U d'/of OTTAWA
39003001638369

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/contributionl00guib

22-11-55

CE

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

J. GUIBERT
Prêtre de Saint-Sulpice

CONTRIBUTION
A
L'EDUCATION DES CLERCS

PRÉLIMINAIRES. — LA VOCATION. — LA PIÉTÉ.
LA SANCTIFICATION. — LA DISCIPLINE.
LE TRAVAIL.

PARIS
Gabriel BEAUCHESNE
117, rue de Rennes, 117

1914
Tous droits réservés.

1.25

CONTRIBUTION

A

L'ÉDUCATION DES CLERCS

UNIVERSITÉ
SÉMINAIRE
D'OTTAWA.

J. GUIBERT
Prêtre de Saint-Sulpice.

CONTRIBUTION

A

L'ÉDUCATION DES CLERCS

PARIS
Gabriel BEAUCHESNE, Editeur
Rue de Rennes, 117

—

1914
Tous droits réservés

Universitas
BIBLIOTHECA
Claviensis

Nihil obstat,

Parisiis, die 26a Junii 1914.

L. Labauche.

Imprimatur :

Parisiis, die 29a Junii 1914.

E. Adam, v. g.

BX
900
.A83
1914

PRÉFACE

J'avais nourri l'espoir d'écrire une Histoire de l'éducation des clercs, et de la terminer par un Traité de l'éducation des clercs. J'avais même, dans ce but, recueilli déjà une documentation assez importante.

Mais l'état de ma santé ne me permet plus d'entreprendre un travail aussi considérable.

Ayant eu à traiter très souvent cet objet de l'éducation des clercs, soit par écrit, soit de vive voix, il m'a semblé utile de ne pas laisser perdre totalement le fruit d'observations et d'expériences personnelles. C'est pourquoi j'ai réuni dans ce volume les divers articles ou discours que j'ai produits ces dernières années sur la question des séminaires. Je les ai complétés par un certain nombre de pièces importantes destinées à mettre plus d'unité dans le livre.

Tel qu'il est, ce recueil ne peut avoir la prétention d'être un traité méthodique d'éducation cléricale. Néanmoins, il aborde toutes les questions qui s'y rattachent et les développe sous forme de monographies.

Ce n'est pas que, depuis vingt-cinq ans, il ne se soit produit d'assez nombreux ouvrages sur ce sujet. Je signalerai en première ligne la collection des Actes de Pie IX, de Léon XIII et de Pie X, relatifs à l'organisation des séminaires et à l'esprit qui doit y régner. Cette collection a été publiée et est tenue à jour par Bargilliat, *De Institutione Clericorum In Seminariis Episcopalibus* (Parisiis, Berche et Tralin). — De nombreux évêques français ont publié des Instructions fort sages aux directeurs de leurs séminaires. La lettre la plus retentissante a

été celle de Mgr Le Camus, évêque de La Rochelle sur la réforme des études ecclésiastiques. Deux volumes plus importants sont à signaler : Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, *Le Grand Séminaire, Fondation, Statuts, Programme, Direction intellectuelle et morale* (Paris, Roger et Chernoviz, 1904), et Mgr Latty, archevêque d'Avignon, *Education et Science Ecclésiastiques* (Paris, de Gigord, 1913). — A signaler aussi, comme fruit de la longue expérience d'une Compagnie consacrée à la direction des séminaires : Icard, *Traditions de la Compagnie des Prêtres de S. Sulpice, dans la direction des grands séminaires*, (Paris, Lecoffre, 1886). On trouvera de très utiles renseignements dans Degert, *Histoire des Séminaires français jusqu'à la Révolution*, (Paris, Beauchesne, 1912, 2 vol. in-12). — Je ne fais qu'indiquer Aubry, *Les Grands Séminaires, Essai sur la Méthode des études ecclésiastiques en France*, (Lille, Desclée, s. d.). Ouvrage inspiré par une manie réformatrice aussi contestable que radicale. — Enfin, je mentionnerai comme une collection particulièrement riche, tant par les sujets traités que par la compétence des auteurs multiples, les huit volumes parus jusqu'ici (1914) des comptes rendus de l'*Alliance des Grands Séminaires* (Paris, Beauchesne).

Je crois que le présent volume peut prendre une place, si modeste soit-elle, à côté des travaux qui viennent d'être indiqués.

On n'y trouvera aucune page qui sente l'esprit novateur. Je ne propose, en effet, aucune réforme dans l'organisation de nos séminaires ; d'abord parce que je n'ai ni mission ni autorité pour cela ; ensuite parce que je trouve que ce qui existe est digne de tout respect, et, y découvrît-on quelques défauts, mérite d'être conservé. Il m'a paru qu'il y avait bien mieux à faire que de démolir pour reconstruire ; que le plus sage était d'édifier, sous l'abri tel que nous l'avons, l'homme intérieur, pieux, sanctifié, ami du travail, discipliné, bien élevé, que doit être le prêtre. Là est l'œuvre capitale à réaliser dans nos séminaires ; les questions du cadre où elle s'accomplit sont d'ordre secondaire.

Ce livre est tout entier consacré à cette éducation de l'homme intérieur. Il a été composé dans l'esprit même de la sainte

Eglise. Aussi j'espère qu'il trouvera bon accueil près des directeurs de séminaires, qu'il secondera dans leur tâche, et près des prêtres du ministère, qui pourront s'y renouveler dans l'esprit de leur première éducation.

Puissé-je par ces pages, poursuivre un ministère qui me fut très cher et loin duquel je me trouve éloigné par la volonté de Dieu.

J. Guibert, p. s. s.

CONTRIBUTION
A
L'ÉDUCATION DES CLERCS

LIVRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES

§ I

Nos Grands Séminaires

De toutes nos institutions françaises, il n'en est point de plus stable, de mieux ordonnée, de plus féconde en résultats, que celle de nos grands séminaires.

Nos séminaires, en effet, ont traversé trois siècles, sans que les révolutions, qui ont fait tant de ruines, leur aient porté atteinte. Après les mauvais jours de la Terreur, ils ont normalement repris leur cours ; la loi de Séparation s'est abattue sur eux comme une violente tempête sans les ébranler.

Leur stabilité est le fruit de leur organisation même : ils poursuivent un but nettement marqué, l'éducation des clercs, ils s'imposent des règles cohérentes, conformes à leur fin, ils observent avec une austère fidélité l'ordre de vie qui leur est prescrit.

Cette forte discipline a fait du clergé français, dans notre

pays, une corporation d'élite. S'il est possible de relever dans ses rangs quelques défaillances, il n'en présente pas moins des traits exceptionnellement beaux : sous la grande Révolution, alors que la trahison des devoirs s'étalait partout, il est en grande partie resté fidèle, et il a payé du martyre cette inébranlable fidélité ; lors de la dure épreuve de la Séparation, rien n'a pu entamer la parfaite cohésion de son unité et de son attachement à Rome ; au regard de nos contemporains, il constitue, ainsi que le démontrent les statistiques, la corporation qui présente le plus de moralité, le plus de dignité, le plus d'indépendance, le plus de dévouement.

Autant il est respectable en face des autres groupes sociaux de son pays, autant il soutient la comparaison avec les clergés des autres portions de l'Eglise. Je n'en donnerai pour preuve, ici, que le témoignage d'un religieux très autorisé à s'exprimer sur ce sujet. « Vous savez, me disait-il récemment, que je suis visiteur de ma Congrégation. En cette qualité, j'ai parcouru tous les pays du monde et j'ai pris contact avec tous les clergés. Je vous déclare, sans hésiter, que le clergé français tient le premier rang, tant pour sa culture intellectuelle, que pour sa vertu morale et son esprit de discipline. Et, cette place d'honneur, il ne la doit ni aux qualités de sa race, ni aux traditions de son génie national, mais à l'excellente direction de ses séminaires. Sa supériorité lui vient de son éducation. »

Ce n'est pas qu'en France l'éducation des clercs ne soit d'abord conforme aux règles édictées pour toute l'Eglise, c'est-à-dire aux canons des Conciles et aux décrets des Papes. Mais il y a tant de façons de vivre sous la même discipline ! Ne sait-on pas qu'une loi produit d'autant mieux ses effets, qu'elle est plus scrupuleusement observée et plus généreusement dépassée.

Nos séminaires de France ont une physionomie à part qui les caractérise ; les traits en sont, à peu de variantes près, les mêmes dans tous nos diocèses. Cette empreinte uniforme est

le résultat des traditions et des usages qu'y ont implantés diverses sociétés religieuses approuvées par l'Eglise pour la direction des séminaires. Depuis que la persécution a dispersé ces centres d'unité, il y a évidemment péril d'émiettement : à rompre avec leur passé et à s'isoler les uns des autres, les séminaires ne peuvent que subir un amoindrissement. Il est à souhaiter que l'*Alliance*, dans laquelle ils se groupent, conjure ce danger. Peut-être sera-ce concourir au maintien de leurs communes traditions, que de les aider à prendre conscience de ce qu'ils sont et de ce qu'ils valent.

*
* *

1° *Nos séminaires sont diocésains.* — Dans son décret fameux pour la création des séminaires, le concile de Trente (*Sess.*, XXIII, cap. XVIII, *de Reform.*) ordonne qu'il y ait dans chaque diocèse, si les ressources d'hommes et d'argent le permettent, ou du moins dans chaque province, une maison où seront entretenus et formés à l'esprit ecclésiastique les jeunes gens destinés à recevoir les saints Ordres.

Le concile n'a donc pas prescrit qu'il y ait autant de séminaires que de diocèses : il admet qu'il puisse n'y avoir qu'un séminaire pour une province ou pour une région. De là cet usage qui, en certains pays, s'est transmis jusqu'à nos jours, de n'avoir que des séminaires interdiocésains. On peut dire que c'est parfois une nécessité. Il y a des diocèses si pauvres — pauvres en étendue, pauvres en fidèles, pauvres en vocations, pauvres en ressources pécuniaires — que c'est alléger notablement les charges des évêques, de ne point leur imposer de pourvoir, seuls, à toutes les nécessités d'une maison, de les dispenser d'immobiliser pour une poignée d'élèves tout un personnel enseignant. D'ailleurs, là où le chiffre des aspirants est trop restreint, tout est morne et sans vie ; il n'y a pas d'entraînement et on ne prend goût ni dans l'étude, ni dans les

œuvres de zèle. Les séminaires régionaux ont donc parfois leur raison d'être.

Mais, en France, après de longs et coûteux tâtonnements, chaque diocèse avait fini par se créer un séminaire. Depuis deux siècles, tout évêque français avait à cœur d'élever ses propres clercs sous ses yeux, à l'ombre de sa cathédrale. Lorsque, en 1905, la loi de Séparation nous a violemment jetés hors de nos maisons, que le nombre des vocations a subitement baissé, que les ressources sont devenues brusquement incertaines, on s'est demandé s'il n'y aurait pas lieu, du moins en certaines contrées plus déshéritées, de créer des séminaires interdiocésains pour les élèves d'une même province. L'essai en a même été, à ma connaissance, momentanément fait pour deux diocèses. Mais les évêques français, quelque gêne qu'ils pussent en éprouver, ont tenu à garder intacte cette institution diocésaine ; si lourde qu'en fût la charge, ils ont conservé, dans l'espoir de jours plus prospères, les cadres complets de leurs séminaires. En plusieurs lieux, on y compte moins d'élèves : ce n'en est pas moins une chose sacrée à laquelle on est résolu de ne pas toucher.

Qui ne comprendrait les motifs élevés et pressants qui poussent les évêques à conserver leurs séminaires respectifs ? Ils voient justement, dans cette autonomie de l'éducation de leurs prêtres, une réelle supériorité. D'abord il semble qu'un diocèse sans séminaire serait comme un foyer sans enfants ; du moins il évoquerait l'idée de ces ménages en service qui n'ont pas le moyen d'élever leurs enfants chez eux. Ensuite les directeurs préposés à l'œuvre sacerdotale forment une élite de savoir plus étendu et de vertu plus éprouvée, qui répand la science religieuse et l'élévation morale sur tout le diocèse ; par eux, l'évêque imprime à tout son clergé le mouvement de vie sacerdotale, de sorte qu'un diocèse privé de ce corps professoral serait notablement amoindri : la source des sciences théologiques y serait tarie, le toit paternel, où les prêtres aiment à renouveler leur ferveur attiédie, serait désert.

On conçoit donc sans peine que nos évêques français aient tous à cœur de ne pas découronner leur diocèse d'une institution locale qui en fait l'honneur et la force.

∴

2° *On n'y reçoit que des jeunes gens qui ont achevé leurs humanités.* — Le concile de Trente, dans l'institution des séminaires, n'avait distingué ni stades divers ni maisons successives. « On y recevra, avait-il dit, en général, des adolescents ayant au moins douze ans, et dont les aptitudes et les aspirations donneront l'espoir fondé qu'ils se consacreront pour toujours au ministère ecclésiastique. »

Sur ce principe, les premiers séminaires s'ouvrirent à tous les âges à la fois, aux plus jeunes qui n'avaient pas encore accompli le cours de leurs humanités, et aux plus avancés qui étudiaient la théologie et se préparaient immédiatement aux Ordres sacrés. Il en est ainsi en certaines contrées : on admet dans la même maison ce que, chez nous, nous appelons petits et grands séminaristes.

Cet usage, là où il existe, peut être fort raisonnable ; il est, d'ordinaire, motivé par de sérieuses raisons d'économie. Dans les diocèses de peu d'étendue où il y a forcément peu de vocations, ce serait un luxe superflu que d'avoir deux immeubles distincts, deux directions différentes, deux personnels de maîtres au complet et d'assumer les frais généraux de deux services. On comprend bien qu'alors les évêques rassemblent sous un même toit la petite famille de leurs aspirants au sacerdoce.

Cependant la promiscuité qui en résulte fut la cause, en France du moins, de l'échec des premières tentatives de séminaires. Durant quatre-vingts ans, en dépit des efforts multipliés pour appliquer le décret de Trente, rien de stable ne se créa. Lorsque, vers 1642, par les soins de saint Vincent de Paul, du Bienheureux Eudes, de M. Olier, etc., les séminaires

s'établirent sur des bases solides et durables, on vit bien qu'on avait trouvé le secret de la stabilité dans le fait de n'avoir admis que des jeunes gens en âge de cultiver les sciences sacrées et de recevoir les saints Ordres.

Depuis lors, tout en accueillant les adolescents dès l'âge de douze ans, ainsi que l'ordonne le concile de Trente, on a toujours séparé en deux groupes distincts les jeunes séminaristes : on a reçu dans des petits séminaires ceux qui s'adonnent aux études littéraires et font leur éducation principalement humaine ; on réserve les grands séminaires à ceux qui, poursuivant leur éducation proprement sacerdotale, étudient la théologie et vont prendre les Ordres. Même dans les diocèses pauvres, où la charge matérielle est fort lourde, on regarde cette séparation comme nécessaire.

On s'en est toujours applaudi. Car, bien que le terme final, le sacerdoce, soit le même pour les petits et pour les grands séminaires, il y a de si profondes différences entre les deux sortes de maisons, que les éducateurs avisés verront toujours d'immenses avantages à les faire vivre isolément.

Il y a d'abord une différence d'âge : car, d'un côté, ce sont des enfants, et, de l'autre, des jeunes gens. Or, qui ne sait que le mélange n'en serait pas heureux au point de vue moral : c'est si vrai, qu'il faut toujours, dans les petits séminaires, séparer les plus petits et les plus grands en deux divisions distinctes. De plus, il ne peut y avoir qu'un même esprit dans une même maison. Auquel donnera-t-on la préférence, à l'esprit d'enfant ou à l'esprit de jeune homme ? Le ton qu'on adoptera, s'il convient à une partie de la communauté, ne sera plus de mise pour l'autre.

D'ailleurs, les deux âges commandent des éducations différentes. Au petit séminaire, tout en cultivant la piété et en acheminant les adolescents vers l'autel, on s'étudie principalement à en faire des hommes ; on veut qu'ils deviennent hommes autant et plus que qui que ce soit ; on les met en état de suivre, s'ils viennent à changer de voie, des carrières humaines ; Pie X

lui-même a déclaré récemment que ces enfants ne devaient pas être rendus plus impropres que les autres à la vie civile. Au grand séminaire, tout en développant l'esprit par le travail intellectuel, on vise particulièrement à la formation des clercs, on façonne le prêtre plutôt que l'homme, et on oriente toutes les avenues de l'âme vers le sanctuaire : par une application opportunément exclusive, on emplit l'esprit d'idées religieuses, on provoque au cœur les aspirations sacerdotales. La première culture est générale, la seconde est tout à fait spéciale.

La même différence règne entre les études. D'une part, on se livre aux lettres et aux sciences humaines ; d'autre part, on s'applique aux lettres divines et aux sciences sacrées. Les deux plans sont si étrangers l'un à l'autre, qu'un personnel préparé à la réalisation du premier est rarement apte à réaliser le second. Une même direction présidera difficilement à l'exécution des deux à la fois. Car les supérieurs, suivant de préférence la pente de leurs goûts personnels, sacrifieront la théologie aux lettres, ou réciproquement négligeront les lettres pour donner la prépondérance à la théologie. Pour que les deux genres d'études aient successivement la place qui leur revient, il faut qu'elles soient conduites par deux personnels différents dans deux maisons distinctes.

La discipline, enfin, ne peut être identique dans les petits et dans les grands séminaires. Au petit séminaire, tout en développant avec zèle la conscience, on devra souvent mettre en jeu les moyens de répression, qui inspirent une crainte salutaire, ou l'attrait des récompenses, d'où naît une ardente émulation. Au grand séminaire, la discipline repose entièrement sur la conscience ; les jeunes gens accomplissent le devoir parce qu'ils y voient la volonté de Dieu ; ce motif convient mieux à leur âge, et il est d'ailleurs seul capable de les préparer à cette vie personnelle où, demain, ils devront se suffire.

Ce sont donc des raisons de premier ordre qui ont conduit les évêques français à réserver leurs grands séminaires pour les jeunes gens qui ont achevé leurs humanités.

*
* *

3° *Obligation et durée du séminaire.* — La pensée du concile de Trente ne fut point d'imposer comme une obligation le séjour dans un séminaire, mais seulement de créer des abris où la vertu et la piété des jeunes aspirants au sacerdoce fussent heureusement préservées. Le siècle est si pervers, observe le Concile, que peu d'adolescents échappent au piège qu'il tend aux bonnes mœurs et à la religion. Si donc on ne veut que de bons prêtres dans le sanctuaire, qu'on ne se contente pas des aspirants qui auront eu le bonheur d'éviter spontanément le mal, mais qu'on ouvre de pieux asiles où, depuis leur adolescence, les jeunes gens auront été gardés de la corruption par les soins d'éducateurs vigilants.

De même qu'aujourd'hui l'entrée dans un grand séminaire ou dans un noviciat religieux ne suppose pas qu'on ait préalablement vécu dans un petit séminaire ou dans une école apostolique, mais seulement qu'on a parcouru le cycle des études secondaires, de même, après le décret du concile de Trente, il ne fut pas nécessaire d'avoir passé par un séminaire pour recevoir les Ordres, mais seulement de remplir les conditions de bonne vie et de science compétente fixées par les saints Canons. Même de nos jours, ces conditions canoniques sont à la rigueur suffisantes pour l'ordination.

Cependant, sans devenir canoniquement obligatoire, le séjour dans un séminaire a été pratiquement imposé aux ordinands comme une indispensable préparation aux saints Ordres. Cette règle, assez strictement observée depuis près de deux siècles, tire son origine des exercices prêchés aux ordinands par saint Vincent de Paul. Commencés à Beauvais en 1628, continués à Paris en 1631, ces exercices de dix jours, où l'on menait de front la piété, la liturgie et l'instruction morale, produisirent dès les débuts des résultats si consolants, que les évêques français, au lieu de se contenter de l'examen cano-

nique, exigèrent que tous leurs ordinands se soumissent à une retraite préparatoire. Les séminaires, tels qu'ils furent conçus et pratiqués à partir de 1642, n'étaient qu'une sorte de retraite prolongée où les études théologiques allaient de pair avec la formation à la prière, aux cérémonies et aux vertus chrétiennes. Ce furent dès lors de véritables noviciats conduisant à la prêtrise. Et de même que, du temps de saint Vincent de Paul, les évêques n'avaient voulu ordonner personne qui n'eût préalablement fait les exercices des ordinands, de même, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, ils en vinrent à exiger que leurs sujets eussent vécu un temps plus ou moins long dans le noviciat sacerdotal du séminaire. C'est ainsi que peu à peu, de facultatif qu'il était d'abord, le séjour dans un séminaire devint obligatoire.

Mais sa durée fut, les premiers temps, fort variable. Les registres d'entrée et de sortie, au XVIIe siècle, montrent que, si certains élèves y séjournaient seulement quelques mois, d'autres y vivaient plusieurs années dans la retraite et l'étude. C'est qu'alors le séminaire était moins considéré comme une maison d'études que comme un foyer de vie sacerdotale. On pouvait faire ses études ailleurs, dans les Universités par exemple ; on venait au séminaire pour y accomplir les exercices de probation et de formation d'un noviciat religieux.

Cependant, dès le XVIIe siècle, les séminaires devinrent à la fois des écoles de science ecclésiastique et des centres de préparation immédiate aux saints Ordres. Dès lors, la durée du séjour se trouva réglée par la nécessité des études cléricales. On calcula le nombre d'années qu'il fallait consacrer, pour une initiation normale, à la philosophie et à la théologie, et l'on répartit sur le même espace de temps les exercices multiples qui importent à la formation religieuse, morale et apostolique des jeunes gens.

Il n'en résulte pas, néanmoins, qu'une même durée ait été adoptée partout. En certains diocèses, on se hâte pour parcourir en quatre ans tout le programme des études. Ailleurs on

prolonge la formation jusqu'à six années. Le plus grand nombre des séminaires y consacre cinq ans.

Quoiqu'il n'y ait rien de canoniquement exigé dans cette durée, les évêques ne dispensent que rarement et à regret de l'intégrité du temps. Chaque fois qu'ils ont dû, à leur corps défendant, pour des motifs de santé ou des nécessités de ministère, abréger ces années précieuses de noviciat, ils ont constaté que la dérogation à la règle commune avait été préjudiciable.

*
* *

4° *La discipline de nos séminaires.* — On connaît la nature d'une institution par la discipline qui la gouverne, et on mesure sa valeur à la façon dont les règles y sont observées. Aussi notre premier regard doit-il être pour la discipline intérieure de nos séminaires.

La discipline d'une maison a pour première fin d'y faire régner l'ordre, et, souvent, c'est le seul souci qui l'ait inspirée.

Dans nos séminaires, la discipline, tout en produisant l'ordre, veut, plus encore, devenir une éducation. Tous nos règlements tendent à ce but capital.

C'est pourquoi notre discipline se divise comme en deux parts : d'abord, elle crée un milieu favorable à la formation des âmes, puis, dans ce milieu propice, elle multiplie les exercices qui auront pour résultat de les façonner.

« C'est dans la solitude et le silence, dit l'*Imitation*, qu'avance l'âme pieuse. » Aussi la discipline commence-t-elle par isoler les clercs de tout ce qui trouble et dissipe.

Elle les isole d'abord du monde par une sorte de vie claustrale qui dure environ neuf mois par an : elle ne leur permet que des visites rares et courtes ; elle ne leur accorde que les sorties les plus indispensables. Et cette première clôture, en éteignant dans les yeux les images du monde, en fermant les oreilles aux bruits du dehors, établit les âmes dans un calme

qui permet les retours sur soi-même et l'attention aux voix intimes de Dieu.

Séparés du monde, nos élèves s'isolent encore les uns des autres par la vie en cellule et par le silence qu'ils gardent. Durant la plupart des heures de la journée, ils sont vraiment seuls avec Dieu. Tandis qu'au petit séminaire ils étaient groupés en études, au grand séminaire ils vivent en chambre ; ils s'habituent, par là, à la surveillance de leur propre conscience, et cette impression de solitude, sous le regard de leur crucifix, fait monter plus aisément leurs pensées vers Dieu. Depuis la Séparation, à cause de l'exiguité de locaux provisoires, les séminaristes ont dû être placés, dans plusieurs diocèses, en études et en dortoirs ; mais partout on aspire à rendre à chaque élève sa cellule. Quelque régime que l'on suive à cet égard, le silence est toujours de rigueur : le silence qui mortifie, le silence qui recueille, le silence qui est la marque infaillible de la ferveur des communautés. Le silence est la règle en dehors des récréations : fidèlement gardé, il est, grâce à Dieu, la force intérieure de nos séminaires.

Tel est le milieu que crée la discipline, pour permettre aux clercs de se ressaisir et de se travailler. Leur ayant, par là, mis en quelque sorte « leurs âmes dans leurs mains », elle les applique ensuite à leur propre formation.

Elle assouplit d'abord les volontés, en multipliant les exercices communs auxquels il faut se rendre fidèlement et ponctuellement. Plus de vingt fois par jour, la cloche donne le signal de l'obéissance : sans écouter la sensualité ni l'amour-propre, il faut marcher ; la discipline n'admet ni absence ni retard. On a dit parfois que la règle *brise* ainsi les volontés. Le mot est mal choisi. Elle ne les brise pas, elle les assouplit. Elle ne les réduit pas en miettes, ce qui les rendrait incapables d'agir. Elle corrige seulement cette raideur de l'égoïsme qui ne se meut qu'à sa guise. En accoutumant les volontés à plier rondement et de bon cœur devant le devoir, elle leur apprendra à se vaincre : et c'est justement dans ce pouvoir de se

vaincre elles-mêmes que consiste leur vraie force. Volontés faibles ou volontés revêches, toutes se fortifient dans le devoir par la discipline.

De plus, sagement conçue en vue des besoins de l'âme, la discipline pourvoit à la culture de toutes les facultés. Elle alimente le cœur par des exercices de piété et par une atmosphère de recueillement qui font du séminaire une sorte de noviciat religieux. En même temps, elle réserve à l'étude des heures assez nombreuses, pour que l'esprit se développe, pour que le jugement s'éclaire sur les objets les plus importants de la vie, pour que l'intelligence acquière une science largement suffisante pour le ministère sacerdotal. Elle ne néglige point les rapports sociaux ; c'est pourquoi, au lieu d'imposer les récréations comme de simples exercices d'hygiène, elle veut qu'on y varie ses compagnies, qu'on s'y forme à la conversation et à la bienséance des relations, qu'on y étende le champ de son expérience personnelle par des enquêtes sur des localités ou des pays qu'on ne connaissait pas. Enfin, par les vacances, que la décence de nos mœurs françaises permet presque partout de passer en famille, la discipline oblige les jeunes clercs à s'essayer à la vie qu'ils devront un jour mener dans le monde, à éprouver parmi ses dangers la solidité de leur vertu, et à recueillir, au contact du réel, ces innombrables observations qui font sortir les âmes de l'état de naïve enfance pour les introduire peu à peu dans le sérieux de la maturité.

La simple idée d'ordre, qui suffit à un atelier, est, on le voit, infiniment dépassée par les visées de notre discipline ; nos règles sont assez compréhensives, pour constituer déjà un vaste et puissant système d'éducation.

Austère et complexe dans les règlements qu'elle édicte, notre discipline est efficace et salutaire, parce qu'elle est fidèlement observée.

Car, sans verser dans un optimisme ridicule, sans nier les défaillances de certains élèves sur qui la règle n'a point assez de prise, il est juste d'affirmer que les séminaires de France

vivent dans la discipline, qu'on y garde la clôture et le silence, qu'on y prie avec ferveur, qu'on y travaille avec application, qu'il y règne un bon esprit, qu'il s'y forme par conséquent de très bons prêtres.

Mais quel est le ressort de cette discipline ? Quelle force meut les volontés et les soutient dans l'obéissance ?

Ce n'est point l'esprit de crainte : rien d'écolier dans nos séminaires. Il n'y a pas, à proprement parler, de surveillance : ni les études, ni les dortoirs, là où il y en a, ni les récréations, n'ont de maîtres pour les présider. Les petits désordres n'ont pas de sanctions qui les punissent : tout au plus sont-ils l'occasion de paternels avis ou, en cas de gravité, de réprimandes plus sévères. Les moyens d'émulation en usage dans les maisons secondaires, notes hebdomadaires ou mensuelles, récompenses, bulletins trimestriels envoyés aux familles, sont inconnus dans les grands séminaires. On croirait, et avec raison, fausser l'éducation du prêtre, si, pour la diriger, on mettait en jeu ces procédés tout humains.

Ce n'est point non plus proprement l'esprit de famille. Certes une grande sympathie unit les maîtres et les élèves. Les relations sont cordiales et confiantes comme à la maison paternelle entre les parents et les enfants. Cependant ce n'est pas cette affection mutuelle qui met en branle les volontés. Ce n'est pas parce que les élèves tiennent à faire plaisir à leurs maîtres qu'ils vont amoureusement à leur devoir : ils y sont entraînés par un motif plus haut et plus saint.

C'est par conscience et par esprit surnaturel qu'ils agissent. Ils embrassent les observances de la discipline parce que c'est pour eux le devoir. Et ce mot de devoir ne sonne point comme un terme creux dans leur conscience. Le devoir leur est cher, parce qu'il est l'expression de la volonté de Dieu. Ils agissent donc parce que c'est Dieu qui les commande, parce que c'est le regard de Dieu qui les surveille, parce que c'est à Dieu qu'ils veulent plaire, parce qu'ils aiment Dieu. Voilà le vrai ressort de l'obéissance dans nos séminaires. Voilà pourquoi, bien que

les théologiens enseignent que d'une certaine façon les règlements n'obligent pas sous peine de péché, les séminaristes s'accusent cependant des moindres manquements à la discipline, tant ils ont profond ce sentiment que violer une règle c'est désobéir à Dieu.

Il est vrai, d'ailleurs, que cette tâche de la soumission à la discipline leur est singulièrement facilitée par l'exemple de leurs maîtres. Quand ils voient leurs supérieurs et leurs professeurs partager leur vie austère, se lever comme eux, se cloîtrer comme eux, prier avec eux, travailler plus qu'eux, se récréer parmi eux, etc..., ils prennent naturellement leur pas, ils se laissent joyeusement entraîner par leurs chefs. Que si les maîtres vivaient hors de la maison, laissant les séminaristes aux mains de leur supérieur comme des soldats à la garde de leur sergent, ou si, demeurant dans la maison, ils menaient une existence indépendante de leurs élèves, abandonnant au supérieur seul tout le souci de la discipline, n'est-il pas vrai que l'observation des règles serait notablement moins aidée, et que l'esprit de foi, privé de l'inappréciable secours de l'exemple, aurait infiniment plus de peine à soulever les volontés et à les maintenir dans les mille détails journaliers du devoir ?

C'est donc une grande sécurité pour la discipline des séminaires et pour la bonne formation morale des clers, que cette vie commune, attachant aux mêmes observances et unissant dans un même esprit les maîtres et les élèves.

*
* *

5° *Le personnel directeur des séminaires.* — Toutefois, la discipline n'est que le cadre où évolue la vie du séminaire. Elle est subordonnée aux besoins de l'organisme qui s'y meut et qu'elle règle. De cet organisme vivant, le personnel directeur forme la tête et le cœur. Nous avons donc à dire sa composition et son rôle.

Durant longtemps, les séminaires de France furent en ma-

jorité dirigés par un personnel congréganiste, spécialement préparé pour ce genre de ministère. La persécution religieuse en a successivement écarté les divers groupes des congréganistes, de sorte que, désormais, les grands séminaires sont partout aux mains du clergé séculier de chaque diocèse.

Le grand séminaire étant en chaque diocèse l'œuvre la plus capitale, l'évêque ne la confie qu'à des prêtres qui lui donnent pleine sécurité par la pureté de la doctrine, par la solidité de leur savoir, par la justesse de leur jugement, par la dignité de leur vie. Il les y prépare le plus souvent par quelques années de hautes études dans les Universités romaines ou françaises. Ce choix a d'autant plus d'importance qu'il leur abandonne, sous sa surveillance immédiate, toute la direction de son séminaire, et qu'il les associe tous à la fois aux différentes attributions qu'elle comporte.

Et d'abord, l'évêque leur confie *toute la direction du séminaire*. J'entends par là que, sous le contrôle immédiat de l'évêque, le personnel directeur est investi d'une pleine responsabilité sur la conduite du séminaire.

Ensuite, le fait le plus digne de remarque est que les maîtres *partagent tous la responsabilité de la direction*. Bien que la discipline repose principalement sur le supérieur, et l'administration temporelle sur l'économe, cependant ils sont tous de part dans l'administration générale, dans l'enseignement, dans la direction intime et spirituelle des séminaristes. Cette solidarité dans l'œuvre totale du séminaire est peut-être le trait le plus caractéristique de nos maisons françaises : elle est assurément sa force.

a) Quelque confiance que l'évêque ait mise dans le supérieur, bien qu'il ne communique ordinairement avec le séminaire que par le supérieur, ce lui est une grande sécurité de savoir que l'autorité du chef est régularisée, dans son exercice, par les délibérations de son conseil.

Un homme ne peut pas, à lui seul, avoir toutes les lumières ; il est susceptible de petites faiblesses, de préventions person-

nelles, de mouvements d'humeur. C'est pourquoi toutes les lois canoniques et civiles placent un conseil à côté de celui qui gouverne : le conseil, où chacun dit librement son avis, a généralement plus de lumières ; il stimule et soutient la volonté du supérieur, si elle est un peu molle ; il la modère, si elle est un peu prompte à agir ; il la préserve des écarts de la partialité. Aussi est-ce un bienfait que toutes les questions graves soient traitées en conseil, et les décisions prises à la majorité des voix.

De cette commission intérieure relèvent tous les changements qui concernent la discipline, la répression des désordres ou infractions habituelles au règlement, les sanctions à appliquer aux élèves qui donnent lieu à des plaintes sérieuses, les modifications dans les programmes d'études et le choix des manuels, et, par-dessus tout, le point si capital de l'appel aux ordres.

Cette façon de traiter les affaires ne donne pas seulement des garanties de sagesse, mais attache les maîtres à une maison dont ils règlent la marche, et y retient leur esprit et leur cœur. L'évêque, de son côté, sent que les propositions qu'on présente à son approbation ont été plus mûries.

b) Tous les maîtres, de même, participent à l'enseignement. Comme ils sont peu nombreux, et que les programmes sont fort complexes, ils assument tous quelques cours secondaires en plus de leur cours principal. Le supérieur lui-même y prend sa part, outre l'ascétisme qu'il enseigne, au moins pratiquement, dans ses conférences spirituelles de chaque jour, il donne des leçons de pastorale, il professe les diaconales ; parfois même il se fait l'initiateur de l'économie sociale. En un mot, chacun accomplit bravement sa tâche dans l'œuvre de la formation intellectuelle des séminaristes.

c) Enfin, la direction intime de la conscience des élèves est partagée entre tous les maîtres de la maison : elle n'est pas l'affaire d'un seul, mais l'affaire de tous. Il n'a point paru à nos évêques, jusqu'ici, que cette pratique eût de graves incon-

vénients ; ils y ont vu, au contraire, de sérieux avantages.

Le principal inconvénient à redouter serait le manque de liberté de conscience pour les séminaristes, soit parce qu'ils n'auraient pas le choix de leur confesseur, soit parce qu'ils auraient à vivre en sa présence. Or, pour ce qui regarde le choix, les jeunes gens s'adressent librement à celui de leurs maîtres qui leur revient le mieux ; s'ils sentent quelque gêne, ils peuvent changer momentanément ou définitivement ; à l'occasion d'une sortie en ville, ils peuvent se donner la facilité d'un confesseur extraordinaire. Dans le cas du directeur spirituel unique, ils sont au contraire sans liberté de choisir. Pour ce qui est de vivre sous les yeux de leur confesseur, de partager avec lui la table et la récréation, nos séminaristes ne sont point de tempérament à s'en trouver mal à l'aise ; la rencontre de leur directeur, au lieu de les gêner, leur dilate plutôt le cœur ; c'est avec lui qu'ils se sentent le plus de liberté ; ils ont d'ailleurs une confiance absolue dans sa discrétion ; ils savent qu'au Conseil et dans les conversations, il a la langue liée à leur sujet, mais que, s'il pouvait parler, ce serait toujours pour les protéger. Et, de fait, le silence professionnel est si bien gardé de la part des confesseurs, que les pénitents ne sentent jamais naître en leur âme le moindre sentiment de défiance.

Quant aux avantages de la méthode adoptée dans les séminaires de France, ils sont indéniables, soit du côté des élèves, soit du côté des maîtres, soit du côté de la maison.

Du côté des élèves, qui mettront plus facilement leur confiance dans un de leurs maîtres, que dans un étranger ; ils l'aborderont avec plus d'aisance, ils s'ouvriront à lui avec plus d'abandon, ils recevront plus docilement ses décisions, ils subiront plus profondément son influence ; ils le verront aussi souvent et aussi longtemps qu'ils en auront besoin ; il sera pour eux un père, précisément parce qu'il n'est pas imposé d'office pour être le père de tous.

Du côté des maîtres, qui ont besoin d'exercer un ministère

sacerdotal, et qui trouveront là une satisfaction au besoin de leur cœur de prêtres : de la sorte, ils ne seront pas de purs intellectuels, cantonnés dans leurs livres, incapables de comprendre et d'influencer des âmes ; ils aimeront une œuvre où passe le meilleur de leur vie : ils ne courront pas au dehors à la recherche de prédications et de directions incompatibles avec leurs fonctions ; ils seront retenus dans leur séminaire, parce que là sera leur vraie famille.

Du côté de la maison, qui a tout intérêt à ce que les maîtres y demeurent, qu'ils s'y mêlent aux séminaristes, qu'ils en fassent l'éducation par leurs relations de tous les jours et par leurs bons exemples : la présence des maîtres dans la maison n'aurait plus de sérieuse raison d'être, s'ils n'y étaient pas directeurs en même temps que professeurs ; on les verrait d'ailleurs passer peu à peu à l'état d'externes ; et nous savons quelle profonde transformation s'opérerait dans nos séminaires, le jour où le supérieur et son assesseur resteraient seuls aux prises avec des jeunes gens qui ne verraient plus en eux que des surveillants.

*
* *

6° *La piété et la vertu.* — La pensée dominante du concile de Trente, dans la charte de fondation des séminaires, et des zélés créateurs de nos premiers séminaires français, dans tous leurs écrits, est que ces abris ouverts à la jeunesse cléricale ont proprement pour fin de former la piété et la vertu dans les prêtres. Les Universités ne manquaient pas alors ; elles étaient florissantes ; les docteurs les plus renommés y enseignaient ; la jeunesse y puisait abondamment le savoir. Mais, quand les brillants lauréats se présentaient à leurs évêques pour recevoir les Ordres, on s'apercevait qu'ils étaient inexpérimentés dans l'oraison, qu'ils ne connaissaient ni le chant, ni les cérémonies ecclésiastiques, qu'ils ignoraient les devoirs professionnels des clercs, que souvent leurs mœurs avaient été tristement atteintes

par les périlleux contacts du monde. Ce fut pour remédier à cette lacune dans l'éducation des clercs que les séminaires furent créés.

Et, certes, le motif de cette fondation était de premier ordre. Car si les prêtres sont, par état, les ministres de Dieu, n'est-il pas juste qu'ils soient d'abord, par leur vie, des hommes de Dieu ? Destinés à se mouvoir constamment dans le surnaturel, n'est-il pas opportun qu'ils soient personnellement tout animés et comme pétris de l'esprit surnaturel ? Or, qui nous fait vivre dans le commerce de Dieu, sinon la piété ? Qui nous fait vivre pour Dieu et d'une façon digne de Dieu, sinon la vertu ? C'est pourquoi les séminaires n'ont pas eu premièrement en vue la science théologique, mais la formation à la piété et à la vertu. Ils sont avant tout des noviciats religieux ; plus ils gardent ce caractère, plus ils sont fidèles à la pensée qui les a fait naître.

C'est aussi par là qu'ils rendent le plus de services au clergé, qu'ils en assurent le mieux la force et la fécondité. Loin de moi la pensée de dénigrer la science dans le clergé ; elle lui est nécessaire sans doute ; mais elle est relativement facile à acquérir, et d'ailleurs elle est vaine et inefficace sans la piété et la vertu. C'est toujours le prêtre le plus saint qui convertit et qui sanctifie les âmes. Si la science donne à l'Eglise un indispensable relief, c'est la sainteté qui investit ses ministres de la puissance religieuse sur les cœurs.

Forts de ces convictions, les directeurs de nos séminaires, si épris qu'ils soient personnellement d'amour pour les sciences sacrées, n'hésitent pas à donner la première place à tout ce qui favorise la piété et à tout ce qui consolide la vertu.

Quatre éléments principaux concourent à cette fin ; le règlement, le supérieur, le directeur spirituel, l'entraînement mutuel des séminaristes.

Le règlement, par le silence qu'il impose, crée une atmosphère de recueillement éminemment propice à la prière et à l'union à Dieu : spontanément, les séminaristes prient dans

leurs allées et venues à travers des corridors silencieux, et lorsqu'ils se retrouvent eux-mêmes dans leur cellule solitaire au pied du Crucifix. Par les exercices religieux qu'il sème tout le long du jour, depuis l'oraison du matin jusqu'à la prière du soir, le règlement ramène à toute heure les jeunes gens à l'intime conversation avec Dieu, et les plie à cette régularité de piété, qu'ils auront à garder toute leur vie. Enfin, par l'austérité à laquelle il les astreint, le règlement leur facilite ces victoires intérieures d'où sortiront les habitudes vertueuses, et les prépare à cette existence laborieuse, au fond pénitente et dure, qu'ils auront à mener un jour parmi leurs paroissiens.

Ainsi disposés, les séminaristes reçoivent docilement les leçons de leur supérieur. Car c'est à lui principalement qu'est dévolu le rôle de faire l'éducation des clercs du séminaire. Il a, pour accomplir cette tâche, deux moyens très puissants : la lecture spirituelle et les avis individuels.

La lecture spirituelle a notablement évolué depuis le XVIIe siècle : elle ne fut d'abord qu'une lecture que chacun faisait, à la salle commune, dans le livre qui lui avait été marqué par son directeur ; puis elle devint unique pour toute la communauté et fut faite à haute voix, avec quelques gloses ajoutées par le supérieur ; enfin elle est devenue, presque partout, une conférence spirituelle soigneusement préparée par le supérieur, et coupée seulement de quelques lectures. On ne peut que s'applaudir de cette transformation : car la parole vivante du supérieur a infiniment plus d'emprise sur les séminaristes que la lecture toujours terne des meilleurs livres. A ce rendez-vous quotidien, à l'heure précisément où les âmes sont à la fois le plus éveillées et le plus recueillies, de quoi n'est pas capable la parole sérieusement méditée d'un supérieur vraiment homme de Dieu ?

Il a sa communauté dans sa main, et, à la lettre, il la pétrit comme il veut. Au début de chaque année, en expliquant le règlement, il donne l'élan, il insuffle l'esprit bon, il apprend l'art de bien prier et de vivre régulièrement. Puis, donnant

plus de développement à la méthode d'oraison, il apprend à ses élèves le secret des colloques intimes à tenir avec Dieu dans la méditation. Il aborde ensuite les leçons d'ascétisme, enseigne la pratique des vertus et la manière d'avancer dans les voies de la perfection. Chemin faisant, il signale les défauts à corriger, non seulement ceux qui se glissent dans la vie spirituelle, mais aussi ceux qui déparent les personnes et seraient considérés dans le monde comme des manques d'éducation. Maniant ainsi tous les jours sa communauté, tantôt il lui adresse quelques reproches, tantôt il l'excite à plus de ferveur, tantôt il éveille dans les âmes les sentiments que suggèrent les circonstances. Quelle belle éclosion de vie le supérieur peut provoquer ainsi dans son séminaire !

Mais il complète son action sur les séminaristes par les avis individuels qu'il a mille occasions de leur donner. Sans empiéter sur le domaine de la conscience, il peut, dans les rencontres plus intimes, reprendre les irréguliers, stimuler les faibles, encourager les bonnes volontés, dissiper des malentendus, calmer des appréhensions, susciter des dévouements...

Plus profonde encore est l'action du directeur de conscience qui va jusqu'au bout de sa tâche. Il est d'abord confesseur et, comme tel, il a mission de maintenir la conscience de son pénitent dans la grâce de Dieu. Il est ensuite le juge de la vocation au for interne, et c'est à lui qu'incombe le devoir redoutable de dire au séminariste quelle conduite il doit tenir au regard de l'appel aux ordres : je reviendrai plus loin à cet objet. Mais il est surtout, à tout instant, le directeur, le père, le vrai éducateur intime du séminariste.

La direction spirituelle se pratique, d'une façon plus ou moins intense, dans tous nos séminaires français. Tous les mois au moins, d'ordinaire plus souvent, le pénitent va trouver son directeur pour l'entretenir de l'état de sa vie intérieure. Cette conversation suppose une entière confiance et se fait avec le plus filial abandon. Le pénitent expose sa semaine ou sa quinzaine : il dit ses défaillances, ses efforts, soit en ce qui

regarde la piété, soit en ce qui concerne les devoirs d'état, soit en ce qui tient aux relations, soit en ce qui touche aux sentiments les plus intimes et aux tentations : il ouvre vraiment son cœur. La première conséquence est que le directeur connaît son pénitent et sera en état de lui donner des décisions éclairées dans les circonstances graves. La seconde est qu'il va pouvoir façonner cette âme qui s'est ainsi confiée à lui et la guider à pas sûr dans la piété, dans les vertus, dans la correction de ses défauts, dans ses études mêmes, et surtout dans la préparation de son avenir. Les conférences publiques du supérieur instruisent en général ; mais les applications individuelles se font en direction. C'est alors que le séminariste prend conscience de son état personnel, qu'il découvre son défaut dominant, qu'il organise la stratégie du combat spirituel. Le grand ressort moral du séminaire est là, d'autant plus que les saintes exigences du directeur profitent à la communauté tout entière.

Car il faut ajouter que les séminaristes s'influencent et se forment les uns les autres. Les courants qui se manifestent dans une communauté importent à sa vie. Suivant que la piété est en honneur ou mal portée, suivant que les aspirations du zèle y sont ardentes ou tièdes, suivant que le goût des études y sera plus ou moins prononcé, la communauté sera en voie de progrès ou en train de déchoir. C'est pourquoi les directeurs souhaitent si vivement qu'il y ait toujours dans le séminaire des âmes d'élite qui entraînent la masse ; c'est pourquoi ils exhortent aux conversations religieuses et y prennent part eux-mêmes pour en relever le niveau ; c'est pourquoi ils favorisent les réunions de piété, où pourra se développer la chaleur des âmes ; voilà pourquoi, enfin, ils créent des conférences d'œuvres, pour susciter dans les cœurs le mouvement si sain de l'apostolat.

***

7° *Les Etudes.* — Les adolescents reçus dans le séminaire, avait dit le concile de Trente, « y seront élevés dans la piété et for-

més aux sciences ecclésiastiques. » Et, de fait, dès leurs débuts, nos séminaires s'ouvrirent aux études en même temps qu'à la culture religieuse et morale. Dans les premières années, on vit des prêtres s'y mêler aux jeunes clercs, pour s'adonner uniquement à l'oraison et à l'étude des devoirs professionnels : mais en règle générale, les élèves cultivèrent tout ensemble la piété et la science.

Dans les villes épiscopales où il y avait des Facultés de théologie, les séminaristes suivaient les cours de ces Facultés et recevaient seulement des conférences ou des répétitions au séminaire, ainsi que cela se pratique encore aujourd'hui à Rome. Mais, dans la plupart des diocèses, l'enseignement fut entièrement donné au séminaire par les directeurs de la maison.

Le programme des études a singulièrement évolué depuis lors : de simple qu'il était d'abord, il est devenu très complexe de nos jours. Au début, il ne s'étendait guère au delà de la théologie, tant dogmatique que morale, à laquelle on ajoutait des conférences sur l'Ecriture sainte, le droit canon, le chant et les cérémonies. Vers la fin du XVIIe siècle, on attira peu à peu la philosophie au grand séminaire : on préféra la joindre à la théologie, dont elle est le portique tout naturel, plutôt que de la laisser dans les collèges comme couronnement des humanités. Plus tard l'histoire ecclésiastique revendiqua une place : l'exégèse prit elle-même, avec le développement des sciences critiques, beaucoup plus d'importance. Dans ces derniers temps, d'autres annexes des sciences ecclésiastiques ont reçu droit de cité : par exemple l'hébreu, la prédication, la catéchistique, l'ascétique, la pastorale, la déclamation, les questions sociales, la politesse, etc.

Le temps du séminaire se divise en deux parties principales : la philosophie et la théologie. Il n'y a plus qu'un tout petit nombre de séminaires où ces deux sections soient séparées : elles sont d'ordinaire dans le même local, suivant les mêmes exercices, sous le gouvernement du même supérieur.

Presque partout la philosophie dure deux années entières,

lors même que les jeunes gens auraient déjà étudié de la philosophie en vue du baccalauréat ès lettres. Mais on n'y consacre généralement qu'une classe par jour, l'autre étant réservée soit aux prolégomènes de la théologie dogmatique ou morale, soit, en quelques rares maisons, aux sciences de la nature.

La théologie dure en moyenne trois années entières, et se répartit de manière assez diverse sur chacune de ces années. On veille à ce que les traités soient à peu près tous enseignés aux séminaristes, et on prend des arrangements pour que les périodes d'exercices militaires ne nuisent pas à l'intégrité des études.

Sur ces matières principales chevauchent les enseignements improprement appelés secondaires, j'entends ceux auxquels on consacre moins de temps. Désormais, il n'y a point de séminaire où on ne fasse au moins trois classes par jour, souvent quatre. De cette multiplicité des matières enseignées et du peu de temps qui reste aux élèves pour étudier, il résulte qu'au fond la théologie ne tient qu'une place très restreinte et que les élèves ne gardent que des impressions superficielles des nombreuses leçons qu'ils ont reçues. Le mal dont on se plaint dans l'enseignement secondaire sévit aussi dans nos grands séminaires : beaucoup d'esprits avisés regrettent que, tandis que les études sont objectivement en progrès, elles sont subjectivement en décroissance. Je ne passerai point, aux yeux des observateurs sagaces, pour un vain « laudator temporis acti », si je dis que les élèves d'aujourd'hui, tout en voyant plus de choses que nous n'en voyions autrefois, ne savent pas plus que nous ne savions. L'encombrement en est la cause fatale. Je ne veux que signaler cette situation, sans avoir le dessein d'en indiquer ici le remède.

En dépit de cette complexité, l'enseignement donné dans nos séminaires atteint encore le double but de former l'esprit et d'inculquer la science suffisante, lorsqu'il est élémentaire, pratique, et actuel.

Elémentaire, il doit l'être, puisqu'il s'adresse à des commençants, puisqu'il doit être compris même des intelligences moyen-

nes, puisqu'il doit rapidement parcourir toutes les questions essentielles pour les éclaircir et ne pas insister sur un petit nombre aux dépens des autres. Il diffère, par là, de l'enseignement supérieur, qui peut se borner à quelques questions plus synthétiques et qui est réservé d'ailleurs à une élite. C'est pour rester plus humble, en même temps que pour avoir un point d'appui plus tangible, qu'il suit un manuel. Au professeur qui voudrait substituer sur toute la ligne son cours personnel au texte de l'auteur, on pourrait conseiller la lecture de la lettre si sage et si spirituelle écrite sur ce sujet par saint Vincent de Paul, le 17 mars 1642, l'année même où se faisait à la fois sur tous les points de la France l'éclosion de nos séminaires. Ce n'est pas que le professeur soit tellement lié qu'il ne puisse rien créer de personnel dans son cours ; mais, s'il est pratique, il le fera modérément.

Pratique, en effet, l'enseignement doit l'être ; car les élèves doivent être tous rendus capables d'expliquer clairement les divers points de doctrine chrétienne en chaire et au catéchisme, capables de réfuter nettement les objections les plus répandues dans le peuple contre la religion, capables de résoudre promptement les cas de conscience qui se présentent le plus ordinairement au confessionnal, assez instruits de la discipline ecclésiastique et du cérémonial pour reconnaître à tout moment leurs devoirs professionnels. Des maîtres qui ont constamment cette fin en vue donneront évidemment à leurs leçons un caractère très pratique, et n'entraîneront pas leurs élèves dans des considérations spéculatives sans utilité.

Actuel, l'enseignement doit l'être aussi, en ce sens que tout en professant les doctrines traditionnelles les plus sûres, il doit mettre en garde contre les erreurs du temps présent, il doit répondre aux difficultés religieuses soulevées à l'heure actuelle, il doit aborder les cas de conscience que les jeunes prêtres auront à résoudre dès leur sortie du séminaire. Il ne faut pas laisser aux jeunes gens le soin de faire eux-mêmes cette adaptation : car, ou bien ils ne la feraient pas, et ils seraient sans action

sur leur milieu; ou bien ils la feraient mal, et les déviations intellectuelles qui en seraient la conséquence tourneraient à leur grave dommage et à celui des âmes confiées à leur soin.

Faut-il ajouter que nos professeurs, dans les grands séminaires, ne professent que des doctrines éprouvées, et qu'ils se mettent en garde même contre les tendances téméraires? C'est à cette condition seulement qu'ils ont un enseignement ferme, et qu'ils assoient sur des bases non vacillantes la foi de leurs élèves.

Quant à la langue dans laquelle se donne ou doit se donner l'enseignement de la philosophie et de la théologie, j'en ai parlé suffisamment ailleurs pour n'avoir pas à y revenir en ce lieu.

*
* *

8° *L'appel aux ordres.* — L'appel aux ordres, sous la forme où il se pratique en France, est assez récent : il date du concile de Trente et de la création des séminaires. On ne saurait en comprendre toute la portée, si on ne se rappelait d'abord l'ancien mode de recrutement du clergé.

Lorsqu'arrivaient les quatre-temps, l'évêque faisait savoir s'il avait l'intention de procéder à une ordination. Dans ce cas, avant la limite fixée pour la clôture des listes, tous ceux qui aspiraient à recevoir les ordres venaient se faire inscrire, indiquant quel degré ils désiraient franchir. La demande déposée, ils avaient à répondre à tous les détails de l'enquête que l'évêque devait alors instituer. Avaient-ils reçu les ordres précédents? C'est ce que démontraient les lettres d'ordination. Avaient-ils la science requise par les saints canons pour l'ordre désiré? C'est à cela que répondait l'examen passé devant un jury spécial. Avaient-ils mené jusqu'alors une vie irréprochable, et donnaient-ils l'espoir de garder une conduite édifiante et de se rendre utiles dans le clergé? C'est ce qu'on essayait de savoir par des lettres testimoniales soigneusement étudiées. Cependant, même si les conditions étaient entièrement remplies, un sujet n'avait jamais *droit* à l'ordination.

Il demandait l'ordination : en principe, l'évêque pouvait la lui refuser, en alléguant pour motif que son Eglise n'avait pas besoin de lui. Ce droit de l'évêque à refuser les ordres, même au sujet qui le désire ardemment et qui prouve qu'il n'en est pas indigne, est établi par les textes les plus formels des conciles et par les déclarations les plus explicites des Souverains Pontifes jusqu'à Pie X. En fait, les évêques ont rarement rejeté les bons sujets, et ils ont même notablement dépassé autrefois les besoins de leurs Eglises respectives.

Ce mode de recrutement des clercs n'était pas sans inconvénient. Si attentive que fût l'enquête de l'évêque, des sujets médiocres et même indignes se glissaient aisément. L'examen pouvait attester la science suffisante : mais quelle était la valeur intellectuelle du sujet, et quelle était la rectitude de son jugement? Voilà ce qu'un examen rapide ne disait pas. De même les lettres testimoniales ne témoignaient qu'en faveur de la renommée de bonne vie : mais que valait la vraie vie morale du sujet? Quelles dispositions avait-il pour observer la discipline? Pouvait-on se fier à sa chasteté future sur d'autres bases qu'une promesse très sujette à l'illusion? Quelles étaient ses intentions? Etait-il amené par des vues ambitieuses ou par le sincère désir de servir l'Eglise? Autant de questions qui restaient sans réponse. A la faveur de ces incertitudes, bien des sujets mauvais avaient fait leur entrée dans l'Eglise au xve siècle, et en avaient été la honte par leur vie scandaleuse et par leur insubordination.

Ce fut tout ensemble pour préserver les ordinands dès leur adolescence, et pour voir plus clair dans leur admission aux ordres, que les Pères du concile de Trente résolurent de fonder des séminaires. D'abord on les aura sous les yeux, disaient-ils, on les verra à l'œuvre, on saura de quelle science ils sont nantis et de quelle vie ils sont capables, et on ne les admettra qu'à bon escient. Ensuite, dans cette retraite féconde du séminaire, ils s'étudieront eux-mêmes, ils verront s'ils peuvent pratiquer les vertus qu'impose le sacerdoce, si c'est par un pur mouvement de la grâce de Dieu qu'ils sont entrés dans la voie cléri-

cale, et ils ne demanderont l'ordination que si, sous le regard de Dieu, leur conscience le leur permet. Cette double étude, faite parallèlement par les directeurs du séminaire et par les sujets eux-mêmes dans leur conscience, devait prendre un nom nouveau, qui a toujours été en usage depuis lors : l'étude de la vocation. C'est ce que M. Degert a si clairement montré dans un article solidement documenté du *Recrutement sacerdotal* de juin 1910.

Ce fut la perspective d'une si sérieuse étude et d'une si fructueuse préparation des futurs ordinands dans des séminaires qui causa tant de joie parmi les Pères du concile. Ce qu'ils ne purent qu'entrevoir, ce que leur décret a réalisé, c'est ce qu'en France du moins nous possédons heureusement dans tous nos séminaires.

La porte du sanctuaire est bien gardée : nul ne la franchit, s'il n'a été l'objet d'un double appel, celui du conseil des directeurs agissant au for externe, celui du directeur de conscience agissant au for interne. Ces deux appels sont, par leur nature, très différents ; mais, loin de se contredire, ils se complètent avantageusement. Pour les caractériser tout de suite, je dirai que le vrai appel de l'Eglise est dans la décision du conseil prise au nom de l'évêque, et que la décision du directeur de conscience a pour but de faire savoir au sujet si, devant Dieu, il a vraiment le droit de répondre à cet appel.

L'évêque, seul responsable du choix des sujets, délègue ses pouvoirs au conseil du séminaire. Comme il manque d'informations personnelles et qu'il a pleine confiance dans les lumières et la sagesse de ses délégués, il s'en remet totalement à leur verdict. Si on fait appel à son propre tribunal, il se garde bien d'user du droit qui certainement lui reste ; l'expérience a trop souvent montré combien il est périlleux d'ordonner des sujets rejetés par le conseil.

Comme autrefois, les séminaristes font la demande de l'ordination. En quelques rares maisons, ils déposent cette supplique par écrit entre les mains des supérieurs. Mais cette

démarche est une chose bien factice. C'est leur présence même qui est leur supplique : car ils ne seraient pas là, s'ils ne demandaient pas l'ordination, s'ils ne la voulaient pas librement. Peut-être, dans leur adolescence, avaient-ils cédé à des sollicitations pressantes et n'avaient-ils pas été tout à fait spontanés ; mais, depuis lors, devenus maîtres d'eux-mêmes, ils ont eu mille occasions de changer de route. Leur présence est donc l'expression d'un désir personnel.

Avant de le satisfaire, les membres du conseil font une longue étude des sujets qui leur sont ainsi proposés. Ce n'est point une enquête superficielle, ne portant que sur le passé, où les témoignages des étrangers dictent la décision. C'est une épreuve approfondie, portant sur un présent qui dure, où les impressions personnelles des juges seront les éléments du jugement. Les membres du jury expérimentent ce qu'est la science de leurs sujets, quelle est leur valeur intellectuelle, s'il y a en eux de la rectitude d'esprit, si leurs idées sont à l'abri de tout soupçon.

Ils suivent de leurs propres yeux la vie morale des séminaristes : ils savent si leur piété est solide, s'ils sont capables d'efforts, s'ils acceptent l'obéissance, si leur foi est intègre, si leur vertu promet la persévérance, si leurs intentions sont droites et désintéressées. En un mot, ils voient si les jeunes gens ont les aptitudes ou l'idonéité de l'esprit et du cœur.

Ainsi informés, ils prononcent un jugement quand l'heure est venue ; et, pour éviter plus sûrement les surprises, ils le prononcent après délibération et à la majorité des voix.

Quelle est la nature de ce jugement? Il est essentiellement d'ordre pratique. Vous pourriez dire qu'il est l'écho de l'appel éternel de Dieu, qu'il est la manifestation extérieure de la volonté de Dieu qui avait, de longue main, par des grâces de choix et des inclinations providentielles, préparé ces âmes au sacerdoce ; et vous n'aurez point tort, puisque Dieu exerce sur les âmes des desseins de prédestination et qu'il les conduit lui-même par des voies secrètes à ses fins. Cependant, si

hautes et si justes que soient ces pieuses suggestions de la foi, ce n'est pas explicitement cela que signifie le jugement du Conseil. *Quis novit sensum Domini ? Investigabiles viæ ejus.* Les membres du conseil, si surnaturels soient-ils, ne connaissent pas les desseins secrets de Dieu. Le verdict qu'ils prononcent signifie simplement ceci : « Autant que la fragilité humaine permet de le savoir, nous croyons que les sujets soumis à notre examen sont dignes de recevoir les Ordres qu'ils demandent. »

Et ce jugement se traduit par un appel. Et cet appel ouvre les portes du sanctuaire. Et, à moins qu'il ne survienne des faits nouveaux qui soient des empêchements au for externe, personne n'a le droit de s'interposer pour arrêter les élus du conseil. Le directeur de conscience lui-même n'a pas ce droit : de même qu'il a dû garder un mutisme absolu durant les délibérations, de même, après l'appel, il a les bras liés au for externe.

Il a pourtant un rôle à remplir, et ce rôle est de la plus haute gravité. Non seulement ce rôle ne le met pas en conflit avec le conseil, mais le conseil et l'évêque n'ont pleine sécurité dans leur décision, que parce qu'ils comptent que le confesseur aura le courage de retenir hors du sanctuaire ceux qui seraient atteints d'indignités cachées. Le confesseur n'ouvre pas les portes du sanctuaire ; mais, si les appelés hésitent et qu'il les juge intérieurement dignes, il les presse d'en franchir le seuil ; s'ils sont indignes, il leur fait une grave obligation de conscience de ne pas avancer, il les retient ; s'ils ont besoin d'une nouvelle épreuve, il les fait attendre. C'est cette action intime du confesseur, accomplie avec une discrétion qui s'enveloppe de silence au for externe, qu'on nomme parfois l'appel du directeur. Le directeur de conscience n'est donc jamais une gêne pour l'autorité épiscopale ; il en est au contraire le suprême recours.

Un confesseur qui est chargé de pénitents dont l'indignité lui est manifestée dans le domaine de la conscience, doit les écon-

duire assez tôt pour s'éviter à lui-même et épargner au conseil les scènes pénibles qui pourraient survenir après l'appel extérieur. Les directeurs sages, quand ils sont fixés sur l'indignité, ne doivent pas attendre les appels, à moins d'être sûrs que le refus d'appel extérieur leur viendra en aide pour faire accepter leur décision.

S'il arrive que le confesseur tient pour dignes des sujets que le conseil repousse, il doit d'abord très humblement se défier de son propre jugement. Toutefois il peut faire attendre une autre période d'appel. Si son pénitent est toujours rejeté, il sera prudent de ne pas s'obstiner à le maintenir sur les rangs des candidats.

*
* *

9° *La préparation pastorale.* — Nos séminaires, enfin, sont une préparation. Ils ne sont pas à eux-mêmes leur but; on y travaille en vue du ministère qu'on remplira plus tard.

Ce ministère est celui des paroisses. Quoique, en plusieurs diocèses, le nombre des prêtres adonnés au professorat soit considérable, on suppose néanmoins partout que les clercs doivent être tous formés pour la vie pastorale.

On a fait le reproche à nos pères d'avoir tenu leurs séminaristes trop isolés des œuvres de zèle, de ne les avoir pas assez initiés à l'apostolat, de les avoir élevés comme s'ils avaient été destinés au cloître. Mais la critique n'est point aussi justifiée qu'on le pense. Et d'abord, jamais la vie retirée n'a été en contradiction avec le zèle des âmes : car rien n'est plus favorable que la solitude pour développer l'esprit de foi, et l'expérience montre qu'en tout temps ce sont les hommes en qui la foi a le plus de vivacité qui se livrent le plus généreusement aux travaux du zèle. Ensuite les œuvres n'étaient pas innombrables comme aujourd'hui, les moyens de salut dont on usait, comme la prédication, le catéchisme, la confession, étaient précisément ceux auxquels on se préparait au séminaire.

De nos jours les œuvres se sont multipliées : œuvres scolaires, œuvres de patronage, œuvres de persévérance, œuvres sociales sous toutes les formes; elles s'adressent à tous les âges, à toutes les conditions; on s'ingénie de toutes façons à entrer en contact avec le peuple, afin de le gagner à Jésus-Christ. L'avenir nous dira si, à tant se disperser, à réserver si peu de temps pour la prière recueillie et le travail personnel, le prêtre n'a pas notablement perdu de sa valeur d'influence religieuse. Quoi qu'il en soit de ce point d'interrogation, toujours est-il que nos séminaires se sont ouverts à la préparation de ces nouveaux modes d'apostolat.

D'abord on en parle : le supérieur en traite dans ses lectures spirituelles et dans ses cours de pastorale ; le professeur de morale, principalement au traité des contrats, attire l'attention sur les questions sociales que le prêtre devra toucher un jour; les élèves dans leurs conférences d'œuvres, établies depuis vingt-cinq ans dans la plupart des séminaires, s'initient aux travaux de l'apostolat, et y entendent les praticiens qui viennent exposer leurs méthodes d'action sur le peuple; les cours de prédication, et, en plusieurs lieux, de catéchistique, complètent cet enseignement d'ordre pastoral.

Il y a plus : on s'y exerce. Dans le cours même du séminaire, les élèves ont à donner plusieurs fois le sermon traditionnel. Dans certains diocèses, on confie aux séminaristes les catéchismes des paroisses de la ville. D'autres fois, ce sont les patronages. Les vacances deviennent de plus en plus pour eux une occasion d'apostolat : on met à contribution leur dévouement pour des catéchismes, des patronages, des colonies de vacances.

Déjà très complexe par la multiplicité des études qu'on y fait et par le temps sacré qu'on réserve pour la piété, la vie du séminaire reçoit une nouvelle surcharge du fait que la préoccupation des œuvres pastorales y prend à son tour une place importante. Mais cette complication est fatale : elle s'est introduite dans tous les groupements de la société moderne. Du moins, on ne reprochera pas à nos séminaires d'avoir été des solitudes

fermées, où les apôtres de l'Evangile grandissent étrangers aux sentiments des besoins de l'heure présente.

∴

Il n'y a pas lieu de pousser plus avant cet examen des procédés que nous suivons pour l'éducation de nos clercs.

Si quelques personnes du monde lisent ces pages, elles ne pourront qu'être édifiées de voir que l'Eglise mette tant de soin dans la formation de ses prêtres. Ainsi que je le disais en commençant, aucune corporation ne travaille ses membres et ne les prépare à leur mission d'une façon plus ordonnée, plus suivie, plus efficace.

Je me suis surtout attaché à mettre en relief les traits qui distinguent nos séminaires de France des institutions similaires de divers autres pays. Je n'ai pas eu de peine à justifier ces particularités qui ne sont qu'un effort de plus, un renoncement de plus, un dévouement de plus, de la part des éducateurs du clergé, dans l'ordre même des règles édictées par les conciles et par les pontifes romains.

Ce n'est pas à dire que notre système d'éducation ait réalisé la perfection : il reste certainement susceptible de progrès nouveaux. Mais toute modification ne constitue pas une marche en avant. Un changement ne peut être tenu pour un profit réel, que s'il contient, de la part des maîtres, un don encore plus complet d'eux-mêmes à leurs élèves ; de la part des séminaristes, un accroissement de vie intérieure et d'esprit de foi ; de la part de tous, plus d'austérité dans le désintéressement, plus de pureté dans la doctrine, plus d'attachement au centre de l'Eglise.

---

§ II

Idée générale de l'éducation des clercs

Messieurs et chers Confrères,[1]

Nous avons reçu de Dieu la mission de former les clercs. Que cette œuvre soit, dans l'Eglise, la plus haute, la plus importante, la plus délicate, c'est ce dont nous sommes tous convaincus. Aussi ne m'attarderai-je point à démontrer que nous devons estimer, aimer et bien accomplir notre tâche. Elle a tout notre cœur ; nous lui consacrons toutes nos énergies. Mais la connaissons-nous ? Avons-nous réfléchi à tout ce qu'elle implique d'éléments divers ? J'ai pensé que, durant cette retraite, il nous serait salutaire, pour nous renouveler dans l'esprit de notre vocation, de nous remettre sous les yeux une rapide synthèse de nos devoirs d'éducateurs du clergé.

Quel est l'objet de l'éducation des clers ?

Quels agents concourent à cette éducation ?

I

Le récit de la création de l'homme, au second chapitre de la Genèse, nous présente une saisissante image de la formation des clercs.

Dieu, dit l'Ecriture, prit dans ses mains du limon de la terre, le pétrit, le façonna comme on fait une statue ; puis il

[1] Conférence donnée à la retraite de l'Alliance des grands séminaires en juillet 1911. Voir C. R. tome VI, page 262.

insuffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint un être animé.

Voilà bien en traits rapides, l'œuvre que nous avons mission d'accomplir. Quelque préparation première qu'aient déjà subie les jeunes gens qui nous arrivent, ils demeurent encore, à bien des égards, « le limon de la terre. » De cet humble « limon » nous avons à tirer l'homme, nous avons à l'animer du souffle divin. La matière fût-elle plus riche que le « limon », eussions-nous en mains des marbres précieux arrachés des carrières les plus en renom, il n'en est pas moins vrai que le bloc à peine dégrossi qui nous arrive attend de nous la forme humaine et le souffle vital d'en haut. Non pas que nous soyons les premiers à travailler cet argile ou ce marbre, non pas que les éducateurs qui nous ont précédés n'aient mené à bien leur part de travail ; mais, si avancée que soit l'œuvre, il reste vrai que l'homme doit, toujours davantage, se dégager du « limon », que dans ce marbre déjà ouvragé, il y a lieu de mieux affirmer les traits humains et de rendre plus intense le souffle sacré de la vie. Quelle œuvre sublime que la nôtre ! Du « limon » humain faire émerger le prêtre ; puis lui insuffler une âme qui le fasse vivre de Dieu.

***

Dieu commença par tirer du « limon » un être ayant les traits humains. C'est aussi la première partie de notre travail dans l'éducation des clercs : du « limon » dégager l'homme.

Et, d'abord, que ce terme de « limon » ne nous offusque point. Le Psalmiste ne rougissait point de la bassesse de ses origines ; il chantait plutôt la louange de celui qui l'avait tiré de la poussière et l'avait dégagé de la corruption pour l'élever parmi les princes de son peuple. *Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus populi sui* (Ps. 112). Saint Paul, de son côté, se plaît à mettre en

relief la médiocrité des éléments dont fut composée la première société des fidèles : « Mes frères, dit-il, considérez votre vocation ; il n'y a parmi vous ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de nobles, ni beaucoup de puissants. Mais c'est ce qui était insensé aux yeux du monde que Dieu a choisi pour confondre les sages ; et c'est ce qui était faible au gré du monde que Dieu a choisi pour confondre les forts ; et Dieu a choisi la bassesse et l'opprobre du monde, ce qui n'est rien, pour réduire au néant ce qui est, afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu (1 Cor., I, 26). *Non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles.* » Voilà trois mots à retenir. Dieu, pour fonder son Eglise, a fait choix, non de savants mais d'ignorants, non de puissants mais de faibles, non de nobles mais d'hommes sans condition. Est-ce à dire que les ignorants dussent rester dans l'ignorance, que les faibles dussent rester dans leur faiblesse, que les gens de médiocre condition dussent rester vulgaires ? Loin de nous cette pensée. L'apôtre nous montre par là de quel « limon » fut tirée l'Eglise. L'œuvre propre du christianisme consista précisément à transformer ces ignorants en sages, ces faibles en puissants, ces roturiers en nobles. De ce grossier « limon humain », la foi au Christ fit émerger des chrétiens.

Voilà bien notre tâche. Parmi les jeunes gens que nous recevons au Séminaire, *non multi nobiles, non multi sapientes, non multi potentes.* Durant les siècles de prospérité matérielle, le clergé vit accourir dans ses rangs ce qu'il y avait de plus distingué et de plus puissant dans la société. Depuis que nous sommes pauvres et persécutés, les nobles et les forts suivant le monde envient peu le sacerdoce ; et, si de rares vocations se déclarent dans les milieux distingués, d'instinct les familles s'en attristent et sont tentées d'y mettre obstacle. Mais, n'importe, Dieu se servira, pour régénérer son Eglise, des moyens qu'il a pris pour la fonder : *infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia* (I Cor., I, 27). Seulement, Messieurs, si les éléments sont infirmes, ils ne doivent pas rester infirmes; si nous

avons le « limon » au point de départ il faut qu'au point d'arrivée la statue se dresse avec tous les traits de l'idéal humain et sacerdotal. Etudions donc comment nos mains pétriront et façonneront ce « limon ».

Non multi nobiles, dit l'apôtre : de natures vulgaires, nous tirerons des êtres distingués et des personnes de condition. *Non multi sapientes* : d'esprits incultes ou esclaves de préjugés nous ferons des intelligences ouvertes au savoir et illuminées de vérité. *Non multi potentes* : de volontés faibles et peut-être enfoncées dans l'ornière nous ferons des caractères vaillants et des âmes solidement vertueuses. Considérons de près ces trois objets d'éducation.

Non multi nobiles. De quelque bonne volonté que soient animés nos jeunes gens, quelque richesse d'intelligence et de dévouement qu'ils présentent, ils n'en portent pas moins le stigmate du milieu d'où ils sont sortis. Recrutés dans les rangs du peuple, ils en gardent l'empreinte : très capables de sentiments généreux, ils restent sujets à la vulgarité des manières. Ces braves fils de paysans et d'ouvriers si ardents au travail, si ambitieux du bien, voyez comme ils sont gauches dans leur tenue, maladroits dans leur démarche, mal ajustés dans leurs habits, imprudents dans leurs paroles, ne sachant point placer le mot qu'il faut, blessant inconsciemment ceux qu'ils visitent, enclins à la trivialité quand ils se détendent, raides et cassants quand ils sont sérieux, ignorant cet art de la mesure et du tact qui évite ce qui pourrait choquer et qui devine ce qui peut faire plaisir : en un mot natures pleines de ressources, mais non encore suffisamment dégagées du « limon ». Encore si, durant leurs études classiques, ils s'étaient frottés à des jeunes gens d'éducation plus distinguée, ils auraient en partie dépouillé cette marque de leur première origine. Mais la plupart du temps, ils ont vécu en compagnie de camarades de même extraction, et ils n'ont rien corrigé de leurs imperfections natives. En isolant, d'une façon systématique, les enfants qui présentent des signes de vocation, dans le but très louable de les mieux

préserver, nous les exposons à enraciner des défauts qu'il eût fallu de bonne heure extirper.

Il faut pourtant, coûte que coûte, que ce « limon » du milieu d'origine tombe. Car il importe que les ecclésiastiques soient aussi distingués que des gens de condition ; leur distinction ne doit même rien avoir d'apprêté ni de maniéré ; elle doit leur être aussi naturelle que s'ils la possédaient de naissance. Car, d'un côté, elle est seule sortable à leur condition de prêtres ; par le fait de leur ordination, nos jeunes gens sortiront du rang où ils sont nés pour entrer d'emblée parmi les gens de noble éducation ; sans une réelle dignité de tenue, ils présenteraient un contraste choquant entre leur situation et leurs manières ; subitement élevés parmi les princes du peuple, il ne leur sied pas de garder les apparences qui déparent le peuple. D'un autre côté le succès de leur ministère est au prix de cette transformation ; ni les grands ni les petits ne donnent leur estime et leur respect au prêtre qui se produit sous des dehors vulgaires et bas ; tous veulent que l'envoyé de Dieu leur apparaisse revêtu d'une certaine dignité divine ; d'ailleurs, la tenue comprend cet art délicat de prendre les hommes, de leur plaire, de s'insinuer dans leurs cœurs, de les gagner à Dieu, au lieu que la vulgarité les ferme, les indispose, les irrite, les éloigne. Combien de prêtres échouent près des âmes uniquement par leur défaut d'éducation !

Il y a là, Messieurs, une œuvre de premier ordre, et souvent trop oubliée, à accomplir. Les psychologues disent qu'avec les hommes il ne faut pas brûler les étapes. Mais les moralistes ne pensent pas de même : de toute nécessité, il faut brûler les étapes. Ce n'est pas en plusieurs générations que nous monterons lentement de la vulgarité à la distinction ; c'est dans le même homme, c'est en peu d'années, qu'il va falloir secouer ce limon et faire apparaître dans son plus bel éclat la distinction humaine. Négliger ce point ce serait exposer Dieu au mépris dans la personne de son prêtre. Aussi ce ne

sera pas trop de tous nos efforts réunis, des leçons du supérieur, des corrections du directeur, de la haute tonalité de distinction imprimée au Séminaire par les exemples de tous les maîtres pour tirer nos jeunes gens de toute bassesse, de toute vulgarité, de toute trivialité, et les couvrir de ce vêtement d'honneur que tissent à l'homme les manières simples et avenantes, les paroles aimables et toujours dignes, les prévenances agréables, les procédés délicats, le sacrifice de l'amour-propre et de la mauvaise humeur, le souci du bon plaisir d'autrui. Tel est le premier trait à mettre sur le cher « limon » que nous avons à façonner.

Non multi sapientes. De ces jeunes gens bien élevés nous ferons aussi des sages. Que signifie, sur les lèvres de saint Paul, ce terme de sagesse ? L'apôtre veut dire, assurément, que c'est parmi les ignorants, et non parmi les gens cultivés, que s'est recrutée la première troupe chrétienne. A mon tour, je dirai que nos recrues sacerdotales ne sortent pas, en général, des milieux les plus cultivés, *non multi sapientes* et que c'est notre devoir de les initier à la sagesse, c'est-à-dire d'ouvrir leur esprit au savoir et de le régler par la mesure.

Je sais, Messieurs, qu'il nous arrive des jeunes gens d'intelligence puissante et très aptes aux travaux de l'esprit. Plusieurs, même, ont conquis des grades honorables dans les lettres ou dans les sciences et promettent de jeter de l'éclat dans une carrière intellectuelle. Mais le nombre en est restreint ; la plupart sont ordinaires, de toute moyenne envergure, non point parce qu'ils sont séminaristes, mais parce qu'ils sont tirés de la masse humaine, très bornée dans son ensemble. Quelques études qu'ils aient faites, ils sont encore très novices dans la science religieuse ; plusieurs même nous étonnent par leur ignorance en matière théologique, tant la première instruction chrétienne est négligée jusque dans les milieux les plus pratiquants. Ce qui manque le plus à tous, c'est ce que j'appellerai du nom de savoir d'homme, cet ensemble de connaissances qui s'acquièrent par le fait de la vie : tandis que

certains jeunes gens ont beaucoup appris parce qu'ils ont voyagé, nos séminaristes ont peu vu et peu amassé en fait d'observations ; tandis que les enfants des milieux bourgeois se sont ouverts à nombre d'idées par les lectures et les conversations de famille, nos séminaristes, ayant grandi dans des milieux modestes, ont peu entendu et n'ont été initiés ni aux arts, ni aux lettres, ni à l'histoire, ni aux sciences, à rien de ce qui constitue la culture naturelle ; tandis que les jeunes gens aisés ont fait sur une plus large échelle l'expérience des situations multiples de la vie et ont pris quelque maturité au contact d'événements très divers, les nôtres, confinés dans un cercle étroit, ont moins expérimenté, et partant ils sont restés plus naïfs et plus exposés aux surprises de l'existence. Eussent-ils beaucoup appris dans les livres, qu'il leur resterait encore cette lacune d'avoir trop peu appris dans la vie.

Et cependant ils sont destinés à être la lumière du monde et le sel de la terre ; leurs lèvres doivent distribuer le savoir et leur langue distiller la sagesse. Les gens du monde ne pardonnent pas au prêtre de manquer de lumière et de prudence : ils attendent de lui la science et le bon conseil. Ils supposent en lui une vaste science : oh ! non pas la science des astres, de la mécanique ou des mines profondes, mais la science de l'homme et de Dieu, la science de la vie et de la mort, la science du temps et de l'éternité. Ils lui demandent de leur éclaircir le problème des origines et de la fin, le problème moral et social, et de leur dénouer l'énigme de la destinée. Pour répondre à des questions si hautes, le prêtre a besoin d'une philosophie très approfondie, d'une théologie très étudiée jusque dans sa source, d'une expérience humaine consommée dont il ait pris les données dans sa propre conscience et dans la conscience des individus qu'il a fréquentés. Aucune naïveté ne lui sied ; rien ne doit lui échapper des choses divines et humaines. Et ses paroles ont des retentissements si lointains qu'elles doivent être toutes marquées au coin de la sagesse et n'exprimer que des pensées justes.

Quelle tâche, Messieurs, que de former de tels esprits ! C'est pourtant la nôtre. Elle comprend des parties aisées, parce qu'elles sont classiques ; mais elle comprend aussi des parties très difficiles, parce qu'elles n'entrent dans aucun programme. Il est relativement aisé d'initier nos élèves à la philosophie, à la théologie, à l'histoire, à l'ascétique, au droit canon, etc...; nous avons de bons manuels, qui sont susceptibles d'être améliorés tous les jours ; nous avons d'excellents maîtres, dont le zèle et le savoir-faire peuvent se perfectionner sans cesse. Nous donnerons sans peine ce que j'appelle le savoir livresque ; il ne dépend que de vous de faire tomber, à cet égard, le « limon » de l'ignorance. Mais suppléer dans nos jeunes gens à l'expérience personnelle qu'ils n'ont pas, leur apprendre les leçons de la vie réelle tout en les tenant très loin de ses contacts, leur inculquer cette sagesse pratique qui n'est d'ordinaire le fruit que de longues observations, former à la justesse et à la modération dans les idées de jeunes esprits dont les tendances non encore réglées iraient si naturellement aux excès, voilà le point difficile de notre mission intellectuelle, voilà le champ de bataille où nous laissons trop volontiers nos élèves se débattre seuls ; voilà l'œuvre, aussi capitale dans ses conséquences qu'imprécise dans ses détails, vers laquelle doivent converger tous les efforts concertés de la direction du séminaire.

Non multi potentes. Pas plus que les premières conquêtes du christianisme, les recrues du sacerdoce moderne ne se font parmi les puissants du siècle, les éléments adoptés sont infirmes et faibles, *infirma mundi* ; il appartient à la grâce de l'éducation de les rendre forts et indomptables.

Les puissants de ce monde sont ceux qui exercent de l'empire sur les hommes et dirigent le cours des événements. Cette autorité qui commande prend sa source ou bien dans la situation qu'on occupe ou bien dans le pouvoir d'influence personnelle dont on est doué : l'autorité est à son faîte quand elle procède à la fois de la situation et du pouvoir d'influence. Or le pouvoir d'influence d'un individu dépend tout ensemble de sa valeur

morale, de son énergie de caractère et de sa condition sociale : par sa valeur morale, l'homme se maîtrise lui-même, met de l'ordre dans ses facultés et dans sa vie, assujettit ses sens à la volonté et sa volonté au devoir ; par son énergie de caractère, l'homme ne réagit pas seulement contre les défaillances de sensibilité, mais il est intrépide devant les forces de la nature et il ne tremble devant aucun de ses semblables ; par sa condition sociale suivant les richesses qu'il possède, suivant l'éducation qu'il a reçue et suivant les relations qu'il s'est créées, il peut être une place forte qui défie tous les assauts, ou un champ mal gardé livré à tous les pillages.

Des faibles selon le monde, voilà ce que sont les jeunes gens qui nous arrivent ; des puissants capables d'assez d'emprise sur les hommes pour y implanter le règne de Dieu, voilà ce qu'ils doivent devenir entre nos mains. D'abord mous et friables comme l'argile, finalement fermes et résistants comme le bronze : telle est la transformation qu'ont à subir nos jeunes élèves.

Que d'abord ils soient faibles, qui ne l'a constaté, qui ne le comprend ? Si encore ils avaient achevé leur conquête morale, si du moins leur âme s'était toujours rendue maîtresse de leurs sens ? Mais, hélas ! souvent les luttes sont mêlées de victoires et de défaites ; l'homme n'est pas encore totalement dégagé du « limon ». Tant que cette première faiblesse demeure, n'apparût-elle que par intermittence, le prêtre ne se trempe pas. Aussi quel souci n'avons-nous pas de hâter cette délivrance et de rendre d'abord nos jeunes gens maîtres chez eux. Et ce n'est pas sur un seul point moral, si important soit-il, que nous voulons assurer cet empire de l'âme ; c'est sur le terrain intégral de la morale que l'âme du séminariste doit établir son règne. A vivre moralement sur toute la ligne, quelle puissance intérieure de vie ne développe-t-on pas en soi ?

Si la conquête morale est faite, il reste encore à vaincre la faiblesse de caractère. Un caractère faible est celui que la crainte abat, que l'opposition désarme, que l'attrait séduit ; il

sacrifie le devoir plutôt que d'affronter la difficulté. Ce manque de vaillance a pour cause, dans nos séminaristes, une défiance exagérée à l'égard d'eux-mêmes et une timidité instinctive en face des hommes ; ils n'osent se produire, ils n'osent s'affirmer, ils n'osent résister. Peut-être nous rendons-nous peu compte de ce défaut, parce qu'il se cache sous une obéissance facile. Mais il se révèlera plus tard, lorsqu'il éteindra l'esprit d'initiative et paralysera les entreprises du zèle. Ce n'est pas une petite tâche que d'apprendre à nos jeunes gens à n'avoir d'autre crainte que celle de Dieu, à se confier en eux-mêmes sans présomption, à être fiers et hardis devant les hommes sans forfanterie, à entreprendre sans imprudence, à poursuivre leurs desseins sans précipitation, en un mot à vivre leur sacerdoce sans peur.

Si leur courage faiblit si aisément, c'est qu'ils ont conscience de l'humilité de leur condition sociale. Ils tiennent si peu de place dans le monde ! Ils sont pauvres, ils sont isolés et ignorés, ils ont encore peu développé leur personnalité par l'éducation. A quelle influence sociale pourraient-ils prétendre ? Qu'il y ait là un dommage fâcheux pour l'apostolat, c'est évident. Mais comment remédier à cette faiblesse ? A nos jeunes gens nous ne pouvons ni donner ni promettre la fortune ; s'ils sont dégagés de la richesse, ils devront compenser par ailleurs la surface qu'elle procure. Ni leur famille ni leur collège ne leur ont ouvert de relations socialement étendues ; si leur formation a gagné en force intérieure du fait de cette solitude, ils devront compenser par ailleurs ce qu'elle a perdu en extension. Ces compensations seront tirées de la valeur même de leur éducation : par leur savoir et par leurs vertus, ils forceront l'estime et le respect ; leur zèle sera si entreprenant qu'il les arrachera à leur isolement et les portera vers les âmes ; leur bonté sera si enveloppante qu'ils attireront les cœurs ; leur dévouement sera si visiblement désintéressé qu'il provoquera l'attachement et la reconnaissance. Ainsi la force sociale de nos prêtres, avec sa puissance d'emprise sur les peuples, sera le fruit de leur

éducation, et, dès lors, Messieurs, la récompense de notre travail.

Qu'il est consolant pour nous, Messieurs, d'entrevoir de tels effets comme prix de notre labeur ! Lorsque nous aurons agi sur ces éléments si humbles, qui n'ont encore ni la dignité, ni la sagesse, ni la force, que nous serons heureux de voir émerger de ce « limon » l'homme aux traits nobles, sages et forts !

∴

La Bible nous raconte que Dieu, lorsqu'il eut façonné la statue humaine, « souffla dans ses narines et en fit par là un être animé ». Telle est aussi la seconde partie de notre tâche. A mesure que nous dégageons l'homme et le prêtre de l'argile ou du marbre, nous lui insufflons la vie. La forme extérieure dont nous dotons la matière travaillée par nos mains aurait bien peu de prix, si, en même temps, nous ne faisions jaillir au dedans l'étincelle de vie qui crée. Voyons combien ce souffle intérieur est nécessaire, et quelles qualités il doit avoir.

Le souffle intérieur fait l'être vivant, crée la personne. C'est par son âme que l'être vivant sent, agit, se meut ; c'est aussi par son âme que l'homme comprend, s'appartient, se décide, se gouverne. Sans âme, l'homme ne serait qu'une statue : par l'âme, la statue s'anime et devient capable de produire des actes. Il est arrivé que certains auteurs ascétiques, pour exprimer la perfection de l'obéissance, ont comparé l'homme qui obéit à une statue ; de même qu'une statue n'a aucune volonté propre, aucun désir personnel, aucun mouvement spontané, ainsi le parfait obéissant abdique sa volonté, renonce à ses propres désirs, accomplit tous les commandements qui lui sont imposés par son supérieur. Mais cette comparaison de la statue, si expressive qu'elle soit, pèche par plus d'un côté.

D'abord elle ne rend pas même fidèlement ce qu'est l'obéissance. Une statue n'obéit pas ; elle se laisse placer et déplacer

ici ou là ; mais elle n'exécute aucun ordre, elle ne va pas là où on lui commande d'aller. Au contraire, l'homme qui obéit prête l'oreille à la voix qui ordonne ; il en reconnaît l'autorité ; il sait qu'il a le devoir de s'y soumettre ; *il va* là où le supérieur veut qu'il aille ; *il fait* l'action qu'on lui enjoint d'accomplir. *Il va, il fait* : voilà ce qui le distingue de la statue, voilà ce qui révèle dans son obéissance un acte d'homme. Et pour rester dans la notion vraie de l'obéissance, je ne dis pas qu'il se soumet *parce qu'il juge* raisonnable ce qu'on lui ordonne : car cette façon de se soumettre est la ruine de l'obéissance ; mais je dis qu'il se soumet *parce qu'il reconnaît* l'autorité de celui qui lui commande. L'obéissance procède donc d'un acte intérieur ; elle est donc active de sa nature ; elle suppose donc une âme qui entend, qui discerne, qui se détermine, au dedans de celui qui obéit. Etant à ce point personnelle, l'obéissance devient un mérite.

Il y a plus. L'homme n'a pas qu'à obéir; réduite à cette seule vertu, la vie lui serait trop aisée. Il faut aussi qu'il prenne des initiatives, qu'il se décide et qu'il se meuve sans commandement. Le prêtre plus que tout autre, surtout lorsqu'il est dans le ministère pastoral, est tenu d'exercer constamment l'esprit d'initiative. Il a des règles qui le guident, assurément ; mais ces règles ne font que jalonner la route. Sur le chemin ainsi tracé, que de décisions à prendre, quelle variété d'entreprises à exécuter, que de responsabilités à endosser tant pour la conduite personnelle que pour la direction des âmes et des œuvres.

Lorsque le jeune prêtre arrive dans la paroisse qui lui est confiée, il n'y est pas un simple transmetteur d'énergie, mais un principe de vie. Il faut qu'il se suffise, qu'il marche seul, qu'il gouverne par lui-même, que son cœur soit le foyer d'où jaillit et rayonne la vie religieuse. Il n'est pas un ressort mécanique que fera jouer automatiquement la parole de son évêque ; il est un être vivant, intelligent, responsable, qui écoute, qui comprend, qui interprète, qui applique suivant les cir-

constances les ordres de son chef hiérarchique. Quelle tâche est donc la nôtre, puisqu'elle consiste à créer dans les jeunes clercs une âme qui vive! Tâche difficile, puisqu'elle n'est bien remplie que si nous pouvons dire avec assurance : « Ces jeunes gens sauront penser et bien penser, ils sauront parler et bien parler, ils sauront agir et bien agir. » A l'exemple du Créateur, nous avons donc à leur insuffler une âme, disons un esprit.

*
* *

Mais quel sera cet esprit? L'Esprit de Dieu, évidemment.

Or les théologiens nous ont appris à distinguer en Dieu deux vies : la vie *ad extra*, qui s'exprime au dehors par la Création et qui se reflète dans les œuvres de la nature ; la vie *ad intra*, qui se déploie dans l'union des trois Personnes divines et qui se communique aux hommes par l'ordre surnaturel. Par la nature, l'homme participe à la vie de Dieu Créateur ; par le surnaturel, il participe à la vie même de la Trinité. Il en résulte que plus un homme développe en lui-même les dons de la nature, plus il communie à la vie de son Créateur ; et plus il développe les grâces surnaturelles, plus aussi il se pénètre de la vie intime de Dieu en trois personnes.

Il nous est aisé, maintenant, d'expliquer ce que signifie le souffle ou Esprit de Dieu dont, par nos soins, doivent être animés nos jeunes clercs : c'est l'Esprit de l'Auteur de la nature, avec l'Esprit de l'Auteur de la grâce. Avec l'Auteur de la nature, nous en ferons des hommes ; avec l'Auteur de la grâce, nous en ferons des chrétiens.

Que la sainte hantise du surnaturel ne nous fasse pas perdre de vue la nature ; cet humble piédestal du surnaturel honorera d'autant plus l'être supérieur qui le couronne qu'il aura lui-même été porté plus haut. Que notre premier souci soit donc de façonner des hommes qui ne le cèdent à personne en valeur humaine. Et comme ils sont, conjointement avec nous, les auteurs de leur éducation, inculquons-leur cette résolution de de-

venir pleinement hommes, de sorte que, étudiants, ils aient à cœur d'être les plus studieux des jeunes gens ; professeurs, ils aient à cœur d'être les maîtres les mieux informés et les plus habiles ; prêtres de paroisse, ils aient à cœur de l'emporter sur tous leurs paroissiens par leur savoir-faire dans leur propre état, par leur application à leur travail professionnel, par le rayonnement de leur influence sociale sur leur milieu. Quelle impulsion donnée à un jeune homme par cette seule idée : « Je dois aller jusqu'au bout de mes facultés ; je ne dois pas souffrir qu'en moi l'homme soit un être inférieur et par là exposé au mépris, ni même qu'autour de moi on me dépasse en dignité et en valeur. » Quelle force serait acquise au sacerdoce, si tous ses représentants l'honoraient ainsi par une noble culture d'homme !

C'est justement une partie importante de notre tâche, non seulement d'en convaincre nos élèves, mais de les y préparer. Or, l'homme vaut à la fois par sa santé, par son esprit et par sa volonté. Notre sollicitude doit donc porter sur ces trois points.

Je mets en premier lieu la santé. Oui, mes chers confrères, la santé. Car, à nos enfants, il faut assurer d'abord la vie. Si nous n'y prenons garde, la mort nous enlèvera, dès le Séminaire, des sujets parfois de premier ordre ; d'autres, après avoir péniblement traversé une longue période d'épuisement, auront contracté des maladies qui les rendront inaptes à supporter les rudes labeurs d'un ministère très actif. Notre incurie en fait d'hygiène peut donc faire des victimes. Qui n'a remarqué combien nos séminaristes, en général, sont malingres et chétifs en comparaison des jeunes gens de leur âge. Faut-il donc, pour leur vertu, qu'ils soient des hommes alanguis et amoindris ? Non, assurément : car les directeurs les plus expérimentés savent bien qu'une âme n'est jamais plus saine que dans un corps tout à fait sain. Aussi devons-nous procurer à nos élèves les moyens de ne pas étioler, mais de développer leur jeunesse. Loin de moi la pensée de les dérober aux lois austères de la mortification chrétienne : n'est-il pas établi, au contraire, que la mortification et l'hygiène se

donnent la main, que l'hygiène tient moins de la sensualité que de la mortification, que la mortification, sagement conduite, a toujours profité à la santé et à la force? Dès lors, veillons à ce que ces jeunes poitrines se dilatent au lieu de s'aplatir, à ce que ces muscles se fortifient au lieu de s'atrophier, à ce que le sang circule dans les veines au lieu de dormir dans les marécages lymphatiques, à ce que la peau reste propre et souple pour garder à la sensibilité sa délicatesse et sa promptitude, à ce que la nourriture enfin soit suffisante pour fournir au travail les énergies suffisantes. Ce n'est pas seulement la santé qui bénéficiera des soins qu'un tel plan comporte ; l'étude et la vertu, l'esprit et la volonté y trouveront aussi leur compte.

Dans la pensée de l'Eglise, la culture humaine de l'esprit tient une grande place dans l'éducation des clercs. En tête du plan d'études pour les Séminaires d'Italie, Pie X déclare qu'il faut soumettre les jeunes clercs aux programmes en vigueur dans leur milieu ; car « ne pas s'y soumettre serait placer le clergé, au moins dans l'opinion de bien des gens, au-dessous des séculiers. » Il veut qu'ils prennent les titres ou grades officiels, non seulement pour « se trouver ainsi plus libres dans le choix d'un état », mais aussi parce que « ces titres, loin d'être nuisibles, seront plutôt utiles à ceux que Dieu daignera appeler à la vie sacerdotale. » En tout temps, d'ailleurs, l'Eglise a fait grand cas de la culture humaine de l'esprit. Ses plus grands Docteurs, depuis S. Paul et S. Augustin jusqu'à Bossuet et au-delà, n'ont-ils pas été choisis par la Providence parmi les hommes en qui les lettres et les sciences humaines avaient produit le plus large développement de l'esprit? Nous ne devons rien épargner pour que nos jeunes gens acquièrent une éducation intellectuelle forte et distinguée. Elle a dû être faite, pourrions-nous dire, pendant que nos élèves accomplissaient leurs études secondaires. Ce n'est pas sans raison, en effet, que ces années de Petit Séminaire portent le nom d' « humanités », puisque c'est alors qu'on s'applique principalement à façonner l'esprit de l' « homme ». Mais ce serait une erreur de regarder cette tâche comme achevée ;

elle doit se poursuivre encore à travers le Grand Séminaire. Nous y travaillons, pour la part qui nous concerne, lorsque nous enseignons les bonnes méthodes, lorsque nous dirigeons les lectures de nos élèves, lorsque nous leur ouvrons les sources du savoir, lorsque nous rectifions leurs idées et affermissons leur jugement, lorsque nous les exerçons à s'exprimer en un langage sobre et précis. Le Petit Séminaire n'a fait, le plus souvent, qu'éveiller l'esprit, et c'est beaucoup ; il nous appartient de le régler et de le mûrir. S'il est vrai, comme l'a dit Leibnitz, qu' « un seul seul esprit vaut tout un monde », quel service n'aurons-nous pas rendu à l'Eglise si nous lui formons des intelligences capables d'exercer sur le monde l'hégémonie de la pensée ?

Mais il importe plus encore de tremper des caractères. L'homme, en effet, réside principalement dans sa volonté. Il est et il peut ce qu'il veut. Celui qui n'est et ne peut rien n'a pas su vouloir. Ne craignons pas de développer la volonté chez nos élèves ; elle n'a rien de commun avec l'insubordination et l'opiniâtreté ; elle sait se soumettre à l'autorité et aux bonnes raisons. Sa nature est de tendre vers le bien ; si elle inclinait vers le mal, elle serait pervertie. Dans la recherche du bien, elle parcourt comme trois phases successives : elle se décide nettement, elle met la main à l'œuvre courageusement, elle persévère dans ses entreprises fidèlement. Ces trois mots contiennent tout notre programme d'action sur nos jeunes gens dans la formation de leur volonté : nous avons à combattre en eux l'indécision, la mollesse, l'inconstance. Les indécis hésitent toujours ; ils se complaisent dans la méditation du pour et du contre ; ils reculent devant l'effort intérieur d'une résolution précise ; il faut leur apprendre à se déterminer après mûr examen. Les paresseux conçoivent des plans qu'ils n'exécutent pas, se bercent de bons désirs qu'ils n'exécutent pas : féconds en paroles, pauvres en œuvres ; il faut leur apprendre à remplir leur devoir sans tarder, sans le remettre au lendemain. Les inconstants changent de desseins tous les jours ; ils ne se plaisent que dans ce qu'ils ne font

pas ; volontiers ils abandonnent le travail commencé pour courir des chimères ; il faut leur apprendre que l'action résolue, dès lors qu'elle est bonne, ne fût-elle pas la meilleure en soi, doit être poussée jusqu'au bout, parce que rien ne stérilise plus une vie d'homme que de recommencer toujours. Il est évident que, par de tels exercices de volonté, l'homme acquiert sur lui-même un puissant empire, et qu'à force de se vaincre ainsi soi-même et de se commander, il devient capable d'avoir sur ses semblables une emprise efficace dont bénéficiera l'Eglise.

*
* *

A former ainsi des hommes, nous donnons à nos jeunes gens l'Esprit du Dieu Créateur, Auteur de la nature. Mais ce n'est là que la moindre partie de notre tâche : car il nous reste à leur insuffler l'Esprit du Dieu Trinité, Auteur du surnaturel. Par là, nous leur ouvrirons le sein même de Dieu, nous les mettrons en communion avec la vie même des trois Personnes divines. C'est en participant à cette source sacrée qu'ils deviendront vraiment prêtres. Faisons des hommes, soit, Dieu le veut ; mais ne nous arrêtons pas en chemin, faisons des prêtres. Ce serait trop peu de développer la nature ; il faut, avec plus de zèle encore, créer le surnaturel.

Or, pour ne toucher ici le surnaturel que dans son principe, nous dirons qu'il est une lumière et un guide par la foi, qu'il devient une vie par la prière. Tout le surnaturel germera et fructifiera dans les âmes où nous aurons déposé, comme de précieuses semences, la foi et la prière.

Mais il est à remarquer que la foi est tout ensemble, une croyance et une règle : une croyance qui ne subsiste que par l'intégrité ; une règle qui doit guider tous nos jugements.

Il fut un temps où nous n'avions pas à veiller sur l'intégrité de la foi de nos séminaristes : on ne soupçonnait pas même qu'elle put être entamée. Nous n'avons plus, aujourd'hui,

cette pleine sécurité. Jusque dans les diocèses les plus isolés des mauvais contacts, la tentation contre la foi peut se faire jour et faire tomber certaines âmes. Point n'est besoin d'avoir lu des livres de mauvaise doctrine ni des périodiques suspects : l'atmosphère moderne est si imprégnée de miasmes dangereux que nos jeunes gens les respirent sans y prendre garde, dans leur famille, à la caserne, à travers leurs voyages : sous la mauvaise influence d'une heure d'ennui, d'une faute sensuelle peut-être, ou simplement à l'occasion d'une objection lue dans un manuel très inoffensif, les germes pernicieux se développent, produisent la fièvre de l'inquiétude religieuse, et amènent des âmes faibles à chercher la paix de l'esprit dans le sacrifice de quelques vérités mal interprétées. Nous n'ignorons ni ces crises ni ces chutes, si rares soient-elles. Aussi est-ce un devoir pour nous de veiller sur la foi de nos enfants. Nous avons à leur dire que leur Dieu n'est le vrai Dieu que s'ils l'adorent tel que l'Eglise le leur présente, que leur foi n'est la vraie foi que si elle embrasse, sans retranchement, tout ce que l'Eglise nous impose comme objet de croyance. Notre vigilance doit s'exercer encore en faisant observer les lois de l'Eglise en ce qui concerne l'interdiction des livres et des périodiques. Mais pour que cette obéissance ne produise pas une préservation purement momentanée, il importe d'immuniser les âmes par des initiations opportunes. L'erreur, qui n'est cachée que pour un temps, prend un virus d'une violence terrible pour le temps où elle est révélée : c'est pourquoi elle doit être exposée avec prudence et réfutée avec force dans un temps, comme celui du Séminaire, où la lutte peut s'engager sans péril et avec efficacité. C'est en ce sens que notre enseignement doit être adapté et actuel. Nous travaillerons ainsi à garder l'intégrité de la foi, non seulement dans nos séminaristes, mais dans nos prêtres de l'avenir.

Toutefois la croyance n'est pas un dépôt inerte que nous tenons sous clef pour le mettre à l'abri des voleurs. C'est un principe de vie, un foyer de lumière et de chaleur, d'où doivent jaillir

les énergies surnaturelles que nous mettrons en œuvre. En conséquence, nos élèves apprendront, à notre école, comment ils doivent juger de toutes choses aux divines clartés de la foi. Les choses ne seront rien, pour eux, que ce qu'elles sont aux yeux de la foi. Que faut-il penser du monde, de ses biens, de ses honneurs, de ses plaisirs ? Ce que Jésus-Christ lui-même en a pensé, ce que les saintes Ecritures nous enseignent, ce qu'à travers les siècles le sens chrétien en a jugé. Que faut-il penser du temps présent, des événements qui s'y déroulent, des persécutions dont l'Eglise est l'objet, du triomphe apparent du mal, de certaines défections retentissantes qui nous affligent ? Toujours ce qu'en a pensé Jésus-Christ, ce qu'en pense l'Eglise elle-même, ce qu'en pensent les âmes les plus profondément imprégnées d'esprit surnaturel. Que vaut la vie humaine, quel emploi en faut-il faire, quelles sont les déviations d'existence qu'il faut redouter, dans quelles voies faut-il s'engager ? Autant de questions qu'il ne faut examiner et résoudre que suivant les données de la foi. Autant la sagesse humaine est courte et souvent erronée sur ces problèmes fondamentaux, autant l'Esprit de Dieu a de profondeur et de sécurité. Et si la foi, non contente de projeter sa lumière sur tout ce qu'il importe à l'homme de savoir, met aussi au cœur de l'homme la force divine dont il a besoin pour suivre ses convictions, n'est-elle pas alors un principe complet de vie, une règle de jugement et un réservoir d'énergies ? Voilà ce qu'elle sera pour nos jeunes gens, si, constamment, nous leur faisons entendre son langage et recevoir ses impulsions.

Par la foi, nos séminaristes seront naturellement conduits à la prière ; leur foi aura besoin de s'épancher en prière ; la prière deviendra la garde sûre de leur foi. Grâce à Dieu, nos séminaires sont vraiment des maisons de prière : le silence y entretient partout le recueillement, les exercices de piété y sont en honneur, le goût de Dieu règne dans tous les cœurs. C'est cet esprit d'oraison qui crée l'atmosphère surnaturelle que respirent si heureusement nos jeunes gens. Notre vigilance doit avoir à tâche de ne point perdre cet état de ferveur religieuse. Aussi écartons-

nous avec soin tout ce qui, par des relations avec le dehors, introduirait la dissipation, et tout ce qui, par une application trop exclusive à l'étude, détournerait les âmes du sentiment habituel de la présence de Dieu. Il y a là, au sujet du travail intellectuel, un problème difficile à résoudre ; car la passion de l'étude, si souhaitable dans le prêtre, rend souvent le cœur impropre à la prière. Mais je n'hésite pas à dire que, si la science et la piété sont les deux yeux d'un bon prêtre, c'est dans celui de la piété qu'il doit y avoir toujours le plus de flamme et de clarté. En conséquence, les exercices religieux seront, dans notre règlement, des points intangibles ; le jour où nous remarquerions que les courants intellectuels font baisser la piété, nous aurions hâte de ranimer, par un souffle religieux plus intense, la ferveur dans les âmes ; lorsque nous aurons à juger de l'avenir probable de nos jeunes gens, c'est au plus sincèrement pieux que nous ferons le plus volontiers crédit de notre confiance ; dans nos maisons, tout ce qui frappe les sens, tableaux, signes extérieurs, paroles publiques, exhortations privées, entretiens fraternels, musique sacrée, tout doit avoir pour but d'éveiller la pensée de Dieu, de provoquer l'union à Dieu, d'imposer comme une obsession de Dieu. Après avoir été ainsi plongés quatre ou cinq ans dans un milieu si surnaturel, comment nos séminaristes ne garderaient-ils pas, le reste de leur vie, ce besoin salutaire de Dieu ?

Voilà comment l'Esprit de Dieu, auteur du surnaturel, les pénètrera et élèvera à la hauteur même de la vie divine leur valeur humaine. De la sorte, l'humble limon, remis en nos mains, se trouvera animé du souffle intégral de Dieu, du souffle du Dieu créateur qui fait l'homme, du souffle de Dieu-Trinité qui fait le chrétien et le prêtre.

II

Après avoir donné une idée générale de l'éducation des clercs, il me reste à dire brièvement quels en sont les agents.

Ils sont au nombre de trois : le supérieur du Séminaire, le corps des maîtres, le directeur de conscience. C'est par l'harmonieuse action de ces trois influences que se réalisera le programme d'éducation cléricale que nous avons tracé.

Au Supérieur est dévolu le rôle prépondérant. Fatalement, le Séminaire qu'il dirige sera fait à son image. Que doit-il être ?

Sa tâche est multiple : il doit être à la fois administrateur, homme de discipline, l'âme de son Séminaire. Auquel de ces trois titres doit-il attacher le plus d'importance ?

Administrateur, certes, il doit l'être. Lors même qu'il n'est pas chargé des intérêts temporels, il est tenu de s'assurer que les ressources suffisent à la dépense, il veille à la propreté et à l'hygiène, il assigne les diverses fonctions à ceux qu'il juge les plus capables de les remplir, il prévient les difficultés, adoucit les heurts, résout les conflits, en conducteur sage il régularise la marche de la communauté. Cependant, cette première tâche n'absorbe pas toute son activité. S'il n'était qu'administrateur, il n'atteindrait pas les âmes ; il aurait créé des cadres, il n'y aurait pas mis la vie.

Homme de discipline, il doit l'être aussi. Personne, même, n'est obligé de l'être autant que lui. L'ordre de la maison est sous sa responsabilité. Non seulement il explique le règlement, mais il le fait observer, dans son intégrité, avec ponctualité. C'est pourquoi il a toujours les yeux sur sa communauté pour en suivre les mouvements ; il s'identifie avec elle, il participe à tous les exercices, il reprend les élèves irréguliers, les élèves dissipés, les élèves lâches au travail. Si indispensable que soit le bon ordre, cette seconde tâche du Supérieur n'épuise pas, néanmoins, tous ses devoirs ; une discipline exacte ne règle que le dehors : pour infuser la vie, le Supérieur doit pénétrer plus avant et devenir l'âme de son Séminaire.

L'âme du Séminaire, voilà bien la principale tâche du Supérieur. Et d'abord il doit être une âme, c'est-à-dire avoir une pensée, une pensée sur le Séminaire et le but qu'il y faut réaliser, avoir une ambition, l'ambition de former des prêtres

éclairés et apostoliques, avoir une vie personnelle intense, dont le rayonnement pénètre tous ses élèves. Car il faut que son âme se communique : par ses exemples, par ses paroles, par son action immédiate sur chaque séminariste. C'est à lui qu'il appartient de créer le milieu, c'est-à-dire l'ensemble des conditions morales où vivront les séminaristes. A cet égard, la lecture spirituelle, qui lui permet d'exercer sur les élèves une emprise profonde, lui est une ressource hors de prix. Les meilleurs auteurs, les plus pieux, « Rodriguez » ; n'y valent pas sa parole vivante. Ne pas y parler, c'est refuser son âme à sa communauté. Je conçois qu'on n'y parle pas toujours ; mais il faut en user assez pour que l'âme y passe tout entière.

Le Supérieur ne porte pas seul le poids des responsabilités : ses collègues en portent aussi une part ; le corps des maîtres participe efficacement à la bonne marche de la maison.

Sans rien enlever à l'autorité que confère au Supérieur la nomination de l'Evêque et que lui reconnaît expressément le Concile de Trente, le Conseil des maîtres en modère utilement l'exercice et en fortifie opportunément l'action. Grâce au concours de ses confrères, les décisions sont plus éclairées, la direction générale plus égale et plus soutenue.

Hors de l'Assemblée, leur influence n'est pas moins salutaire.

En classe, ils façonnent l'esprit de leurs élèves. Personne n'ignore, en effet, à quel point les professeurs sont d'ordinaire maîtres de leurs élèves. Ce n'est pas en vain qu'on les appelle des « maîtres » : lentement, mais inévitablement, ils leur inculquent leurs doctrines, ils les pénètrent de leurs idées et de leurs sentiments, ils leur communiquent jusqu'à leur propre tempérament moral. Qu'ils usent de cette puissance en unité de vues, qu'ils la mettent, ainsi qu'ils en ont le devoir, au service de la pure doctrine de l'Eglise, qu'ils s'étudient à faire

naître des inclinations d'amour pour l'Eglise et de dévouement pour les âmes, il est évident que ce concert d'âmes collaborant à la même œuvre produira un entraînement irrésistible. J'ai souvent regretté que les maîtres ne prissent pas suffisamment conscience de l'irrésistible force intellectuelle et morale que leur confère l'enseignement, surtout lorsqu'une parfaite entente règne entre tous.

Supposons maintenant que les maîtres, comme cela se pratique dans nos séminaires de France, mêlent leur vie à la vie de leurs élèves, qu'ils prient avec eux et à côté d'eux dans les exercices spirituels, qu'ils s'astreignent à la même discipline qu'eux depuis l'heure matinale du réveil, qu'ils prennent part à leurs récréations et à leurs conversations, outre l'impression profonde que produit l'exemple, n'est-il pas évident qu'il s'établira, entre maîtres et élèves, des courants de sympathie tels que l'âme des maîtres passera dans l'âme des élèves. Les maîtres seront alors comme le ferment déposé dans la pâte. Le ferment est un germe qui, dès qu'il en a l'occasion, se développe, se multiplie, et bientôt envahit toute la pâte. C'est dans cette vue que la vie commune avec nos séminaristes vient de nous être si vivement recommandée par notre Cardinal protecteur. Si le Supérieur restait seul à la maison avec ses élèves, il risquerait fort d'être tenu pour un gendarme chargé de maintenir l'ordre : encore y réussirait-il toujours ? Avec ses confrères, non seulement il forme un réseau de dicipline où se laissent doucement prendre les séminaristes, mais il donne à la maison cet air de famille qui gagne la confiance des jeunes gens.

∴

A cette double influence du Supérieur et du corps professoral s'ajoute celle du directeur de conscience. Chaque séminariste a le sien ; il le nomme son « père » dans l'intimité, et ce n'est pas un vain mot, car le « père » l'engendre véritablement à la

vie sacerdotale. Ce n'est pas assez qu'il entende sa confession ; il le dirige. Il le dirige dès la confession, par des avis appropriés à son état de conscience ; il le dirige dans des entretiens particuliers, durant lesquels il façonne son âme comme le potier fait l'argile.

Le Supérieur jette ses idées comme une semence à travers les rangs de ses séminaristes ; les professeurs font de même. Si on s'en tenait là, que d'avis échapperaient à l'attention, que de conseils resteraient stériles ! Les jeunes gens connaissent peu leurs besoins ; ils sont sujets à de graves illusions ; volontiers ils appliqueraient à d'autres ce qui est pourtant à leur adresse. C'est l'œuvre du directeur de conscience d'ouvrir l'esprit et le cœur de son pénitent à la bonne semence, de lui découvrir son état, de lui révéler ses besoins, de lui appliquer les remèdes qui lui conviennent. C'est par son directeur de conscience que le séminariste se connaît, que le séminariste prend la résolution de se travailler lui-même, que le séminariste met de l'ordre dans l'entreprise de sa formation morale, que le séminariste persévère dans le long effort qui corrigera ses défauts et développera ses vertus naissantes. Avec un confesseur, le séminariste purifie son âme ; avec un directeur, il la forme. Dès lors, ne soyons pas seulement des confesseurs mais soyons aussi des directeurs. Ce sera dans nos mains de directeurs que s'achèvera l'œuvre de l'éducation des clercs.

Telles sont, Messieurs et chers Confrères, les pensées qu'il m'a paru utile de faire revivre en nos âmes, durant cette retraite, au sujet de la formation de nos jeunes gens. Je ne vous ai rien dit que vous ne sachiez déjà : car ces méditations nous sont familières à tous. Puissions-nous, en repassant la somme de nos devoirs, avoir renouvelé nos âmes dans le dessein de nous en bien acquitter !

LIVRE II

LA VOCATION

§ I

Pour multiplier les Vocations

Les pages qui suivent n'ont aucune intention de polémique : elles sont d'ordre tout pratique.

Quelque opinion qu'on adopte sur la nature de la vocation, le même devoir s'impose à tous ceux qui ont à cœur le souci des intérêts catholiques : c'est le devoir de rechercher et de former des ouvriers évangéliques.

Leur nombre, en effet, est notablement au-dessous des besoins de l'apostolat. Rien qu'en France, les paroisses qui manquent de pasteurs se comptent par centaines dans beaucoup de nos diocèses : encore la disette de prêtres menace de s'accentuer. Par le fait, le recrutement de nos missionnaires baisse de son côté : tandis que le catholicisme accusait, depuis cinquante ans, un mouvement d'expansion, il va subir, à l'étranger, un fâcheux recul. Les Congrégations religieuses, tant d'hommes que de femmes, éprouvent la même souffrance : elles gémissent moins des lois d'expulsion qui les ont frappées que de la désolante stérilité de vocations qui tarit leur recrutement.

Dans ces douloureuses conditions, on comprend que les esprits clairvoyants se préoccupent, principalement au point de vue pratique, de cette grave question des vocations. Moins il y aura de prêtres, plus le champ sera librement ouvert au vice et à l'erreur : j'ajouterai même — dût cette proposition paraître paradoxale à plus d'un lecteur — que, moins il y aura de prêtres, plus leur valeur baissera. De là cette sollicitude justement inquiète, que Pie X a témoignée à plusieurs reprises, et qui s'est exprimée dans des lettres pressantes de presque tous nos évêques de France. Aux prêtres et aux fidèles tous recommandent de chercher et de préparer de jeunes recrues pour le Sacerdoce.

Campagne nécessaire, mais mission fort délicate, que cette entreprise d'attirer vers les fonctions sacerdotales de jeunes âmes jugées dignes d'y aspirer. Comment devront se comporter, dans l'accomplissement de cette tâche, ceux à qui elle incombe, comme les prêtres, ou ceux qui l'assument par zèle, comme les personnes vouées aux œuvres.

*
* *

Il est juste de commencer par la prière. C'est, d'ailleurs, Notre-Seigneur lui-même qui le dit : « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont rares. Priez donc le maître de la moisson, qu'il envoie des ouvriers dans son champ. »[1]

C'est à Dieu, en effet, qu'il appartient de choisir et d'appeler les ouvriers évangéliques. Il ne s'agit pas d'une tâche humaine à remplir, mais d'une mission surnaturelle à recevoir. Cette mission divine, Dieu la confie à ceux qu'il a marqués et préparés pour cet office. Aussi est-il expressément dit, dans les Ecritures, que Dieu se réserve d'investir de ce ministère sacré ceux qui ont été l'objet de son élection. « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, dit Jésus à ses apôtres ; mais c'est

[1] Matth., IX, 37.

moi qui vous ai choisis et qui vous ai établis, afin que vous alliez, et que vous produisiez du fruit. »[1] Saint Paul, à son tour, parle dans le même sens. « Personne n'a le droit d'assumer de lui-même cet honneur ; celui-là seul qui est appelé de Dieu, comme Aaron, (y doit aspirer). C'est ainsi que le Christ même n'a point pris sur lui de se faire Pontife ; mais il a reçu le pontificat de celui qui a dit : Tu es mon Fils, aujourd'hui, je t'ai engendré. »[2] Si donc les portes du sanctuaire ne doivent s'ouvrir qu'à ceux que Dieu même a désignés et façonnés, c'est à Dieu qu'il appartient de peupler son Eglise de ministres saints, et notre premier devoir est de lui demander avec insistance de pourvoir à la pressante nécessité que nous ressentons d'avoir des prêtres nombreux et saints.

Mais comment s'exprimera notre prière ? Elle pourrait assurément se contenter de paroles générales et dire à Dieu : « Seigneur, donnez-nous des prêtres, puisqu'ils sont indispensables au salut des âmes. » Cependant il est permis de prier en termes plus explicites, non pas pour Dieu, que nous n'avons pas à instruire, mais pour nous, dont le zèle a besoin d'être éclairé et stimulé. Nous dirons alors : « O Dieu, qui êtes le maître des cœurs, et qui les façonnez à votre gré, daignez élire pour le sacerdoce un grand nombre d'enfants. Mettez d'abord dans leurs âmes ces dispositions de piété, ce goût des choses religieuses, cette fleur de pureté, ces ressources d'esprit et de volonté qui sont si nécessaires à vos ministres. En même temps, inclinez ces âmes vers vous, vers les renoncements qu'impose la vie sacerdotale, vers les œuvres apostoliques qui en sont l'exercice, afin qu'elles y entrent sans violence, avec élan, et sans plus regarder en arrière. A nous, Seigneur, accordez de discerner celles que vous avez choisies, afin que nous allions au devant d'elles, que nous leur facilitions l'entrée dans votre sanctuaire, que nous leur donnions prudemment cette assurance que leur vie doit vous êtes consacrée.

[1] Joan., XV, 16.
[2] Hebr., V, 4-5.

Ce doit être en effet le double effet de la grâce : d'un côté, d'incliner les enfants vers le sacerdoce ; de l'autre côté, d'éclairer ceux qui sont chargés de les y faire avancer.

*
* *

Car la prière n'est point, dans les desseins de Dieu, le seul moyen que nous ayons de recruter des prêtres. Notre-Seigneur ne s'en est point contenté ; après qu'il avait prié durant la nuit pour la formation de son Eglise, il allait à la recherche de ses apôtres : au lac de Tibériade, il appelait Pierre et André, Jacques et Jean, et leur disait : « Venez avec moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes » ; il passait devant le comptoir du publicain Lévi et lui disait : « Suis-moi. » A son exemple, saint Paul, dans les villes qu'il avait évangélisées, désignait les hommes qui prendraient soin des fidèles, et il leur imposait les mains pour les consacrer prêtres. Ainsi a procédé l'Eglise à travers les siècles : elle n'a jamais livré au hasard des circonstances le noble héritage du sacerdoce ; elle en a confié elle-même les augustes pouvoirs à ceux de ses fils qu'elle jugeait les plus dignes de les exercer. Que de fois les Saints, dans un mouvement de foi saintement inspiré, ont pris la main des jeunes gens et des hommes qui hésitaient à assumer les responsabilités sacerdotales et les ont hardiment introduits dans les rangs de la milice sacrée ?

Nous prions Dieu pour qu'il jette dans les âmes les germes de la vocation ; mais, notre prière dite, il nous reste à cultiver cette terre pour que la semence lève, pour qu'elle monte par étapes successives jusqu'à la moisson. Dieu a sa part — et c'est la première — dans l'œuvre des vocations, mais l'homme a aussi la sienne, et, bien qu'elle soit de second ordre, elle est si importante que, sans elle, nombre de vraies vocations n'aboutiraient pas, tandis que de fausses vocations menaceraient d'encombrer l'Eglise.

Il y a des âmes, en effet, qui s'ignorent. Elles ont été pré-

servées du mal, elles portent en elles le goût de Dieu, elles sont toutes pénétrées de sentiments désintéressés et généreux : mais elles ne savent pas le don de Dieu, elles ne ressentent aucune aspiration pour le dévouement sacerdotal ; les germes sacrés de vocation, s'ils existent, dorment cachés dans le sillon de leur cœur : ils ne se révèleront à leur conscience que si une main charitable les y éveille. Si un appel se produit du dehors, il trouvera dans ces âmes un écho prompt et fidèle ; mais cet appel est nécessaire, et il importe qu'une voix discrète le prononce.

Il y a d'autres âmes également prévenues des grâces de Dieu qui ont senti naître dans leur cœur des commencements d'aspiration, qui aimeraient à livrer leur vie au service des autels ; mais, timides, elles n'osent mettre au jour l'expression de ces désirs ; humbles à l'excès, elles se tiennent pour indignes du sacerdoce, et elles enfouissent dans le silence, comme des pensées présomptueuses dont elles se font un reproche, ces inclinations saintes que Dieu même avait formées en elles. Que leur manque-t-il, pour que cette vocation perce l'écorce qui la retient captive ? Il leur suffirait qu'une main amie vînt ouvrir leur conscience fermée, qu'une parole d'encouragement vînt dissiper leurs craintes, qu'un messager de Dieu vînt répéter tout haut à leurs oreilles l'appel qui a déjà retenti tout bas au fond de leur être. Ainsi seraient recueillies, par d'opportunes interventions, des vocations exposées à périr.

Par contre, il n'est pas rare que de fausses vocations prétendent à l'honneur du sacerdoce et cherchent à faire irruption dans les rangs du clergé. Moins elles sont fondées, plus elles sont bruyantes. Elles sont le fait de jeunes gens qui, pour mieux dissimuler leurs inaptitudes intellectuelles et morales réclament à grands cris les saints ordres au nom d'un invincible attrait qu'ils nomment appel de Dieu. Dès le XVIIe siècle le sage Tronson, dans la troisième de ses *Méditations ecclésiastiques*, mettait les directeurs en garde contre les faux attraits ;

après avoir prouvé que l'attrait n'est *ni une marque infaillible ni une marque nécessaire* de la vocation sacerdotale, il indiquait les signes qui témoignent d'un attrait digne de confiance : il doit être désintéressé, bien réglé, paisible, persévérant. Pour faire subir à ces inclinations le sévère examen qui préviendra toute fâcheuse surprise, ne faut-il pas encore qu'un homme autorisé prenne sa part dans l'œuvre si grave de la sélection des vocations ?

Il ne faut donc pas dire que, dans l'œuvre des vocations, il suffit de prier, d'attendre et de laisser faire. L'attitude passive n'est pas la règle la meilleure ; il y a lieu d'agir pour susciter et pour éprouver les vocations.

A qui incombera cette tâche ? Elle est, en principe, l'œuvre de l'évêque, car c'est à lui qu'il appartient de choisir et d'ordonner les membres de son clergé. Mais, dans les vastes diocèses surtout, absorbé qu'il est par d'autres occupations, retenu loin des contacts intimes qui révèlent les âmes avec leurs aptitudes et leur désirs, il doit s'en remettre, pour l'accomplissement de ce devoir, à la sollicitude des prêtres, des éducateurs et des parents chrétiens. C'est donc à tous ces auxiliaires de l'évêque, qui ont le bonheur d'approcher les âmes jusque dans l'intimité, qu'est dévolu ce rôle de multiplier les vocations sacerdotales.

Qu'ils se gardent cependant de les moissonner au hasard. Qu'ils n'aillent pas, sous prétexte de ramasser des gerbes plus fortes, cueillir les mauvais épis avec les bons. Il ne faut que de bons grains pour la table du Seigneur ; et s'il y a parfois danger de s'y méprendre, un sage discernement écartera tous ceux que le mal a piqués. C'est dire qu'avant d'entreprendre des démarches près d'un enfant ou d'un jeune homme, il est nécessaire de s'enquérir de ce qu'il est et de ce qu'il vaut. Il ne servirait de rien, il serait même nuisible de peupler nos séminaires de sujets qu'en conscience il faudrait renvoyer plus tard. Cherchons le nombre mais aussi la qualité....

En conséquence, on laissera suivre les voies du monde à ceux

que de graves infirmités déforment et que l'Eglise déclare irréguliers, à ceux dont l'esprit trop borné ou fâcheusement faussé, ne pourrait s'ouvrir aux sciences ecclésiastiques ou porter des jugements justes sur les consciences, à ceux qui auraient contracté de bonne heure quelques-unes de ces habitudes mauvaises et de ces plaies d'âme qui ne se guérissent jamais tout à fait, à ceux qui, par des malheurs de famille ou des fautes personnelles sont frappés de tares déshonorantes et irrémédiables. Comme il y a, dans la carrière, des blocs inférieurs dont on déclare tout de suite qu'ils ne seront pas des pierres angulaires, ainsi il y a, sur les bancs de nos écoles et de nos œuvres catholiques, des enfants où l'œil exercé verra sans retard qu'il n'y a pas matière à vocation sacerdotale. L'idonéité, nettement perçue ou sérieusement fondée, est donc une condition requise, sans laquelle aucune avance ne pourrait se faire prudemment.

∴

Quand les aptitudes de l'enfant donnent bon espoir qu'une vocation y sera en terrain fertile, qu'alors on agisse sur lui pour le gagner, s'il se peut, à la pensée du sacerdoce. Mais quel procédé suivra-t-on ?

Je distinguerai ici deux voies principales : la voie d'autorité et la voie de persuasion.

Dans la voie d'autorité, l'influence qu'on exerce sur l'enfant tient du commandement : on le pousse, on l'entraîne plutôt qu'on ne l'attire. On lui montre le chemin du sacerdoce et on lui dit : « Voilà où Dieu t'appelle. » On le tient pour incapable de décision personnelle ; il réfléchira plus tard, et il confirmera ou bien il anéantira la résolution qu'on lui a d'abord imposée. On n'attend pas qu'il manifeste de goût ni qu'il exprime des désirs ; puisqu'il est bon enfant, qu'il aille au séminaire, il verra ensuite.

La voie de persuasion suit une direction tout autre. La première orientation que prend un enfant est chose si grave, que, pour la carrière sacerdotale comme pour toutes les autres car-

rières, on ne veut pas qu'il s'engage autrement que par inclination. Cela ne veut pas dire qu'on l'abandonnera à lui-même ; au contraire, on agira sur son esprit, sur son cœur, sur sa volonté, pour qu'un attrait, si humble qu'il soit, se fasse jour et que l'enfant ait justement l'impression que c'est librement, et non par contrainte morale, qu'il se détermine pour le Séminaire.

Tandis que par la voie d'autorité il y est conduit, par la voie de persuasion il y va.

La voie d'autorité semble entraîner de telles conséquences qu'on ne peut la conseiller sagement pour le recrutement du clergé.

Il n'est pas, dans le monde, un seul état de vie où l'on engage un enfant sans consulter préalablement ses goûts. L'expérience a tant de fois montré aux familles les inconvénients d'une pression exercée sur l'adolescent dans le choix d'un métier, qu'elles l'amènent à décider lui-même de l'emploi de son existence. Les circonstances, assurément, influencent sa détermination : mais pour influencés que soient ses goûts, il n'en va pas moins spontanément là où il aime. Et c'est la condition du succès. N'est-il pas juste, dans une affaire aussi grave que celle de l'entrée au Séminaire, de n'avoir pas moins de respect pour la volonté de l'enfant ? Une pression extérieure ne serait-elle pas plus déplacée là qu'ailleurs ? Dieu veut à son service des hommes libres et non des esclaves. Il importe donc que dès les premiers pas dans le sentier qui mène au sacerdoce, le jeune homme sente que sa démarche a été libre et joyeuse, et nullement contrainte et résignée.

D'ailleurs, que serait-on en droit d'attendre d'adolescents qui n'auraient franchi le seuil d'un Séminaire qu'en subissant l'ascendant de volontés étrangères à la leur ! Quelle ardeur apporteraient-ils au travail ? Quel élan témoigneraient-ils dans la piété ? Quel effort accompliraient-ils pour se former à la vertu ? Lâcheté, dégoût, médiocrité, ou pis encore : voilà les traits des jeunes élèves ainsi embauchés. Il faudra les congédier, sinon ils deviendront un danger pour leurs camarades. Le déchet est fatal : il aurait dû être prévu. Plaise à Dieu que le contact de ces

petits intrus n'ait pas été, pour les bons, une cause d'amoindrissement moral.

Supposons que l'amour-propre leur communique de l'énergie pour le travail et leur inspire une vraie dignité de tenue. Un jour viendra pourtant, vers la fin de leurs études classiques, où se posera la question de leur avenir. Comment se résoudra-t-elle ?

Pour un petit nombre d'âmes d'élite qui, le long du chemin, ont pris le goût de Dieu et ont ouvert leur cœur au désir du sacerdoce, une franche décision sera prise en faveur de l'état ecclésiastique. Mais dans la plupart des autres, la vocation n'aura pas fait un pas ; entrés sans inclination, ils sont restés sans inclination. Pour qu'ils avancent il faut que sur eux s'exerce une pression nouvelle. C'est alors qu'on distingue deux sortes de jeunes gens.

Les uns, intelligents, capables de se créer une situation dans le monde, ayant assez de caractère pour affronter le mécontentement de bienfaiteurs dévoués et vénérés, et pour ne pas reculer devant la déconsidération momentanée de leur milieu, déclarent qu'ils ne poursuivront pas une carrière qui n'avait jamais d'ailleurs été dans leurs goûts.

Les autres, qui pensent au fond de même, mais qui se sentent incapables de se faire une vie par eux-mêmes et qui sont trop timides pour encourir des reproches d'ingratitude ou d'infidélité, continuent leur course dans la voie où ils ont été mis et traînent jusqu'à l'ordination leurs âmes atones et dépourvues de généreux enthousiasme. Qui n'a senti, dans les séminaires, cette différence entre jeunes gens dont les uns vont à Dieu allègrement et les autres ne marchent que pesamment et comme à regret ? Le contraste de leur attitude, tant au Séminaire que dans le ministère sacerdotal, s'explique d'ordinaire par le contraste même des sentiments qui ont présidé au premier départ : la spontanéité des débuts donne de l'entrain à toute la vie ; de même, le vice d'une pression initiale ne s'efface jamais tout à fait, et il se traduit d'ordinaire par l'ennui et l'apathie. Il peut même aller jusqu'au regret : et, lorsque c'est dans le sacerdoce

que s'exprime ce regret, on aboutit, soit à un anéantissement moral résigné, soit à une rupture scandaleuse. Car tôt ou tard, la volonté prend une revanche des déterminations qui ont été imposées à sa faiblesse ou à sa timidité.

Tant pour la dignité du sacerdoce que pour les plus sacrés intérêts de l'Eglise et des âmes, il ne faut donc enrôler que des volontaires dans cette milice de l'apostolat. C'est pourquoi à la voie d'autorité, qui impose à l'enfant une volonté étrangère, il faut préférer la voie de persuasion, qui provoque en lui la volonté de se donner spontanément à Dieu.

Ce respect de la volonté libre de l'enfant n'implique pas, ainsi que je l'ai dit plus haut, l'abstention et le silence. Au contraire, c'est favoriser l'exercice de cette liberté que de parler à l'enfant pour éveiller son attention sur le sacerdoce, pour lui en faire connaître les fonctions, pour lui en faire admirer la grandeur, pour lui en inspirer le goût. Car l'enfant n'est pas libre à l'égard de ce qu'il ignore ; il n'est libre qu'à l'égard de ce qu'il connaît et apprécie. Le gagner en l'éclairant, ce n'est pas faire pression sur lui. Et, comme c'est le but de la méthode de persuasion, elle n'est pas seulement légitime, elle doit être mise en œuvre.

Mais que faudra-t-il proposer à l'enfant pour lui révéler le sacerdoce et lui en inspirer le désir ? Les avantages humains qu'il procure ou ses caractères surnaturels et divins ? Poser la question, c'est déjà la résoudre : cependant elle vaut la peine d'être examinée de près.

*
* *

Quels avantages humains peut-on promettre à un adolescent pour l'attirer vers l'état ecclésiastique ? Trois entre autres : le bien-être matériel, l'honorabilité de la situation, les jouissances de la culture intellectuelle.

On connaît le mot du paysan beauceron : « Ne te fais pas prêtre, mon fils ; c'est désormais un métier perdu. » L'inquiétude du sort matériel réservé aux enfants se fait jour princi-

palement dans les familles. Aussi lui attribue-t-on, pour une large part, la baisse qui s'est produite dans le recrutement au moment de la Séparation. « Rendez la sécurité, ont dit alors les économistes, et vous verrez renaître les vocations. » L'assurance d'avoir une position aisée serait donc un premier motif à faire valoir, du moins pour décider les parents à nous donner leurs fils.

L'espoir d'une situation honorable en serait un second. Et, en effet, si le sacerdoce n'est plus, au point de vue du rang social, une condition aussi enviable qu'autrefois pour la noblesse et pour la bourgeoisie, il présente encore une élévation très appréciable pour les fils de l'ouvrier et du cultivateur. Il les met dans un milieu et il leur donne un crédit au-dessus de leur naissance. Ce qui reste d'honneur attaché aux fonctions sacerdotales suffit donc encore à provoquer des vocations.

Certains enfants pauvres, ayant à l'école du succès dans leurs études, et épris du goût des lettres, mais trop dénués de ressources pour satisfaire cette inclination, se laisseraient prendre par le désir d'une haute culture intellectuelle. Dès lors, on peut leur dire : « Entrez confiants, on vous instruira ; si, chemin faisant, la vocation vous vient, vous serez prêtres ; si vous penchez plutôt vers une carrière mondaine, vous serez en état de l'embrasser. » On espère que ce nouveau motif permettrait d'ajouter quelques conquêtes.

Ce n'est point avec de tels appâts que les âmes se gagnent pour le sacerdoce. Ils sont trop vils pour être invoqués, leur emploi serait d'ailleurs tout à fait inefficace.

Ils auraient leur valeur, s'il ne s'agissait que de faire envier des situations humaines ; des motifs humains pour atteindre des fins humaines, rien de plus naturel ; mais quand il s'agit du sacerdoce, ces vues intéressées n'ont aucune proportion avec le but à réaliser. Ce sont nos motifs d'action qui façonnent notre âme ; or des motifs humains ne nous façonneraient que des âmes humaines ; mais des âmes purement humaines ne sont pas en harmonie avec la situation toute divine que con-

fère le sacerdoce ; c'est donc avec des âmes divinisées par des intentions surnaturelles qu'il faut aborder la vie sacerdotale. L'esprit d'intérêt ferait des ambitieux, et non pas des prêtres.

Ces motifs inférieurs, du reste, n'auraient pas même, à l'époque où nous sommes, le pouvoir de multiplier les vocations.

S'agit-il de la fortune ? Elle n'est point si considérable, qu'elle puisse tenter la convoitise : à part de rares exceptions, elle ne dépasse pas une honnête aisance ; elle met à peine à l'abri du besoin. Que de situations, dans le commerce ou dans l'industrie, offrent plus de bien-être et conduisent plus sûrement à la richesse ! D'ailleurs, l'argent ne déterminera jamais personne aux sacrifices qu'impose la vocation. Demandez aux Congrégations si leur recrutement est en proportion de leur prospérité matérielle ? N'est-ce pas dans le temps de leur pauvreté que le nombre leur est venu avec la ferveur ? N'est-ce pas à mesure qu'elles ont monté vers la fortune que leur vie a subi une déchéance ? Non, on ne gagnera personne par l'appât du gain ; et si quelques âmes avaient cédé à cet attrait, elles ne seraient pas dignes du sacerdoce.

S'agit-il de la considération ? Que pouvons-nous, à cet égard, promettre aux enfants ? Ne voient-ils pas que nous sommes tous les jours insultés par les uns, dédaignés par les autres ? Ne faut-il pas, pour entrer dans nos rangs, qu'ils soient prêts à braver l'injure et à supporter l'indifférence ? Il est vrai, malgré tout, que le prêtre apparaît de condition bourgeoise, et que pour beaucoup d'enfants de familles médiocres, cet état représente une ascension sociale. Mais que de moyens s'offrent par ailleurs, à l'enfant, pour élever son niveau social ? Désormais toutes les carrières sont ouvertes à ceux qui ont de l'esprit et qui veulent travailler. Ne sera-ce pas plus tôt fait et moins douloureux à la nature de chercher hors du clergé l'honneur du rang ? Qu'on n'éveille donc point, dans l'enfant, pour le saisir, les sentiments de l'ambition : car d'un côté, il n'aurait que déceptions ; et, d'autre part, même s'il était satis-

fait, le motif de sa résolution serait trop bas pour faire une âme de prêtre.

Il faut en dire autant de l'amour du savoir. Certes, la culture ecclésiastique est fort étendue, et elle suppose d'abord des humanités très soignées. Mais nous n'avons point le monopole de la science et de la littérature : les bourses d'études sont aujourd'hui si nombreuses, que les pauvres eux-mêmes peuvent, presque sans frais, contenter leur désir de vie intellectuelle. Cet appât des études serait donc désormais sans influence. Du reste, quelles vocations nous donnerait-il ? Des jeunes gens, venus à nous pour acquérir la science, nous abandonneraient à la fin de leur éducation humaine. A supposer qu'ils entrassent dans les Ordres, ces « intellectuels » n'auraient pas proprement le tempérament sacerdotal ; ils seraient dépaysés dans nos rangs et n'y feraient pas de bonne besogne. Car le prêtre, si cultivé que nous le supposions, est avant tout un homme de sacrifice dans sa vie personnelle et un homme d'apostolat dans sa vie sociale. Le plus « intellectuel » d'entre nous n'est proprement un prêtre qu'à la condition d'user expressément de son savoir pour avancer le règne de Dieu. Ce n'est donc pas non plus avec l'attrait des études que nous multiplierons les vocations.

Quel appât présenterons-nous donc aux jeunes âmes pour les inviter à entrer dans le clergé ?

Si les motifs d'ordre naturel sont exclus comme vils et inefficaces, c'est aux motifs d'ordre surnaturel que nous aurons recours : l'amour de Dieu, le désir de sauver des âmes, le besoin d'une vie pure, la sainte passion du sacrifice et du dévouement. Ces motifs sont très nobles, et, quand ils ont prise sur les âmes, ils les remuent profondément, mais il est évident que c'est trop peu de les énoncer ; il y a une tactique à suivre pour les rendre agissants. Quelle est-elle ?

C'est un principe que l'homme met sa vie là où il aime. *Trahit sua quemque voluptas.* Chacun de nous suit la pente de son amour. « Mon amour, disait saint Augustin, est le poids qui m'entraîne ; partout où je vais, c'est le cœur qui me conduit. » Chacun place sa vie là où il a placé son cœur. Ce sont les égarements du cœur qui jettent la vie dans le travers : le bon placement du cœur assure la dignité et la fécondité de la vie. Voilà ce que révèle la plus élémentaire observation de l'existence humaine.

Si donc vous voulez qu'un enfant place sa vie dans le sacerdoce, faites que d'abord il y place son cœur : infailliblement, sa vie y suivra son cœur.

Mais comment faire pour y attirer son cœur ? Il faut que sa pensée en soit remplie jusqu'à l'obsession, qu'il en conçoive une estime qui aille jusqu'à la séduction, de là naîtra spontanément le désir qui met en marche vers l'objet aimé.

Pour que l'esprit s'ouvre à l'idée du sacerdoce jusqu'à s'en remplir, il ne suffit évidemment pas d'une instruction religieuse commune, rapide, superficielle, telle qu'elle se donne dans la plupart des catéchismes. Elle doit être sérieuse, étendue, traitant avec ampleur tout ce qui concerne la religion, son histoire, son influence sur la société, la place qui lui revient dans la vie de l'homme. L'œuvre sacerdotale, surtout, doit être longuement exposée : la mission du prêtre, son rôle sublime d'intermédiaire entre Dieu et les hommes, comment il est sauveur d'âmes, ami des pauvres, comment il lui incombe de soulager toute misère. Pour que cet enseignement fasse empreinte dans l'âme, il ne sera pas donné seulement à l'église et à des heures règlementaires, mais il reviendra sous toutes les formes, dans les conférences, dans les lectures, dans les conversations, partout. De cette façon, la pensée religieuse ne sera pas, chez les jeunes gens, une lumière fugitive qu'effacent les mille préoccupations de l'existence ; elle sera, sur leur horizon, comme un astre bienfaisant qui les enveloppe constamment de ses clartés. Cette habituelle présence des choses religieuses dans l'esprit exerce déjà sur la volonté une puissante action.

Mais la volonté sera plus victorieusement entraînée, si le cœur, touché à son tour, se met de la partie. Or le cœur s'éprendra d'amour pour la religion, et ira jusqu'à lui livrer la vie même s'il la tient en grande estime, et si, en y goûtant, il y trouve le bonheur. Car l'amour, on le sait, naît toujours de la séduction : il s'attache à ce qui lui paraît le plus grand et le plus beau, à ce qui lui procure les joies les plus intimes.

En conséquence, le cœur de l'enfant sera heureusement subjugué et séduit, si la religion, si le sacerdoce en particulier lui apparaît dans un éclat que rien n'égale, si la piété chrétienne, en le mettant en contact avec Dieu par la prière et les sacrements, lui fait goûter un bonheur dont rien d'humain n'approche. Voilà notre vrai programme d'action près des enfants que nous voulons gagner à Dieu : les vocations ne poussent dans le sol des âmes que sous les rayons féconds de cette lumière et de cette chaleur.

Mais ce programme, qui le remplira ?

Les parents, d'abord. Combien de mères chrétiennes souhaitent de donner un fils à Dieu dans le sacerdoce ! Encourageons ce pieux désir, mais disons-leur que c'est trop peu de préserver leur enfant de tout mauvais contact, qu'il faut encore nourrir son esprit de pensées religieuses, lui faire goûter Dieu dans la piété, et exalter souvent devant lui la beauté du dévouement sacerdotal.

Les maîtres de nos écoles chrétiennes sont investis d'un grand pouvoir sur l'âme de leurs élèves ; ils ont mille moyens, s'ils veulent en user, de tourner les esprits vers les choses religieuses et de provoquer dans les cœurs les élans de générosité. Qu'ils sachent interrompre à propos leurs dictées et leurs calculs pour délasser les enfants dans une paternelle causerie ; et si, alors, des paroles de foi et de zèle jaillissent naturellement de leur cœur, elles tomberont sur ces jeunes âmes comme autant de précieuses semences d'où naîtront des vocations.

Les prêtres surtout sont dans un continuel commerce avec les enfants : ils les instruisent au catéchisme, ils les dirigent en con-

fession, ils forment les plus pieux comme enfants de chœur au service des autels. Combien d'occasions n'ont-ils pas de leur faire goûter la religion et de leur inspirer le désir du sacerdoce ! Rien qu'à vivre devant eux, suivant les vertus de leur état, ils les attireront par le charme de leurs bons exemples et par le rayonnement de leur bonheur. Car les âmes bien nées, pleinement soumises à la grâce, envieront naturellement une existence si belle et si heureuse. Mais que ne peuvent pas encore les prêtres bons, par leurs exhortations, par leurs attentions paternelles, par les générosités de leur dévouement ? Il suffit de faire sentir aux enfants qu'on est à eux, pour prendre sur eux un irrésistible ascendant.

Cette action prenante se poursuit dans les œuvres de patronage. Cependant, c'est à la condition que la religion y domine sur les sports. Loin de moi la pensée de blâmer les jeux, les promenades, la gymnastique, les concours, etc..., désormais en honneur dans nos cercles de jeunes gens. Tous ces exercices d'hygiène favorisent la santé, et, le plus souvent, la vertu elle-même en fait son profit. Mais il n'en est pas moins vrai qu'ils ne sont ni la raison d'être de nos patronages, ni le motif pour lequel les parents nous y envoient leurs enfants : ils doivent donc être au second plan, et non tenir le rang principal. C'est la préservation et la formation morale des enfants par la religion que tous, prêtres, parents, bienfaiteurs, ont en vue. Or ce but ne sera atteint que si l'on instruit et si l'on fait prier les jeunes adolescents qu'on y rassemble. Je ne dis pas que ces exercices sérieux occuperont le plus de temps, mais ils prendront le plus d'importance aux yeux des enfants et ils devront le mieux remplir leur esprit et leur cœur. C'est alors, mais alors seulement, que nos patronages catholiques deviendront un terrain favorable à la culture des vocations.

Dans toutes ces rencontres avec les enfants, que d'âmes, encore neuves et libres on peut attirer par des conversations bienveillantes, par des témoignages d'intérêt, par des lectures bien choisies, par des avances discrètement faites ! C'est avant l'âge de douze ans, alors que les enfants arrivent à la plénitude de la cons-

cience d'eux-mêmes et qu'ils n'ont pas encore fait choix d'un état de vie, qu'il faut leur ouvrir les voies du côté sacerdotal. Quand ils auront commencé un apprentissage, ou que du moins ils auront jeté fermement leur dévolu sur un métier, la pensée de cet avenir remplira tellement leur esprit qu'il sera très malaisé d'y implanter une idée contraire. Il importe d'arriver à temps, avant que la place ne soit prise par une résolution définitive.

Il y a évidemment lieu de distinguer entre une forte éducation chrétienne et les avances concernant la vocation. Ce sont tous les enfants d'un groupe, d'une école, d'un catéchisme, d'un patronage, qu'il faut envelopper d'une chaude atmosphère de piété : car si le milieu n'était pas tout entier pénétré de vie religieuse, il ne produirait pas ces âmes d'élite auxquelles on pourra porter l'appel de Dieu, mais c'est seulement aux enfants les plus pieux, les plus intelligents, les plus vertueux, les plus dévoués, que seront faites des ouvertures personnelles en vue de la vocation.

Et qu'on ne soit pas arrêté par la crainte de circonvenir un enfant, par la peur de porter atteinte à sa liberté, on ne fait qu'ouvrir la porte sur un sentier qui mène à la vie la plus noble, la plus féconde, la plus heureuse, que puisse ambitionner un homme, et il est aussi bien permis de faire valoir les promesses de cette carrière divine que d'exposer les avantages des carrières humaines. Ce n'est point y pousser de force les enfants. S'ils y éprouvent de la répugnance, ils sauront bien se défendre. Mais si des désirs encore imprécis étaient nés dans leur cœur, il ne faut rien moins que ces avances pour vaincre le respect humain et pour faire jaillir la parole qui exprimera le souhait timide des âmes réservées.

Il est d'ailleurs bien entendu que ce ne sont point des espérances humaines qu'on fait alors luire à leurs yeux. C'est une vie de sacrifice, de vertu, de dévouement, qu'on leur offre. Les jeunes âmes sur qui ces perspectives austères exercent assez d'emprise pour les attirer sont marquées de Dieu, soyons-en sûrs, pour la vocation sacerdotale.

§ II

La Conservation des Vocations

La question du recrutement sacerdotal est assurément, personne n'en doute, une question vitale pour l'Eglise. Car, si les prêtres sont la tête et le cœur du corps mystique de Jésus-Christ, l'affaiblissement du clergé, tant au point de vue du nombre que de la valeur, entraînerait le dépérissement de la société religieuse. Le nombre des ouvriers apostoliques est, d'ailleurs, toujours au-dessous de la tâche à remplir : les évêques, pour la plupart, ont moins de sujets que de postes à pourvoir ; les congrégations ne peuvent répondre à toutes les œuvres qui les sollicitent ; les missions, surtout, absorberaient encore dix fois plus et vingt fois plus de dévouements. C'est pourquoi, même aux époques de foi vive, alors que les jeunes âmes prêtaient volontiers l'oreille aux appels de Dieu, c'était une grande œuvre que de « fouiller les chemins et les haies », suivant l'expression du Maître, pour y découvrir les vocations sacerdotales et en remplir la maison de Dieu.

Mais la recherche des vocations a doublé d'importance et de prix, depuis que de fâcheuses conditions de milieu ont rendu leur éclosion plus difficile. La foi est moins vive dans les familles, et la religion est exclue de la plupart des écoles ; en conséquence, les enfants, goûtant peu les choses saintes, sont moins inclinés qu'autrefois vers le sanctuaire. Au lieu de cette chaude atmosphère de vie chrétienne où les germes de vocation se développaient spontanément, les enfants respirent un air méphitique où avortent les plus généreuses poussées de la grâce. Les vocations sont encore nombreuses cependant, car

Dieu, soucieux des intérêts de son Eglise, les jette à pleines mains, comme une précieuse semence, sur la terre des âmes. Elles sont seulement plus lentes à germer ; plusieurs, faute de soleil qui les appelle à la vie, ne percent point le sol ; combien, à peine nées, périssent, parce qu'elles ont de trop faibles racines ! En aucun temps donc ne s'imposa plus pressant le devoir de rechercher et de cultiver des vocations sacerdotales.

Rechercher et cultiver, voilà deux choses fort distinctes ; et tel prêtre fort habile à découvrir les vocations, n'aura pas toujours la main aussi heureuse pour les développer et les faire aboutir. C'est un grand art que de deviner les âmes des enfants, que de leur faire écouter en elles-mêmes la voix de Dieu, que de leur faire exprimer l'attrait secret de leur cœur, que de les mettre, malgré des difficultés de tous ordres, sur le chemin du sacerdoce. Mais c'est un art encore plus délicat que de présider à la croissance de ces jeunes plantes, que d'en écarter toutes les causes de dépérissement, que de les exercer à la vie, que de les préparer à porter du fruit.

Certes, nous applaudissons de tout cœur aux efforts accomplis pour multiplier les vocations ; mais il importe plus encore de conserver celles que la Providence nous envoie. Or il se produit, avouons-le franchement, une perte de vocations qui ne laisse pas d'être inquiétante. Il serait malaisé d'établir la moyenne du déchet qui se fait chaque année ; mais ce déchet est considérable. Sur quarante élèves qui ont fait partie d'un même cours, avec un sincère désir d'être prêtres, depuis la huitième jusqu'à la fin du Grand Séminaire, combien sont ordonnés ? Dans certains diocèses, c'est un sur dix ; en d'autres, un sur six ; dans les plus avantagés, ce sera tout au plus un sur quatre. Si quelque diocèse veut se rendre promptement compte de ses pertes, qu'il prenne l'allocation annuelle donnée à ses séminaires, qu'il calcule le nombre des élèves subventionnés et qu'il le compare au chiffre moyen des prêtres ordonnés chaque année. On est effrayé quand on apprend que,

dans certains diocèses, chaque prêtre n'a pas coûté moins de dix, vingt mille francs à la caisse diocésaine.

Il y a là une question grave, sur laquelle on n'a pas assez fixé l'attention des éducateurs. Il se fait, sans le dire, un gaspillage de vocations contre lequel il est urgent de réagir. Conserver et faire aboutir les vocations, ce ne sera pas seulement alléger les charges des caisses diocésaines et de la charité catholique, ce sera assurer à l'Eglise les ouvriers qu'elle attend ; ce sera surtout sauver des périls du déclassement des âmes qui n'étaient sorties de leur milieu que pour consacrer leur vie au service de Dieu.

Nous n'ignorons pas qu'il y a un triage à faire dans la jeunesse de nos séminaires. Il se rencontre des enfants qui, malgré l'attrait qu'ils ressentent pour le sacerdoce, manquent des aptitudes intellectuelles et morales qu'exige l'état ecclésiastique. C'est prendre les vrais intérêts de l'Eglise que d'avoir le courage d'écarter les indignes, les incapables, les insignifiants, tous ceux, en un mot, qui déshonoreraient ou exploiteraient l'Eglise. Car, à la liste des vocations perdues, ne faudrait-il pas ajouter tous les exploiteurs et les inutiles ? Il y a donc un déchet inévitable.

Mais ce déchet, il faut le réduire. Ne laissons passer que de bons sujets ; mais faisons en sorte qu'il y ait beaucoup de bons sujets. Dans ce grand nombre d'enfants qui nous arrivent, recrutons plus de bonnes vocations. Ah ! si nous obtenions que le déchet ne soit que de un sur deux, au lieu d'être de trois sur quatre ou de cinq sur six, quelle œuvre de recrutement nous aurions accomplie ! Est-ce donc impossible de conserver plus de vocations ? Il me semble que non. Et peut-être qu'en signalant quelques-uns des écueils où sombrent les vocations, nous aurons indiqué aux éducateurs des moyens de les conserver en plus grand nombre.

*
* *

On a remarqué que c'est dans les basses classes, de la huitième à la cinquième, que se fait le principal déchet ; il est beaucoup

moindre dans les enfants qui entrent au petit séminaire en cinquième ou en quatrième.

Cette différence s'explique, dit-on, par la sélection qui s'opère en paroisse avant l'entrée au séminaire ; ceux qui auraient quitté le séminaire sont simplement restés chez eux ; l'épreuve s'est faite au presbytère au lieu de se faire au séminaire, mais le déchet reste le même. Une telle explication est contredite à la fois par l'expérience et par la logique. Je ne sache pas que des statistiques aient été publiées à ce sujet ; mais demandez aux prêtres qui s'occupent des vocations, et ils vous diront que les échecs sont beaucoup moins nombreux chez les enfants commencés au presbytère que chez les enfants commencés au petit séminaire. Et la nature même de l'enfant nous avertit qu'il en doit être ainsi.

Il y a en effet un danger sérieux à faire passer un enfant, trop tôt et trop brusquement, de la famille au séminaire. La famille est le milieu naturel de l'enfant ; l'autorité y est douce et accommodée à la faiblesse de son âge ; le cœur y est tendre et répond à son besoin d'affection ; la vie y est large et adaptée à la mobilité de son caractère ; il s'y épanouit comme une plante qui a de l'air et du soleil. Le séminaire, même sous le régime paternel de maîtres bons, n'est qu'un milieu artificiel ; l'autorité, pour être forte, a besoin d'être un peu raide, et ces jeunes pousses en sont froissées ; on n'y est pas sans cœur, mais c'est un cœur qui se tient sur la réserve de peur de trop se livrer, mais c'est un cœur que la plupart des enfants ne sentent ni assez proche ni assez chaud ; la vie n'y manque pas, mais elle est prisonnière des cadres disciplinaires, et l'expansion lui manque ; aussi que de tiges se flétrissent dans cette atmosphère renfermée, dans ce clos où de hautes murailles mesurent le soleil. Loin de moi la pensée de critiquer nos petits séminaires, la plupart sont admirablement conduits. Mais ils n'en sont pas moins ce qu'ils sont : beaucoup d'enfants s'y trouvent dépaysés, mal à l'aise ; transportés sans transition d'un pays humble sinon pauvre, dans une maison à service bourgeois, ils s'adaptent mal ; le but est si loin qu'il ne les soutient pas dans leur découragement ; les années sont si

nombreuses, si fastidieuses et si longues dans les commencements, qu'ils se lassent et se dégoûtent. Même pour ceux qui persévèrent, un internat trop prolongé est déprimant : dans les hautes classes, ce sont d'ordinaire les jeunes gens nouvellement arrivés qui manifestent le plus de vie et jettent le plus d'éclat.

Il n'est donc pas avantageux au recrutement des vocations, parce que cela n'est pas sain aux âmes que les enfants soient, trop jeunes, placés comme pensionnaires dans les petits séminaires, les écoles apostoliques et les maîtrises. Et cependant il importe de recueillir de bonne heure les vocations, sous peine de les voir sombrer dans les premières crises des passions. Reste donc à constituer pour elles un milieu favorable, qui soit une heureuse transition entre la famille et le séminaire.

Ce milieu se trouve à peu près réalisé dans les écoles presbytérales.

Un prêtre a découvert une vocation, plusieurs à la fois, peut-être. Sans tirer les enfants de leurs familles, il les fait travailler chez lui, au presbytère, et les initie aux premiers rudiments du latin et du grec ; il les garde un an ou deux ans, puis il les place au séminaire en sixième ou en quatrième. Son dévouement l'a rendu très captif, car c'est un grand labeur que d'ajouter ce travail de maître à la charge déjà lourde de vicaire ou de curé. Mais il a payé sa dette au diocèse et à l'Eglise ; il a sauvegardé des vocations, en les guidant, par la main, à travers la période la plus périlleuse de la formation.

Seulement, les prêtres n'ont pas tous des loisirs, ni peut-être des aptitudes suffisantes, pour mener à bien ces débuts d'éducation cléricale. Alors on pourrait créer des centres, dans les chefs-lieux de canton par exemple, où l'on recueillerait les petits aspirants de plusieurs paroisses ; ces enfants pourraient atteindre le chiffre de dix, quinze ou même vingt ; ils auraient une même pension, ou quelque servante leur préparerait des repas fort modestes et peu coûteux ; ils seraient logés partie à la cure et partie dans de bonnes maisons du bourg. De l'évêché on enverrait là quelque

jeune prêtre capable et dévoué, ainsi que des subsides pour compléter les modiques pensions données par les familles. On aurait alors la vraie école presbytérale, noviciat très heureux où les enfants, sans se dépayser, feraient doucement l'apprentissage d'un pensionnat discipliné.

De telles écoles ne sont pas inconnues ; plusieurs diocèses, celui de Lyon notamment, en tirent grand profit. Mais il faudrait les multiplier ; et ce sera le fait de l'initiative des prêtres de campagne et des encouragements de l'autorité épiscopale. Ces écoles pourraient s'ouvrir même aux enfants qui se destinent à entrer dans des ordres religieux, car les congrégations feraient de moins gros sacrifices et éprouveraient des déconvenues moins cruelles, si, avant de recevoir leurs jeunes recrues dans leurs écoles apostoliques, elles les essayaient, à leurs frais bien entendu, dans ces petites écoles presbytérales. Une telle idée est sans doute une utopie ; si pour diverses raisons, elle ne vaut rien, laissons-la ; mais il n'en est pas moins vrai que, pour le clergé séculier, les écoles presbytérales seraient d'un prix infini.

Toutefois les enfants ne devraient pas y être gardés au-delà de la cinquième. Pour donner au prêtre une éducation complète, telle surtout que l'imposent les besoins du temps présent, il faut mener de front, avec les grammaires et les humanités, l'histoire et les sciences, les langues vivantes et quelques exercices d'art ; train de vie compliqué, qu'une école presbytérale ne peut adopter, et qui n'est possible que dans un séminaire largement organisé. Dans une éducation presque entièrement faite au presbytère, il resterait des lacunes regrettables tant au point de vue intellectuel que du côté moral et social ; or les lacunes de la première éducation ne se comblent jamais dans la suite.

∴

Si les écoles presbytérales conservent les vocations en maintenant les enfants dans la bienfaisante atmosphère de la famille,

il est aisé d'en conclure quel esprit doit animer les séminaires pour que les vocations s'y développent pleinement. Plus les séminaires se rapprocheront de la famille, plus ils seront sains à l'âme des enfants.

De peur qu'on ne se méprenne sur notre pensée, disons tout de suite que la discipline d'un séminaire ne doit rien avoir du laisser-aller de la famille. L'intérêt même des enfants demande qu'ils grandissent dans l'esprit d'ordre et qu'ils contractent des habitudes de régularité. Un règlement s'impose donc, et ce règlement doit être fidèlement observé. Mais les enfants, légers par nature, se plaisent à échapper aux règles et à sortir des cadres ; ils doivent donc y être sans cesse ramenés et maintenus par une main ferme. Qu'il y ait de la douceur, mais pas de faiblesse dans la discipline, car le désordre engendré par la tolérance serait, plus que la raideur, nuisible aux vocations.

Mais une fois affirmés les droits de la discipline, ajoutons qu'elle a pour mission de faciliter l'expansion de la vie, et non de l'étouffer. En conséquence, elle doit être réduite au strict nécessaire ; elle ne doit pas serrer l'enfant de trop près. Puisque les élèves ecclésiastiques sont plus timides et plus réservés, plus soumis, plus conduits par la conscience du devoir, que ne le sont généralement les collégiens, pourquoi les soumettrait-on à tout l'appareil disciplinaire dans lequel on emprisonne des collégiens turbulents ? Il pèse tant aux épaules, quand on le sent, le joug de la discipline, qu'il n'en doit être imposé que juste ce qu'il faut pour obtenir le bon ordre. L'autorité vigilante du Supérieur en déterminera, suivant les circonstances, la juste mesure.

Des enfants qui ne sont ni comprimés ni lâchés, s'ouvrent spontanément à la joie, et la joie, gardienne de leur vertu, est la sauvegarde de leur vocation. Les éducateurs ne savent pas exploiter les ressources de la joie pour la formation des enfants. N'ont-ils donc pas expérimenté les funestes effets de l'ennui, cette rouille qui ronge silencieusement les âmes ? N'ont-ils

pas remarqué que l'enfant, sous le coup de la tristesse et du découragement, manque de ressort dans la volonté et devient infailliblement la proie des sens ? L'enfant joyeux, au contraire, est alerte, vivant, ouvert, prompt à tous les sacrifices, généreux dans l'effort, appliqué au travail ; il s'élève au-dessus des fanges de l'impureté, ou s'il y tombe par mégarde, du moins il n'y croupit jamais. Quand son âme est dilatée par le bonheur, un séminariste aime la maison où il vit et les maîtres qui le forment ; il avance sans regret dans la voie où il est engagé ; il arrive sans appréhension au terme vers lequel ont convergé tous ses désirs.

C'est pourquoi les maîtres avisés ont tant à cœur de rendre les enfants heureux. Les rendre heureux, ce n'est ni les dispenser de l'effort, ni les soustraire à la loi du travail ; c'est, répétons-le, les arracher à l'ennui et leur faire goûter du bonheur. Il y a des éléments de bonheur dans les jeux et les fêtes, dans les bonnes surprises, et surtout dans le travail et la piété : mais, à vrai dire, l'élément par excellence qui produit la joie, celui auquel est subordonné même le bonheur de la piété, c'est l'affection des maîtres. Oui, ainsi est fait tout cœur humain, et le cœur de l'enfant n'échappe pas à cette exigence de nature : il faut qu'une goutte d'affection l'anime, sinon il tombe dans le marasme et cesse de battre.

Cette affection constitue précisément le milieu familial dont l'enfant a besoin pour vivre. Éducateurs, aimez donc vos enfants, soyez pères pour eux. Montrez-leur, sans paroles étudiées, par vos sympathies, vos prévenances, votre dévouement, que vous les aimez vraiment. Il y a deux sortes d'enfants que vous n'aimez pas assez : les timides, fleurs délicates et sensibles, prêtes à s'ouvrir au moindre rayon de soleil ; les tapageurs, impétueux mais purs et riches d'énergie comme les eaux d'un torrent. Près des timides, vous passez indifférents, et ils se morfondent dans une noire tristesse qu'un sourire de bienveillance eût dissipée. Contre les tapageurs, vous vous armez des foudres de votre autorité, et, tandis qu'une parole douce et

affectueuse les eût réduits, ils se cabrent sous les verges dont vous les frappez.

Que chez vous les enfants soient chez eux, car grâce aux joies de la vie de famille, les crises, s'il y en a, se dénoueront favorablement.

De toutes les crises d'âme, la plus inquiétante est celle qui naît des passions sensuelles. Au lieu que la crise intellectuelle n'atteint, dans les petits séminaires, qu'un nombre très restreint d'enfants, aucun n'échappe totalement aux poussées de nature qui constituent la crise morale ; les attaques de la chair sont plus ou moins tardives, plus ou moins violentes, mais elles sont inévitables. L'universalité même de cette crise morale, indépendamment de son caractère spécial, en fait le principal obstacle à la conservation des vocations, car, disons-le clairement, ce sont les entraînements de la sensualité qui font presque tous les vides parmi nos aspirants au sacerdoce.

C'est l'honneur du sacerdoce catholique qu'il ne puisse être exercé dignement que par des hommes maîtres de leurs sens et de leur cœur. Tandis qu'aucune carrière du monde n'impose d'enquête préalable sur l'état de conscience ni sur la vie privée des sujets qui s'y présentent, l'Église ne souffre pas qu'on monte les degrés du sanctuaire avec une âme souillée de péchés, ni avec des habitudes ou des tendances qui mettraient un jour la chasteté en péril. Mais cette condition de vie angélique, qui nous honore, éclaircit nos rangs, car elle retient en dehors du clergé des hommes qui ne manquent ni de religion, ni de zèle. Sur vingt enfants qui nous quittent durant le cours de leurs études, il n'est pas exagéré d'en compter quinze qui partent parce qu'ils renoncent à dominer pour toujours leur sensibilité. De ces quinze victimes des saintes exigences du célibat ecclésiastique, combien aurions-nous pu en sauver ? Voilà le problème.

Il y a des jeunes gens auxquels, visiblement, il serait imprudent d'imposer le joug d'une chasteté perpétuelle : soit influences héréditaires, soit complexion personnelle, leur tempérament ne peut être contenu. Ce sont des nâtures ardentes, molles ou sensuelles, qui ne sont pas aptes à garder les engagements du sous-diaconat. Lors même qu'on y trouverait l'attrait le plus désintéressé et le plus constant pour le sacerdoce, il faut avoir le courage, dans leur intérêt et pour l'honneur de l'Église, de remettre de tels sujets dans leur vraie voie, qui est celle du monde.

Mais à côté de ces natures rebelles, il y a des âmes susceptibles de formation, capables d'apprendre à maîtriser leurs sens et à gouverner leur cœur ; et, à notre avis, elles sont nombreuses si, reprenant notre chiffre de vingt vocations perdues, nous en attribuons cinq à des causes diverses et cinq autres à d'invincibles rébellions de tempérament, il en reste encore dix que nous aurions pu retenir. Et que faudrait-il pour réduire ainsi de moitié nos pertes ? Mettre les enfants en garde contre les causes qui déterminent leur départ, en d'autres termes : pratiquer ce qu'on appelle aujourd'hui très justement, l'éducation de la pureté.

Car l'éducation de la pureté se fait comme celle de la loyauté et de la probité, avec cette différence que, s'il faut du tact pour enseigner les autres vertus, il faut une délicatesse infinie pour conserver ou réparer l'innocence des enfants. La crainte de froisser les âmes par quelque maladresse arrête peut-être certains éducateurs ; mais si légitime que soit un tel scrupule, il n'excuserait pas une négligence grave. Quelle responsabilité pèserait sur des maîtres qui, par incurie, laisseraient contracter des habitudes déplorables, odieuse et humiliante tyrannie des sens dont, plus tard, le jeune homme gémit et rougit devant sa conscience, mais qu'il ne peut extirper assez radicalement pour être moralement assuré d'une vie chaste ! Qu'ils méritent bien, au contraire, de l'Église et des âmes, ceux qui facilitent la victoire dans leurs premiers combats !

Ce devoir incombe à tous les maîtres, mais principalement au directeur de conscience. L'éducation générale d'un séminaire comporte des leçons discrètes sur la pureté comme sur toutes les vertus chrétiennes ; mais l'application des conseils donnés en public se fait dans les conversations intimes du confesseur avec son pénitent.

La curiosité des enfants est de bonne heure éveillée sur tout ce qui touche à la chasteté ; à partir de douze ans, elle devient même fort inquiète, et instinctivement elle cherche à se satisfaire. Ou bien elle reste sans réponse, ainsi que cela arrive pour les enfants peu ouverts : alors elle devient maladive et obsédante, elle enflamme l'imagination, elle pervertit les sens, sans que la conscience perçoive autre chose qu'un vague soupçon du mal ; souvent les habitudes sont déjà invétérées, lorsque le confesseur est mis au courant de cet état. Ou bien la réponse vient d'un camarade corrompu, et pénétrant dans l'âme comme un fruit empoisonné, elle la tue : car il est d'expérience que les leçons données en fraudes, inspirées d'ailleurs par des imaginations malsaines, excitent les passions mauvaises au lieu de les apaiser. Mais que les doutes de la curiosité soient dissipés par la parole chaste et grave du directeur, la paix se fait dans l'âme et dans les sens, l'horreur du mal connu se développe dans le cœur avec l'amour d'une vertu qu'on apprécie. L'enfant que de bonne heure on aura mis en garde contre toute inconvenance, sera prêt à lutter victorieusement lorsque viendront les premiers assauts ; et s'il subit quelques défaites, il en gémira du moins, il s'en accusera, et il s'en relèvera. Car les premières blessures de l'âme sont toujours plus faciles à guérir ; elles ne sont pas encore envenimées.

Il est vrai qu'une telle instruction ne se donne utilement qu'avec de la prudence, mais il n'y a pas de vérités morales qui ne puissent revêtir une expression chaste. Les réserves que la décence commande à l'égard des sens, la juste mesure que le cœur doit garder dans ses affections : tout cela peut être dit sagement, et dès lors doit être dit.

Mais le froid énoncé de ces règles morales serait une bien faible barrière devant les passions parfois tumultueuses du jeune homme, si le confesseur négligeait de faire valoir les motifs les plus capables de provoquer le sentiment et de mouvoir la volonté. Tantôt il fera un chaleureux appel aux considérations de noblesse et d'honneur : c'est si bas d'asservir l'esprit à la chair ! il est si honteux d'avoir à rougir de soi-même devant sa conscience ! Tantôt il mettra en jeu les intérêts les plus sacrés de son pénitent, en montrant à quels abîmes conduisent de telles fautes : les ravages faits dans la santé, l'obscurcissement de l'esprit et la dépression de la volonté, le présent perdu et l'avenir compromis. De tous les motifs les plus saisissants et les plus puissants se tirent des convictions de la foi : quelle crainte salutaire éprouve un enfant lorsque, en face de la tentation, il pense qu'il outragera Dieu qui le voit, il profanera le temple que Dieu s'est bâti dans son cœur, il s'exposera à une damnation éternelle, il se rendra indigne d'une vocation qui a pour lui tant d'attraits !

A ces fortes réflexions, bien capables de remuer les âmes, l'éducateur ajoute des soutiens : la prière, les sacrements, les encouragements de sa direction.

La prière est un mouvement de l'âme vers le ciel ; c'est déjà se déprendre des sens que de prier. Par le secours qu'elle attire d'en haut, et par l'effort qu'elle suppose dans la volonté, la prière est elle-même une victoire remportée sur la tentation. Elle est à l'âme ce que les ailes sont à l'oiseau : elle l'élève au-dessus des fanges de la terre. Ne désespérez jamais de la vertu d'un enfant qui prie.

Les sacrements contiennent le secours divin par excellence ; tandis que la prière l'appelle, les sacrements le communiquent. C'est la vie même de Dieu qui se donne par la Pénitence et l'Eucharistie. On ne saurait trop dire combien la communion est saine à l'âme de l'enfant : elle le met dans la paix, dans la joie, dans la force ; la chair du Christ apaise sa chair, le sang du Christ calme les ardeurs bouillantes de son sang, l'amou

du Christ contente son besoin d'aimer, la force du Christ arme sa volonté pour les heures difficiles. Aussi doit-on vivement recommander la communion aux enfants qui la prennent au sérieux et qui font effort pour en tirer profit.

Enfin l'éducateur, surtout s'il est confesseur, est le Christ même rendu sensible à l'enfant ; ce que le souverain Maître opère au dedans, il doit le signifier au dehors. A lui de faire entendre aux oreilles ce que le Christ dit au fond du cœur. Sa parole éclaire le chemin et montre les périls ; il encourage à vaincre dans la tentation et met au cœur cet entrain qui décuple la force ; il dissipe ces brouillards d'imagination à la faveur desquels le démon surprend les âmes ; il console le pauvre enfant qui est tombé, et il le préserve du découragement, ce mal pire que la chute, parce qu'il brise la volonté ; il provoque l'effort quotidien, et, par l'habitude du sacrifice, tient tendus tous les ressorts de l'âme...

Cette sollicitude paternelle, qui doit rester discrète pour n'être pas à charge, doit cependant être active et toujours en éveil. Aux directeurs zélés qui auront eu cet apostolique souci des âmes, l'Eglise sera redevable de nombreuses vocations sauvegardées. Ils auront plus fait pour le recrutement du clergé que les plus heureux chercheurs de vocations en herbe.

*
* *

Il y a cependant une période où, chaque année, le travail des plus zélés directeurs est exposé à la ruine : c'est la période des vacances. Ce nouveau péril, cause appréciable de déchet dans les vocations, ne pourrait-il pas être conjuré ?

La suppression des vacances ne serait point le remède, car les vacances s'imposent.

Elles sont un repos nécessaire après dix mois de surmenage intellectuel. L'organisme de l'enfant, plus ou moins étiolé par l'air confiné des salles d'étude, reprend sa vigueur et se développe : les poumons se dilatent au grand air, les muscles

s'assouplissent par des mouvements plus nombreux et moins compassés, les nerfs se détendent et la tête se décharge. En même temps l'âme, dégagée de toute compression disciplinaire, respire librement, s'ouvre aux douces et réconfortantes affections de famille ; certaines fibres du cœur, que dans l'internat souvent aucune main ne touche, vibrent à l'aise au milieu des parents ; la diversité des relations exerce enfin aux multiples exigences de la vie sociale. Quel maître n'a pas remarqué la bienfaisante influence des vacances ? A la fin d'une année scolaire, les enfants sont énervés, sujets au mauvais esprit, indisciplinés ; à la rentrée, vous les retrouvez apaisés, heureux, ouverts, obéissants.

Ces résultats n'ont pas échappé aux ordres religieux ; c'est pourquoi ils accordent des vacances à leurs novices et à leurs scolastiques. Ce sont des semaines de repos physique, sans doute, mais elles comportent aussi un adoucissement des règles. Autant que possible, il y a changement de lieu, pour éviter la monotonie et l'ennui qui en est la conséquence. Les jeunes religieux ne vont point alors dans leurs familles, ce qui les prive d'un puissant élément de rénovation physique et morale ; et peut-être faut-il attribuer à cette privation une bonne part du déchet de leurs écoles apostoliques. On tâche du moins d'y suppléer en les unissant par des liens de fraternelle affection qui rappellent ceux de la famille.

Si saines que soient les vacances, elles ont pourtant leurs dangers ; trois sont particulièrement à craindre : le scandale, l'ennui, les séductions du monde.

Certains enfants arrivent dans un milieu sans foi, vivent avec des parents sans pratiques religieuses ; leur vocation n'est point comprise, parfois elle est combattue, toujours elle est envisagée du point de vue matériel. Dans cette atmosphère glaciale, les sentiments se refroidissent, les idées s'abaissent, l'idéal disparaît, la vocation devient hésitante. Il faut tant de surnaturel enthousiasme pour aller droit à Dieu ! D'autres enfants trouvent, hélas ! le désordre ou la discorde au foyer do-

mestique, et souvent la gêne qui en est la suite ; alors le cœur s'aigrit, l'âme est prise de dégoût et descend de la hauteur morale où le séminaire l'avait établie. Si encore ces enfants trouvaient toujours dans le prêtre de la paroisse un exemple et un secours... — Pour soustraire au scandale de pareilles situations leurs jeunes séminaristes, certains directeurs de séminaires ou bienfaiteurs n'ont pas craint de s'imposer de lourdes charges, de créer des maisons de vacances... ; ils y ont consacré leur fortune, mais ils y ont gagné des vocations. Quant aux enfants qu'on ne peut retirer de ces conditions périlleuses, il faut du moins qu'une active sollicitude les tienne constamment en haleine et les enveloppe d'une paternelle protection.

L'ennui est le danger le plus commun ; il naît de l'isolement et de l'inoccupation. Le séminariste est isolé dans sa famille et dans son village, car il n'en partage ni les travaux ni les préoccupations ; et s'il est vrai que les âmes communient plus entre elles par les idées que par les affections, il reste étranger à ceux même qu'il aime tendrement. Inoccupé, il l'est aussi, car il manque de livres où sont les matériaux de son travail à lui ; et, s'il en avait, il n'aurait pas sans doute cette curiosité qui fait les liseurs, ni cette méthode qui entraîne les travailleurs. Seul et inoccupé, il sera envahi par l'ennui ; l'ennui le minera sourdement et le préparera à ces chutes regrettables qui ruinent les vocations. — Contre l'isolement, le séminariste n'a pas de plus sûr abri que le prêtre de sa paroisse. Aussi les directeurs de séminaires devraient-ils, chaque année, à l'entrée des vacances, recommander leurs enfants à la pieuse sollicitude des curés et des vicaires ; et ceux-ci, à leur tour, devraient accepter, comme une œuvre apostolique fort importante, d'ouvrir leurs presbytères et plus encore leurs cœurs comme un asile indispensable à ces jeunes élèves du sanctuaire. S'ils sont accueillis par les prêtres de paroisses, nos enfants ne seront jamais totalement oisifs ; ils participeront, pour une part, aux œuvres paroissiales. Quant à les occuper par des études, ce sera le fait des maîtres éclairés, qui auront fait naître en eux

de saines curiosités d'esprit et leur auront tracé des plans féconds de travail. Les vacances intelligemment préparées par les professeurs, pourraient devenir, grâce à des lectures bien conduites, une très précieuse ressource pour le progrès des esprits.

Enfin le monde exerce sur le séminariste la fascination de ses attraits ; et parfois le pauvre enfant se laisse prendre à des pièges qu'il ne soupçonnait pas. S'il est séduit par la vanité et le clinquant, il faut que ce soit un bien petit esprit, et, dans ce cas, son départ n'est pas toujours une perte. Mais il y a des cœurs bons, même purs, capables de compassion et de dévouement, qui, sans d'abord penser à mal, se laissent doucement enlacer dans le filet des affections sensibles. Ils s'illusionnent dans les commencements, se flattant de réserver à Dieu la meilleure part. Mais lentement l'amour humain se développe, absorbe l'âme tout entière ; les sacrifices de la vie cléricale, dès lors, jurent avec les aspirations nouvelles ; la vocation n'est plus. Qu'a-t-il fallu pour opérer un tel changement ? Dans le désœuvrement des vacances, une rencontre fort honnête, d'innocentes conversations sous forme de passe-temps, puis des heures de rêverie et d'intime fermentation, puis des assiduités troublantes, et finalement, après le retour au séminaire, de vifs regrets d'avoir quitté le monde. Encore une fois, que les prêtres de paroisses et les professeurs s'entendent pour que le séminariste, en vacances, ne souffre ni de l'isolement, ni du désœuvrement, car les relations saines et le travail sauveront sa vocation.

*
* *

Nous signalerons encore une cause de déchet : la lassitude. Il y a si loin depuis les premiers pas du jeune séminariste jusqu'à son ordination sacerdotale ! Ce chemin, qu'on ne parcourt pas en moins de dix à douze ans, est si long ! La monotonie fatigue, si l'enthousiasme des premiers jours vient à

tomber. Que l'idéal baisse, que le but poursuivi n'apparaisse plus dans le rayonnement de la plus noble et de la plus sainte des carrières, et voilà compromise la vocation. Sitôt que la sublimité du sacerdoce ne fascine plus les regards de l'enfant, il s'arrête ou il dévie.

Les congrégations religieuses ont grand souci de conjurer ce péril. Pour éviter la monotonie, le temps de la formation est divisé : les années successives ne diffèrent pas seulement par le nom, mais aussi par les occupations : on a même sagement fait de changer de lieu les enfants. On a plus de soin encore d'entretenir dans les âmes le pieux enthousiasme d'où est née la vocation : la vie religieuse est si sûre et si parfaite ! On y goûte, dans la charité fraternelle, tant de douceur ! Les œuvres auxquelles on se prépare sont si grandes ! La congrégation à laquelle on appartient est si noble dans l'histoire et investie, dans l'Eglise, d'un rôle social si important ! La modestie, peut-être, n'y trouve pas toujours son compte ; mais ces pieuses industries, qui d'ailleurs ne blessent guère la vérité, sont nécessaires pour tenir en haleine le cœur des enfants.

Elles ne sont pas moins indispensables à nos séminaristes. La variété leur est saine : aussi les vocations seront-elles mieux gardées dans les diocèses où les enfants ont quatre étapes à parcourir : école presbytérale, petit séminaire, maison de philosophie, puis de théologie. En divisant le chemin, il semble qu'on l'abrège. Mais quelle que soit la route, il importe surtout que le regard de nos aspirants soit sans cesse attiré par l'éclat du but vers lequel ils marchent.

Dans les petits séminaires, où presque tous les enfants se destinent au clergé, il doit être constamment question du sacerdoce. Les enfants sont là pour être prêtres ; ils travaillent pour être prêtres, et ils multiplient leurs efforts pour faire honneur à l'Eglise ; leur paresse serait odieuse, parce qu'elle ferait d'eux des prêtres médiocres ; dans la tentation ils doivent combattre et vaincre, parce que le péché ne doit pas régner dans les cœurs des prêtres. Si saint, si zélé, si savant, si distingué doit être le

prêtre, que cette pensée stimule à tout moment le jeune aspirant.

On est trop timide dans les séminaires mixtes. Sous prétexte qu'une partie des enfants n'a pas la vocation, on se tait sur le sacerdoce, et ce silence tourne au détriment de tous les élèves. Les aspirants à l'état ecclésiastique perdent de vue leur vocation, et souvent, à partir de la troisième, se laissent séduire par les carrières mondaines. Les autres n'y gagnent rien : si la grâce avait déposé dans quelques-unes de leurs âmes un germe de vocation, cette précieuse semence y resterait à jamais enfouie ; d'un autre côté, il n'est pas inutile que des jeunes gens du monde entendent parler du sacerdoce en termes élevés, qu'ils sachent la haute idée que nous en avons, quels efforts nous avons dû faire pour nous en rendre dignes. Craint-on qu'une maison mixte où l'on traiterait beaucoup du sacerdoce ne soit, pour ce motif, abandonnée par les laïques ? Crainte bien chimérique, car une maison qui a le renom de fortes études et d'une parfaite tenue morale, sera toujours recherchée par les familles chrétiennes.

Jusque dans nos collèges proprement dits, il est opportun de parler de la vocation ecclésiastique ou religieuse. La campagne que mène à ce sujet le R. P. Delbrel, pour susciter des vocations dans les élites sociales, vient tout à fait à son heure. Il n'est pas question de surprendre la naïveté d'enfants dociles, mais seulement de découvrir et de conserver les vocations que Dieu a semées dans les familles nobles ou bourgeoises. Ces vocations existent : quiconque a soigneusement dirigé des âmes dans un collège a pu s'en rendre compte. Mais il faut veiller sur elles, avec le plus grand soin, pour qu'elles ne tombent pas dans le tourbillon des passions naissantes, pour qu'elles résistent aux séductions qui, à partir de quinze ans, sollicitent le jeune homme de bonne famille. C'est principalement l'affaire du directeur de conscience, assurément, qui aura la sagesse d'imposer à ses pénitents la plus stricte discrétion ; mais les supérieurs et les maîtres n'ont pas le droit de s'en désintéresser,

et ils ne doivent rien omettre pour relever, à l'occasion, la vocation sacerdotale dans l'estime des enfants.

Nous sommes loin d'avoir épuisé notre sujet ; car les âmes sont infiniment complexes et différentes les unes des autres, de sorte qu'il ne se perd peut-être pas deux vocations pour le même motif. Nous croyons pourtant avoir signalé les principales causes du déchet que nous déplorons, et nous serons trop heureux si quelques éducateurs, profitant de nos remarques, deviennent plus habiles à conserver les vocations.

---

§ III

Pour n'avoir que de bons prêtres

I

La valeur morale des prêtres est, pour l'Eglise, une question vitale. Si riche que soit le trésor de doctrine et de grâces qui repose en ses mains, il ne rapporte que dans la mesure où le prêtre l'exploite : le mauvais prêtre le dissipe, le prêtre médiocre le laisse improductif, seul le bon prêtre en peut tirer du fruit. C'est un mystère assurément, mais c'est un fait aussi, que Dieu a remis aux prêtres ses ineffables dons, et que les fidèles les reçoivent dans la mesure où les prêtres les leur distribuent. A part certaines âmes d'élite, capables de communiquer avec Dieu directement et de se remplir de Lui, quelque soit le prêtre qui donne les sacrements, la plupart n'entrent en commerce avec Dieu et ne participent à sa vie que dans le cœur du prêtre, de sorte que les peuples manquent de Dieu là où le cœur du prêtre en est vide, au lieu que les âmes le trouvent et s'en rassasient là où le cœur du prêtre en est plein.

De là dans l'Eglise, l'instinctive appréhension du mauvais prêtre ; de là aussi le zèle qu'elle a toujours déployé pour n'avoir que de bons prêtres.

Le mauvais prêtre, en effet, est, à travers les siècles, son douloureux cauchemar. Elle voit en lui un vase sacré de l'autel tombé dans la souillure et livré à des usages profanes ou criminels, et elle pleure sur cette sacrilège dégradation. Celui qui devait être sa gloire devient son déshonneur ; à cause de cet infidèle qui l'a trahie, on doute d'elle et de sa mission, et au lieu du respect on lui jette l'outrage. Elle avait compté sur un

ouvrier qui défricherait une part du champ apostolique ; mais le champ restera inculte, les mauvaises herbes pulluleront là où une moisson était attendue, parce que le prêtre a négligé son travail ou déserté son poste. Et ce n'est pas encore tout. Car, si à la négligence le prêtre infidèle ajoute le scandale, il ravage au lieu de moissonner, il tue au lieu de vivifier ; ce n'est plus le pasteur qui garde mais bien le loup qui égorge les brebis ; créé pour faire œuvre de vie, il ne sème partout que la mort. Dieu veuille même que la terre où il a passé ne reste pas, pour longtemps, condamnée à une désolante et irrémédiable stérilité !

Pénétrée d'une si juste crainte, l'Eglise a créé, pour n'avoir que des prêtres vertueux et zélés, des institutions diverses, appropriées aux besoins et au caractère de chaque époque. Elle a édicté de sages lois sur le discernement des élus de Dieu, afin d'écarter du sanctuaire les indignes et de n'y recevoir que des sujets riches de promesses. Elle a ouvert de pieux asiles, où les enfants marqués du signe divin de la vocation fussent élevés dans la science et les vertus de leur état : écoles presbytérales, écoles monastiques, écoles épiscopales, universités, séminaires pour les différents âges ; sa sollicitude n'a rien épargné pour préparer aux saints autels des hommes dignes de Dieu et aptes à sauver les âmes. Elle les suit au milieu de leurs travaux apostoliques, les préserve du péril par les saints canons de sa discipline, les anime à l'étude par les rigoureuses exigences de l'enseignement qu'elle leur confie, excite leur zèle par le sentiment des lourdes responsabilités morales qu'elle fait peser sur leur conscience. S'il ne dépendait que d'elle, quel parfum d'édification le clergé répandrait dans les paroisses ! quel prestige il acquerrait près des peuples par la gravité de sa tenue ! que de fâcheux préjugés il dissiperait par la transparente limpidité d'une vie à l'abri de tout soupçon ! que de lumière il verserait dans les âmes par la richesse de son enseignement ! que de cœurs endurcis il ramènerait à Dieu par les invincibles attraits de la bonté !

Mais, hélas ! pourquoi faut-il que la faiblesse humaine réserve à l'Eglise, dans tous les siècles, de si cruelles déceptions ? Pourquoi faut-il que, par l'infidélité de certains prêtres, les desseins de la miséricorde divine sur le monde soient constamment entravés dans leurs effets ? Car, en dépit de la puissante action de la grâce sur les clercs, et malgré les efforts incessants de l'Eglise pour n'avoir que des saints, il reste encore des prêtres infidèles : vrais ennemis, les pires ennemis de cette religion contre laquelle ils tournent en armes offensives les dons qu'ils ont reçus.

Les uns sont allés jusqu'à l'apostasie. Sortis bruyamment des rangs où ils n'avaient été que volontairement enrôlés, moins libérés de la foi qu'ils professaient que devenus esclaves d'inavouables passions ou victimes d'un caractère impatient de tout joug, ils sont passés dans le camp ennemi, ils travaillent et combattent contre leurs frères d'autrefois, ils attaquent ouvertement le sein maternel qui les a nourris. Jusque dans les sectes où ils se sont réfugiés, c'est toujours de leur sacerdoce qu'ils vivent, puisqu'ils exploitent le scandale qui résulte de la prostitution de cet ineffaçable caractère.

D'autres qui ne sont point apostats, mais dont les désordres ont été publics, ont jeté le désarroi dans des populations surprises de si profondes faiblesses et de si graves trahisons du devoir. Ils ont fait douter de la sincérité de leur ministère sacerdotal ; ils ont ébranlé la foi dans les âmes qui les ont vus si grands pécheurs ; ils ont pour toujours éloigné de Dieu des âmes qu'ils devaient sanctifier, et que peut-être ils ont flétries.

Si grand que soit le retentissement donné par la presse à ces défections, le nombre des apostats et des scandaleux demeure, grâce à Dieu, fort restreint. Les protestants et les libres penseurs ont beau faire du tapage autour de nos pertes, il n'est pas vrai que nos rangs soient notablement entamés ni menacés : socialement, le clergé catholique est une troupe fidèle à son devoir. Mais, entre nous, nous avons le droit de pénétrer plus avant, et de rechercher si ce puissant organisme qu'est le clergé correct

est vivant dans tous ses membres et actif dans toutes ses parties.

Il n'est donné qu'à Dieu de juger les consciences, parce que lui seul voit le fond des cœurs. Mais il se peut que, par suite d'une faiblesse plus digne de pitié que de colère, il y ait des âmes sacerdotales qui, sous des apparences de vie, cachent les ruines que fait la mort. Bons prêtres aux yeux des hommes, parce que tous les dehors sont gardés ; prêtres infidèles au regard de Dieu, parce que le péché, avec ses conséquences, règne au dedans. Quel fruit peut-on attendre de ces rameaux sans sève ?

Faut-il enfin compter parmi les mauvais les prêtres inutiles et sans fécondité apostolique. Ils vivent assurément, parce qu'ils gardent pure de tout péché grave leur conscience morale ; mais leur vie est languissante, sans grande poussée intérieure, sans le nécessaire souci de réaliser chaque jour un progrès personnel, et surtout sans cette ardeur qu'inspire la foi vive pour le salut des âmes. Ils comptent dans le clergé, et par leur nombre imposant ils donnent à la milice sacrée du Christ l'apparence d'une armée forte ; mais soldats alanguis, ils sont incapables d'être des conquérants, et ils voient sans tristesse les progrès que fait l'ennemi sur le terrain même qu'ils ont à défendre. Qui nous dira si cette médiocrité d'un grand nombre ne porte pas à l'Eglise un plus grand préjudice que l'apostasie ou le scandale de quelques individus isolés ?

A quelque titre qu'un prêtre soit infidèle, son infidélité est toujours un immense malheur. Si, pour le conjurer, l'Eglise a tant fait dans le passé par les Saints, elle encourage encore de nos jours le zèle de tous ceux que touche la cause de la sainteté des clercs. Jamais, d'ailleurs, le ministère sacerdotal n'avait exigé des prêtres tant de valeur morale. Le moindre scandale a, devant l'opinion et dans le fond des cœurs, un retentissement désastreux que le passé n'a point connu, si bien que jamais le prêtre n'avait été si étroitement tenu de s'observer. De plus, nous sommes, aux yeux du monde européen, une société en

déroute, qui a perdu ses positions antérieures, vouée à de nouvelles défaites, et dont l'extermination n'est plus qu'une affaire de temps. Confiants dans les promesses du Christ, assurés que le flambeau vital que nous portons dans nos mains ne s'éteindra pas, nous ne nous troublons pas de ces pronostics de fin prochaine ; mais nous n'en sommes pas moins péniblement affectés de ce qu'à l'heure présente les idées chrétiennes soient impopulaires, les âmes échappent à l'influence de l'Eglise, le règne de Dieu sur le monde perde du terrain. Il ne nous suffit pas que Dieu doive un jour, plus tard, prendre sa revanche et triompher. Nous sommes impatients de lui rendre son empire et sa gloire ; ce n'est pas demain, c'est dès aujourd'hui, que nous voulons réparer nos pertes, ressaisir nos positions, pousser plus avant nos conquêtes.....

Or, entre toutes les puissances à mettre en jeu pour cette restauration religieuse, le clergé occupe assurément la première place. Que le clergé demeure médiocre et apathique, et nous continuerons à glisser sur la pente fatale que nous descendons. Mais qu'au contraire le clergé se ranime, qu'il s'épure, qu'il travaille, qu'il devienne un corps sain et riche d'activité et aussitôt il fera prévaloir les intérêts sacrés confiés à son zèle. Voilà pourquoi tous les chrétiens qu'alarme la situation actuelle tournent vers le clergé des regards anxieux ; voilà pourquoi le clergé lui-même sent le besoin de se rajeunir et de renouveler sa vie.

Dans cette rénovation cléricale, le premier devoir est de préserver le corps sacerdotal de la gangrène du mauvais prêtre. Sur ce triste sujet, le seul qui nous occupe ici, nous n'avons rien à produire de nouveau ; mais en rappelant ce qu'ont dit les Saints et ce que l'Eglise a sagement ordonné, nous avons l'espoir de provoquer, chez ceux à qui incombe le recrutement de clercs, une vigilance à la fois plus éclairée et plus courageuse. Ce que nous voulons dire se ramène aux trois points suivants : 1° Quel discernement doit présider au premier choix des enfants ? 2° Dans quelle mesure faut-il éliminer les jeunes gens

Universitas BIBLIOTHECA Universis

douteux durant le cours des études ? 3° Enfin et surtout, quels moyens faudrait-il prendre pour assurer la persévérance, dans la vertu morale et dans le zèle, des jeunes prêtres sanctifiés par le Séminaire ?

II

Le mauvais prêtre — que ce soit un voluptueux, un révolté ou un jugement faux, — est en germe dans l'enfant qui se dirige vers le Séminaire. Un regard pénétrant l'y découvrirait; la sagesse, dès lors, commande de l'écarter. Avec quelle prudence ne doivent donc pas procéder ceux qui ont mission de discerner et de recevoir les débutants dans la carrière cléricale ! C'est aux prêtres de paroisse qu'appartient d'ordinaire ce premier choix. S'ils ont à cœur de sauvegarder les plus chers intérêts de l'Eglise, qu'ils soient indépendants, clairvoyants, courageux.

Ils ont d'abord à se mettre en garde contre certaines influences capables d'altérer l'indépendance de leur décision. Le désir du nombre en est une. Car, s'il est juste qu'un prêtre souhaite de se survivre dans l'enfant qu'il conduit à l'autel, s'il importe de multiplier les ouvriers évangéliques et d'affermir ainsi les colonnes conquérantes de la milice sacrée, il est plus nécessaire encore de n'introduire ni lâches ni traîtres dans les rangs du sacerdoce, de ne point encombrer le sanctuaire de ces non-valeurs qui n'ont de la force que l'illusoire apparence. Puisse le souvenir de la vaillante petite troupe de Gédéon nous guérir de la dangereuse superstition du nombre ! Cherchons des vocations assurément, mais n'en prenons que de bonnes !

Nous aurons encore à nous défendre des sollicitations indiscrètes de serviteurs intéressés qui envient pour leurs fils l'honorable condition du clergé, de mères empressées qui s'aveuglent sur les talents et les vertus de leurs enfants, de parents cupides qui nous soumettent à la subtile tentation du népotisme. Ni les services rendus, ni les assiduités de paroissiens pieux, ni les justes sentiments que produit la pauvreté, ne doivent dicter

notre jugement, ni couvrir devant nos yeux les qualités ou les défauts des enfants qu'on nous présente. Que valent ces enfants ? Que promettent-ils, où que font-ils craindre à l'Eglise ? Voilà ce qu'il faut juger avec sévérité.

Le prêtre clairvoyant, qui a vu grandir ces enfants, qui connaît déjà leurs habitudes et leur caractère, qui sait les antécédents de leur famille, discernera sans peine ce qu'ils valent et ce qu'on en peut attendre. Plusieurs lui apparaîtront, pour des causes diverses, indignes du sacerdoce : quel que soit le motif, dès lors que, sagement, il les tient pour indignes, qu'il les écarte avec fermeté.

Les uns seront déjà vicieux et corrompus. Ils ont fréquenté des camarades pervers, et à leur contact, non seulement ils se sont souillés, mais ils ont contracté de ces habitudes tyranniques qui ne se corrigent jamais tout à fait ; qui, même assoupies pour un temps, se réveilleront un jour avec une irrésistible furie. Ce n'est pas qu'il faille évincer tout enfant qui a péché ; car il y a des péchés qui, une fois pardonnés, ne laisse point dans l'âme de mauvaises racines. Mais il y a des fautes qui empoisonnent tout l'être, qui, même pardonnées de Dieu, subsistent dans la chair à l'état d'instincts indéracinables. N'exposez pas cet enfant qui s'illusionne sur lui-même parce qu'il ne se juge que par ses bons désirs, n'exposez pas cet enfant aux terribles retours d'une nature si tôt pervertie. Devons-nous observer que ces remarques s'appliquent sans réserve aux vocations tardives ? Lorsque ces vocations ne sont pas le naturel aboutissement d'une vie pure et pieuse, elles ne sont souvent que le fruit d'un accès tout momentané de pénitence fervente ou d'un apaisement relatif de la sensibilité. L'âge, en une matière si délicate, n'est point toujours une garantie. Que le confesseur, juge en dernier ressort, détourne donc du sacerdoce tous les aspirants dont la nature morale serait franchement malsaine.

D'autres enfants, sans être vicieux encore, laissent nettement prévoir qu'ils n'échapperont pas à la contagion du mal. — Tantôt ils sont issus de familles tarées, où certains vices physiques et

moraux sont héréditaires : ces poussées de nature ne se font parfois que tardivement sentir, mais tôt ou tard elles s'éveillent dans le tempérament et y causent de terribles ravages. En les écartant, ce n'est donc pas seulement le déshonneur du nom qu'on repousse, mais le danger certain de chute et de scandale qu'on éloigne. Voyez donc sur quel tronc a poussé et de quelle sève vit le rejeton que vous allez transporter dans le sanctuaire : tel aura été le tronc, tel aussi sera le rameau. — Tantôt leurs propres tendances annoncent déjà qu'en s'accentuant elles conduiront aux plus graves écarts : dans celui-ci, une nature revêche et indomptable, sujette aux emportements irréfléchis ; dans celui-là, une dissimulation qui n'a rien de la timidité, la fourberie et le mensonge ; dans un autre, la sensualité très accusée sous l'une de ses formes, gourmandise, mollesse, propension aux amitiés sensibles, etc. Quand le pli moral est pris, quand il est avéré qu'il ne pourra que s'exagérer avec le temps, c'est faire œuvre de zèle que de rebuter des avances dont l'esprit de Dieu n'a point été le principe.

Certains enfants seront indemnes du côté moral, mais ils seront insuffisants du côté de l'esprit : s'ils sont par trop bornés, ou s'ils ont l'esprit faux, qu'ils ne soient point admis. Trop bornés, ils seraient incapables de recevoir la haute culture que comporte le sacerdoce, ils ne pourraient dignement remplir la tâche d'enseigner les peuples : c'est donc parmi les intelligences les plus ouvertes du catéchisme et de l'école que seront choisies les jeunes recrues du clergé. Avec l'esprit faux, ils ne seraient dans l'Eglise que des brouillons ou des fauteurs de désordre ; les plus droites intentions et la plus sincère piété ne les préserveraient pas des plus désastreux écarts de conduite ; aussi les têtes mal équilibrées doivent-elles être écartées avec non moins de soin que les cœurs corrompus.

Que sera donc l'enfant choisi de Dieu sur qui le prêtre arrêtera son regard ? Il sera pieux, il goûtera les choses religieuses, il se plaira aux cérémonies saintes ; il aura une tenue honnête, un air franc et plutôt timide, une conduite irréprochable ; il sera resté

étranger aux mauvaises compagnies et n'aura point contracté d'habitudes inquiétantes ; il n'importe pas que sa famille soit riche, pourvu qu'elle soit honorable, laborieuse, plutôt libre qu'en domesticité ; il sera d'un tempérament tempéré et non excessif, actif, prêt au travail et généreux au sacrifice ; d'une intelligence apte aux études, très ouverte s'il se peut, il devra présenter un jugement pondéré, un bon sens qui soit impeccable ; son inclination vers le sacerdoce sera spontanée et personnelle, et nullement imposée par ses parents, surnaturelle, et nullement dictée par l'intérêt, persévérante, et nullement sujette à des variations contradictoires.

De tels enfants, manifestement marqués de Dieu, se rencontrent encore nombreux, surtout dans les pays de foi. On les trouve dans nos écoles libres ; ils ne manquent point même dans nos écoles laïques. Il appartient aux prêtres de paroisse d'en augmenter le nombre, non point en les circonvenant par des assiduités pressantes — ce qui ne donne que des vocations artificielles et sans profondeur — mais en leur présentant tous les jours l'idéal d'une vie sainte et heureuse — ce qui donne aux enfants la solide impression que le bonheur et la noblesse, ces deux causes déterminantes de toute vocation, sont plus assurés dans le sacerdoce que dans toute autre carrière. Ce sont donc les prêtres eux-mêmes qui, par leur religion et leur vertu, font la conquête des bonnes vocations. Plus ils attireront d'enfants dignes du sacerdoce, plus il leur sera aisé d'écarter les indignes.

Cependant, qu'ils ne se hâtent point de prononcer un jugement définitif. Lorsqu'ils ne discernent pas clairement ce que vaut un enfant, qu'ils prennent du temps pour l'étudier. A cet égard, les écoles presbytérales présentent une ressource infiniment précieuse.

Dans quelques diocèses, ces écoles presbytérales ont une organisation régulière et officielle : un prêtre groupe dans son presbytère plusieurs enfants de la localité ou des localités voisines ; il les instruit pendant un an ou deux ; parfois il les reçoit chez lui comme pensionnaires, et le diocèse pourvoit à ses frais par

une subvention bien justifiée. Ailleurs, les jeunes aspirants font leurs premières classes chez leur curé ou leur vicaire : ils ne sont pas hébergés, mais gratuitement instruits, chaque prêtre se faisant un devoir de rendre ainsi au clergé ce qu'il a reçu.

De quelque façon qu'elles fonctionnent, ces petites écoles cléricales retiennent un an ou deux le petit aspirant sous les yeux de son curé. Celui-ci peut l'étudier à loisir, et bientôt il le connaîtra à fond. S'il découvre en lui des instincts bas ou pervers, il le renverra au champ ou à l'atelier ; s'il n'y voit rien de limpide et de tout à fait rassurant, ou bien il le congédiera, ou bien il prolongera son épreuve ; il ne le dirigera vers le petit séminaire que s'il le connaît bon sujet, pieux, vertueux, loyal, intelligent.

Qui ne voit combien serait avantageux une telle sélection, faite dès le début ? De quels frais inutiles les caisses diocésaines ne seraient-elles pas allégées ? A combien de jeunes gens le déclassement ne serait-il pas épargné ? Quelle édification règnerait, quelle haute éducation se donnerait, dans des séminaires désormais peuplés par des sujets d'élite ! mais surtout que de douleurs seraient épargnées à l'Eglise, que de scandales seraient supprimés du clergé, si on n'engageait dans la voie sacerdotale que des vocations mûrement étudiées ! Ne serait-il pas urgent que tous les prêtres de paroisse fussent invités à mettre autant de prudence que de zèle dans le recrutement des vocations.

Et pourtant, si sages que puissent être ces premiers choix, nous ne serons pas encore sûrement préservés du mauvais prêtre. Certaines natures, qui ont trompé le premier observateur, se révèlent au bout de quelques années ; d'autres, vraiment bonnes au début, se perdent durant le cours des études. De là, pour nos maîtres des petits et des grands séminaires, la dure mais inévitable nécessité de faire des éliminations,

III

L'éducation des clercs est ainsi doublée d'un bien grave souci Autant elle est consolante du côté des enfants qui promettent un bel avenir, autant elle est troublante du côté de ceux qui inspirent de graves inquiétudes. Car c'est une douloureuse angoisse pour des maîtres que d'avoir à prendre et à notifier une décision qui ferme les portes du sanctuaire à des jeunes gens résolus d'y rentrer. Et pourtant il n'est point de maison si bien tenue où de telles éliminations ne s'imposent.

Parmi les aspirants au sacerdoce on distingue, en effet, à côté des meilleurs sujets, trois sortes d'enfants qui ne peuvent avancer. — Les uns sont entrés au séminaire sans vocation ; une vigilance plus attentive eût saisi dès l'abord les défauts qui les rendent indignes ; une fermeté plus courageuse les eût arrêtés sur le seuil ; aux maîtres du séminaire incombera la dure mission de les renvoyer au foyer paternel qu'ils n'auraient jamais dû quitter. — D'autres étaient venus avec de bonnes apparences ; mais, sous l'action un peu tardive de l'hérédité, leur nature s'est révélée toute autre qu'on ne l'avait pensé ; à mesure que leur tempérament s'achève, il s'accuse incompatible avec les obligations sacerdotales : chez celui-ci, la santé est insuffisante ; celui-là est mou et insouciant, paresseux et sans ressort ; tel autre est d'un caractère insoumis, etc. — Les autres, enfin, venus avec tous les signes d'un appel divin, ont perdu, chemin faisant, leur vocation ; leur valeur morale intérieure, ils l'ont dissipée ; l'attrait religieux qui les poussait invinciblement vers Dieu, ils ne le sentent plus ; leur cœur ayant changé de fin, leurs pas doivent changer de voie.

De douze à vingt-quatre ans, un jeune homme traverse tant et de si redoutables crises, qu'il n'est point étonnant qu'un objet aussi délicat que la vocation vienne à sombrer dans la tempête. Crise morale, crise intellectuelle, crise religieuse : tels sont les

dangers que courent, bien qu'à des degrés divers, tous nos jeunes aspirants au sacerdoce.

La crise morale se fait sentir la première, et d'ordinaire dès avant quinze ans. La nature, avec le mauvais ferment qu'elle porte en son fond, suffirait à la provoquer ; mais des causes multiples peuvent en exagérer l'acuité. Des lectures dangereuses, des camarades pervertis, des affections sensuelles éveillées au séminaire ou rencontrées en vacances, les longues heures de l'oisiveté ou de la rêverie.... c'en est plus qu'il ne faut pour précipiter la crise morale. Tourmenté par les sens, dont il va peut-être devenir le honteux esclave, emporté par les désirs d'un cœur qu'il ne sait pas plus maîtriser qu'il n'a su le garder, dévoré par les tristesses de l'ennui, ce malheureux jeune homme, s'il ne s'attache pas à Dieu par la prière et s'il n'est pas soutenu par la main vigilante d'un ami, sera bientôt la proie du vice et la victime d'habitudes tyranniques. Sous les dehors corrects mais tristes que voient ses maîtres, il cache une âme ravagée aux yeux de Dieu. Il n'entre pas dans notre plan de dire ici avec quelle promptitude et quelle tendresse les éducateurs doivent conjurer de pareilles crises. Remarquons seulement qu'elles tournent mal pour un grand nombre d'enfants, et qu'un jour viendra où le confesseur, ou même le supérieur, constatera qu'ils sont radicalement inaptes au sacerdoce.

Bien que les âmes innocentes ne soient point exemptes de toute crise intellectuelle, ce sont pourtant les cœurs entamés qui souffrent le plus ordinairement et le plus cruellement des épreuves de l'esprit. Cette crise s'annonce par un sentiment d'universelle incertitude, comme si l'âme était subitement déracinée de toutes ses convictions. Bientôt le doute se fixe sur les questions vitales, qui intéressent le plus à fond les destinées humaines : on ne sait plus ni ce qu'on est, ni d'où l'on vient, ni où l'on va. Les idées les plus subversives exercent alors sur l'esprit une action séductrice ; le premier fantôme venu efface les plus solides vérités. Dans ce désarroi de la pensée, l'âme traverse de terribles angoisses et court de redoutables dangers. Que le jeune homme s'ouvre

alors de sa peine intérieure, un mot d'un cœur aimant et d'une intelligence paisible suffira pour le guérir. Mais s'il cache ses doutes et s'enveloppe de mystère, ses convictions tomberont une à une, le scepticisme s'établira chez lui en maître, et lorsque la ruine intellectuelle apparaîtra, ce sera trop tard pour la réparer. Peut-on laisser passer des rhétoriciens ou des philosophes dont la foi est profondément ébranlée, sinon déjà totalement effacée ? Ce sera les sauver, et du même coup sauver l'Église, que de les arrêter à temps.

La crise religieuse n'est souvent que le fruit de la crise intellectuelle mal conjurée. Elle a débuté par des doutes sur la vérité chrétienne ; elle aboutit à une sorte de partage que l'esprit se permet dans les dogmes proposés par l'Eglise, gardant les uns, rejetant les autres. Une telle atteinte à la foi entraîne le dégoût des choses religieuses : la négligence grave des exercices personnels de piété et une aversion marquée pour les cérémonies du culte public en sont la conséquence. Quand un jeune homme, faute de prière et de courage, se laisse entraîner par ces courants funestes, n'est-ce pas remplir un devoir que de le retirer d'une voie pour laquelle il n'est plus fait ?

Il y a donc, dans nos séminaires, des enfants et des jeunes gens qui, pour des raisons diverses, ne doivent pas avancer vers le sacerdoce. A tout prix, dès qu'ils sont reconnus indignes, notre devoir est de les écarter : devoir pénible, que nous devons accomplir avec sagesse et discrétion, mais avec courage.

La sagesse nous commande de procéder avec lenteur ; car nous serions inconsolables d'enlever à Dieu une seule âme vraiment appelée au sacerdoce. S'il y a des cas où l'indignité est évidente, comme lorsqu'un jeune homme est dangereux tant au point de vue de la foi qu'au point de vue des mœurs, il se présente aussi des cas où nous hésitons, où une décision pressante ne s'impose pas. S'agit-il du défaut de talent, ne nous hâtons pas de juger : dès lors que le bon sens existe,

nous avons droit d'espérer qu'un développement de l'esprit permettra d'atteindre une science suffisante. S'agit-il de fautes morales intimes, ne nous hâtons pas de conclure que la vertu ne s'établira jamais dans cette âme ; dès lors qu'il n'y a point de scandale, et que d'ailleurs nous constatons de vrais efforts, quoique encore infructueux, attendons ; à la faveur d'une période de paix dans la sensibilité, les habitudes de maîtrise de soi pourront être contractées. En un mot, ne renvoyons nos jeunes aspirants que lorsque, le temps d'épreuve passé, nous avons la certitude morale qu'ils n'auront ni la vertu suffisante, ni la foi nécessaire, ni la science requise.

La discrétion demande que la notification du refus des Ordres soit faite par le pouvoir compétent. Personne n'a le droit de se soustraire à la responsabilité qui lui incombe. Tantôt l'exclusion devra être prononcée pour des motifs d'ordre extérieur : insuffisance de talent ou de jugement, insoumission avérée et réfléchie, caractère intraitable, scandale et amitié sensuelle, présomption grave contre la fermeté de la foi...; le conseil des directeurs prend alors une délibération et le supérieur en assure la fidèle exécution. Tantôt l'exclusion relève du for intérieur et doit être prononcée pour des motifs de conscience ; il appartient alors au directeur de juger prudemment et d'imposer sa décision comme un devoir strict, auquel le pénitent ne peut se dérober. Tandis que la décision du for externe est sans appel dans le séminaire où elle a été portée, le pénitent peut évidemment recourir à un autre confesseur pour faire contrôler la décision secrète qu'il a reçue. Mais qui ne voit avec quelle discrétion, quelle défiance de lui-même, le nouveau confesseur doit examiner le cas qu'on lui soumet ?

Aux uns et aux autres, c'est-à-dire aux maîtres et aux confesseurs, le courage est enfin nécessaire pour affronter les difficultés qu'ils ont à vaincre pour prendre et maintenir leur décision. Ces difficultés viendront du jeune homme, de la famille et des bienfaiteurs, de l'administration diocésaine peut-être, et plus encore des directeurs eux-mêmes.

Les jeunes gens affirment leur vocation contre l'autorité qui les congédie. C'est au moment où on leur déclare qu'ils ne sont pas dignes, qu'ils commencent à se soucier de leur vocation. « Je sens que Dieu m'appelle », disent-ils. Oui, le refus qu'on leur oppose aiguise leurs désirs et leur donne l'illusion de l'attrait. Chez les uns, c'est l'effet d'un vrai mouvement de foi ; chez la plupart, c'est une pure question d'intérêt, parce que toute autre carrière que le sacerdoce exigerait d'eux des efforts devant lesquels ils reculent. La décision ayant été mûrie, ce serait faiblesse que de céder à des supplications tardives et si intéressées. Faisons entendre aux jeunes gens qu'on ne les a pas jugés sur leurs désirs, mais sur leurs aptitudes, qu'ils n'ont pas les qualités nécessaires pour affronter les obligations sacerdotales, qu'il leur sera préférable de se sauver dans le monde que de se perdre dans le clergé... La bonté nous portera d'ailleurs à leur faciliter l'entrée dans quelque carrière du monde proportionnée à leur éducation.

La famille nous livrera souvent un redoutable assaut. Elle avait escompté la situation honorable du futur prêtre, et elle s'était promis d'en bénéficier. Que de rêves s'écroulent en un instant, et par le fait d'une décision dont elle ne comprend pas la justesse ! Encore si elle ne nous opposait que des vues intéressées, notre embarras serait minime. Mais il se peut qu'elle nous reproche d'avoir trop attendu à la prévenir, d'avoir déclassé le jeune homme par des études qui n'étaient pas de sa condition, de l'avoir déconsidéré devant le monde par le port momentané de la soutane... Et comme de telles observations ne manquent certes pas de fondement, il en résulte pour nous l'impérieux devoir de ne point ajourner des décisions que nous pouvons prendre de bonne heure. Car nous avons à sauvegarder ces vies humaines que nous n'acceptons pas pour le sacerdoce.

Les bienfaiteurs à leur tour ont leurs exigences ; même lorsqu'ils sont prêtres, la vive déception qu'ils éprouvent leur cache les motifs d'ordre surnaturel qui nous font agir. Tandis

qu'ils usent de tout le poids de leur influence pour modifier nos décisions, il nous appartient de faire appel à leur esprit de foi pour leur faire entendre que nous entrons dans leurs vues, et que nous ne rejetons leur protégé que parce qu'il n'eût pas fait honneur à leur dévouement.

Si l'administration diocésaine intervient, c'est alors que les directeurs ont besoin d'une courageuse indépendance pour suivre leur conscience. Il est rare qu'un évêque déjuge les directeurs qui, dans nos séminaires, agissent en son nom ; mais s'il le fait, il est plus rare encore que son clergé en tire du profit.

Cependant, c'est encore contre eux-mêmes, que les directeurs des séminaires doivent le plus s'armer de courage. Une élimination est pénible à faire, elle attirera des ennuis, instinctivement, ils reculent devant une décision, Toute résolution coûte à la faiblesse humaine ; mais combien plus une telle résolution ! Aussi qu'arrive-t-il ? Au Petit Séminaire, tant pour ne pas entamer le nombre des élèves que pour échapper à l'odieux d'une exclusion, on renvoie au Grand Séminaire l'élimination de tous ceux qui ne sont pas scandaleusement indignes. Au Grand Séminaire, on attend, on espère que les sujets inférieurs sentiront leur indignité et s'en iront d'eux-mêmes. Mais ceux-ci demeurent. Alors, ou bien ils passent à la fin, parce qu'on manque de faits assez graves pour les repousser toujours ; ou bien ils acceptent l'épreuve du service militaire, du professorat ou du préceptorat, et à la faveur d'un moment d'inattention de la part des maîtres, ils passent aussi ; ou bien enfin ils traînent quelques années avec l'habit ecclésiastique qu'ils exploitent et qu'ils déshonorent, et lorsqu'ils se résignent à rentrer dans le monde, ils n'y sont que misérables et déclassés. Qu'il serait donc avantageux aux jeunes gens et à l'Eglise, qu'il serait honorable pour nous, que nous osions prendre et exprimer, à l'heure convenable, la décision que devant Dieu les circonstances nous suggèrent !

IV

Depuis que le sacerdoce n'a d'attraits que pour les vocations désintéressées, la sélection des aspirants s'opère spontanément : les bons demeurent, les indignes s'éloignent, les médiocres résistent peu. Aussi les éliminations sont-elles, d'ordinaire, assez aisées. Il en résulte que nos ordinands sont, à part de rares exceptions, sérieusement choisis, pénétrés de saintes dispositions, désireux de persévérer dans la grâce et d'accomplir leur tâche apostolique. Nous n'avons guère que de très bons prêtres le jour de l'ordination. Si donc, dans le cours de leur vie sacerdotale, plusieurs deviennent infidèles, leur déchéance ne sera pas le fruit d'un mauvais choix fait au début, mais une défaillance personnelle dans la grâce de leur sacerdoce.

Pour épargner à l'Eglise ce fléau du mauvais prêtre, il ne suffit donc pas de bien choisir les jeunes et d'éliminer courageusement les indignes, il faut encore assurer la persévérance des bons. Grave problème que celui de la préservation des bons prêtres. Tandis que leur formation est assurée par des institutions solidement organisées, leur conservation reste encore livrée, parmi des tentations fort périlleuses, aux ressources et aux inconstances de leur propre volonté. Que ceux qui se maintiennent ne jettent point la pierre à ceux qui tombent : car les déchus sont plus malheureux encore que criminels, et la vertu des meilleurs est souvent moins faite de leurs efforts que des circonstances providentielles où ils se meuvent. La route est si glissante, et si faibles sont les soutiens !

Quelle brusque transition du séminaire à la vie paroissiale ! Quoi de mieux abrité, quoi de mieux secouru que l'âme du séminariste ? Est-il rien de plus exposé, rien de plus abandonné que la vie du jeune prêtre ? Et c'est en un jour, en un clin d'œil,

que le jeune prêtre passe ainsi de l'extrême préservation à l'extrême péril. Hier, tranquille au port ; aujourd'hui, en butte à de violentes tempêtes.

Sa vie morale subit le premier assaut. A la sortie du séminaire, il se produit une soudaine détente de tous les ressorts de l'âme ; heureuse d'échapper à la contrainte d'une règle extérieure, la volonté jouit de s'appartenir enfin et d'être à elle-même sa règle intérieure : mais elle ne saisit pas d'abord que l'effort moral, facilité autrefois par l'entraînement de l'exemple, lui coûte maintenant et souvent échoue. Les premières et imperceptibles défaites de la volonté ébranlent sa force de résistance aux funestes influences du dehors. Le jeune prêtre devient d'abord la proie de son milieu : le milieu sacerdotal prend possession de lui : aussitôt son idéal s'abaisse ; il ne veut pas être autrement que les autres, ni plus mortifié ni plus travailleur, ni plus zélé ; la médiocrité n'est plus pour lui un objet d'effroi. En même temps le monde le fascine, par les relations absorbantes qu'il lui présente, par les jouissances bourgeoises qu'il lui procure, par les affections amollissantes dont il l'enveloppe : bientôt il vit, non plus seulement hors de sa chambre et de son presbytère, mais surtout hors de son propre cœur. C'est alors que la chair, depuis longtemps domptée et soumise par la mortification et la prière, lentement s'éveille et fait par degrés sentir ses exigences : elle se plaît au bien-être de la table, au sommeil prolongé, puis aux conversations féminines, et enfin aux rêveries malsaines des longues heures d'oisiveté, elle recherche dans les livres la mauvaise pâture d'une imagination délirante et avide, jusqu'à ce que les sens révoltés la précipitent dans la fange. Et encore la chute a été si lente qu'elle se produit sans secousse et ne cause point de réveil moral. Que les circonstances s'y prêtent et la crainte même du scandale sera sans empire sur une volonté ainsi désemparée. Pour sauver ce pauvre prêtre eût-il donc fallu l'arracher à son milieu, le soustraire aux séductions du monde, le délivrer de sa propre chair ? Non ; car il ne devait pas fuir le péril, mais vaincre le péril.

Il fallait que sa volonté fût une place forte inviolable ; il fallait que, par la prière et le travail, il gardât la maîtrise de soi et la facilité de l'effort victorieux. La tentation n'a pénétré chez lui que parce que sa faiblesse morale a ouvert des brèches dans son âme.

Après l'assaut de la volonté vient l'assaut de la pensée. La volonté a trop de part dans nos convictions pour que ses défaites ne compromettent pas la fermeté de notre esprit. Ce n'est pas que les défaillances morales aboutissent fatalement aux défaillances intellectuelles, mais elles y préparent en les rendant plus pernicieuses. Tant que le cœur est seul malade, une rigoureuse médication peut le guérir ; mais, si l'esprit lui-même est atteint, il ne reste plus aucune partie saine pour réagir, et les remèdes qu'on applique restent d'ordinaire sans efficacité. Hélas ! le prêtre n'est point à l'abri de cette douloureuse épreuve. Elle le frappe d'autant plus violemment, qu'il est moins immunisé contre le mal. Il a grandi dans un milieu si renfermé, qu'il n'a rien vu, rien lu, rien entendu, il n'a jamais senti dans sa foi le moindre malaise ; aussi lorsque tout à coup les questions se posent devant lui, et souvent sous leur plus mauvais jour, son âme tombe dans une pleine obscurité, et il sent tout appui solide se dérober sous ses pieds. Hélas ! il y a peut-être des ruines secrètes sous d'irréprochables apparences. Quelle horrible contradiction, que l'existence reste liée à des mystères que l'esprit ne croit plus ! De ce que la conscience évite de tirer au clair une telle situation, l'état n'en est pas moins anormal pour le prêtre et dommageable à l'Eglise. Dieu veuille qu'une étude loyale et une intense piété ramènent cette âme dans la vérité, dans la vie et dans la paix !

Si, par la grâce de Dieu, la foi reste entière et la pensée sereine dans la plupart de nos prêtres, il n'en est pas un qui échappe à un troisième assaut, que nous appellerons la crise du caractère. Certaines âmes en subissent le premier choc dès la sortie du séminaire ; dans les plus bienveillantes, le contact des hommes n'exaspère que plus tardivement la sensibilité. La vie réelle nous

apporte de grandes déceptions ; elle nous montre les hommes indiscrets, parfois méchants, rarement fidèles quand il leur en coûte, toujours égoïstes et prêts à nous sacrifier à leurs intérêts ; pour notre dévouement nous n'avons recueilli que de l'ingratitude, pour notre affection que de la froideur ; certains actes de nos confrères nous ont apparu sous de noires couleurs de trahison ; nous avons cherché en eux des secours, et, suivant le mot de l'Ecriture, au lieu d'appuis nous n'avons trouvé que des roseaux aigus qui nous ont percé la main. En face de ces amères surprises, nous eussions été forts si nous avions pu nous suffire ; mais nous ne savions point nous contenter de Dieu au-dedans de notre conscience, nous avions trop peu de vie intérieure et personnelle, pour nous rendre indépendants des jugements et des procédés des hommes ; nous nous sommes trouvés lâches et faibles devant les assauts d'une si décevante réalité. Notre naïveté s'en est étonnée ; notre susceptibilité s'en est émue ; notre caractère s'est graduellement aigri ; notre enthousiasme est tombé, et notre courage a été abattu. Le découragement a brisé notre zèle ; et, résigné à ne plus faire que notre service obligatoire, nous nous sommes retranchés dans la misanthropie ou répandus dans la dissipation et le jeu.

Tels sont bien les écueils où sombrent les bons prêtres. Ceux qui y trouvent la mort, sont le petit nombre, je le veux bien ; mais ceux qui s'y blessent, ceux qui s'y rendent inutiles, combien sont-ils ? Au lieu de supputer ici les éléments d'une douloureuse statistique, cherchons plutôt les moyens de sauver les bons prêtres de ces redoutables périls.

Puisqu'il est impossible de supprimer le danger, nous devrons armer le cœur du prêtre et lui ménager des protections efficaces, afin qu'il le traverse sans dommage.

Le moyen par excellence est assurément d'armer le cœur du prêtre, de lui donner un vigoureux tempérament intellectuel et moral : des âmes chétives périront infailliblement dans cet air empesté du monde ; les âmes fortes, prudemment préservées, pourront sans crainte l'affronter. Or, cette puissance intérieure

de résistance, c'est l'éducation qui la donne, de sorte que le problème de la persévérance des prêtres se résout en une question d'éducation cléricale. C'est donc aux séminaires qu'il appartient, par une forte trempe, de rendre les âmes invulnérables. Aussi les éducateurs de prêtres seront-ils astreints, plus que tous les autres, aux deux grands devoirs qui s'imposent à tout éducateur soucieux de sa mission.

Le premier devoir est de ne point laisser grandir les enfants au hasard comme des herbes sauvages, mais de les cultiver comme des plantes précieuses qui promettent une riche moisson de fruits. C'est dire qu'il faut s'en occuper et les suivre avec autant d'intelligence que de zèle. Et si excellente que soit la direction générale donnée à une maison par les avis généraux, les lectures spirituelles et les instructions, elle est insuffisante. Chaque individualité doit être prise à part, chaque cœur doit être façonné suivant ses aptitudes et ses besoins. Le supérieur, le professeur, mais surtout le directeur de conscience, y vaqueront avec un paternel dévouement ; et cette direction intime devra s'exercer depuis le petit Séminaire jusqu'à la fin de la formation sacerdotale. On s'attachera d'abord à connaître chaque sujet, pour découvrir ses ressources, ses tendances, ses défauts ; l'enfant apprendra de son maître contre quelles passions il doit se tenir en garde, sur quelle pente il pourrait glisser vers sa perte ; sous sa conduite, enfin, il s'exercera à puiser dans la piété et le commerce de Dieu les grâces nécessaires, puis à maîtriser ses tendances et à repousser les tentations du dehors. C'est au directeur qu'il appartient de soumettre l'âme du jeune clerc à la séduction de l'idéal moral, de l'animer chaque jour à remporter des victoires par l'effort moral, de déposer en son cœur le puissant ressort moral qu'est l'esprit de foi.

Le second devoir du maître est de développer la personnalité de son élève : devoir infiniment délicat et souverainement méconnu. Beaucoup d'éducateurs ignorent tout de la personnalité ; plusieurs trouvent plus simple de l'étouffer ; très peu sont assez habiles pour en guider le développement.

Il paraît avantageux, à première vue, de supprimer la personnalité ; l'enfant ne verra rien, ne lira rien, ne saura rien : jamais son esprit ne se troublera d'ombres qu'il ne voit point flotter sur la doctrine enseignée, jamais ses curiosités indiscrètes n'embarrasseront le maître de questions épineuses ; de même, l'enfant sera réduit, par une autorité impérieuse, au rôle d'automate qui accomplit mécaniquement l'action pour laquelle il est monté ; jamais ses initiatives ne donneront d'inquiétudes, jamais ses désirs ne mettront en échec la souveraine volonté du maître. Mais, tôt ou tard, la personnalité se réveille ; on ne l'annihile pas pour toujours. Que ses détentes sont alors redoutables ! Une pensée qui se débride est sujette à tous les écarts ; un cœur qui se libère tombe vite dans la licence. Cette âme était en léthargie ; quand la vie se ranime, elle ne sait point se maîtriser, elle suit aveuglément ses instinctives poussées. C'est une éducation manquée, puisqu'on n'a ni provoqué ni gouverné la vie.

Il s'agissait, au contraire, de présider à l'éclosion de la personnalité. Il fallait apprendre à l'enfant qu'il est une personne humaine, et lui révéler tout ce qu'un tel titre contient de dignité et de responsabilité. Il fallait lui remettre son âme entre ses mains, et le guider dans le premier exercice de ses facultés. Puisqu'il a une volonté, principe d'activité morale, son obéissance sera parfaite si elle devient une *action* joyeusement accomplie ; en dehors de l'obéissance, ses initiatives seront encouragées, sagement redressées quand elles dévieront, franchement applaudies quand elles seront sages et bienfaisantes. Son intelligence est de même une puissance active ; qu'elle agisse donc sous le contrôle du maître ; que, non contente d'enregistrer des idées toutes faites, elle soit provoquée à réfléchir et à s'exprimer ; qu'elle soit mise en face des écueils où elle pourrait un jour faire naufrage, afin d'apprendre à les tourner ; que sa curiosité s'éveille ; qu'elle aime à s'alimenter de lectures bien conduites ; qu'elle exerce et développe son aptitude au travail, afin qu'un jour les recherches intellec-

tuelles l'absorbent et la préservent. La vie sociale, à son tour, doit être dirigée et non comprimée, car le prêtre n'est pas destiné à fuir les hommes, mais il doit saintement converser avec eux et les gagner à Dieu : son éducation doit donc développer en lui l'habitude des convenances humaines et l'art de prendre les âmes par les œuvres de zèle.

Qu'on nous donne des prêtres à personnalité bien accusée, qui ne se fassent point sottement gloire de rompre avec la discipline, mais qui aient à cœur de grandir et d'utiliser toutes leurs ressources dans la ligne du devoir : ces prêtres, affranchis de l'esclavage des hommes, maîtres de leurs facultés et de leurs tendances, traverseront sans chutes les périls, et creuseront bien avant dans les peuples le sillon du bien.

Quoique le grand secret de sauver le prêtre soit de le rendre intérieurement assez fort pour qu'il se sauve lui-même par la grâce de Dieu, ce n'est pas à dire qu'il faille négliger les moyens extérieurs qui peuvent le protéger et le soutenir. Si quelques hommes d'élite sont capables de se suffire, la plupart ont besoin d'être secourus : ce sera leur avoir donné le secours opportun que de les encadrer et de les occuper.

Le soldat bien encadré garde son rang au plus fort du combat : ce n'est pas que ses voisins le retiennent par violence, mais ils lui mettent de la vaillance au cœur. De même les administrations diocésaines se préoccupent à juste titre du milieu où elles jettent le prêtre ; elles ne le déplacent point comme un pion sur un damier, mais, se souvenant que c'est un homme riche de certaines ressources et affligé de certaines faiblesses, elles lui choisissent le cadre vivant où ses ressources seront le plus sûrement mises en œuvre et ses faiblesses le mieux neutralisées. La sagesse des placements importe donc souverainement au prêtre qui ne saurait pas s'affranchir des influences extérieures : dans un milieu sacerdotal pieux et zélé, il se conservera ; parmi des hommes légers et peu soucieux de leur devoir, il se fût perdu.

D'ailleurs, le prêtre lui-même, défiant de sa faiblesse, doit se-créer le cadre moral dont il a besoin. Il le fera par le choix d'un bon confesseur, qu'il prendra parmi les prêtres les plus éclairés et les moins timides : trop souvent les prêtres ne trouvent point dans leur confesseur un vrai guide ni un ferme appui. Outre son directeur de conscience, le prêtre aura des amis : je ne dis pas des camarades avec lesquels il joue, mais des frères bien aimés avec lesquels il cause, dans le cœur desquels il déverse ses peines, près desquels il dissipe ses ennuis et ses chagrins, qui aient le courage de le reprendre s'il s'égare. Il lui sera bon, enfin, de s'agréger à quelque confraternité sacerdotale, de sorte qu'il soit tenu de rendre régulièrement compte de ses exercices de piété, de ses heures de travail, des obligations de son ministère.

Nous ajoutons que les prêtres doivent s'entendre pour envelopper de leur charité le confrère dont ils craignent la chute. Au lieu de l'abandonner, au lieu de le compromettre en publiant ses imprudences, que l'on crée autour de lui une chaude atmosphère d'amitié. *Væ soli* ! Le prêtre isolé a tout à redouter de lui-même et du monde : qu'on l'entoure donc. Le prêtre sans amis sera la proie facile de toute affection sensuelle qui passera sur son chemin ; qu'il sente donc que ses confrères l'aiment, et il échappera aux dangers que crée la solitude du cœur.

Mais ce n'est pas assez d'encadrer le prêtre ; il faut qu'on l'occupe. En dehors de ses exercices de piété, il lui reste de longues heures de loisir. Qu'en fera-il ?

Les occupations normales du prêtre sont l'étude et les œuvres de zèle.

Qui ne connaît les bienfaits de l'étude ? Elle chasse l'oisiveté, elle préserve de la tentation, elle tire l'âme des sens et l'élève vers Dieu, elle enrichit l'esprit, elle honore le clergé, elle arme les défenseurs de la foi. Mais comment donner l'amour de l'étude? Comment faire travailler le clergé paroissial? Toutes les tentatives officielles, examens, conférences..., semblent

avoir échoué. C'est un trop gros problème pour que nous l'abordions aujourd'hui. Disons seulement qu'à notre avis le prêtre ne trouvera dans le travail intellectuel un sûr abri et un profit réel, que s'il a pris des habitudes et des méthodes de travail personnel durant son éducation cléricale.

Quant aux œuvres de zèle, affaires paroissiales, visites à domicile, soins des malades, catéchismes et prédications, organisations de fêtes, etc..., elles absorbent aisément les loisirs du prêtre entièrement livré à son devoir. Que si des heures trop longues lui restent encore à dépenser qu'il prolonge sa prière devant les saints Tabernacles, et qu'il traite avec le Maître les intérêts de son âme et le salut de ses paroissiens. Ce fut la méthode du curé d'Ars, et elle se trouva bonne. La prière, d'ailleurs, n'est-elle pas le souverain préservatif du prêtre ? [1]

[1] Une controverse récente sur la *Vocation sacerdotale* a provoqué, le 2 Juillet 1912, une décision de Rome, qui met hors de toute contestation les trois points suivants :

1° *Neminem habere unquam jus ullum ad ordinationem antecedenter ad liberam electionem Episcopi.*

2° *Conditionem, quæ ex parte Ordinandi debet attendi, quæque Vocatio sacerdotalis appellatur, nequaquam consistere, saltem necessario et de lege ordinaria, in interna quadam adspiratione subjecti seu invitamentis Spiritus Sancti, ad sacerdotium ineundum.*

3° *Sed e contra, nihil plus in Ordinando, ut rite vocetur ab Episcopo, requiri quam rectam intentionem simul cum idoneitate in iis gratiæ et naturæ dotibus reposita, et per eam vitæ probitatem ac doctrinæ sufficientiam comprobata, quæ spem fundatam faciant fore ut sacerdotii munera recte obire ejusdemque obligationes sancte servare queat.*

LIVRE III

LA PIÉTÉ

§ I

Idée générale de la piété

I

EXCELLENCE ET VALEUR UTILE DE LA PIÉTÉ

Educateur, par état, de clercs et de prêtres, j'ai souvent demandé à des gens d'expérience, quel est le moyen capital par lequel on peut agir sur les ecclésiastiques pour les préparer à leur mission. Des divers éléments qui entrent dans l'éducation d'un prêtre, quel est celui qui a la prépondérance, sur lequel l'effort ne doit jamais fléchir, et sans lequel la formation cléricale subirait un véritable échec ? Les uns m'ont répondu : « Enseignez d'abord à obéir ; la discipline est la maîtresse pièce de l'éducation. » D'autres m'ont dit : « Donnez le goût du travail ; enseignez les bonnes méthodes ; l'étude seule assure le sérieux du caractère, la préservation de la vertu et le prestige devant le monde. » D'autres ont tenu un langage différent : « Apprenez à vos jeunes gens à sortir de leur isolement ; qu'ils aillent au peuple et se mêlent à lui ; qu'ils créent des œuvres morales et sociales pour avoir prise sur leurs contemporains. » Enfin d'autres, plus timides peut-être, mais très convaincus et instruits par la longue expé-

rience des siècles, m'ont dit : « Faites-leur aimer Dieu, et tout le reste leur viendra par surcroît. »

C'est à l'avis de ces derniers que je me range ; peut-être ont-ils moins de popularité, mais je suis persuadé qu'ils possèdent plus de vérité. Certes tout doit marcher de front dans l'éducation ; mais, dans cette simultanéité, il y a pourtant un élément principal, et c'est la piété, c'est-à-dire celui qui attache à Dieu.

D'où vient à la piété cette prépondérance qui la met au premier rang ? De deux qualités qui lui sont spéciales : de l'excellence incomparable de son objet, et de son aptitude exceptionnelle à perfectionner le sujet qui s'y adonne.

Elle a Dieu pour objet ; elle tend vers lui pour l'adorer et le posséder ; elle aspire à partager sa vie. Se peut-il concevoir rien de plus grand ? Si une pareille ambition peut légitimement entrer dans le cœur d'un homme, est-il un autre désir qui mérite d'être satisfait avant celui-là, et tout autre besoin de l'âme ne doit-il pas être subordonné à ce besoin de Dieu ? A Dieu la première place. Que tout le reste échoue, peu importe, en comparaison du dommage que produirait l'échec du règne de Dieu. La piété, ayant pour objet l'honneur et le règne de Dieu, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus noble, de plus nécessaire, doit donc avoir le pas sur d'autres éléments qui ne regardent que des choses contingentes et périssables.

Mais, en même temps que la piété donne à Dieu ce qui lui est dû, elle enrichit l'homme, plus que tout le reste, des moyens de se perfectionner. Et, s'il agit du prêtre en particulier, qu'attendons-nous de lui, sinon qu'il soit « l'homme de Dieu », sinon que les vertus brillent en lui, sinon qu'il s'occupe constamment de faire l'œuvre de Dieu ? Or il ne remplira jamais ce programme, que s'il met la piété au premier rang et que s'il en tient les pratiques pour inviolables.

Il doit être « l'homme de Dieu », ainsi que parle l'Ecriture, c'est-à-dire, familier avec Dieu, traitant avec Dieu comme avec un intime, prenant à toute heure ses pensées et ses ordres, lui présentant avec hardiesse les hommages et les demandes du peuple qui

prie, appartenant à Dieu si totalement que Dieu puisse compter sur lui pour ses messages près des hommes comme il compte sur ses anges mêmes. Or, comment acquérir cette intimité, cette docilité, autrement que par un commerce quotidien, des relations de cœur, des habitudes de dépendance, c'est-à-dire autrement que par la piété ? Oui, la piété, et elle seule, fait « l'homme de Dieu ».

De plus, les vertus sont toutes sous son empire. Car, d'un côté, c'est elle qui les inspire, et, de l'autre, c'est elle aussi qui les réalise. — Elle les inspire. Les motifs humains, en effet, sont très courts quand il s'agit de pousser à la vertu ; ils ne remuent pas profondément les cœurs ; même à ceux qui parlent le plus haut, l'homme fait la sourde oreille. Les motifs surnaturels, au contraire, sont d'une grande puissance ; on se sent soulevé au-dessus de la nature, lorsqu'on entend dans sa conscience une voix qui dit : « C'est Dieu qui te demande cet effort pour accomplir ce point de discipline ; tu étudieras, et tu persévéreras dans ton travail, malgré le dégoût que tu éprouves, parce que c'est Dieu qui t'a donné cette leçon et imposé ce labeur ; tu briseras ces liens dangereux, et tu deviendras le père et l'ami de tous et non d'un seul, parce que c'est Dieu qui te demande cette rupture et te commande ce don de toi-même à tous par la charité, etc., etc... » Et, puisque c'est dans les exercices de la piété, dans les tête-à-tête avec Dieu, que ces voix d'en haut se font entendre, la piété est donc la vraie inspiratrice des vertus. — J'ajoute que, les ayant inspirées, elle seule les réalise. Car l'homme est très faible devant l'effort à accomplir. « Je vois, dit-il, mais je ne puis pas ; je voudrais, mais la force me manque ; j'aspire au bien, mais je me laisse glisser dans le mal que je hais. » Pour qu'à cet infirme Dieu tende la main et le retire de ce bourbier, pour qu'il le soutienne dans la montée ardue des vertus, que faut-il ? Il faut que, par la piété, l'homme suppliant se soit emparé de la force divine et, ainsi armé de Dieu même, produise des actions surhumaines, devant lesquelles sa misère eût été impuissante.

En même temps que la vertu, la piété crée l'apostolat. En ef-

fet, d'où naît l'esprit apostolique ? D'un malaise intérieur, tel que les *Actes* le décrivent dans saint Paul traversant Athènes. « Son esprit était agité au dedans de lui-même, parce qu'il voyait toute la cité livrée à l'idolâtrie[1]. » Celui qui regarde d'un œil paisible le monde qui l'entoure, qui trouve tout naturel que Dieu y soit méconnu et offensé, que ne trouble point le spectacle des foules adonnées au vice et victimes de leurs bas appétits, celui-là assurément n'aura pas de zèle ; il n'éprouvera pas cette souffrance qui fait sortir l'apôtre de l'apathie, de l'inaction, pour le lancer à l'assaut du mal. Qu'on me donne, au contraire, un cœur touché des misères humaines, tant des misères physiques que des misères morales, qui gémisse du mal qui se fait, qui se froisse de l'abandon et du mépris de Dieu, qui veuille à tout prix arracher à la damnation les âmes qui se perdent, et nous aurons trouvé en lui un vrai apôtre de Dieu. Mais, ces sentiments d'où jaillit le zèle comme d'une source vive, qui les éveille et les entretient dans le cœur ? La piété seule en est l'auteur. Car la piété seule fait assez aimer Dieu pour qu'on embrasse sa cause à ses risques et périls. La piété seule, réchauffée chaque jour dans le commerce intime de la prière, peut soutenir cette flamme dont ont besoin d'être embrasées les âmes apostoliques. Que la flamme tombe, et toute ardeur disparaîtra ; mais d'un autre côté, que la prière se taise et toute flamme s'éteindra. Donc, à qui cherche des apôtres, nous dirons : « Cherchez des âmes que dévore l'amour de leur Dieu. Ni l'humanitarisme, ni l'entraînement de l'exemple, ne soutiennent l'apôtre au champ de l'apostolat : l'amour divin seul, qui procède de la piété, a le don de produire la vaillance persévérante des invincibles conquérants d'âmes. »

Il est aisé de tirer les conséquences qui découlent de ces premiers principes, soit qu'il s'agisse des simples chrétiens, soit qu'il s'agisse des clercs.

Vous êtes à la tête d'une œuvre de jeunesse, vous voulez assu-

[1] *Incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem*, Act., XVII, *16*.

rément faire, non des gymnastes ni des savants, mais de bons chrétiens. A quel signe reconnaîtrez-vous si vous avez réussi ! Votre succès n'est pas douteux, si la population d'âmes qui vous entoure aime Dieu et lui donne l'influence sur sa vie, si l'on y sait prier et accomplir pour Dieu des sacrifices. Par quel moyen ferez-vous des chrétiens ? En faisant goûter Dieu, en inspirant l'effort vers plus de vertu morale, en ouvrant les sources de la piété aux âmes qui viennent à vous. Jusque-là vous n'aurez pas réussi ; jusque-là vous en serez toujours sous le portique du sanctuaire où vous voulez faire entrer les âmes.

Que s'il s'agit des clercs, la piété est d'abord le signe de leur vocation. Lorsqu'un prêtre zélé recherche de futurs prêtres, il ne se fie ni au talent, ni à la tournure avantageuse, ni même aux vifs désirs des enfants qu'on lui présente : il tient tous ces dons pour accessoires dans la circonstance. Mais il s'inquiète de savoir si l'enfant est pieux, s'il a le dessein de consacrer à Dieu sa vie, en un mot, si c'est Dieu qui a pris déjà possession de cette âme. Il choisit, il appelle l'enfant qui cherche Dieu ; il délaisse comme inapte au sacerdoce, si bien doué qu'il soit d'ailleurs, celui qui ne va pas droit à Dieu.

Il n'en est pas seulement ainsi au point de départ ; mais tout le long du chemin qui mène au sacerdoce, les maîtres ne cesseront d'étudier les enfants pour opérer parmi eux une sélection : ceux dont la piété illumine le front et guide la vie, ils les encouragent et les poussent ; quant à ceux qui restent inactifs et secs, sinon dédaigneux dans les exercices de religion, ils les séparent de la petite troupe qui va vers les autels.

Au point d'arrivée, au moment de prononcer la dernière sentence qui fixera la vocation, les juges commis par l'Evêque distingueront les élus de Dieu principalement à cette marque de la piété ; ils n'ouvriront pas les portes du sanctuaire à celui en qui ils ne découvrent pas « l'homme de Dieu » ; car ils savent que ce serait livrer les dons de Dieu à des cœurs et à des mains laïques que de les confier à des jeunes gens dépourvus de piété.

Signe de la vocation, la piété est ensuite le puissant agent de la formation sacerdotale. Nous en avons déjà dit les raisons plus haut. Forts de cette conviction, les éducateurs de prêtres attachent une exceptionnelle importance à la vie de piété. Ils rappellent justement qu'il y a des jours et des heures où tout le reste peut chômer, mais que la piété ne doit jamais être suspendue ; que s'il faut, parfois, en supprimer certaines expressions extérieures, on doit avoir grand soin d'y suppléer par la ferveur d'une plus grande union intérieure à Dieu. C'est que la piété est l'atmosphère divinement vivifiante que les clercs et les prêtres, sous peine de languir ou de périr, doivent respirer toujours.

La solidité de ces principes ne peut que nous pousser plus avant dans l'étude de la piété. Qu'est-ce donc que la piété ? Prise dans son fond, dans ce qu'elle a d'essentiel, elle est une communion à Dieu. Considérée dans ses manifestations extérieures, elle consiste dans une collection d'exercices destinés à exprimer ou à provoquer cette communion divine.

II

LA PIÉTÉ, PRISE EN ELLE-MÊME, EST UNE COMMUNION A DIEU

Considérée dans ce qu'elle a de plus intime, dans son essence même, la piété est, disons-nous, une communion à Dieu. C'est à dessein que nous employons le terme de communion plutôt que celui d'union. Car l'union est principalement un état, tandis que la communion est proprement une forme d'activité. L'union est l'état de repos en Dieu, de jouissance de Dieu, en vue duquel l'âme travaille : la communion, au contraire, est l'activité que l'âme déploie pour arriver à Dieu, pour posséder Dieu, pour jouir de Dieu. Cet effort intérieur que comporte la communion est justement ce que nous appelons la piété.

La piété, ardente, active, ambitieuse par nature, aspire donc

à se pénétrer de la vie même de Dieu. Elle ne fait du reste, dans cet effort, que répondre aux invitations divines en même temps qu'aux besoins pressants de l'âme. Que l'âme ait besoin de la vie de Dieu, c'est ce dont elle est avertie par ses propres désirs et surtout par ses défaillances. Mais cette faim de Dieu, si vive qu'elle soit, sera-t-elle contentée? Dieu se fera-t-il le pain de notre pauvreté pour relever notre faiblesse?

La foi nous apprend que, non seulement Dieu nous offre sa vie, mais qu'il nous commande d'y participer; que, non content de nous ouvrir ses trésors, il nous ordonne d'y puiser; que c'est trop peu, pour sa munificence, de nous avoir donné la vie naturelle, image lointaine de la sienne, mais, qu'il nous presse de prendre part à sa vie la plus intime, la plus réelle, la vie surnaturelle.

C'est ce qu'il nous déclare en maints endroits de l'Ecriture, principalement dans les Evangiles et les Epîtres, où il va jusqu'à dire que nous sommes « associés à sa nature divine[1] » *divinæ consortes naturæ*, et aussi par les écrits des Pères, des théologiens, et des grands ascètes, qui prennent à tâche de nous éclairer sur ces « infusions » de la vie divine en nous, accordées aux saintes aspirations de la piété. Aussi la piété est-elle représentée, tantôt comme cette ascension de la sève, qui monte du tronc jusqu'aux rameaux de la vigne, tantôt comme cette course du sang qui s'élance du cœur à travers les artères pour aller nourrir tous les membres, tantôt comme cette succion avide de l'enfant qui, les lèvres appliquées au sein de sa mère, y absorbe le lait qui fait sa vie, tantôt — pour prendre un langage plus moderne — comme ces puissances élévatoires qui vont chercher dans les profondeurs du sol les eaux dont, à la surface, pourront s'alimenter tous les êtres vivants. Toutes ces images, où nous voyons une activité qui puise la vie dans ses sources, nous représentent la piété mettant en œuvre toutes les facultés de l'âme pour attirer la vie de Dieu et en prendre

[1] II *Petr.*, I, 4.

possession. C'est avec raison que nous disons toutes les facultés : car la piété doit remplir de la vie divine et l'esprit, et le cœur, et la volonté du chrétien.

*
* *

Tout d'abord l'esprit doit, par la piété, se remplir de la vie de Dieu. Or cette présence de la vie divine dans une intelligence humaine se reconnaît à deux signes : on y trouve la pensée habituelle de Dieu, et on y reconnaît les pensées mêmes de Dieu.

La pensée habituelle de Dieu est la preuve la plus évidente qu'une âme aspire à Dieu et que déjà elle commence à le posséder. Dès ce début, et à mesure qu'elle se fortifie, cette pensée est douce et apaisante, bienfaisante et féconde.

Au temps de l'ancienne loi, la pensée de Dieu était déjà moins un objet de terreur qu'un sujet de consolation. « Goûtez, dit le Psalmiste, et voyez combien le Seigneur est doux[1] ». Sous la loi nouvelle, où la peur de Dieu n'existe plus, la joie que sa pensée procure est bien rendue par ce mot de saint Bernard : « Il n'y a point de penser plus doux que Jésus, Fils de Dieu. *Nil cogitatur dulcius quam Jesus Dei Filius*[2] ». Aussi voyons-nous des âmes fatiguées par le travail ou abaissées par le péché chercher dans la pensée de Dieu présent un repos, un abri, leur pardon.

Elle n'est pas moins féconde qu'apaisante. Car à une âme abattue par le découragement, il suffit de la pensée de Dieu pour recouvrer la vaillance ; à un cœur épuisé par le travail, il suffit de la pensée de Dieu pour recouvrer la force ; à une conscience dégoûtée du bien par la pratique du mal, rien n'est plus efficace que la pensée de Dieu pour faire renaître le goût et le besoin de l'idéal moral.

[1] *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus.* Ps. XXXIII, 9.
[2] Office du Saint Nom de Jésus, hymne.

Mais la pensée de Dieu n'est pas toujours également facile ; aisée à certaines gens, elle est pénible à d'autres ; toute spontanée à certaines époques de la vie, elle semble fuir à certaines autres. Au séminaire, dans les débuts surtout, elle est aux clercs fervents une délicieuse consolation ; dans le ministère sacerdotal, au milieu du monde et dans les occupations encombrantes de la vie, elle demande de grands efforts qui restent souvent infructueux.

D'où viennent ces différences ? Dire que la facilité est un don de Dieu et la difficulté une épreuve d'en haut, ou bien que la facilité est une récompense de notre application et la difficulté un châtiment de notre dissipation et de notre négligence, c'est assurément, pour l'ordinaire, exprimer une vérité ; mais cette vérité reste superficielle, et elle suffit rarement à ramener la facilité de la pensée de Dieu. Pour remédier au mal dont souffrent les âmes qui cherchent Dieu et le sentent fuir toujours, il est utile d'entrer plus avant dans l'analyse de l'esprit humain.

Notre pensée jaillit tout naturellement des images qui ont pris possession de notre âme. Si, dans cette âme, il y a une image prépondérante qui s'impose par sa continuité et son éclat, la pensée qui en émane sera fixée à demeure dans l'esprit : c'est ce qu'on observe dans l'homme d'affaires qui poursuit un gain ; dans l'homme de lettres qui compose un écrit ; dans l'homme de sciences que tourmente un problème ; il y a l'unité dans la pensée, parce qu'il y a l'unité dans l'objet qui a saisi l'âme. Si, par contre, une âme n'est possédée par aucune image prépondérante, si elle ressemble au miroir indifférent qui réfléchit à tour de rôle tous les objets qui passent, sans en retenir aucune empreinte, la pensée sera flottante, changeante, dépourvue de toute unité : c'est ce qu'on peut observer dans les âmes dissipées et curieuses qui courent après toutes les nouvelles et recherchent tous les spectacles ; dès lors qu'il y a instabilité dans les images successives, il ne peut y avoir ni unité ni stabilité dans la pensée.

De ce qui précède il est aisé de conclure sur quoi doit porter l'effort, qui assurera la continuité de la pensée de Dieu. Fermez les portes de votre âme à toutes les images futiles et inutiles, fuyez la curiosité qui peuple l'esprit d'impressions multiples et distrayantes, en un mot, retirez-vous et mortifiez-vous ; puis, au milieu des affaires qui s'imposent à vous, fussent-elles ordonnées au bien de la religion, ne fuyez pas assurément le devoir qui vous y attache, mais ne vous y appliquez pas de telle sorte que l'empreinte en soit en vous trop profonde, et que leur image prenne en vous une prépondérance capable d'effacer la pensée de Dieu ; enfin recourez à tous les moyens les plus aptes à fixer et à faire régner en vous la pensée de Dieu, recherchant la solitude où il habite, goûtant le silence où il se révèle, vous nourrissant des pages sacrées où il parle, conversant avec lui dans toutes vos difficultés...

Cette pensée de Dieu revêt, suivant les caractères, des formes diverses : tantôt c'est Dieu lui-même qu'on se représente ; tantôt ce sont les traits, plus à notre portée, du Dieu fait homme qui nous saisissent ; tantôt c'est l'un de ses mystères, comme celui de la Passion, qui nous obsède ; tantôt ce sont les saints, et principalement la Vierge, qui l'incarnent pour nous et le rendent sensible aux regards de notre âme. Tous ces courants de dévotion sont bons, parce que tous fixent en nous la douce et féconde pensée de Dieu.

Le second signe auquel on reconnaît que, par la piété, Dieu a pris possession de l'esprit, c'est qu'on y découvre les pensées mêmes de Dieu.

L'homme livré à lui-même n'a pas les pensées de Dieu. Il y a même opposition entre ce que Dieu pense et ce que l'homme pense sur les principaux objets de la vie. C'est que l'homme, depuis la dépravation du péché originel, subit les suggestions des sens et des passions, qu'il prend souvent pour sa raison, au lieu que Dieu, fidèle à lui-même, suit les inspirations de sa pensée éternelle, à laquelle la raison de l'homme, pour être elle-même, devrait se conformer toujours.

Il y a trois points principaux, où, en pratique, les pensées des hommes diffèrent des pensées de Dieu, et où, par la piété, les pensées des hommes se rectifient pour s'ajuster aux pensées de Dieu.

Tout d'abord les hommes recherchent les plaisirs ; ils les tiennent pour des biens réels ; ils estiment heureux ceux qui en jouissent et infortunés ceux qui en sont privés ; ils ne travaillent que pour les multiplier ; chaque fois qu'ils le peuvent, ils s'enivrent de leurs prétendues délices. Ce n'est pas ainsi que Dieu pense des plaisirs. S'il est vrai qu'il faut à l'homme, pour agir, une certaine somme de joie qui le soulève, cette joie n'est pas dans les plaisirs sensibles : aux yeux de Dieu, ces plaisirs sont dégradants pour le corps et pour l'âme, et le devoir de l'homme est de les sacrifier pour procurer la libre ascension de son âme vers le bien. C'est pourquoi les saints, s'attachant à cette pensée divine, ont toujours méprisé et foulé aux pieds les jouissances de la terre, et plusieurs, dans la crainte d'être pris par leurs appâts, se sont livrés aux macérations les plus capables d'éteindre tous les désirs mauvais de la sensualité.

En second lieu, les hommes estiment les honneurs ; ils recherchent avidement le premier rang ; ils veulent paraître, être loués, tenir les premières places, exercer l'empire sur leurs semblables ; par là, ils croient étendre leur être et lui donner plus de dignité et de perfection, aussi se livrent-ils entre eux à des combats acharnés pour occuper plus de place, et surtout la première place, dans le monde. Ce n'est pas ainsi que Dieu pense des honneurs ; il n'a que des menaces et des paroles sévères pour ceux qui recherchent les premières places ; il nous répète cent fois dans les Ecritures que la gloire est vaine, qu'elle est trompeuse, qu'elle prépare les pires ruines ; il a pris pour son lot, en se faisant homme, l'humilité, la vie cachée, puis l'opprobre, l'ignominie, le mépris des hommes. C'est pourquoi les chrétiens, qui sont les vrais sages, se pénétrant des pensées divines, aiment mieux travailler que paraître.

servir qu'être servis, être oubliés qu'exaltés, être foulés aux pieds plutôt que d'être flattés et portés au premier rang ; ils s'inquiètent de toujours plus être aux yeux de Dieu, mais ne se mettent pas en peine d'être glorifiés aux yeux des hommes.

Troisièmement enfin, les hommes font grand état de la richesse et redoutent par-dessus tout la pauvreté : les uns, parce que l'éclat de l'or flatte la basse convoitise de l'avarice ; les autres, et c'est le plus grand nombre, parce qu'il n'y a que privation et déshonneur pour la pauvreté, au lieu que la richesse procure le plaisir et l'honneur. Aussi avec quelle âpreté on poursuit la fortune ! que de veilles et d'efforts fait accepter l'amour de l'argent ! que de haines, que de divisions, que de combats engendre la soif de l'or ! Quelle paix, au contraire, régnerait parmi les hommes, quel bel ordre réglerait le travail humain, si les hommes avaient sur la richesse et la pauvreté les pensées de Dieu ! L'Ancien Testament, après avoir exprimé ses préférences pour une modique aisance, nous dit : « Et si par hasard les richesses affluent dans vos mains, gardez-vous d'y attacher votre cœur [1] ». Le premier mot de Jésus-Christ dans son sermon sur la montagne est pour glorifier la pauvreté : « Bienheureux les pauvres en esprit parce qu'à eux appartient le royaume des cieux [2] ». Pour ceux qui veulent des conseils de perfection, il ajoute : « Allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et suivez-moi [3] ». Nous savons comment les saints, se conformant à ces pensées divines, se sont comportés à l'égard des biens de la terre, comment ils s'en sont dégagés et comment, libres de toute entrave, ils se sont élancés dans les voies de la perfection.

Voilà donc ce que la piété, en communiant à Dieu, puise dans le sein de Dieu ; voilà comment elle enrichit l'âme des

[1] *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere.* Ps. LXI, 11.

[2] *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum.* MATT., V. 3.

[3] *Vade, vende quæ habes, et da pauperibus..., et veni, sequere me.* MATT., XIX, 21.

plus hautes inspirations morales ; voilà comment elle emplit l'esprit de l'homme des meilleurs dons de l'intelligence divine.

∴

En même temps qu'elle appelle Dieu dans l'esprit, la piété en pénètre et en fait vivre le cœur. L'acte propre du cœur est d'aimer : aussi la piété fait-elle aimer Dieu.

Sous l'ancienne loi, la peur de Dieu était si naturelle à l'homme qu'Israël disait à Moïse : « Que Dieu ne nous parle point de peur que nous ne mourions[1] ». C'est pourquoi Dieu avait dû écrire comme premier article du Décalogue sur les tables du Sinaï : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces[2] ». Quelle chose étrange qu'il faille faire de l'amour de Dieu l'objet d'un commandement ? Sous la loi nouvelle, le commandement demeure : « Maître, dit un Scribe, quel est le premier commandement ? » et Jésus lui répond : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu : voilà le premier et le plus grand des commandements[3]. » Cependant ce n'est plus la crainte qui retient l'homme, mais seulement l'indifférence du cœur et la sécheresse d'âme produite par la multiplicité des affaires.

Néanmoins les hommes n'ont pas tous besoin qu'on les sollicite à l'amour de Dieu par un commandement. Ceux que la piété anime s'y élancent spontanément ; ils n'attendent pas qu'on leur crie : « Aimez donc » ; entraînés par leur propre cœur, ils sont trop heureux de savoir qu'ils peuvent aimer Dieu. En eux, la religion ne produit pas seulement la crainte, le respect, la vénération, la dépendance à l'égard de Dieu ; la religion crée l'amour.

[1] *Non loquatur nobis Dominus, ne forte moriamur.* Exod., XX, 19.

[2] *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua.* Deut., VI, 5.

[3] *Magister, quod est mandatum magnum in lege ? Ait illi Jesus : Diliges Dominum Deum tuum... Hoc est maximum, et primum mandatum.* MATT., XXII, 36-38.

Cet amour de Dieu, fruit de la piété, s'attache à Dieu et l'embrasse pour le posséder. Et pour tout résumer en trois mots, l'âme éprise de Dieu aime ce qu'il est, aime ce qu'il aime, aime ce qu'il veut.

Et d'abord, la piété fait aimer Dieu tel qu'il est, bon et grand tout ensemble, justement parce qu'il est à la fois grand et bon. Elle ne redoute point ses grandeurs, sa magnificence, son immensité, sa toute puissance ; car elle a besoin de l'admirer pour l'aimer : sentiment très naturel au cœur de l'homme, qui voudrait toujours la perfection dans l'objet de son amour. Si l'âme sentait son Dieu limité par quelque endroit, elle ne le trouverait plus digne d'elle, puisqu'alors il ne la dépasserait plus infiniment. Séduite par la grandeur, elle est captivée par la bonté ; elle semble même oublier que Dieu est grand, et elle ne veut plus savoir qu'une chose, c'est qu'il est bon. Elle ose alors approcher de lui et lui découvre ses faiblesses, ses aspirations, ses besoins. Il est son seul vrai confident ; il n'y a qu'à lui qu'elle dit tout : « Je suis si fragile..., je suis si tentée..., j'ai si souvent et si gravement péché..., j'ai tant de peine à rompre ces maudits liens...., je suis si seule et si facile à surprendre..., je suis si lasse de souffrir l'humiliation, l'abandon, la douleur....., j'ai si grand besoin d'un Sauveur..., Seigneur, ayez pitié de moi ! » Dans ces colloques intimes, l'amour seul inspire la prière.

Elle aime, en second lieu, tout ce que Dieu aime ; car son cœur se met naturellement à l'unisson du cœur de Dieu. Voilà pourquoi ses affections deviennent si hautes, ses sentiments si purs, ses tendresses si délicates. Dans le ciel, elle aime la Vierge Marie et les Saints qui ont mérité d'être les plus proches de Dieu ; sur la terre, elle aime les hommes, tous les hommes, parce que Dieu les aime tous, malgré leurs infidélités, parce qu'elle voit en tous l'image de leur Créateur. Mais, parmi les hommes, elle a une particulière inclination vers les âmes pieuses, où Dieu règne en maître ; vers les pauvres et les petits, parce que Dieu les regarde d'un œil compatissant : vers les

misérables et tous ceux qui souffrent, parce qu'elle les voit associés à la Passion de Jésus-Christ. Dans le monde moral, elle aime la pauvreté, elle aime l'humilité et la vie cachée, elle aime les privations et la mortification, parce qu'elle sait que son Dieu en fait grand état. Elle n'a pas besoin d'y déployer un grand effort ; il lui suffit de suivre le courant de sentiments que la présence de son Dieu crée en elle.

Enfin, elle aime ce que Dieu veut. Mais pour l'aimer, elle doit vouloir avec Dieu même. Cela suppose la prise de possession de la volonté humaine par la piété : c'est ce que nous avons déjà signalé comme son troisième fruit.

*
* *

Le triomphe de Dieu dans une âme n'est complet que lorsqu'il a conquis la volonté. La piété achève donc son œuvre lorsqu'elle fait aimer et pratiquer la volonté de Dieu. Lorsqu'elle est profonde et sincère, elle va jusque-là : elle dompte, elle assujettit la volonté de l'homme. Elle lui fait accepter ce que Dieu veut, tantôt sous forme de résignation à la douleur, tantôt sous forme d'obéissance aux commandements, tantôt sous forme de zèle pour la propagation du règne de Dieu.

Il ne faudrait pas croire que la résignation soit d'un médiocre mérite. Il serait injuste de la prendre pour une sorte de vertu passive, qui ne sait que se taire sous le coup de l'épreuve. Elle suppose, au contraire, une force d'âme peu commune. Si on y regarde de près, ni l'effort de l'obéissance, ni la dépense d'activité sur un champ d'apostolat, ne sont comparables à l'acceptation silencieuse et généreuse de la douleur. Vous avez été humilié par une parole piquante, par la révélation d'une faiblesse, par une infâme calomnie, par un sanglant outrage qui vous a été jeté à la face ; la colère vous monte au cœur, le sang bouillonne dans vos veines, vous allez tirer vengeance de l'affront reçu : mais, tout à coup, la pensée de Dieu surgit dans votre âme, l'image du crucifié couvert d'opprobres vous apparaît, une voix

intérieure vous commande d'arrêter votre bras prêt à frapper ; aussitôt, si c'est vraiment Dieu qui règne en vous, le frein puissant de la résignation suspend tout désir de vengeance, et vous acceptez, *parce que Dieu le veut*, de porter devant les hommes cette tache qu'imprime à la nature l'humiliation reçue. Il en est de même dans la souffrance physique, dans les peines morales, dans ce sentiment d'annihilation et de lente décomposition d'être que donne la maladie ; il en est de même dans les privations, dans les revers de fortune, dans les insolubles préoccupations d'une pauvreté sans issue, dans l'échec des projets les plus sagement combinés et des ambitions les plus légitimement nourries... Il appartient à la résignation d'adoucir les aigreurs de l'âme, d'arrêter la plainte sur les lèvres, de créer la patience et l'abandon à Dieu dans de telles tribulations. Mais cette résignation est surhumaine ; elle n'existe que là où Dieu lui-même la produit ; et Dieu ne la produit que dans les âmes où il a été attiré par la piété.

L'obéissance, bien que plus aisée que la résignation, a cependant son mérite. Vouloir ce que Dieu veut, accepter loyalement tout ce qu'il commande, faire abstraction de ses vues personnelles et de ses propres désirs pour se soumettre à ce que Dieu ordonne par lui-même ou ses représentants, c'est une abnégation qui coûte à notre orgueil et qui humilie notre amour-propre. Néanmoins l'âme en qui Dieu réside par la piété n'hésite pas à faire le sacrifice de sa volonté personnelle pour embrasser la volonté de Dieu. Elle ne renonce pas précisément à son vouloir ; mais, maîtresse de son vouloir, elle le conforme à celui de Dieu. Elle veut, elle veut fortement, elle veut avec intrépidité, et c'est pourquoi elle ne perd rien de l'intégrité et de la noblesse de sa nature ; mais elle veut ce que Dieu veut, elle veut ce que Dieu lui commande, elle veut ce que Dieu lui conseille, elle veut ce qui est le plus en harmonie avec les desseins connus de Dieu, et c'est ce qui fait le mérite de son obéissance.

Quand enfin Dieu demande à l'âme chrétienne la dépense de son activité pour l'extension de son règne, elle est prête à tout donner pour que son Dieu soit plus connu, et plus aimé, et

mieux servi. A-t-elle des ressources d'argent, elle y puise abondamment pour les œuvres, gardant à peine l'indispensable pour sa subsistance. A-t-elle des heures libres qu'elle puisse consacrer à des travaux d'apostolat, au lieu de les consumer dans un repos inactif ou dans des jouissances même honnêtes, elle les consacre entièrement à des œuvres qui profitent à la gloire de Dieu. Est-elle libre de sa personne, nullement retenue par des liens de famille ou d'affaires, elle renonce volontiers à son indépendance et à toutes ses aises pour s'enrôler dans la troupe fervente des apôtres de Jésus-Christ. Ainsi se consomme en elle la conformité de sa volonté à la volonté de Dieu.

C'est donc le propre de la piété de s'emparer de toutes les puissances de l'âme pour les soumettre à Dieu. Lorsqu'elle communie à Dieu, la vie que la piété puise en Lui devient donc une force agissante, qui conquiert toute l'âme et en fait un fidèle instrument de la volonté de Dieu.

III

LA PIÉTÉ, CONSIDÉRÉE DU DEHORS, EST UN ENSEMBLE D'EXERCICES RELIGIEUX.

Le terme de piété, qui signifie par lui-même une communion à Dieu, est souvent pris pour désigner les exercices qui préparent et consomment cette communion.

Les exercices de piété ont une double fin : pour les âmes ferventes, ils sont un moyen d'exprimer les sentiments d'amour dont elles sont pénétrées : pour tous les chrétiens, ils contiennent l'aliment dont la piété doit se nourrir pour se développer.

Il y a, en effet, des âmes d'élite pour qui les heures consacrées à la piété sont l'heureux temps, où il leur est permis de déverser leur cœur dans le cœur de Dieu. Certes, elles sont fidèles à leurs devoirs d'état ; elles ont si bien mis leur volonté en harmonie avec la volonté de Dieu, qu'elles se feraient un scrupule de dérober la moindre minute à leurs travaux : affaires, soins

de la famille, tâches quotidiennes à fournir, études à faire, etc. Mais parmi des occupations qu'elles accomplissent si consciencieusement, leur cœur, épris de Dieu, ne se désoccupe jamais tout à fait de lui ; il aspire aux instants de liberté où il pourra converser seul à seul avec lui ; il tient en réserve des sentiments dont il lui tarde d'offrir à Dieu la brûlante expression. L'heure venue, lorsque la rencontre de l'âme avec Dieu est enfin possible, l'âme s'enferme avec lui dans une sorte de solitude intérieure, l'écoute dans la lecture, le prie dans l'oraison, se repose en lui de tous ses travaux. Ce colloque intime n'est jamais trop long parce qu'il ne fatigue jamais.

A des âmes de cette trempe, pour qui la présence de Dieu est si aisée, il n'est pas besoin de rappeler l'obligation des exercices de piété ni d'indiquer les méthodes à suivre. Le mouvement qui les y porte est si spontané et si puissant, qu'il suffit de veiller à ce que ces âmes n'y consument ni leurs forces ni leur temps ; car, souvent, l'excès de leur zèle nuirait à leur santé ou à leurs devoirs d'état.

La *Vie des Saints* nous en offre de nombreux exemples : nous y voyons des jeunes gens angéliques comme saint Louis de Gonzague et saint Stanislas de Kosta, des vierges ferventes comme sainte Catherine de Sienne et sainte Madeleine de Pazzi, ne pouvoir se désoccuper de Dieu. Mais, sans rechercher dans le passé, en regardant seulement autour de nous, ne rencontrons-nous pas dans nos séminaires, dans les noviciats religieux et jusque dans le monde, des âmes privilégiées qui aspirent vers Dieu ardemment, qui le cherchent avidement, pour qui les exercices de piété, loin d'être une corvée, sont un bienfait, qui y prennent occasion d'exprimer leur amour pour Dieu sans avoir besoin de les nourrir.

Cet élan spontané vers les exercices de piété n'est pas le fait du grand nombre. A la plupart des chrétiens il faut rappeler la nécessité des actes religieux pour entretenir leur foi, leur espérance et leur amour.

Il est d'expérience, en effet, que la religion d'une âme, même

au degré où elle devient la piété, tombe insensiblement, si elle n'est alimentée. Dans un foyer, le feu ne dure pas indéfiniment ; il baisse et il s'éteint, à mesure qu'il consume ses provisions ; pour l'entretenir, il faut lui donner régulièrement son aliment. Ainsi en est-il de la religion, à quelque degré qu'elle vive dans une âme. S'agit-il de la religion trop rudimentaire, hélas ! du paysan, de l'ouvrier ou de l'homme du monde, elle périra lentement, si elle ne se soutient par des prières quotidiennes, par les offices du dimanche, par la confession et la communion annuelles. S'agit-il de la religion plus développée et plus profonde d'un prêtre, d'un religieux, d'un séminariste et d'un novice, d'une personne adonnée à la piété dans le monde, elle languira d'abord, puis elle périra tout à fait, si elle ne renouvelle constamment sa flamme dans les exercices quotidiens et autres que l'ascétisme chrétien a si sagement institués.

Aussi entendons-nous les saints, les maîtres de la vie spirituelle, les directeurs d'âmes nous rappeler sans cesse la nécessité des exercices de piété : tantôt ils nous disent qu'à les négliger on tombera vite de la ferveur dans la tiédeur, de la tiédeur dans le péché, du péché dans la damnation éternelle ; tantôt ils nous donnent ce grave avertissement, que le seul mépris de l'oraison peut entraîner la perte éternelle de notre âme ; tantôt ils nous rappellent ce proverbe que, dans la voie du bien, « ne pas avancer c'est reculer », et que celui qui ne veut pas déchoir doit faire effort sans cesse vers plus de perfection. Ces maximes sérieuses ne sont pas réservées pour les cloîtres, elles sont aussi bien faites pour le monde. Elles doivent être expliquées en chaire devant tous les fidèles, mais encore plus dans les groupements particuliers de nos œuvres ; les mères chrétiennes, les enfants de Marie, les jeunes gens de nos patronages ont besoin de les entendre. A tous il faut répéter fréquemment cette parole : « Si vous négligez la mesure d'exercices de piété qui a été jugée nécessaire pour vous par votre directeur, vous perdrez votre

âme ». Et il n'est que trop vrai hélas ! que les âmes négligentes perdent leur vertu d'abord, puis l'espérance de leur salut, lorsqu'elles s'éloignent graduellement de Dieu.

Nous distinguerons deux sortes d'exercices de piété ; les exercices privés durant lesquels l'âme chrétienne traite ses affaires avec Dieu, seule à seul et suivant la méthode qui revient le mieux à son tempérament ; les exercices publics, qui se font avec la communauté des chrétiens et dont la méthode est réglée par la sainte liturgie.

*
* *

Les exercices privés sont principalement de trois sortes : les lectures ou entretiens, les prières ou oraisons, les examens de conscience.

Les *lectures* ou entretiens tiennent le premier rang, parce-qu'ils sont, pour l'âme fidèle, l'enseignement de Dieu. L'âme ne peut rien créer d'elle-même, elle ne peut que combiner dans ses méditations des notions déjà acquises. Mais ces premières notions d'où jaillit la lumière spirituelle, elle a besoin de les puiser dans les réservoirs où Dieu les a déposées pour elle. Ces trésors des pensées divines, de connaissance religieuse, de sentiments chrétiens, lui sont ouverts dans les livres et les entretiens de piété. Et il ne suffit pas d'y avoir participé même abondamment une première fois, par exemple durant des années de séminaire ou de noviciat ; elle doit, toute sa vie durant, revenir à ces chères sources de lumière et de savoir religieux, afin d'y renouveler ses réserves. Aussi a-t-on raison de considérer la lecture spirituelle, prise dans son sens général, comme essentielle à la vie de piété ; il est impossible qu'une âme goûte l'oraison et s'y adonne fidèlement, si elle ne s'alimente de saintes pensées par la lecture. Et l'expérience ne montre que trop avec quelle rapidité la prière s'éteint dans une âme que la lecture ne régénère pas.

Pour l'ordinaire, c'est dans les livres qu'on cherche cet aliment

sacré de l'esprit ; car les entretiens spirituels, si supérieurs qu'ils soient aux livres par leur influence, sont trop rares pour être tenus comme le pain quotidien. Il faudra donc aimer et pratiquer les livres. Mais quels livres ?

Le premier de tous est la Bible, qui nous présente la propre parole de Dieu, et, dans la Bible, avant tout l'Evangile. C'est pourquoi on ne saurait trop louer la pratique qui consacre chaque jour un temps important à la lecture des pages sacrées ; on ne saurait mieux se remplir des pensées de Dieu. Nous conseillerions ensuite la lecture de la *Vie des Saints*. On sait quelles merveilles elle opéra dans saint Augustin et dans saint Ignace de Loyola ; c'est qu'on y trouve à la fois la doctrine et l'exemple, la science spirituelle qui éclaire et la force de l'exemple qui entraîne. Viennent ensuite les innombrables livres de spiritualité ; parmi eux, un choix s'impose et l'on ne doit retenir que les excellents.

Parfois nous avons entendu dire avec insistance que la règle à suivre dans ce choix était la suivante : « Ne prenez que des livres signés par des saints canonisés. » Si on appliquait cette règle absolue, ce serait se limiter et se priver d'une façon très fâcheuse. A part les *Exercices* de saint Ignace et la *Vie dévote* de saint François de Sales, qui sont de tout premier ordre, les meilleurs livres sont rarement signés par des saints canonisés : l'*Imitation*, le *Combat spirituel* de Scupoli, les *Examens particuliers* de Tronson, la *Perfection chrétienne* de Rodriguez, la *Guide des Pécheurs* de Grenade, la belle pléïade des grands mystiques des bords du Rhin au XIVe siècle, la belle floraison épanouie aux XVIe et XVIIe siècles, et plusieurs productions des temps modernes, sont très dignes de notre attention et contiennent pour notre piété un aliment très fortifiant et souvent même succulent.

La *prière* est aisée aux âmes que la lecture a remplies des pensées de Dieu. Qu'elle jaillisse sur les lèvres comme prière vocale, ou qu'elle se consomme dans le cœur comme prière mentale, toujours elle est le cri réel et spontané d'une âme qui a le sentiment de son besoin et la connaissance de la bonté divine.

Ce serait une dangereuse tentation que de suspendre la prière vocale pour ne s'adonner qu'à la prière mentale. Si prononcé que soit notre goût pour l'oraison et pour les colloques intérieurs avec Dieu, il ne faut rien supprimer des pratiques vocales. Celles-ci sont à l'oraison ce que sont à la flamme les tisons du foyer ; la flamme vaut mieux que les tisons, mais les tisons sont indispensables à la flamme, si bien que, les tisons usés, la flamme tombe fatalement. De même, l'expérience n'a que trop montré comment certaines âmes, très élevées d'abord en oraison, sont peu à peu tombées dans le dégoût de tout commerce avec Dieu, parce que, sous prétexte de plus de perfection, elles avaient fait taire en elles la voix des prières vocales.

Une fois éveillée et enflammée par la prière vocale, l'âme pieuse se livre avec fruit à la prière mentale. Encore ne se laisse-t-elle point aller au hasard de ses impressions ; elle a eu soin de limiter le sujet de son entretien avec Dieu, soit par la considération de quelque pressant besoin du moment, soit par une lecture faite dans quelque livre spirituel. Jamais elle ne va à son Maître sans avoir préparé ce dont elle traitera avec lui.

Que ce mode de prière soit excellent, qu'il soit le tout-puissant levier qui soulève les âmes au-dessus de leurs insignifiances ou de leurs péchés, que ce soit une arme invincible contre la tentation et un moyen infaillible de progrès dans la perfection, c'est ce que nous révèlent, et avec les plus graves raisons, tous les maîtres de la vie spirituelle. Aussi l'oraison entre-t-elle à juste titre dans le programme de vie de tout prêtre et de tout religieux. Pour le même motif, les directeurs de conscience tentent sagement d'en faire pénétrer l'usage parmi les personnes qui s'adonnent à la dévotion.

Mais les *examens de conscience* sont la conclusion obligatoire de tous les exercices privés. Ils ont toujours été pratiqués dans l'Eglise ; mais personne ne les a plus mis en honneur que saint Ignace de Loyola.

Ils ont un double objet. Tout d'abord, ils ramènent l'âme sur ses exercices de piété, et l'obligent de considérer comment

elle les accomplit : ils signalent les négligences, ils marquent les défectuosités, même les involontaires, ils stimulent à mieux faire. En second lieu, les examens de conscience ont surtout un but moral. Nous n'allons pas à Dieu dans la piété principalement pour en jouir, mais pour devenir meilleurs par sa grâce : c'est pourquoi nous y prions pour corriger ce défaut, pour acquérir cette vertu, pour développer notre zèle et notre dévouement. Or qu'advient-il de tous ces bons désirs ? Quel fruit tirons-nous de ces prières ? Avec quelle fidélité observons-nous les résolutions prises ? Autant de questions auxquelles répondent les examens de conscience.

Celui qui néglige les examens de conscience ne sait rien de ce qui se passe en lui-même ; car ses yeux toujours ouverts sur le dehors ne voient pas au dedans. Dès lors son âme est comme une terre abandonnée que son maître ne visite pas ; les mauvaises herbes y poussent librement et y étouffent les bonnes moissons ; les êtres venimeux y circulent à l'aise et menacent d'y établir leur demeure. Malheur à celui qui néglige d'examiner sa conscience ! Il se perd d'autant plus vite qu'il ne se rend pas compte du péril.

Il est vrai que les examens de conscience régulièrement pratiqués imposent un grand effort moral ; même si l'on ne s'astreint pas à *noter*, par écrit et jour par jour, ses défaillances, il en coûte néanmoins de se replier sur soi-même pour s'étudier et voir agir. Mais le résultat en vaut la peine. L'heure et le lieu de l'examen de conscience importent peu, pourvu qu'il soit pratiqué en fait chaque jour au même lieu et à la même heure. De même la méthode employée peut varier d'une âme à une autre pourvu que chacune garde fidèlement celle qu'elle a choisie.

Outre les exercices privés, la piété s'impose la participation aux exercices publics ou offices de l'Eglise. Elle s'y rend fidèle,

d'abord parce qu'ils sont commandés, et ensuite parce qu'ils sont nécessaires.

L'Eglise, en effet, ordonne que, chaque dimanche et certains jours de fête, les fidèles se réunissent dans les lieux saints pour entendre la parole de Dieu et s'adonner à la prière commune. Par là elle ressaisit périodiquement l'influence sur son peuple, s'assure qu'il demeure et progresse dans la vérité religieuse et dans les pratiques chrétiennes, renoue les liens de charité qui doivent unir en une même famille les membres du corps du Christ. Plus une âme est attachée à Dieu par la dévotion, plus elle a de zèle pour ces réunions fraternelles.

D'ailleurs, l'Eglise n'en fait un devoir que parce que ces exercices publics sont nécessaires. Ils constituent ce qu'on appelle le culte social, le culte rendu par la collectivité. Dieu l'exige, parce qu'il a droit à la voix de tout le peuple ; devant lui, les hommes sont comme une puissante unité, celle de l'humanité, les groupements humains de même. L'hommage qu'il attend de ces grandes unités, il le reçoit par les exercices du culte public. Il en résulte aussi pour les individus un entraînement nécessaire. Dans ces rendez-vous de religion, la foi de chacun s'affermit par le spectacle de la foi des autres, la ferveur de chacun se ranime par le contact de cœurs qui brûlent de la même flamme. Les âmes les plus pieuses elles-mêmes gagnent beaucoup dans ces assemblées de prières ; leur dévotion est sujette à se ralentir, lorsqu'elle est livrée à elle-même, au lieu qu'elle se réchauffe, lorsqu'elle traverse ces foyers de vie chrétienne entretenus par l'Église dans les offices publics.

Mais les exercices communs de religion n'ont toute leur valeur et ne produisent tous leurs effets que s'ils sont accomplis suivant l'ordre établi par l'Église. Cet ordre est réglé par la liturgie. C'est donc dans l'amour et dans la pratique de la liturgie sacrée que les fidèles bénéficieront le plus du culte public. Loin de nous la pensée de blâmer les réunions extra-liturgiques, comme les pèlerinages, les assemblées de mission, les

cérémonies propres à certains groupements, etc. Ce sont autant d'excitants de religion, qui portent les plus heureux fruits. Les âmes qui y prennent part y trouvent, pour l'ordinaire, plus de goût parce qu'il s'y rencontre plus d'imprévu et de spontanéité que dans les offices liturgiques. Très salutaires en eux-mêmes, ces exercices peuvent être, de plus, considérés comme une préparation aux actes mêmes de la liturgie.

Mais il faut qu'ils y conduisent et non pas qu'ils en détournent, car c'est la liturgie qui contient et règle la vie religieuse proprement dite. La liturgie émane de la sainte Eglise ; celle-ci, en nous la proposant avec l'autorité d'en haut dont elle est revêtue, nous dit : « Priez ainsi, car c'est ainsi que Dieu veut qu'on le prie ». Dieu ne pouvait pas abandonner l'homme à sa faiblesse et à ses caprices dans ses rapports avec la divinité. Et de même que Jésus, fils de Dieu, ayant rassemblé des disciples, fit de la prière l'objet de sa première leçon, ainsi l'Église, poursuivant son œuvre, met au premier rang de ses fonctions sacrées celle de diriger la prière des fidèles en créant et en surveillant la liturgie.

C'est pourquoi les prières composées et proposées par l'Eglise pour les offices liturgiques sont si supérieures à tout ce qui est sorti de l'initiative privée. Quelle supplication peut-on comparer aux oraisons que dit le prêtre à la sainte Messe ? Quelle préparation à la communion, écrite de main privée, fut jamais aussi riche de doctrine, et aussi expressive de sentiments élevés, que les prières récitées par le prêtre au canon de la messe ? Quel cantique de composition purement humaine égalera jamais, par la dignité et par la ferveur, les proses, les hymnes et surtout les psaumes de la liturgie ? Rien de petit ni de mesquin dans tout ce que l'Eglise fait passer sur les lèvres de son peuple réuni. Il n'y a pas d'assemblée, si majestueuse et si imposante soit-elle, qui ne se sente dépassée par la grandeur du *Te Deum* ou la puissante envergure du *Credo*. Quand l'Eglise groupe ses fidèles, elle ne les abaisse donc point par des fadaises, mais elle les élève toujours par des formules sublimes.

L'ordre établi par l'Eglise dans ses offices ne présente pas moins de dignité que ses prières. Que tout y soit décent, de bon ton, inspiré par le respect, non seulement par le respect qu'on doit à Dieu, mais aussi par le respect que les fidèles se doivent les uns aux autres, c'est ce qui apparaît tout d'abord dans la propreté et le rangement des objets du culte, dans la tenue et les démarches des ministres sacrés, dans les moindres signes que comportent les cérémonies. Car tout est prévu ; rien n'est livré au hasard, ni à la capricieuse inspiration de chacun. Cependant l'ordre ne réside pas seulement au dehors ; il pénètre les offices eux-mêmes. Au lieu d'être une suite inarticulée de prières qui s'entassent sans s'enchaîner, les offices de l'Eglise sont tous des organismes vivants. Il est aisé de s'en convaincre en étudiant de près les deux exercices auxquels participent d'ordinaire les fidèles : la messe et les vêpres. La messe surtout présente une unité parfaite dont le sacrifice, par la consécration du pain et du vin, est le centre. On s'y prépare de loin, on s'en approche peu à peu, la prière s'émeut à mesure qu'on y touche, toutes les âmes se recueillent au moment où le sacrifice s'accomplit ; une fois en possession de la victime immolée, on se dispose à y communier, et, la participation une fois faite, le prêtre avec le peuple exprime sa joie par l'action de grâces. Il n'y a donc point deux choses dans une messe, mais une seule ; c'est un organisme qui vit, qui se meut, qui avance, qui a ses membres, qui a son cœur, d'où vient toute l'impulsion, en un mot, c'est un tout parfait.

C'est ainsi que l'Eglise a le don, par la liturgie, de nous créer des offices qui ne sont pas moins riches d'intérêt que de grâces. Ces offices doivent nous être chers plus que toutes les autres formes de la vie religieuse. Nous devons estimer que c'est faire œuvre néfaste que de les supprimer ou de les mutiler en quoi que ce soit, sous prétexte de plaire au groupement des fidèles que nous dirigeons. Sur tous et principalement sur les jeunes gens, les offices religieux exercent une influence profondément salutaire. Aussi, quand nous les conduisons, sur

l'ordre de l'Eglise, à la sainte Messe, ne les détournons pas de la messe par des cantiques ou des lectures qui les distrayent, mais, au contraire apprenons-leur à suivre les moindres actions du prêtre et à suivre la messe avec lui. De même lorsque, pour l'exercice du soir, nous leur faisons chanter les Vêpres, que ce soit bien les Vêpres de l'Eglise et non pas des vêpres de notre composition, tronquées et défigurées par notre caprice. En accomplissant ainsi l'ordre établi par l'Eglise pour la prière publique, nous sommes assurés de mieux ouvrir les âmes au vrai esprit religieux.

Lorsqu'il est réuni pour l'office public, le peuple chrétien profère tout haut sa prière. Cette voix commune sera-t-elle émise suivant le goût et le caprice de chaque assistant ? Ce serait alors le désordre et la confusion. De même que l'Eglise a réglé les paroles qui seront dites, elle règle le ton sur lequel elles seront prononcées avec ensemble. Elle harmonise toutes les voix en une par le chant liturgique.

Œuvre des siècles chrétiens, fait de l'apport religieux de chaque génération, le chant liturgique a ce double caractère qu'il est adapté aux paroles qu'il énonce et aux fidèles qui prient. En effet, les modulations du chant sacré suivent de si près les paroles et expriment si exactement leur sens, que l'on conçoit à peine que ces prières puissent être dites par le peuple sur d'autres modes. Le chant d'église n'est pas moins adapté à la capacité et aux besoins du peuple. A part quelques pièces plus ornées, exécutées par des chantres, les mélodies sont si simples que les âmes les plus frustes et les enfants les ont vite apprises.

C'est en vain que des virtuoses de la musique, même des artistes de marque, ont tenté de remplacer le chant liturgique. On sent que leurs compositions ne sont que juxtaposées aux formules sacrées, qu'elles ne sont pas pénétrées de la même âme, qu'elles ne les incarnent pas. De plus, elles ne sont pas populaires ; l'assistance les écoute, distraite, mais n'y prend aucune part.

C'est pourquoi l'Eglise nous ramène avec une insistance inlassable à l'usage du chant liturgique ; elle commande d'en fouiller les traditions, d'en vérifier les meilleurs textes, pour les imposer dans les offices publics. Dociles à ses ordres et à ses indications, gardons-nous donc de substituer des chants fantaisistes à ceux que nous propose l'Eglise. Dans les offices liturgiques, mettons du scrupule à faire chanter par le peuple toutes les formules de louanges ou de prières qui doivent être proférées par la voix populaire.

Aucun de ces moyens propres à entretenir la piété privée ou collective ne doit être tenu pour une chose petite et négligeable. Quelque vile que puisse paraître parfois la matière des barreaux de l'échelle qui unit la terre au ciel, tous, en réalité, sont d'un prix inestimable, puisque, à mesure que le pied s'y pose, nous nous rapprochons de Dieu.

---

§ II

La valeur sociale de la vie contemplative

I

Il y a présentement une crise de la vie contemplative. Cette vie d'union à Dieu dans la prière cachée et d'immolation de soi-même par le sacrifice obscur n'est plus en honneur comme par le passé.

Deux faits, d'ailleurs inquiétants, en sont la preuve.

Le premier est la diminution progressive des vocations contemplatives. Les cloîtres se recrutent avec peine : un grand nombre sont en souffrance. Leur population ne sort plus des mêmes milieux qu'autrefois : les sujets de condition ordinaire et de culture seulement moyenne y sont plus aisément admis. Et que d'obstacles ne faut-il pas vaincre, avant de franchir le seuil de ces austères maisons ? S'il a toujours fallu se résigner à de douloureuses déchirures de cœur pour y entrer, du moins il n'y avait pas, jusqu'à ces derniers temps, à réfuter des arguments d'ordre intellectuel qui se donnent pour de très solides motifs d'opposition. Aussi voit-on des influences même religieuses élever des barrières sur le chemin des couvents où l'on se livre à la contemplation.

Le second fait est la facilité avec laquelle des chrétiens, même parmi les plus apostoliques, omettent les exercices de piété et de pénitence, c'est-à-dire la part de vie contemplative que comporte leur existence vouée à l'action. Cette négligence suppose chez eux une mésestime, irréfléchie mais réelle, de la prière et du sacrifice. En s'agitant, ils pensent travailler,

plus utilement que par l'oraison et l'immolation, au salut des âmes. S'il leur restait du temps, ils prieraient bien ; s'il y avait en eux un surcroît de forces, ils se mortifieraient bien. Mais ils manquent de temps et de forces ; afin d'économiser pour les âmes, ils dérobent à la prière et à la mortification. Tel est, du moins, le calcul des meilleurs ; car il n'est pas question ici des faibles qui se négligent par simple manque de volonté.

A peine est-il besoin de signaler les dommages graves qui, pour l'Église, résulteront de cette tendance.

Les monastères, lentement, se videront. Faute de vocations, on verra s'éteindre ces ardents foyers de vie religieuse, où des âmes de choix, par des immolations librement consenties, s'épuraient et se consumaient dans les flammes de l'amour divin. L'Église perdra ainsi ses joyaux les plus précieux, les institutions les plus touchantes de son histoire, la preuve la plus tangible de la puissance morale du christianisme. De l'horizon humain aura disparu le grand exemple de l'abnégation poussée jusqu'à l'héroïsme.

En même temps que la prière se taira dans les cloîtres, elle deviendra plus rare et moins fervente sur les lèvres des fidèles ; car, si ceux qui donnaient le ton de la supplication ne sont plus là, comment se fera l'unisson des voix, qui produira l'entraînement des cœurs ? De même, si nous n'avons plus sous les yeux le spectacle de la mortification pratiquée sans merci, qui arrêtera nos égoïsmes dans la recherche des jouissances où sombre notre vie morale ? Or un christianisme sans prières et sans sacrifices ne serait plus le christianisme de l'Évangile : à supposer que le culte extérieur demeurât encore, ce ne serait plus qu'un paganisme, puisqu'il serait sans action sur la vie. Une société religieuse où l'on ne prierait plus, où l'on ne se mortifierait plus, cesserait bientôt d'être vivante, puisque les aliments qui seuls peuvent la faire subsister lui seraient enlevés.

Le mépris de la vie contemplative, c'est-à-dire de la prière et de l'immolation de soi, va donc plus loin qu'à la suppression

des cloîtres ; il aboutirait, s'il prenait de la consistance, à la destruction même du christianisme. Tandis que les persécutions, l'atteignant au dehors, ne peuvent que le réveiller de sa torpeur, ce mal intérieur, le rongeant au dedans, l'affaiblirait d'abord, et finalement le tuerait.

Des causes très complexes ont créé, dans les âmes modernes, cette mésestime de la vie contemplative. Le cloître est redouté, parce qu'il dresse de hautes murailles devant la curiosité, parce qu'il assujettit les sens à d'austères privations, parce qu'il emprisonne la volonté dans les cadres d'une rude discipline, parce qu'il oblige tout l'être à un douloureux retour sur lui-même. Instinctivement, la nature se cabre devant l'immolation certaine de son bien-être. Ce qu'il y a de sensuel et d'indépendant en nous proteste donc contre la violence qu'imposera la profession, entière dans le cloître, modérée dans le monde, des exercices de la vie contemplative.

Mais ce motif, fruit de notre répugnance à l'effort, n'explique point assez comment des âmes généreuses, capables des plus grands sacrifices, ressentent tant d'éloignement pour le cloître et se relâchent si aisément dans la pratique de la prière et de la pénitence. Un élément nouveau, en soi très noble, mais souvent mal interprété, a pénétré la mentalité contemporaine et s'est emparé de la direction des existences les plus désintéressées. Cet élément nouveau, c'est que la vie doit être sociale et non pas seulement individuelle, c'est que la vie est perdue si elle ne se rend utile à d'autres, c'est qu'il n'y a point de pire flétrissure que celle d'être un inutile parmi les hommes. « Pourvu que je serve », telle paraît être la maxime favorite de toutes les âmes qui se secouent pour émerger des bas-fonds du sensualisme. A vrai dire, le mot d'ordre est beau ; il est profondément chrétien. On ne conçoit rien de plus évangélique que ce désir passionné de ne pas enfermer sa vie dans le cercle étroit de l'individualisme, mais de « vivre pour les autres ».

Voyez maintenant comment d'un excellent principe on peut tirer de très fâcheuses conséquences. Si la vie doit être sociale,

elle n'a donc pas le droit de s'immobiliser dans un cloître. Vie contemplative, vie perdue pour la société. Tandis qu'il y a, dans le monde, tant d'ignorances à dissiper, tant de vices à corriger, tant de misères à soulager, tant de tristesses à consoler, que ne garde-t-on pour le travail de l'apostolat ces grandes âmes qui vont s'enfouir vivantes dans les tombeaux des monastères ? Tandis que la moisson est si abondante, et qu'il y a si peu de bras pour la recueillir, pourquoi les meilleurs ouvriers s'enfuient-ils loin du champ où l'on travaille ? Ces Carmélites, ces Visitandines, ces Trappistines, etc..., eussent pu devenir d'excellentes mères chrétiennes, ou des institutrices dévouées, ou des hospitalières pleines de miséricorde : quel dommage pour l'Église que ces généreuses existences soient perdues pour le corps social ! Elles seront des saintes pour elles-mêmes ; mais elles auront abdiqué leur tâche humaine et chrétienne.

Ce même dessein de « servir » entraîne les hommes apostoliques à regretter les heures qu'ils consacrent à la prière et les forces qu'ils dépensent en mortification. On ne doit pas, disent-ils, se refuser aux âmes. Le travail, d'ailleurs, n'est-il pas une prière ? N'est-il pas nécessaire de conserver entière, pour les œuvres, une santé qu'altéreraient les privations du jeûne ? Le bon Dieu nous voit : il sait que nous travaillons pour lui seul. S'il ne nous possède pas dans la solitude et le silence de nos oraisons, du moins nous lui appartenons dans la bruyante activité de nos œuvres. C'est donc se dérober à un devoir que de prier solitairement, lorsque les âmes ont tant besoin que nous vivions parmi elles et que nous nous dépensions pour elles.

Voici, en résumé, le raisonnement qui se fait de part et d'autre. La vie d'un bon chrétien doit avoir une portée sociale. Or la vie contemplative, si elle fait le bonheur et la perfection intérieure de l'individu qui la professe, n'a point de portée sociale. Donc, à une époque où nous n'avons ni trop de bonnes existences ni trop d'heures fécondes pour en consacrer au luxe de la vie contemplative, l'action apostolique, le dévouement aux

œuvres sociales catholiques, doit se réserver toutes les générosités.

Ce raisonnement, qu'il soit explicite ou non, préside aujourd'hui à tant de destinées, qu'il est d'un grand intérêt de signaler l'erreur qu'il contient. C'est la valeur sociale de la vie contemplative qui est mise en doute : c'est donc elle que nous allons tâcher de mettre en lumière.

II

Si notre génération était bien remplie de foi, il ne faudrait point de longs discours pour la convaincre du profit qu'elle tire des oraisons et des sacrifices des saintes âmes enfermées dans les cloîtres. Nos pères aimaient à réclamer le secours de leurs pieuses prières ; ils contractaient avec elles de religieux engagements, pour entrer en participation du trésor de leurs mérites. Nous-mêmes, encore, nous aimons à être présents dans leurs intentions devant Dieu, parce que nous espérons que, par leur intercession, descendront sur nous les bénédictions d'en haut. Le peuple a gardé la louable pratique de demander aux prêtres l'aide de leurs prières : l'aumône du prêtre est bonne aux pauvres, ses paroles d'espérance sont secourables aux affligés, mais sa prière est désirée par tous les fidèles. Il existe donc une persuasion profonde, reste de la foi des siècles passés, que les prières et les mérites des uns sont un bienfait pour tous, que les oraisons et les pénitences des meilleurs créent des trésors de grâces où les indigents peuvent largement puiser.

Cette diffusion sur tout le corps de l'Eglise des biens acquis par les plus fervents est même devenue un dogme de notre religion. Quand, tous les jours, au *Credo*, nous professons la croyance à la Communion des saints, nous entendons par là que tous les fidèles ne forment qu'une seule grande famille où tous les trésors sont mis en commun : l'Église du ciel, l'Église du purgatoire et l'Église de la terre sont unies par les liens les plus étroits, et tout ce qui s'acquiert de grâces et de mérites

dans une portion quelconque de cette grande société chrétienne se répand dans le corps entier et devient la propriété de chaque individu, si humble soit-il.

Si donc il y a, dans l'Église militante, des âmes qui se livrent à la prière et à la pénitence, dont le rôle soit d'ouvrir par leurs supplications les réservoirs des grâces divines, la pluie fécondante d'en haut ne tombera pas sur elles seules, mais détrempera et enrichira tout le sol humain sur lequel elles ont courbé leur front devant Dieu.

Mais nous pouvons aller plus avant, et demander à la foi et à la raison de nous éclaircir cette mystérieuse communication établie entre les âmes.

A supposer même que la prière et la pénitence ne servent qu'à rendre meilleurs ceux qui prient et se mortifient, c'est-à-dire même en ne tenant pas compte de cette influence certaine qu'a la prière sur le cœur de Dieu pour l'incliner à prendre pitié des hommes, la vie contemplative reste encore une grande œuvre sociale. Est-il bien sûr qu'elle ne soit pas même l'œuvre sociale par excellence ? Car, en définitive, l'homme agit plus par ce qu'il *est* que par ce qu'il *fait*. Celui-là exerce l'action la plus profonde et la plus durable, qui a le plus d'être. A mesure donc qu'un homme accroît son être, qu'il élève son être, il devient socialement plus agissant. Et, de fait, la société gagne plus à posséder des hommes de grande valeur individuelle, qu'à être remuée par beaucoup d'agités qui se démènent dans son sein. Et comme les contemplatifs, ceux du moins qui répondent pleinement au programme de leur vocation, sont ceux qui accroissent et relèvent le plus la perfection et la richesse de leur vie individuelle, ils seront donc les éléments qui profiteront le plus au progrès du corps social. Ne serait-ce pas là le sens profond qu'il faut attacher à la parole que prononça Jésus, lorsqu'il dit à Marthe qui s'agitait, en lui montrant sa sœur Marie qui écoutait et priait : « Marie a choisi la meilleure part ? »

Cette influence assurée des meilleurs sur le reste du corps

social nous est expliquée par des analogies frappantes tirées de l'Évangile et de l'apôtre saint Paul.

« Je suis le cep de la vigne, et vous en êtes les branches, » dit Jésus dans saint Jean (xv, 5) ; « comme la branche ne porte point de fruit, si elle ne reste attachée au cep, ainsi en sera-t-il de vous, si vous ne demeurez en moi » (xv, 4). Ce que sont entre eux les rameaux d'un même cep, les chrétiens le sont entre eux : ils sont greffés sur le même tronc, ils vivent de la même sève, ils s'influencent les uns les autres, de telle sorte que la vie de chacun rejaillit sur tous.

Saint Paul (I *Cor.*, xii) rend plus saisissante encore cette intime union des chrétiens en Jésus-Christ. L'Église, dit-il, est un organisme vivant, le corps mystique du Christ. Jésus en est la tête, les fidèles en sont les membres, l'Esprit de Dieu est l'âme qui l'anime. Les membres ne sont pas tous dans le même honneur, mais tous participent à la même vie, et tous sont unis par la plus étroite solidarité. « Entre eux point de division ; ils sont pleins de sollicitude les uns pour les autres. Qu'un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui. Qu'un membre soit honoré, tous les membres prennent part à sa joie. » Qu'un seul soit dans le malaise, tous les autres en pâtissent ; mais que le degré de vie s'élève en un seul, les autres en bénéficient. Il n'est point, dans l'organisme, de cellule si modeste et si cachée où ne retentisse l'état de tout le corps, qui ne sente le contre-coup de tout ce qui se passe ailleurs ; et de même la fièvre qui brûle le moindre des globules animés a vite fait d'enflammer toutes les portions du corps.

On ne peut donc rien concevoir de plus étroit que l'union des chrétiens dans le Christ. C'est trop peu que leurs prières et leurs mérites forment une atmosphère de grâces divines que tous respirent avec profit. Leur vie même est commune : ils sont une même chair, une même pensée, un même amour, une même volonté, de sorte que la dépression de l'un se fait sentir à tous, comme la prospérité de l'un devient la richesse de tous.

Cette communion des âmes prend, d'ailleurs, racine dans la nature elle-même. Ici encore, la grâce n'a fait qu'élever au surnaturel un don de nature. La nature elle-même a créé les hommes solidaires les uns des autres. Elle les a tous faits de la même chair, façonnés sur le même modèle, harmonisés pour vibrer aux mêmes impressions et pour rendre le même son sous le coup des mêmes influences. Ils semblent isolés : voyez, au contraire, comme ils sont fondus en un. Dans un même pays, à une même époque, tous vivent des mêmes idées, éprouvent les mêmes passions, subissent les mêmes défaillances, sont entraînés par les mêmes enthousiasmes. Qu'un sentiment puissant germe et se développe dans un seul individu, bientôt il se communiquera à tout le groupe ; du groupe il passera dans toute la nation ; d'une nation, s'il est profondément humain, il s'en ira ébranler et conquérir tous les peuples. Quand on évoque le vieux proverbe : « Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es, » on dit plus vrai que peut-être on ne croit ; car, si les exemples qui sont sensibles à l'œil ont tant d'empire, c'est que, par des canaux insaisissables aux regards, les états qui font la vie de l'un envahissent l'autre, et que, comme dans les vases communiquants, le côté dont le niveau est le plus élevé impose à l'autre côté le surplus de sa pression. Il y a là, dans le domaine de l'inconscient, un large espace encore inexploré, d'où sortira un jour l'explication des mystérieuses et terribles influences des individus sur les foules et des foules sur les individus. Retenons seulement, de ce qui précède, ce fait indiscutable que les hommes ont été créés solidaires, et que l'être de chacun exerce son action sur l'être de tous.

Quel sera, dès lors, l'homme qui possédera sur ses semblables la plus profonde influence ? Ce ne sera pas celui qui, en s'agitant, les secouera le plus au dehors ; mais ce sera celui dont les états psychologiques, sentiments, idées, passions, résolutions, etc... atteindront le plus haut degré de puissance, et détermineront, par leur secret mais infaillible rayon-

nement, des états similaires dans tous ceux qui, autour de lui, n'auront pas le même pouvoir de sentir, de vouloir, de penser.

Puissance redoutable aux mains des méchants, mais combien salutaire aux mains des bons !

Quand, dans un milieu social quelconque, ce sont les mauvais qui vivent avec le plus d'intensité, qui ont les pensées les plus précises, les passions les plus ardentes, les vouloirs les plus décidés, ils conquièrent promptement leur groupe ; non seulement ils se le subordonnent par la violence, mais ils le contaminent par la communication de leur façon d'être. Ce sont des membres gangrenés qui empoisonnent tout le corps. L'air qu'ils exhalent est chargé de miasmes pernicieux tout prêts à fermenter dans les poitrines qui le respirent. Pour contrebalancer leur action funeste, il n'y a point d'autre moyen efficace qu'un accroissement d'intensité vitale chez les bons.

Car la vie des bons possède le même pouvoir de diffusion. C'est bien à tort qu'on prétend que le mal se répand avec plus de facilité que le bien. Toute vie s'épanche en proportion de ce qu'elle est : la victoire, dans les luttes quotidiennes, appartient à celle qui atteint le plus haut degré. Si donc les bons sont vaincus souvent, c'est que leur vie est trop faible, trop languissante : du bien ils ont l'étiquette, sans en avoir pris la force. A eux de vivre puissamment ce qu'ils professent : qu'ils aiment passionnément leur cause, que leurs principes pénètrent toute leur existence, qu'ils ne souffrent pas de contradiction entre leurs idées et leur conduite, qu'ils arrivent à concevoir des desseins précis et qu'ils mettent la main sans lâcher prise aux résolutions une fois déterminées, en un mot qu'en eux le bien vive intensivement, et il n'y a pas de doute qu'à eux sera l'empire du monde, parce que toujours l'activité la plus haute se soumet les activités les plus faibles.

D'après ces principes, qui sont de très élémentaires vérités, il est clair que les meilleurs champions de la cause catholique ne sont pas ceux qui jettent les paroles les plus éloquentes

dans les réunions publiques ou dans les pages des journaux, sans se soucier de ce que vaut en fait leur vie personnelle, mais ceux qui ont porté très haut la valeur de leur être, qui ont des convictions arrêtées, qui prêchent leur foi par l'intégrité de leurs mœurs, qui ne reculent devant le sacrifice ni de leurs plaisirs, ni de leurs aises, qui travaillent avec un zèle apostolique à rendre bons chrétiens tous les hommes de leur entourage. C'est un fait d'expérience quotidienne qu'une mission, où l'on ne s'étudie qu'à rendre moralement meilleurs les gens qu'on évangélise, gagne plus infailliblement une commune à la cause catholique, que des conférences politiques, où, avec plus de frais d'éloquence, on n'atteint pas autant les âmes dans leur fond. Les missionnaires diocésains pourraient, à cet égard, nous fournir les plus intéressantes observations. Concluons donc que notre vraie force sera dans la puissante vitalité des bons, que la meilleure tactique à suivre, dans les luttes actuelles, est de provoquer dans les bons un accroissement de vie intégrale, intellectuelle, morale, chrétienne, sociale.

Si donc ce sont les meilleurs hommes qui ont, en définitive, le plus de valeur sociale, qui ne voit dès lors, quel sera l'inestimable prix de ceux qui s'adonnent à la vie contemplative ? Ne maudissez plus les cloîtres, sous prétexte qu'ils emprisonnent et dérobent à la société des âmes dont l'activité extérieure eût été si féconde. Ce ne sont pas des sujets perdus. Ne voyez-vous pas comme ils travaillent à se rendre bons, comme ils se détachent de tout ce qui corrompt, comme ils se purifient dans tout leur être, comme ils développent leur vaillance dans les combats contre eux-mêmes, comme ils s'unissent à Dieu dans la prière et combien ils gagnent dans ce commerce quotidien ? En vérité, ce sont des sujets d'élite. Entre toutes les créatures humaines, ce sont les meilleures. Elles ont beau fuir, elles demeurent unies à nous ; elles semblent se sanctifier pour elles seules, en réalité elles se perfectionnent pour nous tous. Tandis que certains

membres atteignent une si puissante vitalité, tout le corps social s'en ressent. Si nous résistons encore à tant de germes de corruption qui de toutes parts nous envahissent, c'est qu'il nous reste des organes intacts, très vivants, où notre sang appauvri reprend des forces pour la lutte. Quand les bras de l'ouvrier soutiennent tout le jour une tâche rude, c'est que, dans les profondeurs de la poitrine, il y a un cœur vigoureux qui bat le rythme de la santé. De même, si la cause catholique demeure assez vivace pour résister à de très puissants ennemis et entreprendre sur tous les points du monde des œuvres très hardies d'apostolat, c'est qu'il y a, dans son sein, des légions d'âmes qui prient, qui se mortifient, dont la vie sainte, tenue à un niveau très élevé, distribue la force et la grâce à tous les ouvriers évangéliques.

III

De ces idées sur la valeur sociale de la vie contemplative, c'est-à-dire de la vie de prière et d'immolation, tirons maintenant quelques conclusions pratiques.

Voici des âmes qui sentent vivement l'attrait du cloître, que la grâce incline visiblement vers la solitude, l'oraison, le sacrifice, que leur tempérament physique et moral ne rend pas d'ailleurs inaptes à une vie de réclusion : ne les détournons pas, sous prétexte que, là, ces précieuses existences seraient perdues pour la société, sous prétexte que, dans le champ de l'apostolat catholique, leurs mains actives sont nécessaires pour récolter la moisson des âmes. Soyons, au contraire, persuadés que, vivant saintement dans l'ombre des monastères, elles assainiront et vivifieront l'Église par l'influence cachée de leurs vertus.

Si, dans les cloîtres, nous venions à rencontrer des âmes que tourmente la tentation qu'elles mènent une existence inutile, des âmes qui doutent de leur vocation parce qu'elles ne prennent aucune part directe aux œuvres apostoliques,

sachons calmer leurs scrupules et disons-leur : « Ne regrettez rien de ce que vous avez quitté, et immolez-vous dans le silence sans arrière-pensée ; car votre apostolat, de ce qu'il échappe aux regards humains, n'en est ni moins réel ni moins fécond. C'est par vous que nous vivons tous dans l'Église. Semblables à ces racines qui s'enfoncent bien avant dans l'obscurité du sol, vous puisez en Dieu la sève qui nourrit tout l'arbre ; ces fruits qui mûrissent sur nos branches et qui font la gloire de l'Église, ils sont votre œuvre, puisqu'ils n'ont pu croître que par les richesses de sève que vous leur avez prodiguées. On dit de vous que vous êtes les paratonnerres qui nous protégez. Il est très vrai que, sans vous, nous péririons. Mais il serait plus juste de dire que vous nous sauvez, parce que, par vous, nous communions à la vie de Dieu ; au lieu que, sans vous, si vos prières se taisaient, si vos immolations prenaient fin, nous nous dessécherions et nous péririons, semblables à ces vignes qui meurent parce que leurs racines, atteintes par un insecte malfaisant, ont cessé d'être actives et ne les alimentent plus. Vous avez donc le droit de prendre à votre compte la parole que disait Jésus en parlant de ses disciples : « Je me sanctifie pour eux. » Loin donc que votre vie soit inutile, c'est au contraire de sa fécondité que nous vivons et que, dans nos entreprises, nous tenons nos succès. »

Quelle consolation cette pensée n'apporte-t-elle pas à nombre de personnes que les circonstances écartent d'un apostolat efficace ? Si on peut agir efficacement sur les âmes par le seul fait qu'on travaille à se rendre meilleur, quel encouragement pour tous ceux qui gémissent d'être réduits à l'impuissance ! Vous êtes malade, vos infirmités vous condamnent à une inaction qui vous pèse, ne vous désolez pas ; vous serez utile encore, et vous exercerez une vraie action sociale, si vous priez avec ferveur, si vous souffrez avec patience, si vous mortifiez votre humeur avec constance. Vous êtes prêtre et chargé d'une paroisse où règne l'indifférence, votre église est déserte, vos

paroissiens ne réclament de vous aucun secours religieux, ils sont même les adversaires de la cause que vous représentez parmi eux : prenez courage, vous avez encore un sûr moyen de les atteindre ; soyez, au milieu d'eux, un prêtre parfait ; consacrez à de longues oraisons le temps qu'ils ne vous prennent pas ; mortifiez-vous et souffrez pour eux ; demeurez tout le jour près d'eux, afin que le foyer de la grâce divine que vous êtes les enveloppe et les pénètre toujours du rayonnement de ses influences ; si vous persévérez dans la prière et le sacrifice, vous n'aurez pas été bon sans résultat ; croyez seulement, en attendant d'en voir les fruits, à l'infaillible action de votre ferveur sacerdotale.

Enfin, que ce même esprit préside aux œuvres que nous dirigeons. Dans nos paroisses, dans nos pensionnats, dans nos patronages, etc., ayons à cœur de former des chrétiens qui prient et qui sachent faire des sacrifices, d'abord parce que c'est à cette condition seulement que nous aurons de vrais chrétiens ; ensuite, parce que ceux-là seuls ont le don d'exercer autour d'eux une féconde influence qui serve réellement la cause catholique. C'est n'être chrétien que de nom, c'est être dépourvu d'aptitude à toute action sociale catholique, que de n'avoir pas fait dans son existence une part à ce qui fait la substance de la vie contemplative.

Il se peut que ces réflexions, tout en rappelant des vérités fort anciennes, ne soient pas aujourd'hui sans opportunité.

---

§ III

Adoration Réparatrice

I

L'Adoration est une partie de la religion ; elle en est même le premier acte. Nous ne saurions mieux la définir qu'en montrant la place qu'elle tient parmi nos actes religieux.

Nos actes religieux ne sont pas réglés d'après nos caprices ou nos fantaisies. Ils nous sont dictés par la nature même des relations que nous avons avec Dieu. C'est pourquoi ils ont été conçus de la même façon par tous les saints ; ils sont identiques à travers toutes les Écritures sacrées ; ils se retrouvent les mêmes, au fond, sous l'enveloppe des rites les plus divers, jusque dans les religions non chrétiennes.

Lorsque l'homme élève vers Dieu son regard, sa philosophie, si rudimentaire soit-elle, et sa foi s'accordent pour reconnaître en l'Etre nécessaire le premier principe et la dernière fin de toute créature. Prosterné devant son Dieu, l'homme confesse donc sa dépendance en disant : « Vous êtes mon premier Principe et ma dernière Fin ; je viens de Vous, je vais à Vous. »

Mais Dieu est notre premier Principe de deux façons, et comme en deux temps successifs : c'est Lui qui nous a donné l'existence ; c'est de Lui que nous la recevons encore tous les jours. Pour le don qu'il nous a fait une première fois sans nous qui n'étions pas encore, nous lui devons la reconnaissance. Pour qu'il nous maintienne dans la vie déjà reçue, et pour que sa libéralité nous confère un accroissement de vie, nous lui devons en outre la prière de demande.

Qu'il s'agisse de la première création ou de celle qui se poursuit tous les jours en notre faveur et dont nous sommes conscients, toujours est-il que notre dépendance absolue vis-à-vis de Dieu est manifeste. La nature entière nous jette le cri de saint Paul : « Qu'avez-vous donc que vous n'ayez reçu ? » Vous n'êtes pas parce que vous l'avez voulu, puisqu'il fut un temps où vous n'étiez pas. Vous n'êtes que parce que Dieu l'a voulu ; vous n'êtes que parce que Dieu vous a créés. Vous n'avez pas choisi votre temps pour paraître, ni discerné vos parents pour naître, ni préféré tel ou tel milieu pour vivre ; vous n'êtes venus à cette heure et dans ces circonstances que parce que Dieu l'a ainsi réglé. De plus, ces qualités du corps, ces facultés de l'âme, ces dons de l'esprit et du cœur, ces avantages de famille et d'éducation, vous en êtes entièrement redevables à Dieu. Et quoi qu'il soit vrai de dire qu'une fois créés vous avez été « mis dans la main de votre conseil » et rendus responsables de vos actes, néanmoins toute cette activité que vous avez exploitée pour agir et mériter, toutes ces énergies que vous avez eues sous la main et que vous dirigez tous les jours en les dépensant, vous n'en êtes pas la source, il vous faut les tenir de l'infini et généreux réservoir de vie qui est Dieu, soit qu'il vous les donne spontanément et par pure bonté, soit qu'il les répande sur vous en condescendant à vos prières. En définitive, vous ne possédez vraiment rien que vous n'ayez reçu.

Tel est bien le sentiment d'où naît l'adoration. Je reconnais que Dieu seul est l'Etre souverain, que l'homme n'a d'être que ce qu'il a reçu de Lui. Les actes que me suggère ce double aveu constituent proprement l'adoration.

Tout d'abord, mon âme contemple l'Etre divin. A mesure qu'elle l'étudie davantage, elle le trouve toujours plus grand, plus beau, plus insondable au regard humain. Elle se tient à ses pieds dans l'attidude du respect parce qu'il est grand, dans l'at-

titude de l'admiration et du ravissement parce qu'il est beau, dans l'attitude de la dépendance et de l'humilité parce qu'il est tout. L'âme s'oublie elle-même, alors, tant elle sent qu'elle ne tient aucune place devant cet Etre infini. De là ces prosternements, par lesquels l'homme exprime qu'il essaie de se réduire à rien pour mieux confesser que Dieu seul mérite d'être ; de là ces heures de prières consumées devant les saints Tabernacles, offertes au Dieu de l'Eucharistie dans l'anéantissement du silence et de l'humilité ; de là ces sacrifices et ces immolations de ce que l'homme a de plus cher, son or, ses fruits, sa nourriture, sa volonté, sa personne même, pour que cet anéantissement volontaire d'êtres créés rende mieux l'impression qu'il a du Tout sacré. De là, aussi, ces hommages rendus à Dieu par tant de paroles éloquentes, comme sont tous les psaumes, nombre de chapitres du livre de Job, certains passages des Prophètes et principalement d'Isaïe, d'innombrables prières ou cris du cœur sortis de l'âme de nos saints du Nouveau Testament. Tout cela témoigne que la créature humaine, éprise de la beauté de Dieu, ne voit plus que lui, ramasse tout ce qu'elle a pour l'exalter, supprime et anéantit tout ce qui pourrait prétendre à l'être en face de ce grand Dieu qui est tout.

En effet, si elle se détache un moment de la contemplation de Dieu pour se considérer elle-même, l'âme humaine se voit si petite, si dépendante, et par ailleurs si indigne à cause de ses péchés, qu'elle ne se reconnaît bonne que pour être la matière d'un holocauste offert sur l'autel du Seigneur. Petite, certes, elle l'est, tenant si peu de place dans le temps et dans l'espace, presque aussi inconnue du présent que du passé et de l'avenir : quelle injustice elle commettrait, si, pour des riens, elle détournait son attention de Dieu, si elle cherchait à fixer sur elle l'esprit et le cœur de quelque créature ! Dieu seul dans la pensée des hommes et moi dans l'oubli, c'est sa devise. Dépendante, elle l'est plus encore, puisqu'elle n'a rien qui lui appartienne en propre, puisque, pour vivre, il lui faut à toute heure recevoir le pain de l'existence. De quoi pourrait-elle se prévaloir ? Pour

s'enorgueillir de quelque chose, il lui faudrait oublier son origine ou bien outrager sciemment son bienfaiteur. Son adoration, pour être sincère, sera donc très humble. Indigne à cause de ses péchés, elle le reconnaît sans peine. Car elle a abusé des dons de Dieu ; elle s'est élevée contre lui par l'orgueil : elle a voulu cacher son néant en poursuivant la gloire et en acquérant les richesses : elle a souillé et brisé le vaisseau d'élection que Dieu avait sanctifié pour Lui. Ces révoltes ont été un affront à Dieu et la ruine de sa créature. Dès que, dans son cœur, l'âme se reconnaît ainsi pécheresse, elle n'a plus d'autre ambition que de s'anéantir elle-même pour exalter l'Etre divin qu'elle a méprisé. Dominée par ce sentiment adorateur qui veut que la créature s'efface enfin devant le Créateur, tantôt elle ira s'enfouir dans les solitudes du désert, tantôt elle livrera son corps et son âme aux macérations de la pénitence dans un cloître rigide, tantôt elle se consumera et usera son sang goutte à goutte dans les labeurs d'un apostolat dévorant. Sous quelle forme que ce soit, elle adore en s'immolant.

L'adoration, on le voit, est comme le cœur même de la religion. Il y a des saints, comme saint François d'Assise, il y a des Ordres religieux, comme les Bénédictins, dont l'adoration s'absorbe principalement dans la contemplation de Dieu et s'exprime surtout par la louange sacrée : *Deus meus, et omnia... Domine Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum.* Il y a des saints, comme saint Augustin, des Ordres religieux, comme les Trappistes, dont l'adoration semble principalement inspirée par le sentiment de la dégradation de la nature humaine et s'exprime par les rigueurs de la pénitence. D'autres enfin, comme saint Dominique, saint Ignace de Loyola, saint Vincent de Paul, etc., et les Ordres qu'ils ont fondés, ne tendent de même qu'à procurer la gloire de Dieu — ce qui est proprement l'élan adorateur — mais y tendent par les œuvres d'apostolat, c'est-à-dire par les travaux qui usent l'homme en établissant le règne de Dieu dans le cœur de ses semblables.

*
* *

Si Dieu, considéré comme mon premier Principe, m'impose l'adoration, il va de soi que, envisagé comme mà dernière Fin, il m'astreint au même devoir. Car je suis dépendant de lui dans ma Fin, comme dans mon Principe. S'il n'était que mon Principe et non ma Fin, je pourrais une fois sorti de lui, tenter de m'évader. Mais, puisqu'il m'attend au bout de ma carrière, puisqu'il sera le Juge et le Rémunérateur de ma vie je n'ai pas besoin de regarder d'où je viens, pour me reconnaître petit, misérable pécheur indigne devant Lui, je n'ai qu'à voir où je vais. Du terme où il m'attend, Dieu m'impose sa volonté : si bienfaisante soit-elle pour moi, elle n'en exige pas moins l'immolation de la mienne ; l'holocauste que je lui offre de mon propre vouloir, soit en obéissant à ses ordres, soit en me soumettant aux épreuves de la vie, est l'acte le plus profond et le plus méritoire de mon adoration. De partout, pour peu que je pense à Dieu, je suis donc saisi par le sentiment de l'adoration.

Exalter mon Dieu qui est tout, abaisser et immoler mon être qui n'est rien, voilà par ailleurs où tend mon adoration.

II

Mais où mène l'adoration ? Est-elle une manifestation toute platonique ou toute sentimentale ? A-t-elle quelque valeur utile ? Pour mettre en relief la valeur utile de l'adoration, il nous faudrait exposer ici sa portée religieuse, morale et sociale.

Car elle a une grande portée religieuse, puisqu'elle rend hommage à Dieu, en proclamant son souverain domaine et en louant ses grandeurs infinies.

Elle a, de même, une haute portée morale puisqu'elle a pour effet d'abattre l'orgueil de l'homme, cause de tous ses

péchés, et de mettre l'âme humaine au contact de Dieu, la source de toute perfection.

J'ajoute qu'elle a une très puissante portée sociale, et que les mérites qu'elle acquiert, loin de se concentrer et de s'emprisonner dans le cœur de ceux qui adorent, rayonnent autour d'eux et emplissent le milieu ambiant d'une très bienfaisante influence.

C'est de cette influence sociale de l'adoration que j'ai à parler maintenant. Et encore je n'ai pas le dessein d'en dire tous les avantages. Je dois l'envisager à un point de vue très précis, celui de la réparation. Comment l'adoration pourra-t-elle devenir réparatrice.

*
* *

Il s'agit ici de la réparation du mal causé par le péché, et plus spécialement du mal causé par les péchés des prêtres.

Le terme de réparation éveille l'idée de dommage. On ne répare que ce qui a été endommagé ; on répare une maison frappée de la foudre, on répare un instrument brisé et rendu par là impropre à sa fin, on répare un organisme blessé, on répare une réputation compromise, on répare un cœur broyé par le chagrin.

Que le péché entraîne de graves dommages, que ce soit même le plus difficilement réparable de tous les maux, c'est ce que nous voyons presque à chaque page des saintes Ecritures, c'est ce que les Pères et les écrivains ascétiques nous rappellent dans les termes les plus émus, c'est ce que l'expérience de tous les jours apprend à tout prêtre tant soit peu observateur. Nous avons tous rencontré cent fois l'Enfant prodigue avec sa lamentable histoire. Nous savons combien le pécheur se trompe quand il dit insolemment : *Peccavi, quid mihi accidit triste?* Et nous lui donnerions à méditer cette parole du livre des Proverbes *Funibus peccatorum suorum constringitur* (Prov., v, 22).

Mais qui subit le dommage du péché ? Qui souffre du coup brutal que porte le péché ? Puisque la malice du péché vient de ce qu'il est une offense de Dieu, il est juste de rechercher si et comment le péché atteint Dieu lui-même.

Les théologiens, avec raison, distinguent en Dieu la gloire essentielle et la gloire accidentelle. Ils sont tous d'avis que Dieu, dans sa gloire essentielle, ne saurait souffrir du péché. Son Etre divin, heureusement à l'abri de nos coups s'il est visé par nos mains impies, ne saurait être blessé par nos fautes. Ce n'est donc pas là que se fait la plaie, ni là, par conséquent que doit agir la réparation. Reste la gloire accidentelle ou extérieure de Dieu, qui est le rayonnement, à travers le monde créé, de sa gloire essentielle. Elle lui vient sans doute de toutes les créatures, mais principalement de l'homme intelligent et libre. L'homme rend gloire à Dieu par les respects qu'il lui exprime et par la beauté et par la perfection de sa propre vie. Dès lors, cette gloire de Dieu est entamée, amoindrie, endommagée, toutes les fois, que par un péché, l'homme diminue le respect de Dieu dans le cœur de ses semblables et qu'il altère l'image de la perfection divine dans sa propre personne.

Nous voilà donc en face d'un dommage réel, d'autant plus regrettable que le péché a plus de gravité, causé à la gloire de Dieu. Vous dites, ô pécheur, que vous n'avez fait de mal à personne ; considérez donc le coup que vous avez porté à Dieu même en scandalisant le prochain et en avilissant votre être. Au lieu de l'honneur qui revenait à Dieu du respect de vos semblables et de la valeur morale de votre personne, il rejaillit sur lui du mépris et de la honte de ce double fait que votre péché étant un scandale porte au mal et détourne de Dieu ceux qui le connaissent, et, que votre péché étant pour vous une ruine intérieure à tous points de vue vous avez détérioré en vous l'œuvre divine dont le rôle était de rendre hommage à son auteur. Vous avez donc gravement endommagé la gloire de Dieu, il y a donc vraiment lieu, de ce chef, à réparation.

Mais, déjà je l'ai dit, il y a aussi du dommage du côté de l'homme. Celui qui pèche est l'ennemi de son âme, il se donne le coup de la mort. Nous savons quelle déformation subit le pécheur du fait de ses fautes : nous savons ce qu'il perd du côté surnaturel ; pour être moins souvent exposés, les ravages produits par le mal dans l'ordre naturel lui-même n'en sont pas moins dignes de larmes : les facultés de l'âme abaissées, les idées frappées du vertige de l'erreur, le cœur dévoyé, la volonté brisée, les sens pervertis, le corps lui-même portant le stigmate du vice. Un premier péché semble laisser indemne l'être qui l'a commis ; mais la fêlure est faite au vase, elle va s'élargissant tous les jours jusqu'à ce qu'elle se révèle béante. De quelle réparation l'être lui-même ainsi blessé par le péché n'a-t-il pas besoin?

Lorsque le péché éclate au dehors, comme c'est le cas le plus ordinaire pour le prêtre, il devient le scandale des fidèles : c'est alors une pierre d'achoppement où se heurtent les âmes qui ne sont qu'à demi affermies dans la foi et la vertu ; ébranlées par le choc, elles tombent et se blessent parfois mortellement. Par là, le péché se multiplie, le mal se propage comme une contagion funeste. Les ruines ne sont plus seulement dans l'âme du pécheur, mais aussi dans la vie de toutes les personnes qu'ont entraînées ses fâcheux exemples. C'est le cas de dire, lorsqu'il s'agit du prêtre, que le clocher qui tombe écrase sa paroisse. De ce chef aussi, quelle réparation à faire !

*
* *

Mais de quelle façon se fera cette réparation ?

Nous ne sommes point, sur une question aussi capitale, abandonnés à nos propres conjectures, Nous avons été précédés dans cette voie par le grand Rédempteur du genre humain. Nous n'avons qu'à étudier et à suivre ses exemples.

Toute la mission de Jésus-Christ a consisté à réparer le mal causé dans le monde par le péché ; car, dit-il, « le Fils de l'homme est venu pour sauver ce qui avait péri. » Or tous les

actes par lesquels il travaille au salut du monde dérivent de l'adoration. Voyez le langage que lui prête saint Paul : « Les holocaustes et les hosties du temple, ô mon Dieu, ne vous ont pas été agréables ; alors j'ai dit : voici que je viens moi-même, ô Seigneur, pour accomplir votre volonté. » En d'autres termes : l'adoration exprimée par les Victimes du Temple n'ont pas suffi à racheter les hommes, alors je suis venu moi-même, par mon sacrifice, vous offrir une adoration digne de vous.

L'adoration de Jésus, immolé devant son Père pour réparer l'humanité, a pris quatre formes : celle de la vie cachée, celle de la prière, celle du travail apostolique, celle du sacrifice sanglant. Par sa vie cachée, à Bethléem, en Egypte, à Nazareth, il s'abaisse dans l'humilité ; il est, devant son Père, dans l'attitude du prosternement ; par le peu de place qu'il tient et le peu de bruit qu'il fait, il témoigne que son Père doit remplir le monde de son nom et qu'il est seul digne d'occuper l'esprit des hommes. Par sa prière, qui dura autant que sa vie silencieuse à Nazareth, angoissée au Jardin des Oliviers et sur le Calvaire, il proclame la dépendance absolue où il est vis-à-vis de son Père et rend hommage à la toute-puissance et à la bonté suprême du Père qui est dans les cieux. Dans les travaux de l'apostolat, il consume ses forces, il souffre les rebuts, il se heurte à la malice des hommes, il essuie même leurs soupçons, éprouvant d'un côté la peine du labeur et goûtant d'un autre côté l'amertume de l'humiliation. Enfin, par son sacrifice sanglant, il fait à son Père l'immolation par excellence de son être, puisqu'il voit sa chair hachée par les fouets, ses veines vidées de son sang jusqu'à la dernière goutte, et que, par surcroît, il rend son âme même à Dieu. Un être peut-il s'effacer davantage ? Peut-il, dès lors, adorer plus profondément ?

De ces multiples adorations de Jésus s'est formé un trésor de mérites. Des mérites, acquis à un si haut prix, sont assurément sa propriété, mais il ne les garde pas comme un trésor intangible et incommunicable. Il veut que tous ses frères, dans l'humanité, participent à ses biens. Uni à tous par le lien de la chair,

il forme avec eux un corps mystique dont il est la tête et dont nous sommes les membres : tête riche d'une vie qui déborde, membres paralysés et desséchés par la mort du péché. Du sommet où elle abonde, la vie déborde sur tous les membres et les ranime. Peu à peu, à mesure que chaque membre participe à la vie du chef, la mort recule, la vie renaît, le mal se répare. Et plus la vie circule dans le corps mystique du Christ, plus il y a de gloire rendue à Dieu. De la sorte, grâce à l'adoration féconde de Jésus, la réparation se fait à la fois du côté de la terre et du côté du ciel.

*
* *

Tel est le modèle. Soyons des réparateurs à la manière de Jésus-Christ.

Tout d'abord, que notre adoration ressemble à son adoration, qu'elle en revête toutes les formes, dans la mesure où notre vocation le permettra.

Aimons premièrement l'immolation que comporte la vie cachée : honorons Dieu par le silence qui nous enveloppe, par l'obscurité qui nous cache aux yeux des hommes et lorsque la gloire de Dieu demandera que nous soyons en évidence et qu'on parle de nous, sans rien compromettre de nos œuvres, gardons quelque coin de notre âme et de notre vie dans l'ombre ; en diminuant volontairement la place que nous pourrions tenir, il semble que nous laissons plus large et plus intacte celle qui revient à Dieu.

En second lieu, adonnons-nous à la prière ; non pas seulement à la prière publique, où nous participons au culte du peuple, mais à la prière solitaire, à l'oraison ignorée, à la contemplation que les saints prolongeaient durant leurs nuits ; et ne prions pas seulement quand nous avons des élans de ferveur, mais, comme Jésus, quand nous sommes angoissés, déprimés, humiliés, méconnus et rejetés des hommes. Dans toutes ces rencontres, faisons-nous petits devant Dieu, effaçons-nous à ses

pieds, reconnaissons-nous misérables et besogneux. de telle sorte que notre supplication soit une adoration.

En troisième lieu, usons-nous dans le travail apostolique. La dépense de soi est toujours accompagnée d'une usure d'être. Mais cette usure d'être n'est pas toujours également perçue par la conscience. De bonne heure pour ceux qui se donnent avec excès, avec la chute des années, pour ceux qui y mettent le plus de sagesse, il y a le sentiment que le labeur est une réelle immolation de soi. C'est à ce titre que, accepté et aimé, recherché même, il devient une forme d'adoration.

Enfin, soyons prêts à aller jusqu'à l'effusion du sang. Que nous soyons un jour mis en demeure de faire cet acte par excellence d'adoration, ce n'est point un rêve sans fondement. Le sang a été demandé aux premiers prêtres de l'Eglise, il est demandé encore pour la fondation de toute église neuve qui commence ; si anciennes que soient les constructions de nos églises, l'histoire contemporaine nous apprend que du sang est demandé aux évêques et aux prêtres comme un ciment qui doit réparer les lézardes de l'édifice parfois branlant. Est-il un aveu plus éclatant du peu que vaut notre vie et de l'infinie grandeur de Celui qui demeure invaincu au milieu de tant de victimes ? Recevoir la mort, qui, humainement nous anéantit, n'est-ce pas faire acte d'adoration à Dieu ?

Par tous ces moyens, en nous se fait comme dans le Christ, une accumulation de mérites. Ce sont ces mérites que nous offrons à Dieu en réparation.

Mais cette réparation est parfois conçue comme une œuvre de substitution et de dédommagement. A la place des blasphèmes et des injures. Dieu reçoit des louanges et des hommages. Au lieu d'hommes pervers, il voit des hommes vertueux et saints. On dit alors que son cœur est consolé. Le mal commis a été compensé par le bien généreusement accompli.

Bien plus élevée, plus féconde, plus juste aussi, nous apparaît l'idée de réparation telle qu'elle nous est représentée par le dogme de la Communion des Saints. Le Christ et ses fidèles ne

forment qu'un même corps vivant : le Christ en est la tête, et, à ce titre, il y a la principale influence de vie ; mais les fidèles sont les membres, et, dans un corps vivant, les membres, en même temps qu'ils reçoivent la vie, ont le pouvoir de la communiquer et de l'accroître dans le reste du corps. Si tout membre qui dépérit nuit au corps entier, par contre, tout membre qui prospère augmente la vitalité de tout le corps. Que, dans un corps atteint en cent ou mille endroits, il y ait quelques portions animées d'une vitalité plus haute, et leur surcroît de vie réparera ce qui tombait en langueur.

On ne saurait représenter plus au vif l'œuvre de réparation. Elle sera faite par une élite résolue à porter sa vie religieuse et morale à la plus haute intensité. Que l'adoration, sous ses formes multiples, nous sanctifie donc et relève notre degré de vie surnaturelle ; et aussitôt, par une infaillible communion, que nos intentions ne feront qu'activer, nos mérites, nos profits spirituels répareront les déchets que subit le corps mystique du Christ. Le premier profit sera pour nous, qui aurons une santé morale plus florissante ; le second profit sera pour les pauvres pécheurs, qui bénéficieront de nos sacrifices et de nos adorations. Finalement, la gloire de Dieu, après avoir subi une éclipse par le fait du péché, aux yeux des hommes, réapparaîtra dans son éclat recouvré, c'est-à-dire réparé.

---

§ IV

Foi et Piété

On peut bien, par un artifice intellectuel, concevoir la foi indépendante de la piété : la foi croit, la piété prie ; la foi est un état de l'esprit, la piété est un mouvement du cœur ; la foi demeure intacte, lors même que la piété sommeille.

Mais, si on y regarde de plus près et surtout si l'on consulte l'expérience, la foi et la piété apparaissent si étroitement liées, que l'une ne va point sans l'autre : la foi a besoin de la piété pour affirmer sa vie ; le souffle de la piété a la vertu de ranimer la flamme de la foi.

Tout d'abord la foi est une vie qui s'exprime par la piété.

Si la foi n'était qu'une spéculation de l'esprit, si elle ne consistait qu'à dresser et à retenir le catalogue complet des propositions révélées de Dieu et enseignées par l'Eglise, elle trouverait sa fin dans la précision de ses énoncés et dans l'intégrité de son objet, elle serait à son apogée dans le théologien le plus habile. Mais la foi implique un mouvement de l'âme vers Dieu, un effort intérieur de l'être humain vers l'Être infini que, par ses dogmes, la révélation propose à l'homme comme objet suprême de ses aspirations ; par là elle devient une vie : par là la foi d'un curé d'Ars peut avoir plus de prix que la foi du plus savant docteur de Salamanque.

Dès lors qu'elle est une vie, la foi ne peut se contenir. Active comme un ferment, elle se propage et envahit toutes les facultés de l'âme. Elle ne souffre point d'être retenue prisonnière ; elle fait explosion au dehors. Ses manifestations revêtent des formes multiples ; à l'égard des hommes, elle inspire les

œuvres de charité et d'assistance ; à l'égard de Dieu, elle s'affirme par la piété et la vertu : la piété qui cherche la possession de Dieu, la vertu qui assujettit l'homme à la volonté de Dieu. De ces effets divers de la foi, le premier, le plus spontané, le plus reconnaissable est la piété : la piété qui adore, la piété qui aime, la piété qui invoque. L'homme pénétré d'une vive foi est d'abord un homme qui prie : il prie dans son cœur, et sa prière a besoin de s'épancher au dehors.

Aussi la piété est-elle avec raison considérée comme le signe et la mesure de la foi. Cet homme prie, donc il croit ; il prie souvent et avec ferveur, donc il est animé d'une foi vive. Dans ces termes, la règle n'est pas douteuse.

Mais a-t-on le droit de dire : sa piété se ralentit, donc sa foi baisse ? Ou encore : il ne prie plus, il n'a plus de piété, donc sa foi a péri ? Sous cette forme absolue, la conclusion sonnerait faux. Pour la mettre au point, il y a lieu de distinguer les deux éléments de la foi : l'élan de l'âme et l'objet auquel elle adhère.

Lorsque la piété baisse, il n'est pas douteux que l'élan de l'âme croyante baisse dans la même proportion. Lorsqu'on ne prie plus, où peut-on discerner le mouvement d'ascension de l'âme ? Mais il n'est pas rare que, la piété étant comme éteinte, l'objet de la foi demeure encore intact devant les yeux de l'esprit, et qu'on déploie même un certain zèle très sincère pour en conserver l'intégrité, on dirait alors un foyer où le feu dort sous la cendre : il est du moins facile d'en ranimer la flamme.

Il arrive aussi hélas ! que, faute d'activité de la part de l'âme, le dépôt de la croyance soit mal gardé par l'esprit et que, sous les coups de la tentation, de fatales atteintes soient portées à son intégrité. Aux heures funestes où circulent des erreurs séduisantes, il est à remarquer que, dans le trouble général qui s'empare des âmes, celles qui prient se sauvent par leur piété, celles qui ne prient plus sont victimes de leur inertie intérieure. Voilà de quelle sorte on peut dire que la foi est exposée à périr dans les âmes qui ont perdu la piété. On comprend dès lors,

même à ce point de vue limité, que saint Jacques ait pu écrire cette forte parole : « La foi sans les œuvres est une foi morte. »

Autant il est vrai que la foi vivante produit les œuvres, et avant tout les œuvres de piété, autant il est certain que les œuvres, et principalement celles de la piété, raniment la foi. Au foyer du cœur humain, les tisons ne sont jamais totalement éteints ; qu'on souffle dessus et la flamme y renaîtra. Les réserves de grâce qu'y retient la bonté de Dieu sont toujours prêtes à jaillir en étincelles. L'observation des âmes à cet égard est féconde en leçons.

S'il s'agit de nous-mêmes, si nous avons des inquiétudes sur la véracité ou l'intégrité de notre foi, si nous sentons nos esprits « lents à croire », *tardi ad credendum*, devenons plus pieux, rendons-nous plus fidèles à nos exercices : prions mieux, nous croirons mieux.

C'est aussi par la prière que nous maintiendrons la foi dans les âmes tentées, que nous calmerons les esprits troublés, que nous ramènerons au vrai sentier les intelligences égarées. C'était la pratique du curé d'Ars et de tous les grands convertisseurs. C'est aussi la méthode que préconise si éloquemment Pascal dans les *Pensées*.

---

§ V

La vie surnaturelle

Le prêtre, s'il reste dans sa médiocrité, ne sert ni Dieu ni l'Eglise ; il tient une place et fait nombre, mais il n'est pas une force et il ne produit pas le bien. Aussi, pour peu qu'il ait le souci de répondre à sa vocation, doit-il avoir à cœur d'exceller en quelque forme de vie.

Or la vie surnaturelle est celle où le prêtre ne doit point souffrir de médiocrité. Car c'est proprement sa vie. On lui pardonnera, quoique à regret, de ne point dépasser l'ordinaire dans le domaine intellectuel ; mais on ne concevrait pas, que du côté religieux, il restât dans l'ornière. Il est « l'homme de Dieu » ; il doit, en conséquence, entretenir avec Dieu des relations intimes, plus intimes que les autres chrétiens. Il le doit à son âme, il le doit aussi à son ministère.

Il le doit d'abord à son âme. En effet, par la profession de la vie sacerdotale, il s'est détaché du monde et il s'est donné à Dieu. Que lui arrivera-t-il, si sa vie ne jette pas de profondes racines dans le sein de Dieu ? Ou bien il retournera vers le monde, en partagera les idées et y déploiera toute son activité et, dès lors, il trahira sa vocation. Ou bien il sera un être amorphe, ni tout à fait à Dieu, ni tout à fait au monde, et cette existence sans caractère ne sera ni une joie pour sa conscience ni une édification pour le prochain. C'est dans le contact journalier de Dieu que la vie du prêtre puise sa valeur ; à fréquenter Dieu fidèlement, il devient meilleur.

Il y trouve aussi la fécondité de son ministère. Car, à vrai dire, le prêtre n'est pas tant un administrateur de paroisse qu'un sauveur

d'âmes. Certes, il faut bien qu'il mette l'ordre dans les services qui lui sont confiés. Mais, s'il faut de l'ordre dans le temple, ce n'est que pour y faire régner la religion. Or toute la religion consiste dans les relations des âmes avec Dieu. Le prêtre, dans le temple, a pour mission d'établir ces relations entre les âmes et Dieu. Si grande est l'infirmité des hommes, qu'ils ne peuvent se passer de cet intermédiaire sacerdotal pour communiquer avec l'invisible et suprême réalité. Ils confient au prêtre leurs offrandes et leurs demandes, pour qu'elles soient agréées de Dieu. Ils attendent des mains du prêtre les dons célestes que leur prière implore. Le prêtre est donc placé sur les confins de deux mondes ; d'un côté, le monde visible, où s'agitent les hommes, en lutte perpétuelle avec le travail, la tentation et la souffrance ; de l'autre côté le monde invisible, où Dieu réside dans son immuable fécondité, toujours prêt à verser sur les hommes ses grâces de miséricorde, de force et de consolation. Le rôle du prêtre consiste à établir un continuel commerce de prières et de grâces entre le visible et l'invisible durant la vie présente; puis à faire franchir aux âmes qui ont mérité dans le travail et la douleur, la barrière qui sépare pour un temps les hommes de leur créateur.

Mais pour remplir un tel rôle de médiateur, quelle intimité ne faut-il pas que le prêtre ait contractée avec son Dieu ? De quel esprit surnaturel ne doit-il pas être pénétré ? pour donner ainsi Dieu aux hommes, ne faut-il pas qu'il le possède, que Dieu soit devenu son Dieu ? Le peuple, d'ailleurs, ne s'y trompe pas. D'instinct, il va de préférence, pour trouver Dieu, au prêtre qu'il en voit tout rempli.

---

§ VI

Les actes extérieurs de religion

C'est une tendance très fâcheuse qui porte communément les fidèles à s'abstenir, sans motif grave, des actes extérieurs de religion. Lorsque le prêtre en gémit devant eux et leur en fait des remontrances, ils ne sont jamais à court de raisons pour excuser leur paresse, leur respect humain, ou leur répugnance. S'ils ont abandonné les pratiques religieuses, leur foi, disent-ils, n'en reste pas moins vivace au fond de leur cœur. Au surplus, qu'importent à Dieu ces manifestations extérieures ? N'est-ce pas le culte en esprit et en vérité qu'il recherche, et dès lors qu'on l'aime, n'a-t-on pas accompli envers lui tout son devoir ?

Cependant l'autorité religieuse a toujours imposé des expressions sensibles de foi et de piété. A ses yeux, les actes intérieurs ne suffisent pas.

Sous l'ancienne loi, elle ordonne que le peuple vienne adorer et prier dans le temple de Jérusalem. C'est là que les sacrifices sont offerts à Dieu. Loin du temple, on se réunit dans les synagogues pour s'y instruire et pour y louer le Seigneur. A la maison, on se tourne vers l'orient pour prier. Aux heures de pénitence, il est commandé de se couvrir du cilice et de s'humilier sous la cendre.

La loi nouvelle, qui nous apprend, suivant les termes mêmes de Jésus, à honorer Dieu « en esprit et en vérité », n'abolit point les conditions de la vie religieuse. Dès le commencement les fidèles s'assemblent dans les églises ; ils chantent les psaumes en commun, et le prêtre dit tout haut les oraisons au nom de tous. Il n'y a plus de sacrifices sanglants ; mais le

Christ lui-même s'immole sous les apparences du pain et du vin : son corps et son sang sont distribués aux fidèles dans la communion. Entre les expressions multiples de la religion, les deux plus essentielles sont rendues obligatoires : chaque dimanche, les fidèles assisteront à la messe ; chaque année, ils communieront au moins une fois à l'Eucharistie. Mais combien d'autres actes sont instamment recommandés, depuis les prières publiques qui se célèbrent à l'Eglise jusqu'aux prières domestiques que les familles chrétiennes conservent comme une précieuse tradition. Sous toutes les formes, l'Eglise sollicite les fidèles de ne pas retenir leur religion captive au fond du cœur, mais de l'exprimer au dehors en des actes sensibles.

Pourquoi agit-elle de la sorte ?

Est-ce pour compter ses clients, pour s'assurer de leur fidélité, pour les avoir dans sa main comme une force dont elle usera socialement ? Non : l'Eglise n'est conduite ni par cet orgueil ni par cette ambition. Même lorsque ses fidèles, groupés autour d'elle, constituent une réelle puissance sociale, elle n'envisage dans cette armée que le moyen de rendre gloire à Dieu et de préparer le salut éternel des âmes par leur progrès moral dans le temps.

Est-ce même, à proprement parler, pour glorifier Dieu que l'Eglise organise et impose des actes de culte extérieur ? Serait-ce parce que le corps, aussi bien que l'âme, doit rendre hommage à son Créateur par des expressions qui mettent en en jeu ses organes ? Non : car, remarque saint Thomas (2ª 2ª, q. 81, a. 7), Dieu n'a aucun besoin de nos hommages ; il se suffit, pour se procurer à lui-même la plénitude de la gloire ; aucune démonstration venant des créatures n'y saurait rien ajouter.

Il reste donc que ce soit aux fidèles eux-mêmes que profitent les actes extérieurs de religion. Ces actes ne leur sont point commandés comme un impôt qu'on prélève sur leur liberté, mais comme un secours qu'on apporte à leur faiblesse. Ils ont un impérieux besoin de religion, puisque c'est par elle qu'ils

iront à Dieu, puisque c'est par elle qu'ils connaîtront et qu'ils auront le pouvoir d'accomplir la loi morale, qui n'est autre que la volonté éternelle de Dieu. Or leur religion s'évanouira, infailliblement s'éteindra, comme s'éteint la flamme dans un foyer dont on ne renouvelle pas les tisons, si elle n'est pas constamment excitée par des actes extérieurs. Car l'homme est ainsi constitué que les sentiments les plus naturels à son âme s'affaiblissent et disparaissent, dès qu'ils ne sont plus entretenus par un souffle extérieur qui passe par la sensibilité.

Voilà pourquoi le prêtre souffre, lorsque, dans sa paroisse, il voit tomber les pratiques religieuses. Il sent qu'un grave dommage sera le fruit de l'abstention, les pratiques s'en vont, la religion s'en ira. Aussi a-t-il raison de presser les fidèles de revenir sans plus tarder aux actes extérieurs dont ils s'éloignent. Les missions en provoquant des « retours » à la pratique, sont, pour une population, un puissant agent de régénération religieuse et morale.

Mais le prêtre, en qui ces convictions sont fortement ancrées, pourrait-il négliger lui-même les actes extérieurs de sa vie sacerdotale? Cet illogisme de conduite lui serait souverainement funeste. Aussi met-il, tous les jours, au foyer de son cœur, les tisons de ses exercices de piété.

---

§ VII

L'art religieux et le chant grégorien

Mes chers Enfants [1]

Vous chantiez tout à l'heure, à la seconde antienne des Vêpres, que Valérien, lorsqu'il entra dans la maison de Cécile, « trouva Cécile en prière avec l'ange » de Dieu [2]. Invité ce soir à venir entendre vos religieuses mélodies, j'ai l'impression que je vous ai trouvés de même priant avec les anges. Car vos douces modulations, exécutées avec tant d'art, sont moins une musique qu'une prière ; et j'ajoute qu'elles n'expriment si vivement la prière que parce qu'elles sont une excellente musique. Vos voix, tantôt graves et suppliantes, tantôt alertes et joyeuses, toujours sûres d'elles-mêmes, formaient comme un chœur où des anges et des hommes se répondaient et s'unissaient tour à tour pour dire à Dieu la même prière et la même louange.

Après vous avoir entendus, mes enfants, je voudrais me taire et prêter l'oreille, dans le silence du recueillement, aux harmonies intérieures que vos chants ont évoquées dans nos âmes. Car nos âmes chantent aussi ; et il me semble même que les voix de la terre n'ont point d'autre mission que d'éveiller nos âmes et de les accorder avec les voix du ciel qui résonnent dans tous les cœurs chrétiens. Cette musique d'en haut que, grâce à vous, nous commencions d'entendre et de goûter dans le fond de notre être, n'allons-nous pas l'étouffer maintenant par le bruit de nos paroles ?

[1] Discours prononcé au Petit Séminaire de Versailles, le jour de la Sainte Cécile, 22 novembre 1901.

[2] *Valerianus in cubiculo Cæciliam cum Angelo orantem invenit* (2e ant. des Vêpres de Sainte Cécile).

Oui, je crains de rompre le charme sous lequel vous nous avez mis, mes chers enfants ; je crains de faire descendre nos âmes de ces sommets où vos fraîches voix, comme des ailes d'anges, nous ont élevés. Car il en est souvent des orateurs comme de ces savants qui n'analysent une substance qu'en la détruisant, qui ne pénètrent les ressorts de la vie qu'en produisant la mort.

Cependant d'aimables instances, auxquelles je ne puis malgré tout refuser ma reconnaissance, m'ont fait un devoir de prendre la parole ; et, si périlleuse que soit la tâche, nous chercherons, en étudiant nos plus intimes mouvements d'âme et l'aptitude du chant grégorien à les provoquer, quelles leçons se dégagent de cette pieuse fête d'art chrétien.

I

S'il est un fait qui éclate dans l'histoire, mes chers Frères, c'est que l'Eglise aime les arts. Dans son apostolique désir d'atteindre et de sauver les âmes, elle les a comme enveloppées d'une atmosphère d'art, et elle les a constamment soumises à la séduisante action du beau sensible. Lorsqu'elle était prisonnière aux Catacombes, elle charmait les regards de ses fidèles par les peintures symboliques qu'elle semait sur les murailles, et déjà elle tenait les âmes élevées à Dieu par ses psalmodies dont la monotonie, jamais lassante, exprimait au naturel les gémissement discrets et les appels résignés d'âmes qui n'aspiraient qu'après la patrie céleste. Sitôt qu'elle eut conquis la liberté et qu'elle put épanouir au grand jour sa vie débordante, l'Eglise bâtit ses temples au milieu des grandes cités, et, jalouse d'honorer la grandeur de son Dieu, elle invita tous les arts à épuiser leurs ressources pour chanter sa magnificence.

De là ces immenses cathédrales, vrais poèmes de pierre, où la richesse des matériaux rivalise avec l'ampleur des conceptions et le fini du travail. Tantôt les lignes, rigides et sévères, y symbolisent la solidité de nos dogmes ; tantôt, souples et variées,

elles rendent les sentiments qui se succèdent dans nos âmes et semblent même s'incliner dans l'attitude de la prière. La nature prête au ciseau ingénieux du sculpteur toutes ses formes et jusqu'à ses caprices, et la couleur achève l'image de la vie en se jouant à travers les verrières et en attirant l'œil sur les scènes animées des fresques ou des mosaïques. Du reste la vie n'est point suspendue dans le temple de Dieu ; elle se meut dans le rythme auguste des cérémonies sacrées ; elle prend une voix dans la prière, dont les formules sont écrites dans la langue du plus pur lyrisme ; elle éclate dans les chants, dont les accents inspirés rendent tous nos besoins ; elle anime la chaire chrétienne, où la parole du prédicateur, qu'il s'agisse d'instruire ou d'émouvoir, n'atteint son but que si elle emprunte à tous les arts les éléments de la beauté.

Loin de répudier les arts, l'Eglise les exploite donc en les christianisant. Ils sont pour elle un puissant moyen d'action sur les âmes, je dirais presque un agent de divine séduction, à tel point que c'est trahir l'Eglise que de porter atteinte aux arts dans l'expression des sentiments religieux, que de substituer à la beauté réelle de banales ou ridicules contrefaçons. Servir la cause de l'art religieux, c'est donc entrer dans les desseins de l'Eglise et concourir au salut des âmes.

Dans ce culte pour l'art et le beau, l'Eglise fait preuve d'une profonde connaissance de l'âme humaine.

Conquérante par mission, elle va droit aux âmes ; car sur les âmes doit s'exercer son empire. C'est pourquoi elle cherche à saisir leur attention, à gagner leurs sentiments, à retenir leur volonté : il faut qu'elle s'en fasse écouter, qu'elle les touche, qu'elle s'en empare, qu'elle les sauve.

Mais on n'atteint pas directement les âmes. Ceux qui tentent de leur parler sans intermédiaire, par des abstractions ou des formules générales, ou bien n'en sont pas compris, ou bien ne peuvent fixer leur attention. L'âme ne se livre qu'à ceux qui la traitent suivant sa condition. Or, dans la condition présente, elle est intimement liée à l'organisme ; elle a épousé une chair

sensible ; elle est répandue dans tous nos membres qu'elle anime de son souffle ; et c'est par nos sens qu'elle entre en commerce avec le monde extérieur.

Nos sens, voilà donc l'entrée de notre âme : rien n'arrive jusqu'à elle que par cette porte de la sensibilité. Ainsi les sens, que nous maudissons parce qu'ils nous ont tant de fois trahis, sur lesquels il faut veiller de peur qu'ils ne donnent accès à des germes de mort, les sens sont aussi nos auxiliaires, d'humbles mais indispensables auxiliaires de notre âme, de sorte qu'il s'agit moins de les détruire que de les maîtriser : s'il est dangereux de leur lâcher la bride, c'est un devoir de faire leur éducation. A cette éducation s'attache précisément l'Eglise, lorsqu'elle soumet ses fidèles à la bienfaisante action des arts. Voyons d'un peu plus près, mes chers Frères, jusqu'à quel point elle a raison.

D'où viennent en effet nos idées ? Ne fleurissent-elles pas sur nos images ? Plus nos images sont vives, plus aussi nos idées sont nettes ; plus les images sont riches et nombreuses, plus aussi nos idées sont abondantes et puissantes. Cette dépendance de la vigueur de la pensée et de la finesse de la sensibilité avait été reconnue et merveilleusement étudiée par nos philosophes chrétiens du moyen âge, et principalement par saint Thomas d'Aquin. Qui n'a observé d'ailleurs qu'une sensibilité obtuse ou inculte laisse un esprit dans la médiocrité, tandis qu'une sensibilité délicate et sagement cultivée est le trésor où s'enrichissent les intelligences d'élite ? Quel que soit le degré de notre sensibilité native, elle vaut en proportion de la culture qu'elle reçoit, c'est-à-dire en proportion des images qu'elle recueille et des impressions dont elle garde la trace. Cette collection d'images et d'impressions peut se faire au contact des grands spectacles et des puissantes beautés de la nature. Mais elle se fait plus sûrement encore au contact des œuvres d'art, non seulement parce que l'art met les beautés déjà discernées de la nature à la portée de tous, mais parce qu'il a un pouvoir d'influence que ne possède pas la nature. Car

l'œuvre d'art, c'est plus que la nature, c'est l'âme même de l'artiste ému incarnée en quelque sorte dans la matière. Ce quelque chose de l'artiste qui reste dans son œuvre est propre à vous toucher, à vous communiquer l'état même par lequel il a passé : une sorte de vibration, en réserve dans son œuvre, met votre âme à l'unisson de la sienne, si bien que vous êtes ému comme lui, vous pensez comme lui, vous vous élevez jusqu'à lui. N'avez-vous pas tous fait, mes chers Frères, l'expérience de ce phénomène mystérieux devant un marbre ou un tableau de grand maître, à l'audition de quelque pièce musicale saisissante ? Combien active et pénétrante était votre pensée, et combien vastes les horizons qu'elle embrassait, alors qu' une vive lumière avait jailli de l'ébranlement de la sensibilité !

Non moins grande est l'action de notre sensibilité sur notre volonté. Sans doute, notre volonté est spirituelle au même titre que notre intelligence ; mais, à son tour, elle n'entre en pleine activité que sous la poussée de nos sens. Qui ne sait combien les idées pures sont impuissantes à nous mouvoir ? Qui n'a gémi d'être souvent resté lâche en face du devoir clairement reconnu ? Comment donc sortir de nos insignifiances morales et réveiller nos énergies assoupies ? A la clarté dans nos idées il faut joindre la chaleur de nos sentiments. Tant qu'aucune flamme ne fait bouillonner le cœur, l'esprit a beau tracer la voie de la vertu, les pieds ne se mettent point en marche. Ce sera donc avoir trouvé le secret de bien agir, que d'avoir découvert le moyen d'animer et d'échauffer le cœur. Or, si les nobles pensées ont le pouvoir d'embraser le cœur dans certaines âmes d'élite, le cœur de la plupart des hommes n'est ébranlé à coup sûr que par des influences extérieures. Quand les sens sont pris, le mouvement va droit au cœur, et par le cœur il détermine l'action. Et maintenant, je vous le demande, où irons-nous puiser les nobles émotions, assez mesurées pour ne point endommager les sens par des troubles violents, assez puissantes néanmoins pour éveiller dans le cœur des impulsions vigoureuses qui aboutissent aux actes ? Ah ! les arts seront les sources fécondes où nous irons renouveler notre

activité : leurs suggestions favorables pénètreront par nos yeux, et plus encore par nos oreilles. Les arts qui revêtent une expression sonore seront les plus agissants : la poésie bien rythmée, la parole ardente d'un orateur, et par dessus tout le son musical.

Ne craignons pas d'avouer, mes Frères, à quel point nous sommes tributaires des artistes : ils sont les grands éducateurs de l'humanité, missionnaires du vrai et du bien, lorsqu'ils les font goûter par le beau. Mission redoutable que celle des artistes : quelle responsabilité en effet n'auraient-ils pas, si, au lieu de vivifier nos sens ils les empoisonnaient, si, au lieu d'élever nos esprits vers le vrai et d'émouvoir nos cœurs pour le bien, ils en venaient à nous avilir et à nous corrompre ! D'un autre côté, qui ne voit le devoir qui s'impose à ceux qui ont à prêcher la vérité et à faire aimer la vertu ? S'ils veulent être des missionnaires écoutés, ils doivent dans leur éducation apprendre à manier les ressources de l'art. Et en effet que prétend l'Eglise dans l'éducation de ses jeunes lévites, sinon les mettre en état, par les Belles-Lettres, d'exprimer avec éclat le vrai et d'entraîner les cœurs au bien.

Ces considérations, mes chers Frères, nous font comprendre pourquoi l'Eglise a, de tout temps, compté sur les arts pour instruire et toucher les âmes. Elle les a tous exploités, depuis la ligne architecturale jusqu'à la poésie ; mais l'art de la musique, de tous le plus suggestif, est celui auquel elle a donné la prépondérance dans son culte. Quelque sentiment qu'elle exprime à son Dieu, elle chante : elle chante la louange et la joie, elle chante ses tristesses et ses supplications ; à l'autel le prêtre chante les devoirs qu'il rend à Dieu au nom des fidèles ; les fidèles, à leur tour, n'élèvent ensemble leurs voix que dans les modulations rythmées du chant. Ce n'est pas que notre Dieu n'entende la prière secrète des cœurs qui s'humilient ; mais ces cœurs ne s'humilient et ne prient que si le chant éveille en eux le sentiment religieux. Nous arrivons ainsi, mes Frères, à notre sujet, à notre chant grégorien, à cette expression traditionnelle de l'âme chrétienne, à cet art du plain-chant par

lequel l'Eglise espère toucher nos cœurs et les porter à Dieu.

De ce chant religieux nous dirons que c'est vraiment un art, et le plus religieux de tous les arts.

II

Notre chant d'église est vraiment un art, s'il se présente comme une forme sensible, assez riche en ressources pour exprimer le beau, assez puissant pour éveiller dans l'âme les nobles sentiments. Certains amis du plain-chant, avec plus de piété que de philosophie, ont cru relever son mérite en affirmant qu'au lieu de parler aux sens, comme fait la musique, il s'adresse directement à l'intelligence. Ils n'ont pas pris garde qu'ils dépouillaient ainsi le chant d'église de son caractère primordial et qu'ils le biffaient du rang des arts ; ils n'ont pas compris que la raison d'être du plain-chant, comme de la musique, est de saisir l'âme par les sens. Certes, il diffère profondément de certaine musique moderne mais seulement par la manière dont il frappe et envahit les sens. Tandis que cette musique, par une mesure brutalement marquée, par les sauts brusques de ses intervalles, par des écarts de notes qui appellent des éclats de voix, par de subites variations d'allures et ses fréquents changements de ton, ébranle à outrance la sensibilité, exagère le sentiment jusqu'à soulever des passions violentes, et finalement empoisonne les sens en y provoquant le goût et le besoin d'impressions excessives, le chant grégorien, modeste dans sa marche, contenu dans son allure, sans être monotone, visant à la beauté sans rechercher l'effet, flatte le sens sans le troubler, repose les nerfs au lieu de les surexciter, provoque par de douces émotions le recueillement intérieur au lieu de disperser l'âme vers d'éblouissantes chimères.

Cette distinction une fois posée, ne craignons plus de dire que le plain-chant parle aux sens. C'est un son ; il est fait pour l'oreille. C'est une mélodie qui se déroule. Il veut plaire et charmer. Telle est sa mission ; ne la lui enlevez pas. Dès qu'il

cesse de flatter le sens, il n'est plus lui-même, il n'atteint plus sa fin. Vous me direz qu'il est le véhicule du mot, que par ses notes la phrase liturgique porte dans l'âme la pensée religieuse. Sans doute ; mais dès qu'à la phrase vous surperposez le chant, vous traduisez la phrase dans une langue nouvelle, et si la traduction est bonne, c'est elle qui retient l'attention. En écoutant la mélodie, vous suivez la pensée, vous entrez dans le sentiment, et pourtant vous oubliez les mots : oui les mots disparaissent, et cependant leur effet grandit. La phrase peut même s'effacer tout à fait, comme les longues vocalises de nos *alleluias*, et l'âme écoute toujours la même pensée, parce que la musique qui charme l'oreille ne cesse pas de la traduire. Que dis-je ? la vocalise elle-même peut se taire à mon oreille, et, grâce à la vibration qui demeure encore dans mon imagination, je reste tout plein du sentiment religieux. Qui n'a point entendu dans les heures de recueillement ces mélodies intérieures, ne sait rien de la vertu du chant.

Si modeste qu'il soit dans sa démarche, le plain-chant ne manque ni de richesse ni de puissance d'action ; car il faut nous garder de confondre la gravité de tenue avec le dénuement. Les modalités qu'exploite le chant grégorien sont très variées : tandis que la musique moderne ne s'exprime que sur deux tons, le majeur et le mineur, le chant d'église en compte au moins huit. Et ces huit modes ont leurs règles, leurs aptitudes d'expression : ils ne se prêtent pas tous avec une égale facilité à rendre les divers sentiments de l'âme ; les uns sont naturellement graves et majestueux, d'autres inclinent à la prière, d'autres enfin, plus hardis, s'exaltent jusqu'à l'enthousiasme. Il y a une science du plain-chant, avec des principes et des règles pratiques, comme il y a une science de la musique. Depuis plusieurs siècles, cette science était comme ensevelie sous l'apport des productions modernes : nouveau Champollion, dom Pothier, et à sa suite les bénédictins de Solesmes, la retrouvent par fragments et, après en avoir déchiffré la langue, ils apprendront à l'écrire.

La monotonie ne règne point dans chacun de ces modes multiples : il y a place pour l'originalité, pour l'imprévu ; les nuances de sentiments s'y expriment avec fidélité. Pour vous en convaincre parcourez le vaste recueil des chants d'église. Comme toute collection d'art, ce recueil offre assurément des inégalités, et nous serions naïfs d'en admirer toutes les pièces. Mais que le nombre est grand des morceaux dont la facture est imposante, dont les phrases sont correctement construites et agencées, dont les expressions sont puissantes ! Quel compositeur ne voudrait avoir signé quelques-unes de ces immortelles cantilènes ? Nos musiciens ont beaucoup écrit pour les offices des morts : lequel d'entre eux prétendra jamais avoir rendu la douleur contenue et la prière tour à tour déchirante et résignée de notre messe de *Requiem*. Ah ! les bonnes heures qu'on passe à parcourir les belles pages du graduel grégorien ! Je ne sais aucun moyen plus sûr de mettre l'âme sous l'impression religieuse et de la plonger dans le recueillement.

Souple comme les mouvements de l'âme, le rythme libre du plain-chant se prête à toutes les phases successives du sentiment. Si la mesure l'emprisonnait, il s'adapterait mal à l'âme humaine ; parce qu'il n'a rien de raide, il en suit avec aisance tous les contours. Quelle variété de manières, depuis la simple psalmodie jusqu'à nos capricieuses et très amples vocalises ! La psalmodie n'est qu'une lecture faite avec ordre de la prière sacrée, et déjà, dans la nudité de sa ligne mélodique, elle ne laisse pas de saisir l'âme par sa religieuse monotonie. Dans le chant des psaumes, la lecture s'infléchit à peine, et cependant quelle vie, quelle solennité il en résulte pour l'office à deux chœurs ! Dans les hymnes, l'allure devient plus vive et plus hardie ; la mélodie s'éloigne de la lecture uniforme, bien que les mots, serrés de près par les notes, soient encore puissamment en relief. Dans les antiennes et les introïts, la mélodie acquiert plus d'ampleur et de richesse, elle commence à se détacher du texte pour essayer de rapides envolées. Mais elle ne triomphe pleinement que dans les vocalises à neumes enchaînés de nos

Kyrie ou de nos *alleluias* ; là, comme une vapeur légère sortie de l'encensoir, elle ondule indépendante, emportant avec elle l'âme ravie vers le ciel. Dans ces traînées sonores, où des esprits ignorants et chagrins n'ont vu qu'une informe poussière de notes, il règne un ordre parfait, que marque un rythme parfois savant, où les voix exercées se jouent avec une aisance admirablement cadencée.

Tel est l'art que l'Eglise adopta d'abord pour épancher devant Dieu ses prières, l'art dans lequel les beaux siècles chrétiens ont coulé leurs brûlantes impressions de foi et d'amour, l'art riche encore pour exprimer, si nous le voulons, les sentiments dont la foi religieuse pénètre nos âmes. Une étroite alliance unit durant de longs siècles la religion chrétienne et le chant grégorien ; ne la brisons pas, car elle était fondée en raison.

Qui ne voit que notre chant d'église est bien fait pour notre langue liturgique ? Si le plain-chant n'est pas né de la prononciation latine, du moins il s'est développé avec elle. Dans ses éléments les plus simples il ne fait que reproduire la cadence latine marquée par les accents. Lorsqu'il se couvre d'ornements, il ne s'élargit pas comme une masse informe, mais il grandit comme un organisme, et les points saillants que laisse apercevoir le tissu de ses notes sont les accents de la phrase latine. A mesure que se déroule majestueusement sa phrase musicale, il semble qu'on assiste au déploiement d'une période latine. Et jusque dans les vocalises où les mots ont disparu, l'organisme du génie latin, le mouvement de la pensée latine se reconnaît encore. L'accord est tel, la compénétration si intime, qu'une phrase latine semble étouffer ailleurs que sous les larges plis du chant grégorien ; et réciproquement, le plain-chant nous semble étrange lorsqu'il revêt une autre langue que le latin, comme ferait une toge antique sur des personnages modernes. C'est ainsi que le plain-chant a pris un caractère religieux qui en a fait une musique réservée pour l'église.

Sa simplicité, en le mettant à la portée du peuple, le destinait

aussi à devenir un chant religieux. La religion, en effet, n'est pas le propre d'une élite, mais le droit et le devoir des peuples entiers, de sorte que le mouvement religieux ne doit pas entraîner vers Dieu seulement quelques âmes de choix ; mais les masses populaires elles-mêmes. L'expression religieuse qui se fait par le chant doit donc être accessible à toutes les âmes : les plus simples et les plus grossières doivent la comprendre et y participer aussi bien que les plus cultivées et les plus déliées. Le jour où le peuple ne va dans l'église que pour écouter des virtuoses dont les voix exécutent des tours de force ou exhalent une sentimentalité plutôt mondaine, l'église a cessé d'être un temple pour devenir un théâtre. Mais Dieu rentrera dans le sanctuaire et dans l'âme populaire, le jour où les chants, simples dans leur allure et chrétiens dans leur expression, jailliront de toutes les poitrines à la fois comme l'explosion naturelle du sentiment religieux. Or, le chant grégorien, lorsqu'on l'aura tiré du mépris où on le délaisse, lorsqu'on lui aura rendu sa souplesse et sa piété native, redeviendra, en résonnant encore sur les lèvres du peuple assemblé, le fidèle interprète et le soutien puissant du sentiment chrétien. A part certaines vocalises, réservées pour les voix habiles, et d'ailleurs plus propres à nourrir la piété qu'à piquer la curiosité, la langue grégorienne est à la portée de tous ; dite avec art, elle a de quoi charmer les populations les plus distinguées de nos cités ; même sur les lèvres des simples, elle prend des accents de foi très touchants. Et pour l'apprendre, il ne faut point une longue étude ; vous avez senti tout à l'heure, mes frères, avec quelle perfection ces enfants exécutaient nos mélodies sacrées et pourtant ces enfants n'avaient reçu, depuis quelques semaines, qu'une initiation limitée. Partout où le zèle d'un prêtre en poursuit l'entreprise, le peuple se met vite au pas de cantilènes si religieusement cadencées.

Mais la vérité nous commande d'aller plus avant, et d'ajouter que ce chant populaire semble créé pour être la

langue des ineffables communications de Dieu et des hommes ; et c'est le trait qui détermine son caractère essentiellement religieux.

Oui, quand il plaît à Dieu de parler aux hommes, ce langage est digne de lui. Il s'exprime avec la gravité de la majesté divine : rien en lui de léger ni de précipité. Il ne passe point sur l'âme comme un ouragan ; il la caresse comme un souffle bienfaisant, et il se glisse en elle comme un murmure révélateur. L'Ecriture nous apprend que le Seigneur « n'est point dans les tempêtes qui ébranlent », *non in commotione Dominus*, et l'*Imitation* ajoute qu'il parle « sans fracas de paroles », *sine strepitu verborum*. Que la mélodie grégorienne, si douce, si enveloppante, est donc bien faite pour nous apporter la voix de Dieu ! C'est par elle que l'Eglise s'est fait écouter des Barbares ; ce sont ses accents qui ont donné aux fortes générations du moyen âge la sensation du divin. Aujourd'hui encore, ses notes sont pleines de la vertu d'en haut : car jamais nous ne prêtons mieux l'oreille à la parole intérieure de Dieu que recueillis sous l'action suggestive d'un pieux chant d'église. Au Salut du soir, si nous voulons prier, faisons taire toute musique tapageuse, et chantons la mélodie inspirée sur laquelle saint Thomas d'Aquin composa le *Tantum ergo*.

Et si l'homme veut à son tour prendre la parole et répondre à son Dieu, aucun langage ne rend plus fidèlement que le chant grégorien les sentiments qu'il éprouve. Ecoutez le prêtre à l'autel, lorsque, debout entre le ciel et la terre, il exhale en notes extatiques la louange et l'amour avec l'ardente supplication de tous les hommes : voudriez-vous qu'il substituât au chant d'une sublime simplicité que lui impose la liturgie les compositions même du meilleur goût de nos maîtres modernes ? Ne diriez-vous pas, alors, qu'il ne parle plus la langue qui convient aux mystères augustes qu'il célèbre ? De même, quand le peuple entier élève la voix vers son Dieu, le chant grégorien lui présente d'heureuses formules

pour exprimer tous ses hommages et toutes ses prières. Il lui offre des airs majestueux pour chanter les grandeurs de Dieu ; il a pour les heures de tristesse des notes pleines de larmes, et pour les instants de joie des accents de véritable enthousiasme ; il se fait suppliant et pousse vers Dieu d'ardents soupirs dans les âmes éprouvées par la douleur ou par la tentation.

Aussi quelle injustice n'a-t-on pas commise à l'égard du chant d'église, lorsqu'on a prétendu que, pauvre en ressources, il ne saurait ni parler à toute l'âme humaine, ni rendre les sentiments si variés de toute l'âme humaine ! Eh quoi ? L'âme humaine est-elle donc une chose si complexe, et les mouvements qui l'agitent sont-ils donc si divers ? Non, mes Frères, l'âme humaine est plus simple dans son fond qu'elle ne le paraît à la surface, et les vagues qui se poussent et soulèvent si diversement ses flots dépendent d'une force unique, qui est l'amour. Elle va, elle vient, par une sorte de flux et de reflux, selon que la mènent les attractions de son amour. C'est donc avoir compris une âme, que d'avoir saisi comment elle aime ; c'est donc avoir rendu une âme, que d'avoir exprimé les multiples manifestations de son amour. Tantôt cet amour est angoissé par la crainte ou froissé par la douleur, et alors, s'il est païen, il s'abandonne à des fureurs et à des désespoirs que, seule, je l'avoue, la musique profane peut servir ; mais s'il est chrétien, il se résigne dans la souffrance, il esquisse à peine une douce plainte, il se relève dans la prière, et tous les sentiments continus qui naissent ainsi dans une âme religieuse trouvent dans la mélodie grégorienne leur fidèle expression. Tantôt l'amour est exalté par l'espérance ou enivré par la possession de son objet, et alors, s'il est païen, il se livre au délire d'une joie passionnée, et de nouveau, seule, la musique profane s'adapte à ces jouissances sans retenue ; mais s'il est chrétien, surtout quand Dieu même est l'objet auquel s'attache l'amour, les joies saines qu'il fait goûter et les radieuses visions qu'il provoque trouvent leur expression dans d'inimitables compositions de la poésie grégorienne. Il nous

faudrait parcourir ici tout le recueil de nos chants, pour y trouver les innombrables et fidèles échos de tout ce que peut sentir une âme d'homme.

Peut-être, mes Frères, vous semble-t-il que je me laisse entraîner et que j'exagère l'éloge. Il est vrai que mes paroles seraient étranges pour ceux qui ne connaîtraient du plain-chant que les informes lambeaux de nos éditions courantes et que l'exécution barbare faite par des chantres sans méthode.

Si pour goûter une oraison funèbre de Bossuet, il faut lire le texte même de Bossuet, et non de mesquines réductions de ses amples et harmonieuses périodes, il importe, de même, pour savourer les beautés du chant grégorien, de le lire dans le texte même des auteurs, tel qu'il sortit de l'âme religieuse des artistes. Les œuvres des artistes ne se corrigent pas, on les prend telles qu'elles sont : perdant l'empreinte des maîtres, elles perdraient toute aptitude à éveiller dans nos âmes les nobles sentiments qui les ont fait naître. Ce fut la grave erreur du XVIe siècle de porter la main sur les mélodies du moyen âge ; en les amputant, on leur arracha la vie. De nos jours, les moines de Solesmes ont été inspirés par le vrai sens artistique, lorsqu'ils ont restauré le chant grégorien dans sa teneur première : les arts et la religion leur en garderont une éternelle reconnaissance. Par leurs soins, des éditions fidèles se sont produites ou se préparent. La première condition pour rendre au chant d'église sa splendeur est de revenir à sa formule originelle. Et si des questions d'intérêt peuvent retarder pour un temps ce mouvement de retour, à brève échéance la vérité triomphera de la contrefaçon.

Toutefois ces textes sincères, pour être mis en valeur, exigent une interprétation digne. Vous entendrez dire que l'exécution est délicate, que souvent d'un artiste à l'autre elle présente des nuances diverses. Mais quelle pièce musicale n'en est pas là ? Obtient-on de bonnes exécutions musicales sans de longues préparations ? Les mélodies grégoriennes ne sont point si banales qu'elles puissent être lues et comprises à première vue : elles

réservent des surprises aux amateurs qui se donnent la peine de les approfondir. C'est leur force, et non leur faiblesse, que, pour les interpréter, il faille une éducation préalable, et que, pour chaque pièce, une préparation spéciale soit obligatoire. Si elle est nécessaire, cette éducation est heureusement à la portée de tous : elle demande moins de science que de zèle, et elle se développe en proportion des goûts innés. Quant à ses effets, ils sont à la fois prompts et consolants.

Cette fête même est pour nous, mes chers Frères, la vivante démonstration de tout ce que je viens de dire. Si nous avons tant goûté ces chants, c'est que nous les avons entendus dans leur forme primitive, c'est qu'ils ont été dits par ces enfants avec un art parfait, marqué au coin de la simplicité et de la piété. Et pour atteindre ces résultats, nos jeunes artistes n'ont point dû se transformer en spécialistes désoccupés de tout le reste ; il a suffi qu'une intelligente organisation donnât à l'art musical la place moyenne qu'il doit tenir dans toute éducation distinguée. Si, à si peu de frais, on a pu tant obtenir ici, n'a-t-on pas lieu d'espérer qu'ailleurs le même zèle produirait le même effet ?

Quant à vous, mes enfants, je vous félicite de votre application en même temps que de votre succès. Vous serez récompensés du sérieux que vous apportez dans cette étude : vous l'êtes déjà par les joies inexprimables que vous éprouvez, je le sais, à goûter le beau chrétien, et par la délicatesse de sentiment que le commerce d'un art aussi pur développe dans vos âmes ; mais vous le serez plus encore quand, devenus prêtres et pasteurs de paroisses, vous emploierez les douces séductions du chant d'église pour attirer les fidèles et renouveler en eux le sens religieux.

Mais il est temps que je m'arrête ; je vous rends la parole, mes chers enfants. Reprenez vos chants, faites-nous retrouver cet état de recueillement où nous voulons être pour prier Dieu.

LIVRE IV

LA SANCTIFICATION

§ I

La Sanctification ou la Formation morale

La première pensée qui saisit le jeune clerc à l'entrée du séminaire est qu'il va vivre dans un lieu saint et que son grand ouvrage sera de s'y sanctifier. Le sentiment de ce devoir le poursuivra durant toutes ses années de séminaire ; il ne le quittera point, même après son ordination, puisqu'il le pressera toute sa vie de se donner tous les jours plus complètement à Dieu.

Il ne s'agit point ici d'une sainteté purement rituelle ou légale, telle qu'on l'exigeait des prêtres de l'ancienne loi, lorsqu'ils étaient admis à remplir certaines fonctions sacrées. Ils devaient être sans souillure, c'est-à-dire avoir rempli les rites préparatoires ordonnés par la loi. Il ne s'agit pas, non plus, seulement d'une consécration de l'être une fois faite à Dieu ; c'est de cette sainteté que parle saint Paul lorsqu'il nomme saints, c'est-à-dire consacrés à Dieu par le baptême, tous les premiers chrétiens ; ils sont initiés à l'Evangile, cela suffit, sans préjuger de leur état intime de conscience, pour qu'ils soient dits sanctifiés ou saints. Il ne s'agit pas, non plus, seulement

de la sainteté que nous appellerons sacramentelle, et qui consiste à participer aux sacrements, particulièrement à l'Eucharistie, dans les conditions de parfaite pureté de conscience qu'impose la loi chrétienne : ce contact des choses saintes, ineffablement saintes, comme est le corps du Christ dans le sacrement, donne assurément un caractère de sainteté du plus haut prix, mais ne remplit pas la totalité de la notion de sainteté. La sainteté dont il s'agit ici va jusqu'à la sainteté morale, jusqu'à la transformation de la vie par la pratique des vertus chrétiennes ; les sacrements, et avant tout l'Eucharistie, sont des moyens tout divins de sanctification, parce qu'ils permettent aux chrétiens, armés de la force même de Dieu, d'arriver jusqu'à la pratique des vertus.

C'est dans ce dernier sens que l'Eglise comprend la sainteté. Car lorsqu'elle informe, pour la canonisation, sur quelque serviteur de Dieu, la question qu'elle pose, et sur laquelle roule tout le procès, est la suivante : « A-t-il pratiqué les vertus au degré héroïque ? » Dans la pensée de l'Eglise, les vertus sont donc la matière de la sainteté, et leur degré la mesure de la sanctification. D'où il résulte que l'œuvre de la sanctification personnelle n'est autre chose que le travail accompli pour l'acquisition des vertus. Aussi avons-nous raison d'identifier, pour les clercs et les prêtres, la sanctification et la formation morale.

La formation morale comporte deux points : l'acquisition des vertus qui suppriment le mal, et l'acquisition des vertus qui font la vie, la richesse et l'ornement de l'âme chrétienne.

I

L'ACQUISITION DES VERTUS QUI SUPPRIMENT LE MAL

Il s'agit d'abord de supprimer le mal par l'acquisition des vertus qui lui sont opposées.

Or quel est le mal de l'âme ? Il se présente sous deux aspects : le péché qui la souille, et les défauts qui la déforment. C'est

donc à la suppression du péché et à l'extirpation des défauts que le clerc soucieux de se sanctifier va premièrement consacrer ses efforts.

Le péché peut être considéré du côté de Dieu et du côté de l'homme. Par rapport à Dieu, il constitue une injure, parfois même un outrage, parce qu'il est une désobéissance formelle à sa loi ; il est un acte de révolte par lequel la volonté humaine répond à la volonté de Dieu par le mot de Satan : « *Non serviam*, je ne servirai pas. » Cette rébellion fait du péché une faute à l'égard de Dieu. Du côté de l'homme, le péché produit une plaie plus ou moins profonde suivant la gravité du mal. En péchant, l'homme n'a pensé atteindre que Dieu par sa désobéissance ; en réalité, Dieu, invulnérable par nature, a échappé à ses coups, et c'est sur lui seul que le pécheur a porté la blessure. Dieu est offensé, sans doute, mais l'homme est cruellement blessé. En ce double mal consiste la souillure du péché, qu'il s'agit de laver et de guérir.

La première tâche du pécheur est donc d'effacer la faute qu'il a commise en se révoltant contre Dieu. Il ne le peut point par lui-même ; car Dieu seul a le pouvoir de remettre les péchés. Mais sous l'impulsion de la grâce divine qui ne lui manque jamais, il peut aller se jeter aux pieds du Maître dont il a violé les ordres, aux pieds du Père qui attend l'enfant prodigue. Et comme les entrailles de la miséricorde divine sont infiniment tendres, Dieu accorde le pardon, il efface toute la faute, il en oublie toute la gravité, il rend toute sa ferveur à l'enfant repentant qui lui est revenu. Grâce à l'absolution tombée des lèvres du prêtre au nom de Dieu, il ne reste plus aucune trace de la faute. Au début du séminaire, dans une retraite fervente qui saisit les âmes, le jeune clerc s'assure qu'il est bien rentré en grâce avec Dieu. Il fait le tour de sa conscience, dans une révision générale de toute sa vie, et, s'il reste quelque point douteux que le pardon divin n'aurait peut-être pas dissipé, il implore sur tout son passé la bonté divine et reçoit une absolution qui remet tout en règle dans ses rapports avec Dieu. Toute

faute est effacée. Il continuera, dans chaque confession et dans chaque retraite, à mettre ainsi sa conscience en paix avec Dieu ; durant tout son sacerdoce, il gardera la même fidélité. Ainsi sera supprimé le péché dans ce qu'il est par rapport à Dieu.

Mais, quand Dieu a pardonné l'offense faite à sa sainteté, il reste hélas ! la blessure dans le cœur de l'homme. Disons que la plaie a été lavée ; mais elle n'a pas été fermée. C'est pourquoi on ne peut pas dire qu'une confession suffit à détruire l'œuvre néfaste du péché. Guérir totalement l'âme du péché, c'est panser et supprimer la blessure même laissée par le mal dans l'être du pécheur. Cette blessure consiste dans une faiblesse morale, dans une tendance au péché, dans un appétit du mal, dans une sorte de besoin de le commettre encore, qui rend les chutes si faciles et si dangereuses. Le péché est pardonné, mais il peut si aisément revenir ! Achever de le combattre, en triompher véritablement, c'est lui fermer toutes les voies de retour. L'œuvre de la délivrance est à ce prix.

Pour y réussir, les remèdes surnaturels doivent être appliqués tout d'abord : la prière et l'Eucharistie. La prière doit être ininterrompue : celle qui jaillit du cœur matin et soir, la première et la dernière, celle qui s'enflamme durant les oraisons et les visites au saint Sacrement, celle qui s'adresse à la Vierge dans le chapelet, celle qui part comme un trait à tout moment sous forme d'oraison jaculatoire, toutes doivent tendre à ce cri : « De tout péché, délivrez-moi, Seigneur. » Cette expression d'une âme angoissée, qui a peur de pécher de nouveau, émeut le cœur de Dieu et attire la grâce de la persévérance. Plus efficace encore est l'Eucharistie, puisqu'elle met au dedans de nous la prière substantielle, le Fils de Dieu implorant son Père, la Victime du Calvaire intercédant pour les pécheurs. En outre, l'Eucharistie est un aliment sacré qui transforme le tempérament moral, qui assainit la chair elle-même, qui y éteint les feux de la concupiscence, qui modère tous les emportements de la nature. Aussi est-ce une ressource incomparable pour la vie morale des clercs et des prêtres, qu'ils reçoivent tous les jours ce remède

tout puissant de l'Eucharistie. Les directeurs de conscience à la fois les plus sages et les plus zélés affirment que la plaie faite par le péché ne résiste pas à ce traitement eucharistique.

Cependant le pécheur doit mettre la main lui-même à l'œuvre de sa guérison. En même temps qu'il fait appel à la force d'en haut, il doit lutter courageusement dans la lice où il est placé. Dieu l'aidera à vaincre : mais Dieu ne veut pas triompher sans lui. C'est pourquoi, chaque matin, dans son oraison, il se proposera fermement de remporter quelque victoire : « Aujourd'hui, se dira-t-il, je ne succomberai pas à ce péché. » Le jour suivant, il se mettra en garde contre un autre. S'il faut qu'il tienne tête, même durant plusieurs mois, à tel ou tel péché plus difficile à déraciner, il ne se lasse pas de faire face, tous les matins, au même ennemi. Il est d'autant plus fort qu'il surveille toutes les avenues par lesquelles le péché pourrait faire son entrée : regards, conversations, lectures, heures d'ennui et de mélancolie. Au début, la lutte est pénible, la vigilance parfois fastidieuse ; mais à mesure que les victoires se multiplient, l'ennemi perd de son audace, l'âme gagne en confiance et en énergie. Finalement, la persévérance est couronnée de succès et l'habitude du péché est déracinée. Ce n'est pas qu'on puisse ensuite se tenir dans une sécurité imprudente, exposée aux surprises fâcheuses ; il faudra, au contraire, avoir toujours l'œil ouvert pour saisir le mal dans ses premières tentatives de retour ; mais les chances de victoire n'en sont pas moins assurées dès le premier assaut.

*
* *

Le péché n'a d'entrée facile dans l'âme qu'à la faveur des déformations de la nature : « Dieu, dit l'Ecriture, avait créé l'homme dans la rectitude [1]. » Cet équilibre a été détruit dès le commencement par le péché originel. En purifiant l'homme de la souillure transmise par nos premiers parents, la grâce du

[1] Hoc inveni quod fecerit Deus hominem rectum. *Eccle.*, VII, 30.

baptême ne le réintègre pas dans l'état de droiture, où il avait été créé. Malgré la présence de la grâce, le chrétien reste victime des déformations causées par la première faute et en proie aux luttes qui en sont la conséquence. Cependant il a le devoir de faire effort pour se guérir des blessures qui demeurent, et ce travail de réformation est comme un second baptême auquel il doit se soumettre.

L'apôtre saint Jean, dans sa première épître, résume admirablement les tendances que ces déformations produisent en nous : « Tout ce qui est dans le monde, dit-il, est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, orgueil de la vie [1] ». A la concupiscence de la chair on opposera la mortification, la concupiscence des yeux sera combattue par le détachement, et l'orgueil de la vie sera mâté par l'humilité : mortification, détachement, humilité, trois vertus, essentiellement chrétiennes, qui sont, pour les clercs, le fondement de la sanctification ou formation morale.

Un chrétien ne peut réaliser aucun progrès spirituel, s'il ne déclare d'abord la guerre à la concupiscence de la chair ; car c'est elle qui, par dessus tout, déshonore, abaisse, tyrannise. Elle déshonore surtout le prêtre, en arrachant de son front la brillante couronne de la pureté ; elle l'abaisse dans ses idées qu'elle détache de l'idéal, dans son cœur dont elle ravale l'amour, dans sa volonté dont elle brise les ressorts, et jusque dans sa chair qu'elle couvre d'ignominie ; elle le tyrannise, en ce sens qu'elle est exigeante, qu'elle appelle tous les jours de nouvelles satisfactions, joug intolérable sous lequel l'âme gémit secrètement jusqu'à désespérer de son salut. C'est assez dire que la chair, si elle n'est de bonne heure maîtrisée, devient un tyran impérieux et violent.

La mortification est le remède à la concupiscence de la chair. Aussi les saints l'ont-ils, de tous temps, tenue en grande estime et pratiquée fidèlement. Les règles des congrégations religieuses

[1] Omne quod in mundo est, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ. I *Joan.*, II, 16.

présentent de grandes variétés ; mais elles sont unanimes à poser la mortification comme la base de toute perfection. Les veilles, les jeûnes, le silence prolongé, l'obéissance, les macérations, les flagellations volontaires, l'usage des cilices et des pointes de fer, la privation des satisfactions mondaines, même d'apparences innocentes : telles sont les armes par lesquelles, dans la vie religieuse, on combat les convoitises de la chair.

De nos jours, la mortification a subi comme une tempête de défaveur. Des ascètes d'un style nouveau ont parlé d'elle avec mépris et l'ont présentée comme une vertu négative de médiocre importance. Certaines âmes ont été séduites par les théories nouvelles, d'autant plus que la sensualité soufflait dans le même sens des conseils perfides. Ce courant anti-chrétien a été condamné par l'Eglise sous le nom d'américanisme, et la mortification a été remise à sa place d'honneur. De nos jours comme dans le passé, dans les communautés religieuses comme dans les existences privées, il reste vrai que la mortification est le premier facteur et le signe le plus incontestable de la valeur chrétienne des âmes.

Les désirs de la chair résident dans les sens, tant ceux du dehors, comme les yeux, l'odorat, le goût, les oreilles et le toucher, que dans ceux du dedans, comme l'imagination principalement. Quiconque est décidé à combattre l'ennemi, doit l'attaquer dans chacune de ses places fortes, d'où il nous menace.

« J'ai fait un pacte avec mes yeux » [1], disait Job. De même, tout chrétien doit faire un pacte avec ses yeux, de peur que, suivant le mot de la sainte Ecriture, « la mort n'entre par ces fenêtres » [2] de l'âme. Celui qui a conclu ce pacte est d'abord réservé dans ses regards sur les personnes : non pas qu'il faille se rendre ridicule en fermant ou en détournant les yeux ; mais la prudence commande de ne point les fixer de façon à faire naître chez soi ou chez les autres des pensées dangereuses.

[1] Pepigi Fœdus cum oculis meis. *Job*, XXXI, 1.

[2] Ascendit mors per fenestras nostras. *Jer.*, IX, 21.

Lorsqu'un prêtre traverse les rues d'une ville, il doit bien se garder de poser son regard dans les yeux des personnes qu'il rencontre ; en société, il doit éviter d'arrêter obstinément ses yeux sur une personne déterminée. La même prudence est commandée par rapport aux images ; à cet égard, la visite des musées est fort dangereuse à certaines âmes ; dès qu'elles s'aperçoivent que ce n'est plus l'art qui les touche, mais les formes humaines qui flattent leurs sens, elles doivent s'abstenir. Ainsi en est-il des gravures inconvenantes, des sculptures exposées dans les lieux publics, de certains spectacles étalés sur les plages mondaines....

La pâture dont les yeux sont le plus avide, ce sont les représentations du théâtre. Elles sont, à juste titre, interdites à tous les ecclésiastiques ; car si elles ne sont pas toujours la glorification du vice, elles ont toujours pour but d'exalter les passions humaines par les personnages de la pièce jouée, et de les exciter dans la sensibilité des spectateurs. Or si déjà il est fort discutable que de tels spectacles soient inoffensifs pour les gens du monde, du moins il est certain qu'ils sont un grand péril pour des prêtres et des clercs qui doivent étouffer en eux-mêmes toute manifestation des passions sensuelles. Qu'on ne dise point qu'on veut voir une représentation classique, qu'on ne prétende pas être en état de garder son sang-froid devant des scènes toujours provoquantes : ce sont autant d'illusions dont se leurre la raison pour trouver une excuse aux appels de la passion. Qu'on se souvienne plutôt du jeune ami de saint Augustin, Nébridius. Ce jeune homme avait promis au saint de ne pas aller au théâtre ; entraîné cependant par des amis, il se crut assez fort pour gouverner ses yeux et ne pas regarder le spectacle ; mais de tels bravos acclament les acteurs que, lui aussi, il veut voir ; aussitôt, pris par les yeux, puis par le cœur, il devint la proie d'une passion misérable.

Les maîtres de l'ascétisme ont toujours étonné le monde en condamnant les satisfactions de l'odorat. En effet, cueillir et flairer une fleur, c'est peu de chose, c'est même un acte en soi

fort innocent. Cependant c'est une première recherche des bonnes odeurs, c'est un premier contentement donné au besoin de respirer des senteurs agréables. Sur cette voie, on descend vite à la sensualité ; on répand sur soi, sur ses habits, sur ses cheveux, sur ses gants..., des parfums. On se plaît dans la compagnie des personnes qui agissent de même. Ce jeune homme est efféminé, dira l'opinion publique. En réalité, il mérite un jugement plus sévère ; car, s'il commence par une simple coquetterie et une sotte vanité, il aboutit presque infailliblement à la volupté. Le monde sait bien que les parfums, non seulement entretiennent, mais provoquent la sensualité.

Le sens du goût a toujours été sévèrement traité par les personnes mortifiées. Dans les communautés religieuses, dans les séminaires, les âmes ferventes déclarent aux appétits du goût une guerre si acharnée, que souvent la santé est mise en péril, et que les supérieurs doivent intervenir pour faire prendre le nécessaire. Rien ne mâte plus vite la chair que la mortification en ce point : de là les jeûnes rigoureux, les abstinences prolongées, dans les ordres religieux. Par contre, rien ne lâche la bride aux passions brutales de la chair autant que les satisfactions données aux désirs du goût. Les repas copieux, les viandes abondantes, les boissons généreuses, les mets recherchés, les liqueurs fines, tout cela alimente la sensualité, éveille les passions charnelles, met la vertu dans un danger prochain de ruines. Je ne dis rien de l'abrutissement que les excès dans le boire et le manger produisent même sur les plus riches natures ; je me borne à signaler les périls que le sens du goût fait courir à la vertu. Sans aller jusqu'aux austérités des Carmélites ou des Clarisses, sans mettre aucunement la santé en danger, le clerc et le prêtre doivent être amis de la vie frugale, se modérer sur la quantité des aliments, se montrer indifférents à la qualité, incliner vers le régime végétarien plutôt que vers un régime carné, s'abstenir autant que possible des vins liquoreux et de tout alcool.

Les oreilles s'ouvrent aux nouvelles par la curiosité et aux sons flatteurs par la sensualité. La mortification de l'ouïe portera donc sur la privation des sons agréables capables d'éveiller les passions. A cet égard les oreilles sont peut-être encore plus dangereuses que les yeux ; car l'ébranlement causé dans la sensibilité par le son musical a plus de profondeur que celui des images entrées par les yeux. De là le péril moral qui résulte d'une tendance immodérée vers la musique. Contenu dans de justes limites, le goût de la musique peut n'être malsain ni au prêtre ni au clerc ; il peut, au contraire, leur procurer un délassement fort utile dans la vie privée, et surtout les aider puissamment dans le ministère des âmes par les ressources de la musique religieuse. Aussi a-t-on raison de favoriser la culture du talent musical chez les séminaristes particulièrement doués. Mais le terrain musical est fort glissant ; à moins d'une énergie morale très haute, le musicien se laisse entraîner ; de la musique religieuse il passe aisément à la musique profane ; de la musique profane, qui exprime le beau, il arrive promptement à celle qui incarne les passions les plus ardentes : il a commencé par d'humbles morceaux d'orgue, il aboutit à des opéras, il était maître de lui-même au début, il finit par être tyrannisé par le besoin d'impressions musicales ; la musique en chambre ne lui suffit plus, il cède à la tentation de la chercher au théâtre. Qui ne voit, dès lors, de quelle mortification il faut user pour se tenir ferme dans l'usage modéré de la musique ?

Le toucher, parce qu'il est répandu sur tout le corps, a toujours été considéré par les saints comme un sens très dangereux. Aussi recommandent-ils d'abord de ne point le flatter soit par des habits d'une finesse exagérée, soit par des contacts vite périlleux à la vertu, soit par des soins immodérés qui dépassent les besoins de l'hygiène. Ils recommandent plutôt de le traiter durement, assurent que la santé d'ailleurs ne fait que gagner à cette austérité : vêtements grossiers et rugueux, support de l'intempérie des saisons, macérations et disciplines, voilà, au dire des saints, les agents efficaces de la vertu de chasteté. « Je châ-

tie mon corps, dit saint Paul, et je le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne devienne moi-même un réprouvé [1]. »

Les sens internes, et entre autres l'imagination, ne doivent pas être l'objet d'une moindre vigilance. Et même, à vrai dire, c'est dans l'imagination que le péché commence, avant de se consommer dans la réalité : c'est elle qui le conçoit, qui le combine, qui le goûte, qui le désire, qui met en branle tous les ressorts de l'être pour l'atteindre. Pour supprimer le mal, il faudrait donc l'arrêter au seuil de l'imagination. Or, qui met l'imagination dans cet état de fermentation qui prépare les chutes, sinon les satisfactions des sens, la curiosité, les lectures, la rêverie, l'oisiveté ? Mortifier l'imagination, c'est donc la priver des impressions qui entrent par les sens, c'est la fermer aux nouvelles plus ou moins scandaleuses que la curiosité cherche dans la conversation, c'est lui interdire la lecture des livres comme les romans, où la passion est décrite avec des couleurs vives et provocantes, c'est la remplir d'images saines pour chasser les fantômes impurs dont elle se peuple naturellement dans la rêverie, c'est enfin combattre par un travail continu l'oisiveté, d'où naît l'ennui où germe le mauvais rêve. Cette maîtrise exercée sur l'imagination est une mortification universelle ; mais l'effort qu'elle impose a sa récompense dans les victoires qu'elle fait remporter sur la concupiscence de la chair.

*
* *

La concupiscence des yeux est la seconde déformation morale que signale l'apôtre saint Jean. Il semblerait, avant mûre réflexion, qu'il s'agit là de la curiosité, c'est-à-dire de cette démangeaison de savoir, de regarder, d'emplir ses yeux de toutes sortes de spectacles ; mais les saints Pères et les théologiens ne l'ont pas entendu de la sorte ; ce n'est pas le désir de

[1] Castigo corpus Meum et in servitutem redigo, ne, cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar. I *Cor.*, IX, 27.

voir, mais la passion de posséder qui est exprimée là, disent-ils. Et comme posséder serait peu de chose, si on n'avait le plaisir de se repaître par le regard de l'objet possédé, le terme de concupiscence des yeux est celui qui convient le mieux à cette passion. Dans son éducation, de même que dans la suite de sa vie, le clerc doit s'exercer à réfréner, à ramener dans de justes bornes, ce besoin de posséder. La vertu qu'il pratiquera par suite de cette lutte contre la concupiscence des yeux s'appelle le détachement des biens de la terre.

Le séminariste a mille occasions de se détacher des biens terrestres, même durant sa période de formation. La plupart du temps, il est pauvre ou du moins de famille peu aisée ; il est sujet à de nombreuses privations ; il est exposé à jalouser des confrères plus fortunés que lui et à envier diverses satisfactions, d'ailleurs innocentes, qu'ils peuvent se payer; il souhaitera d'être plus au large du côté de l'argent, pour s'habiller plus proprement, pour se procurer plus de livres, pour voyager davantage durant les vacances. Tout pauvre qu'il est, peut-être est-il très attaché à la richesse et très avide de posséder. Qu'il se mette donc au pied de la croix nue du Christ, et qu'il y apprenne à aimer sa pauvreté. D'abord, qu'il n'en rougisse pas ; qu'il n'ait pas honte de ses parents quand ils viennent le voir; qu'il n'affecte pas une tenue composée pour faire croire à une origine plus aisée ; que ses habits et ses livres n'aient rien qui sente le luxe ; que ses conversations n'aient point pour but de déguiser sa condition. Un jeune homme ne fait pas seulement acte de vertu chrétienne, mais il s'honore grandement aux yeux du monde, quand il ose avouer et paraître qui il est. Notre séminariste aimera donc son modeste état de pauvreté ; il ne fera point effort pour en sortir ; il ne mendiera point, comme le font certains jeunes gens qui se rendent par là méprisables, des secours qui ne serviraient qu'à le sortir de son milieu. Par contre, il n'aura point honte de tendre la main, s'il le faut, pour la nécessité. Il ne sera point impatient de devenir plus riche, et il ne rêvera point, pour l'a-

venir, d'un poste où enfin une large aisance succéderait à la gêne. Dans le ministère ecclésiastique, il envisagera les âmes à sauver, et non la fortune et le bien-être à trouver.

Il se peut que, par exception, notre séminariste soit riche. Comment pratiquera-t-il le détachement ? L'Ecriture en indique elle-même le moyen : « Si les richesses affluent dans vos mains, dit le psalmiste, n'y attachez pas votre cœur [1]. » N'attacher son cœur ni à la richesse absente, ni à la richesse présente, c'est la même vertu. D'abord le séminariste fortuné ne fera aucun état de son aisance : ses habits seront modestes, il ne se prévaudra jamais de sa condition dans la conversation, il n'en fera point ostentation de manière à humilier des confrères pauvres, il vivra lui-même en pauvre, ne se payant aucune de ces satisfactions accessibles à la richesse seule. Cependant il ne péchera point par avarice ; s'il a des ressources, il les confiera à sa charité ; son bon cœur les distribuera sans bruit, à ceux qu'il sait dans le besoin ; et, s'il fait bénéficier quelque confrère de ses largesses, il respectera ses susceptibilités en faisant parvenir l'argent par une voie anonyme. S'appauvrissant par la charité, il aura pratiqué le détachement comme le séminariste pauvre.

Cette vertu ne doit pas rester enfermée dans le séminaire ; le prêtre, au moment où il en sort, doit l'emporter avec lui. Car le ministère ecclésiastique fournit plus d'occasions encore de pratiquer le détachement.

Le prêtre vraiment désintéressé reste indifférent à son « placement ». Il ne préfère pas une paroisse riche à une paroisse pauvre ; il veut, tout bonnement, celle que la volonté de Dieu lui destine. Aussi ne fait-il aucune intrigue pour avoir celle-ci plutôt que celle-là, pour obtenir ce qu'on appelle un « bon poste ». Il s'abstient de visites faites dans ce but, et il attend paisiblement que la voix de Dieu l'appelle. Où qu'il soit appelé au nom de Dieu par ses supérieurs, il ne se plaint pas que les

[1] Divitiæ si affluant, nolite cor apponere. *Ps.* 61, 11.

avantages matériels y soient trop restreints. Il s'applique immédiatement à son devoir d'apôtre et de pasteur. Il lui faut des âmes à conquérir ; le reste, il ne s'en soucie pas. Aussi, fût-il dans la paroisse la plus modeste, il ne remue ni hommes ni choses pour en sortir ; il s'abandonne à la Providence pour la suite de sa vie. Pauvre au milieu des pauvres, s'il ne peut leur distribuer de son avoir, du moins il leur donnera l'exemple de l'économie et de la résignation à la médiocrité. Que de fois, cependant, il arrive que les curés les plus pauvres soient aussi les plus charitables, soit que, habitués à vivre de peu, ils prennent sur leur nécessaire pour faire l'aumône, soit que la charité des riches se plaise à passer par leurs mains pour secourir les indigents.

Si, plus tard, l'aisance vient au prêtre dans un poste plus avantageux, le détachement lui fait un devoir de garder les habitudes modestes de la pauvreté. En conséquence, il évite tout ce qui sentirait le luxe dans sa maison ou dans sa table. La propreté n'est jamais une excuse pour exclure la simplicité. L'avarice n'a point de prise sur lui, et ses héritiers ne trouveront point dans ses restes des sommes d'argent capables de scandaliser le peuple. Devenu plus riche, il sera devenu en même temps plus charitable. Ses aumônes aux pauvres et ses largesses aux œuvres de zèle l'auront maintenu dans cette pauvreté qui ouvre le royaume des cieux. C'est avec de tels principes que les directeurs de séminaire redresseront dans les jeunes clercs la déformation produite par la concupiscence des yeux.

*
* *

La troisième déformation que signale l'apôtre saint Jean est l'orgueil de la vie. Si cette passion n'inspire pas le dégoût comme les deux premières, elle n'en est pas moins encombrante et contraire à la bonne vie morale. Elle fait le supplice de l'orgueilleux qui est toujours mécontent de ce que ses semblables ne l'honorent pas assez ; elle est insupportable à ceux qui

vivent dans le contact des orgueilleux, parce qu'il faut sans cesse subir leurs susceptibilités, leurs hauteurs, leurs mépris. Personne n'échappe à l'empire de l'orgueil ; mais tous n'en sont pas atteints au même degré. Personne n'est dispensé de la lutte contre l'orgueil ; cependant, nous parlerons spécialement ici des combats qu'ont à livrer ceux en qui l'orgueil est le défaut dominant. A l'orgueil doit être opposée la vertu d'humilité.

L'orgueil se présente sous deux formes : l'une mitigée et féminine, qu'on appelle la vanité ; l'autre, plus grave et plus spéciale aux hommes, qui s'appelle la superbe ou l'orgueil proprement dit. La vanité consiste dans le désir immodéré de paraître ; la superbe consiste dans le désir immodéré d'être et d'étendre son être.

La vanité réside dans le désir de paraître, d'être regardé, d'être admiré, d'être loué. Quoique commune aux deux sexes, elle est plus spécialement développée chez les femmes ; et, quand un homme s'y laisse aller, on dit qu'il est « vaniteux comme une femme ».

La vanité, avant tout, attire l'attention : c'est pourquoi elle prend grand soin des vêtements, choisit parmi les plus riches, donne la préférence à ceux qui jettent le plus d'éclat, en surveille l'ajustement, se précipite sur les dernières modes, ne craint aucune excentricité. Son souci n'est pas de mettre de l'art dans l'habillement, mais d'y étaler tout le clinquant qu'il faut pour se faire remarquer. De plus, la vanité inspire les paroles : on ne parle que de soi, on vante jusqu'au mensonge les titres de sa famille et ses avantages de fortune, on cite les hauts faits de ses proches ou de ses ancêtres ; si on est pauvre maintenant, du moins on a été riche dans le passé ; on fait des traits d'esprit, on rappelle ses succès... La vanité ne néglige rien, que ce soit vrai ou faux, pour exciter l'admiration et attirer quelque louange. C'est sot, c'est petit, ce n'est que vent et fumée, mais cela suffit à repaître certaines âmes sans élévation de caractère.

Il n'est pas inouï que la vanité se glisse dans un jeune clerc

on même dans un prêtre. Là elle devient infiniment plus ridicule que dans le monde. Aussi importe-t-il d'en arracher les premiers germes dès qu'ils se font jour. La recherche dans les habits, en particulier le soin excessif de la chevelure, l'inclination à parler de soi et des siens, l'avidité non déguisée pour les compliments, le besoin de se mettre en avant, partout, sont autant de signes par lesquels le vaniteux se révèle. Autant de mauvaises pousses que saisira la main du directeur de conscience pour arracher, s'il se peut, la vanité.

Plus profonde, plus âpre, plus dangereuse aussi est la superbe. Cet orgueil consiste dans un amour excessif de son être. L'orgueilleux ne veut pas qu'on touche à son être, il ne permet pas qu'un autre être se dresse en face du sien, il travaille sans cesse à étendre son être sur les hommes et sur les choses. De là les trois formes de l'orgueil : la susceptibilité, la jalousie, l'ambition, trois passions violentes qu'il s'agit de combattre dans les clercs.

L'orgueilleux, disons-nous, ne veut pas qu'on touche à son être. Si on y porte atteinte par l'oubli, par le dédain, par la critique et surtout par l'outrage, il s'irrite, il éclate dans une colère sourde ou expressive, il conçoit de noirs sentiments de vengeance, ou, s'il est faible et timide, garde des rancunes indéracinables. Tout ce qui lui paraît diminuer son être excite sa sensibilité ; sa susceptibilité s'exalte sans garder de mesure.

Cette forme d'orgueil n'est pas inconnue, même dans le clergé. Dès le séminaire, on rencontre des jeunes gens dont la susceptibilité s'émeut, se trouble, s'irrite pour un rien, pour un oubli involontaire, pour un reproche adressé par un maître, pour une légère injure provenant d'un confrère ; suivant le tempérament, on éclate ou on boude, mais on ne cache pas le mécontentement dont on souffre. Un tel défaut, s'il n'est corrigé de bonne heure, ne fait que croître avec l'âge : car l'âge exagère les sentiments qu'a l'homme de son être et de son mérite. L'humilité apporte le remède aux âmes sincèrement désireuses de se guérir de bonne heure des atteintes du

mal. Elle raisonne l'orgueilleux, et lui fait entendre tout ce qu'il perd de valeur morale et de considération à suivre les impressions de sa susceptibilité. Elle lui suggère les pensées de foi, lui met sous les yeux le Christ bafoué, outragé, gardant le silence sous l'injure, sauvant le monde par l'acceptation volontaire des opprobres qui pleuvent sur lui. A méditer souvent sur les funestes effets de la susceptibilité et sur le pardon des injures, le jeune clerc acquiert peu à peu cette maîtrise de lui-même qui retient l'explosion de la mauvaise humeur ou de la colère.

Le second caractère de la superbe est de ne pouvoir tolérer qu'un autre être se dresse en face du sien. Si l'orgueilleux voit un talent se faire jour à côté de lui et dépasser le sien, s'il voit une fortune s'édifier en face de sa maison et dépasser la sienne, s'il voit une réputation s'établir et grandir jusqu'à effacer son propre renom, s'il voit les honneurs apporter à d'autres la gloire humaine qu'il n'a pas atteinte, il en conçoit de violents sentiments de jalousie, et, non content d'envier les avantages que d'autres possèdent, il met tout en œuvre pour détruire l'édifice qui l'offusque. Il hait celui dont l'être lui apparaît plus grand que le sien. La jalousie qu'il en ressent le mine intérieurement, en même temps qu'elle lui souffle les plus bas desseins.

Sur une échelle moindre, mais sous la même inspiration de la superbe, la jalousie peut naître dans le cœur d'un clerc ou d'un prêtre. On voudrait tenir le premier rang : on éprouve du dépit de n'être qu'au second. On ambitionnait la place la plus honorable ; un autre en a été pourvu. On comptait sur des éloges ; et c'est un autre qui les a reçus. De ces déceptions multiples, de cette élévation sur le pinacle d'êtres autres que nous, nous éprouvons une vive souffrance, et tout notre effort se porte vers la suppression de ceux qui prennent notre place. C'est alors qu'on voit se produire certaines critiques injustes, des dépréciations mal fondées, des insinuations perfides, des dénonciations peut-être : tout cela dans le but de ruiner l'être

qui fait ombre à l'orgueil. C'est encore l'humilité qui peut guérir ces misérables sentiments de basse jalousie. « Eh quoi, dit-elle, n'y a-t-il pas place pour tout le monde au soleil du bon Dieu ? Au lieu de vous affliger que d'autres aient du mérite ne devez-vous pas vous en réjouir ? Ne sentez-vous pas que vous êtes court et incapable par mille côtés de votre être, et ne devez-vous pas bénir Dieu de ce qu'il y a des êtres plus puissants, plus agissants, plus apôtres, remportant plus de succès, en un mot de plus grands que vous ? » Quand on arrive à cette joie de se voir dépassé dans le service de Dieu, l'émulation prend la place de la jalousie, l'humilité a vaincu l'orgueil.

La troisième manifesfation de la superbe est l'ambition. L'orgueilleux trouve insuffisant l'être qu'il a ; il fait effort pour l'étendre et le multiplier. C'est pourquoi il a besoin de plus d'hommes à qui il puisse commander, de plus de terres qu'il puisse posséder. Il lui semble que son être grandit à mesure qu'il élargit son empire. C'est pourquoi Satan réserva pour la fin de l'épreuve la tentation d'ambition, comme étant la plus prenante sur l'homme : « Je te donnerai, dit-il au Sauveur, tous les royaumes de la terre, si tu te prosternes pour m'adorer. » Le Christ repoussa la proposition et chassa le tentateur. Mais l'orgueilleux ne procède pas de même ; dans son désir de posséder et de commander, il n'est point de bassesses qu'il ne soit prêt à commettre, point de Satans qu'il ne soit disposé à adorer pour assouvir son ambition. De là la course effrénée aux richesses, aux honneurs, au pouvoir. Il n'est point non plus de cruauté qu'il ne soit prêt à endosser ; car ses désirs ambitieux ne souffrent aucun obstacle ; il renverse toutes les barrières humaines qui se dressent sur son passage.

Les conditions faites au clergé de nos jours laissent peu de place à l'ambition. Toutes les situations ecclésiastiques sont modestes, tant au point de vue de l'éclat qu'au point de vue de la richesse et de l'influence. Cependant, au séminaire, il n'est pas inutile de tenir les jeunes gens en garde contre les moindres

poussées de l'ambition. Parfois le germe se laisse pressentir à des signes presque imperceptibles : tel jeune homme aura du dépit qu'on ne lui ait pas confié telle ou telle fonction ; tel autre cherchera à étendre le cercle de ses relations pour exercer de l'empire sur ses confrères... Ces premiers indices d'ambition doivent être combattus sans retard, d'autant plus que souvent ils sont inconscients et forment des tendances avant d'être nettement perçus par l'ambitieux lui-même. Par là seront coupés dans leurs racines des désirs de parvenir qui présenteraient une toute autre gravité dans le ministère sacerdotal. Car il importe souverainement que dans le sacerdoce, le pasteur des âmes, au lieu de regarder en dehors et plus haut que sa paroisse, garde son cœur parmi ses ouailles et leur prodigue tout son dévouement.

Tels sont les principaux points sur lesquels doit porter l'effort des directeurs de séminaire pour combattre dans les jeunes clercs la souillure du péché et les déformations de la nature. Ce n'est que la moitié de leur tâche ; car ils ont à faire aimer et pratiquer les vertus qui forment, non pas seulement l'ornement, mais la puissance vitale du tempérament chrétien.

II

L'ACQUISITION DES VERTUS QUI ÉTABLISSENT LE BIEN.

Les théologiens distinguent des vertus théologales et des vertus morales : théologales, celles qui ont principalement pour objet Dieu et les hommages qui lui sont dus ; morales, celles qui ont principalement pour objet l'homme et l'organisation de sa vie suivant la loi chrétienne. Dans la direction des clercs, on ne saurait suivre un ordre plus autorisé.

Les vertus théologales sont au nombre de trois : la foi, l'espérance et la charité. Est-il besoin de remarquer que ce serait trop peu de les étudier dans un cours de théologie, qu'il est in-

finiment plus nécessaire aux clercs d'en vivre pour leur propre avancement ?

La *foi* est un mouvement de l'âme par lequel l'esprit adhère à l'objet révélé que l'Eglise nous présente. Le terme de foi s'emploie tantôt pour exprimer le mouvement de l'âme, tantôt pour exprimer l'objet révélé auquel l'esprit adhère. En tant qu'elle est un mouvement de l'âme, la foi doit être sincère et ardente ; en tant qu'elle désigne l'objet de la croyance, elle doit être fidèle. Le mouvement de l'âme ne suffit pas à constituer la foi : les aspirations religieuses qui se perdent dans le vague, qui cherchent l'idéal ou même Dieu au sens très vaporeux du mot, n'ont pas la foi ; pour devenir la foi, ce mouvement intérieur doit embrasser tout ce que l'Eglise présente comme objet de croyance. Cet objet lui-même, pris isolément, ne constitue pas la foi : on rencontre des hommes très instruits du symbole et même de la théologie, et qui, cependant, ne croient pas ; cette science ne devient la foi que si l'âme s'y attache tout entière comme un à objet, non seulement certain, mais révélé de Dieu.

La foi doit avoir trois qualités principales ; elle doit être surnaturelle, intégrale, agissante.

Elle doit être surnaturelle, c'est-à-dire le fruit de l'Esprit de Dieu dans le mouvement d'âme qui est à son point de départ, ainsi que dans l'objet présenté à notre croyance. Ce fut le point le plus subtil du Modernisme de concevoir une foi chrétienne dépouillée de tout surnaturel : l'âme ne serait point mue par la grâce divine, mais par des aspirations et des besoins émergeant du fond même de la nature raisonnable à la recherche de Dieu ; de même, l'objet de la croyance serait accepté et embrassé par l'âme avide de divin, non point parce qu'il est révélé de Dieu et admis sur son autorité, mais parce que l'âme le reconnaît conforme à ses besoins et seul capable de remplir ses aspirations. De la sorte, tout serait, dans la foi, fruit de la raison. Cette foi ne serait plus, dès lors, la foi chrétienne. Aussi n'est-il pas surprenant que cette doctrine naturaliste ait été repoussée

par l'Eglise dans l'encyclique *Pascendi* et par la condamnation de plusieurs ouvrages.

Parmi les jeunes gens qui entrent au séminaire, soyons certains qu'il en est plusieurs imbus de ces idées ; ce sont ceux dont la culture philosophique, aujourd'hui si rationaliste, a été le plus poussée. Sans que nous y prenions garde, ils vivent, ils avancent, ils arrivent, n'ayant qu'une foi humaine, au milieu de jeunes confrères parfaitement pénétrés de foi surnaturelle. Les uns et les autres suivent les mêmes exercices, expriment leurs sentiments respectifs dans la même langue : et cependant, le fossé qui les sépare est un abîme. C'est pourquoi il y a tant lieu pour les supérieurs d'insister, dans leurs lectures spirituelles, sur le côté surnaturel de la foi. Pour la même raison, les directeurs de conscience doivent sonder l'âme de leurs pénitents pour en connaître les vraies dispositions, et développer le caractère surnaturel de leur foi et de leur piété.

La foi intégrale est celle où l'âme, dans son mouvement d'ascension vers Dieu, accepte l'objet révélé tel qu'il est, c'est-à-dire tel qu'il est présenté par l'Eglise. Elle ne le discute point, elle ne soumet point ses divers articles au jugement de la raison, elle prend tout, tout ce qui est enseigné comme de foi. Du reste, la foi qui diviserait son objet, acceptant certains articles et rejetant les autres, se détruirait elle-même : car c'est bien à elle que doit s'appliquer l'adage : *Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu*. Ils ne sont donc pas recevables, les laïques qui disent : « Moi, je m'en tiens à la foi de Bossuet et du concile de Trente », lorsqu'ils entendent par là exclure les articles définis depuis lors par l'Eglise et rejeter les condamnations d'erreurs survenues depuis le XVIe siècle. Il est rare que la foi ne soit pas à l'état intégral dans un jeune clerc. Cependant l'esprit critique, plus développé à l'égard de certains articles, pourrait être l'indice d'un fléchissement de foi sur les points représentés comme difficultueux. C'est alors qu'il importe, par un avertissement ferme, de rappeler un jeune homme à la parfaite intégrité de la foi.

« La foi sans les œuvres, dit l'apôtre saint Jacques, est une foi morte[1]. » La foi, en effet, nourrit sa vie par l'action ; elle sommeille, elle languit, elle finit par périr, si elle n'est pas agissante. Or elle se révèle dans l'activité de l'homme par l'esprit de foi et par les inspirations de la foi.

L'esprit de foi projette une lumière surnaturelle sur les choses et sur les événements. L'homme animé de l'esprit de foi ne juge rien du seul point de vue de la raison, il consulte toujours l'oracle de sa foi. Ainsi, derrière l'écorce plus ou moins fruste d'un homme, il voit le chrétien, le temple de Dieu, digne de respect et plus riche peut-être en mérites qu'un autre homme, mieux doué du côté de la nature. Dans les événements, l'esprit de foi se plaît à découvrir et à adorer la main de Dieu : quelque fâcheux qu'ils soient, Dieu ne les a pas permis sans quelque dessein secret de sa sagesse ; s'ils sont heureux, Dieu les a permis pour notre consolation et notre progrès. L'homme de foi est-il atteint dans sa personne par des revers ou par la maladie, il adore avec Job la volonté de Dieu et l'accepte sans murmurer.

Les inspirations de la foi mettent au cœur de l'homme le dévouement, le don de soi, l'esprit de sacrifice. C'est à ce signe qu'on peut mesurer, dans un séminaire, l'esprit de foi des jeunes clercs. C'est aussi la meilleure marque pour reconnaître dans les prêtres la vivacité de leur foi. Quand on croit pour tout de bon, en effet, peut-on souffrir que Dieu soit inconnu ou blasphémé, que les âmes se perdent pour l'éternité ? Laissera-t-on les dons de Dieu inactifs en ses mains ? Non, on cherchera les âmes qui ne viennent pas ; on ira jusqu'au bout du monde pour secourir les plus abandonnées et les plus enténébrées : mais on fera quelque chose pour Dieu. Et si les murs du séminaire retiennent ce zèle prisonnier pour un temps, cependant la foi sera agissante dans la solitude par la perfection apportée dans l'accomplissement du devoir quotidien.

[1] Fides sine operibus mortua est. *Jac.*, II, 50.

∴

L'*espérance* est une ferme confiance en la parole de Dieu, qui a promis sa grâce ici-bas et la gloire dans l'au-delà à ceux qui observent ses commandements. Comme la foi, elle se compose de deux éléments : l'un, subjectif, est dans l'âme un mouvement de confiance en Dieu ; l'autre, objectif, est l'objet même auquel s'attache cette confiance tant pour le présent que pour l'avenir.

L'espérance, ainsi qu'on peut l'observer, est de nos jours l'objet d'une attention très distraite : on parle beaucoup de la foi et de la charité, rarement de l'espérance ; on met en garde contre les défaillances de la foi ou de la charité, jamais contre celles de l'espérance. Serait-ce donc que l'espérance ne faillit point ? Cet oubli tient, croyons-nous, à une transformation des fautes contre l'espérance. Dans le passé, on ne doutait pas de son objet ; mais la confiance était souvent entamée par la présomption ou le désespoir ; les présomptueux, optimistes, se dispensaient de l'effort de la vertu en croyant la récompense trop facile ; les désespérés, pessimistes, se décourageaient devant l'effort, soit parce qu'ils croyaient Dieu trop sévère, soit parce qu'ils redoutaient trop la gravité de leurs péchés. Aujourd'hui, le désespoir et la présomption, là où on les rencontre, ne portent point sur les dispositions propres à l'espérance chrétienne, mais sur de tout autres sujets. Lorsque l'espérance est atteinte dans une âme moderne, c'est par un doute ou une négation qui porte sur son objet même. On nie l'immortalité ou bien on en doute. On nie l'immortalité proprement dite, en bornant les effets ultimes de la vie humaine à l'influence heureuse ou fâcheuse qu'elle aura sur l'humanité ; la personne périt ; son œuvre reste. On doute de l'immortalité, par conséquent des promesses divines, lorsqu'on dit par exemple : « Qui sait ce qu'est l'au-delà, ce qui nous y attend, si même on nous y attend ? Vivons bien, car c'est le moyen d'y être bien traité, si nous devons y survivre. » Il est

évident que, soit par cette négation, soit par ce doute, l'espérance chrétienne est sapée par la base ; elle manque d'objet ; la confiance qui reste au cœur n'est plus qu'une vague aspiration vers l'inconnu.

Il y a lieu, certainement, dans l'éducation des clercs, de se méfier de cet état d'âme si répandu de nos jours. Quelques jeunes gens, sans en prendre nettement conscience, peuvent être imbus de ces sentiments. Aussi n'est-ce pas inutile de traiter de cette vertu comme des autres et de s'assurer dans la direction intime, que l'espérance remplit bien les conditions de la vertu chrétienne de ce nom.

*
* *

La charité est la reine des vertus. Là où elle règne, Dieu même réside : *ubi caritas et amor, ibi Deus est*[1]. C'est que d'après saint Jean, « Dieu est charité, *Deus caritas est.*[2] » Développer la charité dans les jeunes clercs, c'est donc y faire croître Dieu lui-même. Or la charité s'exprime principalement par deux actes : l'un d'amour, l'autre de dévouement. Le dévouement est la mesure qui fait juger de la valeur de l'amour.

Les séminaristes, en conséquence, s'exerceront à l'amour de Dieu. Pour le faire naître, ils vaqueront de bon cœur aux exercices de piété où se fait la rencontre avec Dieu. Ils étudieront ses grandeurs et ses beautés dans les saintes Ecritures et dans les meilleurs écrivains ascétiques ; ils les étudieront dans leurs manifestations historiques, comme le développement de l'Eglise et la vie des saints ; ils les goûteront et en quelque sorte les expérimenteront dans le commerce intérieur que l'oraison établit avec Dieu ; ils s'en pénétreront plus encore dans la participation à l'Eucharistie, où, suivant le mot de saint François de Sales, ils ont le bonheur de manger la bonté et la beauté dans la personne de Jésus-Christ. A mesure qu'ils

[1] *Office du Jeudi-Saint.*
[2] I. *Joan.*, IV, 8.

apprendront ce que Dieu est en lui-même, puis ce qu'il a fait pour eux en les appelant à la double grâce du christianisme et du sacerdoce, ils s'éprendront d'admiration et d'amour pour Lui. Ce n'est point perdre son temps que d'insister, tous les jours, de longues heures, sur cette contemplation de l'être de Dieu et de ses bienfaits. Car notre vie suit la pente de notre amour, *quocumque feror, amore feror*, dit saint Augustin, et si nous voulons que sa pente soit vers Dieu, nous ne saurions trop faire pour établir en nous l'amour de Dieu.

Cet amour, du reste, s'entretient en même temps qu'il se manifeste par le dévouement. « Quel est celui d'entre nous, disait Newman encore anglican, en qui l'amour de Dieu est assez puissant pour lui avoir inspiré quelque sacrifice ? » Au sortir d'un banquet, les hôtes ont coutume de dire : « Que pourrions-nous bien faire pour un ami qui nous a si bien reçus ? » Le dévouement à la cause de Dieu ne part pas d'un autre sentiment : on veut faire quelque chose pour celui qu'on aime. Et que peut-on bien faire pour lui ? Trois choses : 1° lui procurer plus d'honneur par la religion ; 2° étendre son règne par le zèle ; 3° le servir dans le prochain, où il réside, par la bienfaisance.

La religion est cette disposition intérieure qui, non contente d'exprimer à Dieu, des hommages secrets, s'exerce à multiplier les hommages extérieurs et à les rendre dignes de la Majesté à laquelle ils s'adressent. Elle ne souffre pas que son Dieu reste caché ; elle veut qu'il paraisse et qu'il reçoive du peuple les témoignages de respect qui lui sont dus. C'est pourquoi elle recherche tous les moyens d'accroître le culte divin : elle inspire la construction des belles églises, elle suggère les sacrifices nécessaires pour orner les lieux saints, elle assemble autour des autels ce qu'elle a de plus riche pour marquer que là est son trésor, elle prend soin de tous les vêtements qui servent au ministre de Dieu, elle y entretient la propreté, elle en use pour exprimer le symbolisme des choses saintes, elle n'épargne rien de ce qui peut frapper les regards du peuple et

lui faire dire que les églises sont les plus belles habitations du monde. Pénétrée du sens liturgique, et très au courant des règles qu'elle-même a inspirées, elle veille sur les moindres mouvements du prêtre, sur les inflexions de sa voix, sur sa démarche même, afin que tout en lui édifie les fidèles. Ennemie de la fantaisie dans les offices divins, elle ordonne que tout soit accompli suivant les prescriptions de la sainte Eglise. Si un profane a pu dire que l' « Eglise est une grande école de respect », c'est à la religion qu'on le doit.

Au Séminaire, l'éducation de la vertu de religion est de la plus haute importance. Je n'hésite pas à dire qu'elle doit avoir le pas même sur la formation intellectuelle. Car on ne demande pas d'abord à un prêtre qu'il soit savant, mais qu'il soit religieux. Dans le but de créer dans les jeunes clercs cet esprit de religion, on a établi des cours de liturgie et de chant, des exercices préparatoires aux cérémonies sacrées, des offices où les règles de la liturgie sont scrupuleusement observées. Des jeunes gens qui ne prendraient pas au sérieux ces exercices de religion, mais qui leur préféreraient des exercices d'études, seraient moins faits pour le sacerdoce que pour des universités.

Le dévouement aux intérêts de Dieu ne va pas sans un grand zèle pour l'extension de son règne. Le cœur qui aime Dieu voudrait qu'il fût aimé et connu par toute la terre. Nous entendons dire aux saints, par une pieuse exagération, qu'ils souhaiteraient d'avoir mille vies et de posséder un million de voix, pour aborder tous les hommes et leur crier d'aimer Dieu. Les saints, en effet, ont toujours supporté impatiemment qu'il y eût tant de pays où Dieu fût inconnu, qu'en pays chrétien il y eût tant d'âmes égarées qui méconnaissent Dieu ou vont jusqu'à le blasphémer. De là ces milliers d'entreprises pour la conversion des infidèles, de là ces nombreuses vocations de missionnaires, de là ces collectes pour subvenir à leurs besoins, de là ces prières répandues à profusion dans les cloîtres pour que la religion atteigne et ramène à Dieu tous les hommes, Le zèle multiplie ainsi les formes de son activité.

En attendant que, devenus prêtres, ils puissent donner un libre essor à leur zèle, les jeunes clercs ne doivent rien négliger des moyens qui sont à leur portée pour étendre le règne de Dieu. S'ils ne peuvent encore ni prêcher, ni catéchiser, ni visiter les pécheurs, du moins ils peuvent prier, faire pénitence, accomplir quelques sacrifices pour témoigner à Dieu leur zèle, en le priant d'appliquer aux âmes les plus besogneuses le mérite de leurs premiers efforts apostoliques.

Enfin l'amour de Dieu s'applique à servir le prochain par la bienfaisance. Le cœur de l'homme s'émeut toujours des besoins et des misères de son semblable, parce que c'est son frère selon la chair ; mais le chrétien s'en émeut plus encore, parce qu'il voit, dans ce frère, une image de Dieu et surtout un membre de ce corps du Christ auquel il appartient lui-même. Qui aime vraiment Dieu, l'aime partout où il le découvre ; or le chrétien, par la foi, le découvre vivant dans son frère ; il ne peut donc s'empêcher de le suivre jusque-là par sa charité. C'est pourquoi Notre-Seigneur dit que le commandement de l'amour du prochain est « semblable » à celui qui nous ordonne d'aimer Dieu [1]. Pour le même motif, saint Jean nous dit dans sa première épître : « Celui qui prétend aimer Dieu, et qui n'aime pas son frère, celui-là est un menteur [2]. »

On veillera donc, dans l'éducation des clercs, très spécialement sur leur charité envers le prochain. S'aiment-ils les uns les autres, n'entretiennent-ils point des sentiments d'opposition et de rancune avec quelques-uns de leurs frères ? Ne sont-ils point parfois jaloux, dédaigneux, hautains ? Sont-ils reconnaissants envers ceux qui leur témoignent du dévouement ? Sont-ils inclinés vers les pauvres, et font-ils volontiers l'aumône, même sur le maigre budget de leur pauvreté ? Ont-ils le cœur sec ou ému devant la souffrance, la misère, l'abandon, la dé-

[1] Secundum autem simile est huic : diliges proximum tuum sicut teipsum. *Math.*, XXII, 39.

[2] Si quis dixerit quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est. I *Joan.*, IV, 20.

tresse ? A quelque degré que soit rendue leur charité, ils ont besoin d'en recevoir la leçon, d'apprendre qu'il faut donner au prochain l'estime de notre esprit, l'amour de notre cœur, la générosité de nos mains.

Le premier don que le prochain attend de nous, c'est notre estime. Pascal a dit non sans raison ; « Nous avons une si grande idée de l'âme de l'homme que nous ne pouvons souffrir d'en être méprisés... Quelque possession que l'homme ait sur la terre, quelque santé et commodité essentielle qu'il ait, il n'est pas satisfait s'il n'est dans l'estime des hommes. Il estime si grande la raison de l'homme, que quelqu'avantage qu'il ait sur la terre, s'il n'est placé avantageusement aussi dans la raison de l'homme, il n'est pas content. C'est la plus belle place du monde [1]... » Aussi est-ce une charité de premier ordre que d'admettre nos frères dans cette « belle place ». Nous le pouvons, si nous prenons l'habitude de bien penser des autres. C'est toujours possible ; car, parmi leurs défauts, nos frères ont toujours des qualités que notre sagacité s'exercera à découvrir, et c'est une persuasion juste que, sous la méchanceté des hommes, il y a toujours des ressources de bien sur lesquelles notre estime peut faire fond. Dès lors, pensons avec bienveillance de notre prochain, parlons-en avec estime, témoignons-lui de la sympathie, faisons-lui sentir que nous ne le méprisons pas, et ces avances d'un esprit bien disposé le gagneront plus promptement même que nos générosités.

Il n'y a qu'un pas à faire pour aller de l'estime à l'amour. L'amour du prochain est un élan de cœur qui nous porte à être compatissants et bienveillants. Car si nous aimons, nous aurons pitié, nous nous pencherons comme le Samaritain sur le blessé de la route de Jéricho : sur les plaies morales et, s'il y a lieu, sur les plaies physiques, nous saurons verser « l'huile et le vin » de la charité. Nous ne piétinerons pas ceux qui sont tombés, mais nous leur tendrons la main pour les relever ;

[1] *Pensées de Pascal*, édition Margival, art. 1er, nos 5 et 5 *bis*, page 11.

nous n'accroîtrons pas leur mal par des reproches durs, mais nous en diminuerons la douleur par des paroles douces et bonnes. C'est pourquoi notre compassion nous conduira jusqu'à la bienveillance ; nous imiterons saint François de Sales qui fut le cœur bienveillant par excellence, et qui éclaira l'horizon assombri de tant d'âmes par le sourire de sa bonne grâce et de son amabilité. Nous répandrons autour de nous, comme lui, une impression de joie, et, en donnant un peu de bonheur, nous créerons cette sensation du passage de Dieu sur une vie, et nous ferons produire des actes de résignation et de courage. Mais ne nous arrêtons pas en chemin ; allons jusqu'à la générosité. Sachons donner ; sachons donner de ce qui est à nous ; sachons nous donner nous-mêmes. Adoptons pour maxime le mot de saint Paul : *Ego autem libentissime impendam, et super impendar ipse pro animabus*[1]. Seule, la charité est capable d'ouvrir ainsi nos mains. Ingénieuse, elle sait nous suggérer les moyens de donner encore lorsque notre bourse est à sec ; car elle sait que nous pouvons toujours donner du temps, que nous pouvons toujours donner de nos forces par les services rendus, que nous pouvons du moins donner de notre cœur par la bonté des procédés.

Tel est le fond de l'éducation de la charité. Dès le séminaire, le jeune clerc doit, par des exercices quotidiens, en créer en lui les habitudes. Quand, devenu prêtre, il arrivera au milieu du petit troupeau confié à ses soins, loin d'y apparaître comme un guerrier armé de pied en cap pour faire des conquêtes, il viendra très humble, très doux, très compatissant, témoignant à tous de l'estime et de la bienveillance, assez aimant pour faire entrer tous ses paroissiens dans la possession de ce qu'il a et de ce qu'il est. Saint Paul définit cette manière d'être par ce mot : « Comme une nourrice qui réchauffe ses petits[2]. » Dieu sait ce qu'une telle charité gagne d'âmes à Dieu.

[1] II *Cor.*, XII, 15.

[2] Tanquam si nutrix foveat filios suos. I *Thess.*, II, 7.

*
* *

Tandis que les vertus théologales regardent vers Dieu pour le servir, les *vertus morales* sont tournées vers l'homme pour le perfectionner. Elles sont dites morales, parce qu'elles ont pour but de former les mœurs ou habitudes de l'homme suivant les principes du bien. Les théologiens les ramènent à quatre ; la prudence, la justice, la force, la tempérance. Développer ce qui concerne ces quatre vertus fondamentales, ce serait écrire tout un traité d'éducation. Du moins nous dirons ici sur chacune d'elles les points essentiels, d'après lesquels il importe de façonner l'âme des clercs.

La *prudence* a le pas sur les autres, parce qu'elle doit les régler toutes. Bien observée, elle constitue la sagesse ; ceux qui la possèdent sont des hommes pondérés dans leur conduite et de bon conseil pour leurs semblables. Elle met en garde contre tous les excès. Parfois on l'accuse de trop niveler les âmes humaines et de trop briser les élans du cœur. Mais elle ne mérite point ce reproche : elle laisse à chacun sa valeur ; par elle, les grandes âmes deviennent de plus grandes âmes, parce que, en réglant leur course, elle ne suspend pas leur marche, elle les préserve seulement de chutes et d'écarts.

Elle a deux ennemis redoutables à combattre : la précipitation et les préjugés. L'homme précipité va sans réfléchir : il porte un jugement sans prendre la peine d'étudier les différentes faces d'une question, sans prendre le temps de laisser les arguments pour et contre se tasser dans son esprit ; au lieu d'attendre, comme saint Vincent de Paul, le lendemain pour se décider et agir, il se jette dans l'action avant même que vous ayez fini de parler. Que de fautes de jugement et de conduite en sont la conséquence ! L'homme prisonnier de préjugés de famille, de caste, d'éducation, de milieu, est fermé à toutes les bonnes raisons que vous pouvez lui exposer en faveur d'une

opinion contraire aux siennes. Il vous écoutera peut-être, il ne vous cédera jamais. Son préjugé le tyrannise, au point qu'il n'a pas tant le souci de la vérité que la préoccupation de penser, d'agir suivant son préjugé. Essayer de le convaincre et de le diriger, c'est vous heurter à une porte close. Dans ce cas, le premier effort de l'éducateur doit être de libérer une âme de cette chaîne, en lui persuadant qu'il peut aussi y avoir hors de son milieu une part de vérité. C'est avoir donné la sagesse, que d'avoir formé un jeune homme à tout ce qui est vrai et bon, et à s'en inspirer dans sa conduite.

La *justice* nous fait reconnaître et respecter les droits du prochain. Or ce qui tombe sous l'empire de ses lois est son bien. La justice nous impose donc l'obligation de ne pas porter la main sur le bien d'autrui. Certes, il n'y a pas de risque qu'un prêtre porte jamais atteinte à la vie ni à la liberté de ses semblables, mais, sous l'empire d'une fâcheuse inconscience, il pourrait, dans certains cas, ne pas être assez scrupuleux relativement à trois sortes de biens : la propriété, l'honneur et le secret du prochain.

La propriété est entamée par le vol, sans doute, et le vol fait justement horreur ; mais elle peut être entamée aussi par ce qu'on nomme l'indélicatesse, c'est-à-dire par le défaut d'exactitude dans la manière de traiter le bien d'autrui. C'est pourquoi, dès le séminaire, il importe de former les clercs à une exquise délicatesse dans la manière de traiter soit les intérêts de leurs confrères, soit les objets appartenant à la communauté.

L'honneur est un bien qui ne mérite pas moins de respect ; les gens les plus pauvres en richesse se consolent du moins dans la pensée qu'ils ont l'honneur pour fortune. L'honneur s'appelle aussi la bonne réputation, et nous savons ce qu'en dit l'Ecriture : « Ayez grand soin de votre bon renom [1]. » Pour un prêtre surtout, la bonne renommée est une force indispensable ; la moindre tache sur sa réputation peut annihiler son minis-

[1] *Eccli.*, XLI, 15.

tère. Aussi y a-t-il lieu d'apprendre aux jeunes clercs à se respecter les uns les autres au séminaire, afin qu'ils aient contracté l'habitude de respecter aussi leurs confrères dans le sacerdoce ; car il est constaté que les pires atteintes portées à la réputation d'un prêtre sont celles qui lui viennent de quelque confrère malveillant. Or personne n'ignore que les coups portés à l'honneur arrivent tantôt sous forme de calomnie, tantôt sous forme de médisance, tantôt sous forme de récit humoristique jetant le ridicule sur une personne, tantôt, enfin, sous forme d'injure ou d'outrage lancés en plein visage. La règle sûre à donner est de ne parler des absents que dans les termes qu'on emploierait s'ils étaient là à écouter.

Le secret est le bien de celui qui nous le confie ; si vous l'avez reçu, c'est un dépôt sacré dont vous ne devez pas disposer à votre guise. En divulguant le secret d'autrui, non seulement vous trahissez la confiance qu'il vous a témoignée, mais vous compromettez les intérêts peut-être fort graves qui en dépendent, intérêts d'affaires, intérêts de position, intérêts de réputation... Le secret sacramentel n'est pas le seul qui lie la conscience ; le prêtre doit se considérer comme lié aussi par le secret professionnel, c'est-à-dire par les connaissances qu'il acquiert et par les épanchements d'âme qu'il reçoit en vertu de son ministère même de pasteur et de confident. La discrétion va même plus loin ; car elle demande le respect du secret purement naturel, c'est-à-dire qu'elle interdit à l'homme sérieux d'être, sans discernement, le porteur de nouvelles parfois fort dommageables. Autant de délicatesses sur lesquelles il faut attirer l'attention des jeunes clercs.

La *force* est une vertu qui met en branle toutes les énergies de l'âme pour l'accomplissement du devoir. Elle arme d'abord la volonté contre la tentation, soit du dehors soit du dedans. — La tentation du dehors se présente tantôt sous forme de séduction, afin de gagner les âmes par les attraits des plaisirs, des honneurs ou des richesses, tantôt sous forme de menaces, inspirant la crainte, le respect humain. La force chrétienne incline

l'âme à repousser les attraits de la séduction et à mépriser les terreurs de la menace. Elle crée la vaillance morale et fait vaincre les hommes en ce qu'ils ont de dangereux pour nous. — La tentation du dedans est celle qui naît de nos passions, de nos habitudes, de nos connivences secrètes avec l'ennemi du dehors. Tantôt ces tendances sont violentes comme la colère, la susceptibilité, la jalousie, l'esprit de vengeance ; tantôt elles sont doucereuses et insinuantes comme la mollesse, la paresse, la volupté sensuelle, la gourmandise, la vanité. La force chrétienne nous arme contre nous-mêmes lorsque nous sommes un péril à notre propre vertu, comme elle nous a armés contre les tentateurs du dehors. Mais la vertu de force va plus loin , elle inspire les grandes entreprises, les nobles sacrifices ; c'est elle qui suggère et fait aboutir les vocations généreuses, tant celle du cloître que celle de l'apostolat ; c'est elle qui soutient la carmélite derrière ses grilles, comme le missionnaire au milieu des sauvages ; nous lui devons à la fois sainte Thérèse et saint François-Xavier.

La *tempérance*, enfin, vient à propos pour modérer les effets de la force. Il y a quelque chose de dur, de tendu, de rugueux, dans la force ; la tempérance en amortit les ressorts, en adoucit l'action. Elle apprend à l'âme à tout conduire avec suavité. Elle met l'égalité d'humeur dans l'âme qui agit, elle répand le bon sourire du cœur dans toutes les relations. Elle ne tue pas ce qui est, elle n'achève pas le roseau à demi brisé et n'éteint pas la mèche qui fume encore. Son rôle est de tempérer. Vous avez une nature violente ; la tempérance ne vous brisera pas, mais elle vous réglera. Vous avez une nature passionnée ; la tempérance n'en supprimera pas les élans, mais elle les modérera. En un mot, elle met chaque chose à son juste point. Grâce à elle, les natures fortes ne deviennent pas nuisibles, de même que les natures douces ne restent pas inutiles.

*
* *

Comme on le voit par tout ce qui précède, la sanctification d'un clerc n'est ni un jeu d'enfant, ni l'œuvre d'un jour. Elle demande du temps, et ce n'est pas trop d'y consacrer les quatre ou cinq années du Séminaire. Elle demande surtout, pour soutenir la faiblesse du jeune homme, l'appoint de secours extérieurs. Ces secours sont, les uns d'ordre tout surnaturel, les autres d'ordre humain. Les secours d'ordre surnaturel arrivent directement du cœur de Dieu par la prière et par les sacrements. L'Eucharistie, en particulier, est souveraine ; car elle met au centre de l'être humain la force divine descendue pour remédier à sa faiblesse et pour l'aider à se dépasser lui-même. Aussi le clerc fervent a-t-il raison de communier tous les jours.

Les secours d'ordre humain consistent dans les exhortations journalières des supérieurs, dans l'entraînement efficace produit par l'exemple des confrères, mais, par-dessus tout le reste, par les lumières et les impulsions venant du directeur de conscience. La formation morale suppose le soldat chrétien soumis à des exercices longs, compliqués, logiquement enchaînés. Cette stratégie savante exige un guide qui ne perde jamais de vue la jeune recrue de la sainteté. Ce guide est le directeur de conscience, qui n'a pas seulement pour tâche de se rendre compte de l'état de son pénitent, mais aussi de lui tracer pour chaque quinzaine ou chaque mois la route qu'il doit suivre vers le but désiré.

Cependant, si complexe que soit le travail de formation, il peut être singulièrement facilité par un principe d'action que nous appellerons l'éducation de la conscience. Nous entendons par là la souveraineté absolue donnée à la conscience sur toutes nos actions. Nous la supposons éclairée bien entendu, et si le le directeur découvrait qu'elle fût erronée sur certains points, il serait tenu de la redresser. Mais, une fois dûment informée,

elle doit être maîtresse absolue. Tout homme de conscience, et le clerc surtout, doit passer avec lui-même le pacte suivant : « Je m'engage à ne jamais marcher sur ma conscience ; tout ce que ma conscience me dictera comme un devoir, me sera sacré, et je serai prêt à tout endurer, à tout sacrifier, plutôt que de fouler aux pieds le devoir. Qu'il soit éclatant de sa nature, ou qu'il soit très humble, je me laisserai toujours dominer par l'impérieux commandement du devoir. » Un tel pacte peut avoir une immense portée. Son énoncé comprend l'abrégé de toutes les vertus. Que ce soit au séminaire, que ce soit dans le sacerdoce, que ce soit dans le monde, il sanctifiera toujours celui qui l'adopte et en vit.

---

§ II

Le juste vit de la foi

C'est par ce mot que saint Paul nous révèle la source d'où jaillit la vie religieuse. Sans la foi, point de vie ; plus la foi sera ardente, plus la vie sera intense. Au chrétien, au prêtre qui veut la vie, nous dirons donc : « Ayez la foi. »

Mais peut-on se donner la foi ? La foi n'est-elle pas un don de Dieu ? Oui, certes, la foi est un don de Dieu, et celui-là seul la possède à qui Dieu l'a donnée. Aussi voyons-nous dans l'Evangile des suppliants qui disent : « Seigneur, secourez mon incrédulité... Seigneur, augmentez en nous la foi. » Que ceux donc qui se lamentent de n'avoir plus la foi, ou qui la sentent trop faible, commencent par la demander à Dieu. Ils la trouveront d'ailleurs le long du chemin ; car au devant d'eux vient Dieu qui la leur offre. Il n'est personne à qui Dieu n'offre la grâce de la foi ; il n'est pas un cœur que Dieu n'incline vers la foi ; la prière même qu'une âme fait pour l'obtenir est une grâce d'En-Haut. A cet égard, personne n'a le droit de se plaindre de Dieu. S'il en est qui n'ont pas la foi, ou qui l'ont chancelante et inactive, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes ou aux contingences dont ils ont été les victimes.

Le croyant a donc sa part, une grande part, dans l'état de son âme au regard de la foi. De là vient son mérite ; il n'aurait pas de mérite à croire si l'adhésion de son esprit n'était pas une active et libre coopération de son âme à la grâce divine. Dieu tend la main, l'homme la saisit.

La foi, en effet, est d'abord un élan de l'âme ; elle met en branle tout l'être humain, l'esprit et la volonté, et le transporte hors de

lui-même, au-dessus de lui-même. Or, il y a deux sortes d'âmes que ne soulève pas ce mouvement intérieur ; les âmes paresseuses et les âmes prisonnières. Aussi voit-on des hommes qui n'ont pas la foi simplement par inertie ; de même, il en est qui la perdent peu à peu par une lente extinction. D'autre part, les liens du péché sont parfois si serrés qu'ils ne laissent à la volonté aucune liberté d'expansion : ici ce sont les captifs de l'idée fixe qui ne peuvent secouer leur chaîne, là ce sont les prisonniers de la passion sensuelle qui ne peuvent rompre le charme qui les enveloppe.

En second lieu, la foi est un élan de l'âme vers Dieu : non point dans le vague, non point vers le mystérieux inconnu en général, mais vers l'Etre réel et personnel, Principe et Fin de toutes choses, qui, si invisible qu'il soit aux yeux du corps, est adoré, aimé, invoqué avec autant de certitude que si sa présence était sentie. Loin de nous, par conséquent, cette croyance vaporeuse, ce simple émoi du cœur qui ne sait s'il est devant le vide ou devant la plénitude de l'Etre. Notre foi est assurée ; elle va tout droit, quoique dans l'ombre, au Dieu qui l'appelle.

En troisième lieu, la foi est une complète adhésion de notre esprit et de notre cœur aux vérités qu'enseigne l'Eglise. Elle ne fait aucun partage dans le *Credo* : elle l'accepte dans son intégrité. Si elle divisait son objet, elle périrait ; car le Dieu qu'elle se ferait alors ne serait plus le vrai Dieu, le Dieu qu'au fond elle appelle de tous ses vœux. Aussi la foi suppose-t-elle une pleine fidélité aux enseignements de l'Eglise : en fait de Conciles, elle ne s'arrête pas à celui de Nicée, elle va jusqu'à celui du Vatican ; en fait de définitions pontificales elle va de même jusqu'à repousser les dernières erreurs condamnées.

Tous ces actes, dont le croyant est l'auteur conscient, donnent à la foi son intégrité et sa puissance de vie religieuse.

---

§ III

Gardez le dépôt

Les trésors dont le prêtre a la garde sont : L'Eucharistie, dans l'église : les âmes, dans les paroisses ; la doctrine et la la vertu, dans les fidèles ; la foi, dans son cœur.

De tous ces trésors, celui sur lequel il doit veiller avec le plus de sollicitude, c'est la foi de son cœur. Car c'est par sa foi que chaque matin, à l'autel, il avive la flamme eucharistique ; par sa foi qu'il ouvre aux âmes les voies du salut ; par sa foi qu'il maintient la doctrine dans la pure lumière de de la vérité et qu'il communique aux fidèles les saints élans de de la vertu. Aussi était-ce du trésor de sa foi que saint Paul disait à son disciple : « O Timothée, gardez bien le dépôt. »

La foi est tout ensemble le mouvement de l'âme vers l'objet que l'Eglise présente à son adhésion, et la somme intégrale des vérités que l'esprit doit accepter. Croire, en effet, c'est adhérer aux vérités proposées par l'Eglise. Garder sa foi, c'est donc veiller sur les deux éléments dont elle se compose ; c'est préserver de ralentissement et d'arrêt le mouvement qui porte l'âme vers Dieu ; c'est conserver intact le trésor doctrinal où l'âme croyante va puiser sa vie.

Pour donner à la même pensée un autre tour, nous dirons ; l'âme croyante est comme un organisme vivant ; sa foi est l'esprit qui l'anime. Quiconque veut sauvegarder son organisme évite avec soin ce qui le ferait périr ; de même, quiconque veut préserver sa foi la tient à l'abri des dangers qui causeraient sa perte.

Or un organisme meurt, ou bien parce qu'il s'empoisonne,

ou bien parce qu'il s'atrophie. Tantôt il s'empoisonne lui-même, lorsqu'il produit d'abondantes toxines qu'il n'élimine pas ; tantôt, il est empoisonné par son milieu, lorsqu'il se laisse envahir par des germes pernicieux. Il s'atrophie dans ses organes et il manque dès lors de résistance dans la lutte contre les causes de mort, lorsque, faute d'exercice physique, il laisse son cœur s'étioler, ses muscles s'affaiblir et ses nerfs s'émousser. De savoir comment un organisme périt, c'en est assez pour découvrir toutes les règles de l'hygiène.

La foi, aussi, a son hygiène. Elle ne se garde et elle ne se développe qu'à la condition d'en observer sévèrement les règles. Tous les préceptes, d'ailleurs, se ramènent à deux : ne vous empoisonnez pas, ne vous atrophiez pas.

1° Ne vous empoisonnez pas : préservez-vous du poison du dedans et des mauvais germes du dehors.

Qu'il y ait des poisons qui, spontanément, se forment au dedans, ce n'est pas douteux. La tentation contre la foi peut surgir dans l'âme sans y avoir été introduite par une lecture dangereuse ni par une conversation risquée. Il suffit, pour la faire naître, de la tendance si naturelle à tous les hommes, si développée en certains esprits plus chercheurs, qui nous fait dire : est-ce bien vrai ? Il suffit, à plus forte raison, d'un assaut de passion sensuelle, dont aucun âge n'est exempt, qui nous fait dire de la loi morale et de son principe : est-ce bien sûr ? Que ce doute soit accueilli, qu'il fasse à l'âme une blessure qui s'envenime, une plaie qui s'élargisse, il naît bientôt un malaise, une inquiétude, puis une fièvre qui annonce que tout l'être est pris. Que le malade alors cache son mal, et, peu à peu, avant qu'il prenne pleinement conscience de son état, il sera en péril de mort. Il devrait déclarer sa souffrance à un médecin de l'ordre moral ; il en recevrait le moyen de purifier son esprit et son cœur du poison qui le dévore. L'ouverture d'âme, faite promptement, le guérirait. Malheur à lui si, au lieu de recourir à ce remède, il se laissait alors imprudemment envahir par les germes du dehors : c'est ce qui arrive trop souvent.

Les poisons pénètrent, du dehors, par la lecture ou la conversation. On fréquente des milieux contaminés et l'on contracte le virus de l'incroyance. Il ne tue pas d'abord ; il s'insinue lentement. D'abord on croit avec fidélité, tout en souffrant de doutes dont on gémit ; puis on hésite davantage, la prière se ralentit sur les lèvres et dans le cœur, et on sourit à la négation qui se présente ; finalement, le mal a ravagé l'esprit, la foi s'est éteinte, la prière se tait, l'incroyance s'est implantée dans l'âme.

Il est clair que, pour éviter un tel malheur, il faut en écarter de soi la cause : pour garder la santé de son âme, il faut fuir les germes qui l'empoisonneraient. Dès lors, il faut tenir pour certain qu'il y a des livres qui sont dangereux et des hommes dont la conversation est pernicieuse. Les défenses de l'Eglise à cet égard, doivent être prises au sérieux et être fidèlement observées. De nulle autre chose il n'a été dit avec plus de vérité : « Qui aime le péril, s'y perdra. » Mais, dira-t-on, les miasmes sont partout ; il n'est point de milieu où l'on n'en respire fatalement. Soit. Seulement, autre chose d'absorber des germes répandus en petit nombre dans une atmosphère généralement pure, autre chose de les recevoir à pleins poumons dans un milieu contaminé.

2° Ne vous atrophiez pas : c'est le second précepte. L'être s'atrophie, lorsqu'il manque de nourriture et d'exercice. Non seulement il se diminue lui-même, mais il est sans résistance sous l'assaut des principes ou des germes de mort.

Or la foi se nourrit par les saintes lectures et les entretiens religieux : lectures dans les livres sacrés, dans les traités de théologie et d'ascétisme, dans les pages de morale, dans les ouvrages sortis de la plume des saints les plus pieux et animés de la foi la plus ardente ; entretiens avec des prêtres instruits qui se plaisent à parler de questions religieuses, avec des âmes ferventes dont les expressions de foi ravivent la croyance de ceux qui les écoutent. Sous toutes ces formes, la foi s'alimente et se fortifie.

Elle ne s'accroît pas moins par l'exercice, que ce soit par l'exercice de la prière qui en active la flamme, que ce soit par l'exercice de la vertu qui en développe l'efficacité.

Il aura suffi d'indiquer brièvement de quoi la foi meurt, de quoi la foi vit, pour que toute âme soucieuse de sa vie ait appris comment elle doit « garder le dépôt. »

---

§ IV

La vie personnelle du prêtre

Lorsque l'Eglise a marqué les jeunes hommes qu'elle se propose d'élever au sacerdoce — soit qu'elle les y ait invités, soit qu'elle ait seulement accueilli leur demande spontanée — son premier souci est de former en eux une âme digne de leur vocation. Elle ne leur enseigne pas d'abord ce qu'ils auront à faire, elle commence par leur apprendre ce qu'ils doivent être. La vie apostolique se déroulera en son temps ; avant toutes choses, il faut assurer la vie sainte de la personne.

Rien de plus juste, d'ailleurs. Car le prêtre est un objet sacré, tant parce qu'il approche de Dieu que parce qu'il sera le député des hommes près de la divinité ; en conséquence, il faut qu'il devienne un être de choix ; tiré de la masse humaine, il doit s'en distinguer par une vertu supérieure qui en fasse un objet de vénération. D'autre part, destiné à être le pasteur des âmes, il doit leur donner l'aliment de ses exemples plus encore que celui de ses paroles ; sa vie doit plus prêcher que sa langue ; sa doctrine morale doit emprunter à sa vertu sa valeur persuasive. Enfin l'expérience montre que le zèle est une flamme qui jaillit du cœur comme de son foyer ; une âme fervente sera toujours une âme d'apôtre, tant la charité a besoin de se répandre, tant l'amour de Dieu aboutit à l'amour des hommes. Qu'une âme sacerdotale n'ait, au contraire, qu'une vie intérieure tiède et réduite, le goût des œuvres y sera vite éteint ; s'il se produit quelque mouvement, ce ne sera qu'une agitation superficielle, promptement remplacée par l'apathie.

Ce que fait un prêtre dépend donc de ce qu'il est. C'est pourquoi l'Église s'applique avec tant de sollicitude à lui procurer un être supérieur.

Elle y consacre tout le temps nécessaire. Que les candidats se présentent dès l'adolescence ou dans un âge plus mûr, ils auront tous à parcourir les mêmes cycles de formation : ils devront acquérir toute l'éducation humaine et recevoir tous les éléments de l'éducation cléricale. Le nombre des années n'importe pas ; on y mettra douze ans et même plus s'il le faut, mais le prêtre ne sera nanti d'un ministère ecclésiastique que lorsqu'il sera intégralement formé. La disette de sujets n'est point un motif de précipiter les ordinations ; mieux vaut laisser des paroisses sans prêtres que d'ordonner des prêtres sans formation suffisante.

L'Eglise ne recule point devant les sacrifices d'argent. L'œuvre des Séminaires est celle qui rencontre le plus de sympathie parmi les fidèles et sur laquelle les évêques veillent avec le plus d'attention. En certains milieux, où les vocations sont trop peu nourries par la foi des fidèles, un seul prêtre coûte très cher ; mais, du moment qu'il présente une haute valeur sacerdotale, personne ne regrette ce qu'il a fallu d'or pour lui frayer le chemin.

L'Eglise ne recule pas même devant le sacrifice des sujets médiocres. Certes, elle souhaite le nombre, et elle en a besoin, mais elle sait que le grand nombre des êtres insignifiants ne lui profite pas. Aussi n'hésite-t-elle jamais à congédier les sujets dont elle ne peut rien attendre. Elle ne leur demande aucune compensation pour les frais dont ils ont donné l'occasion ; il lui suffit qu'ils n'entrent pas, qu'ils ne deviennent pas, dans ses rangs, des centres d'amoindrissement religieux et moral.

Par contre, il n'est pas une forme de vie qu'elle ne procure à ses élus du sanctuaire. Naturellement elle met au premier rang la vie religieuse, et elle fait régner la piété sur tous les séminaires ; car il est juste que des élèves destinés aux rapports les plus étroits avec Dieu prennent de bonne heure l'habitude

de vivre en contact avec lui. Dans ce commerce divin, les jeunes gens prennent le goût du bien et puisent le courage de l'exprimer dans leurs mœurs par la vertu ; ils se dégagent de la vulgarité par la hauteur morale. En même temps, ils participent aux bienfaits de l'éducation intellectuelle la plus élevée : on leur confère, par les « humanités », la culture générale de l'esprit ; par la préparation spéciale à leur carrière ils sont initiés aux plus grands problèmes qui puissent occuper l'âme humaine.

Vie religieuse, vie morale, vie intellectuelle : voilà le triple don de la formation sacerdotale ; c'est aussi le triple objet qui doit devenir, pour le prêtre, le souci de sa vie personnelle.

---

§ V

Le péril de la médiocrité

Comme la rouille mine sourdement le fer ainsi la médiocrité use lentement la vie du prêtre. Et de même qu'on voit fléchir, puis crouler, les constructions métalliques qu'a ravagées la rouille, ainsi verrait-on baisser, puis sombrer, un clergé dont les membres seraient en grand nombre atteints de ce mal sournois de la médiocrité.

On pourrait dire, sans trop de témérité, que les prêtres infidèles sont moins pernicieux à l'Eglise que les prêtres médiocres. Un prêtre infidèle se place hors de la voie ; il se signale lui-même comme un objet réprouvé ; on le plaint, mais on s'éloigne de lui ; son départ est une perte ; du moins il n'est plus là pour nuire. Le prêtre médiocre, au contraire, reste investi de sa mission, mais il la remplit mal, parce qu'il est au dessous de sa tâche ; sa vie, trop pauvre en son foyer, ne se répand pas au dehors ; il ne conquiert les âmes ni par ses exemples, ni par ses paroles, ni par ses entreprises de zèle ; sous un tel pasteur, le troupeau dépérit faute d'aliment ; il n'y a même plus de faim religieuse dans les âmes, nul idéal enviable ne leur étant proposé ; de jour en jour, on sent que la foi baisse et s'en va. Aussi n'y a-t-il point de mal qu'il importe autant de combattre que cette langueur d'âme qui crée la médiocrité.

La médiocrité dont il s'agit ici est moins un vice organique qu'un désordre moral. On peut avoir une constitution de valeur tout ordinaire, des facultés de portée à peine moyenne, un esprit sans grande ouverture, et sortir néanmoins de la médiocrité. Un homme qui développe ses dons, quels qu'ils soient, que l'ef-

fort continuel tire de l'apathie et met en marche vers le meilleur, n'est jamais un homme médiocre. Il n'est pas même besoin qu'il pousse avec la même application toutes ses facultés ; pour n'être point médiocre, il suffit qu'il excelle dans une partie de son être, qu'il soit homme d'étude, ou homme de zèle, ou homme de sens religieux et liturgique ; car, dès lors qu'il n'est pas enlisé dans une sorte d'anéantissement de lui-même, il a un être qui vit, qui croît, qui parle, qui agit, qui, dès lors, accomplit l'œuvre de Dieu.

Si elle est d'ordre moral, la médiocrité peut donc être combattue efficacement : c'est, en effet, un mal dont on peut guérir, mais deux conditions sont requises : le bon vouloir et l'effort.

Le bon vouloir, disons plutôt le ferme vouloir, n'est autre chose que la généreuse résolution de secouer cet engourdissement de la tiédeur. La grâce en fait toujours les avances ; car elle dit au cœur assoupi : *Surge, qui dormis.* Mais à cet appel divin la volonté doit répondre : *Surgam.* Et ce mot, dans sa plénitude signifie : « Je me lèverai et je me mettrai à l'œuvre : car l'inertie où je suis plongé est une honte et un dommage. Une honte, puisque je laisse inculte le champ que Dieu m'avait confié, puisque, au milieu d'une société que dévore la fièvre du travail, je suis le seul qui s'abandonne au désœuvrement. Un dommage grave, puisque je mets mon âme en danger de se perdre, puisque, au lieu de conduire et de nourrir le troupeau dont j'ai la garde, je le laisse errer vers des pâturages malsains ou mourir d'inanition. » Ces heureux sentiments naissent dans l'âme à l'époque des retraites, ou encore sous le coup de la souffrance ou de l'humiliation. Or il n'est point de temps plus propice à leur efficacité, que cette époque de l'année où cessent les voyages dissipants, où le travail reprend son cours normal, où la saison elle-même, plus rigoureuse, se prête davantage aux pensées sérieuses et aux efforts courageux.

Il faudra bien en effet en venir à l'effort : peut-on se lever, peut-on marcher, peut-on gravir une pente, sans faire effort ? mais souvent le bon vouloir échoue devant la difficulté de se dé-

finir un programme précis d'action. Je voudrais bien, dit-on, mais tout est à refaire, et je ne sais par où commencer. Et pourtant, rien n'est plus simple, quand on est tout à fait résolu : il ne s'agit pas de soulever une montagne, mais seulement de marcher sur un chemin ouvert et facile. Et d'abord, reprenez votre vie religieuse, vos exercices de piété, depuis l'oraison du matin jusqu'à la lecture spirituelle. En même temps, appliquez-vous à être doux et bon, à maîtriser votre caractère, à disposer avec ordre vos occupations de la journée. Puis réservez vous une heure ou deux pour la lecture et l'étude, et poursuivez ce travail intellectuel suivant un plan conforme à vos goûts et à vos préférences. Voyez enfin quels actes apostoliques, en tenant compte de votre milieu et de vos aptitudes, vous pouvez accomplir, et soyez-y fidèle. Faire ainsi doucement et généreusement, c'est vivre ; et vivre, c'est être sorti de la médiocrité.

---

§ VI

Les réunions sacerdotales

Dans sa sollicitude pour le clergé, l'Eglise est guidée par deux sentiments également fondés : elle veut que le prêtre vive parmi le peuple ; elle ne veut pas que le prêtre s'amoindrisse au contact du peuple.

Elle veut que le prêtre vive parmi le peuple. Dans ses desseins, il y a une église et un presbytère au centre de chaque groupement chrétien ; près de la maison de Dieu, la maison du prêtre. Et le prêtre n'est pas tant là pour garder son Dieu que pour vivifier son peuple : la place du pasteur est au milieu de ses brebis ; le ferment doit être dans la pâte qu'il a pour mission de faire lever.

L'expérience prouve qu'autant le voisinage du prêtre est salutaire, autant son éloignement est funeste. S'il est tout près, il agit par sa seule présence sur le quartier qu'il habite ; son influence s'affirme par son regard, par ses avis, par d'opportunes interventions. S'il vit au loin, on pourra le mander sans doute pour les sacrements, de lui-même il visitera de temps en temps son troupeau ; mais il n'exercera pas cette action à la fois personnelle et surnaturelle que, seule, la résidence permet. Comment la pâte lèverait-elle, si elle n'est qu'entrevue et non pénétrée par son ferment ?

Aussi faut-il déplorer que la rareté des vocations sacerdotales ne permette pas, d'ici longtemps, de replacer des prêtres à côté de toutes les églises. Pour le même motif, peut-être n'y a-t-il pas lieu de hâter la formation, pourtant conforme aux vœux de plusieurs, de ces groupes cantonaux d'où les prêtres, comme de

centres stratégiques, se répandraient pour porter aux âmes les secours demandés. Cette organisation favorable à la conservation du prêtre, habituerait les fidèles à se passer, sur de larges espaces déserts, de la présence et de l'influence immédiate du ministre de Dieu. Mais à quoi bon tenir le ferment dans la pâte, s'il doit y perdre ses propriétés vitales? Au lieu de faire lever la masse il y périrait. Le dommage, alors, serait irrémédiable. Aussi importe-t-il de conserver aux prêtres dispersés toute la puissance d'action, et dans ce but, toute leur richesse de vie.

Le problème était résolu lorsque, au moyen âge, la plupart des paroisses étaient aux mains des bénédictins. Le curé et ses aides n'y étaient pas isolés. Ils étaient soutenus à la fois par l'office divin qu'ils disaient en commun et par la mutuelle influence de leurs bons exemples ; ils se gardaient les uns les autres. Dom Gréa a tenté, ces dernières années, de reconstituer, une congrégation religieuse qui eût pour mission de desservir les paroisses et principalement les plus pauvres. Jusqu'ici l'œuvre n'a eu qu'un succès très limité. Pourquoi ? C'est sans doute que les jeunes gens qui embrassent la vie religieuse recherchent, en retour de leur sacrifice, les avantages du grand couvent ou le bénéfice d'une vie moins attachée.

En pratique, la vie des prêtres de paroisse est fatalement isolée. Cette solitude a ses dangers, dangers du côté du monde qui tente, dangers du côté des prêtres eux-mêmes exposés à s'attiédir. Pour combattre, dans la mesure du possible, les funestes effets de l'isolement, on a établi l'usage des réunions sacerdotales périodiques. Toutes sont salutaires, toutes sont à encourager.

La simple réunion de quinzaine, avec déjeuner commun, suivi d'une récréation agrémentée par le jeu, a bien son prix. Même avec ses apparences toutes profanes, elle fait du bien. Car on se voit entre prêtres : on y parle des choses de son état ; on y ranime le cœur ; on y trouve l'occasion de s'y confesser régulièrement. Il faut bien qu'elle soit sacerdotalement profitable, puisque, toujours, on voit s'en éloigner les pauvres prêtres qui

commencent à suivre un mauvais sentier. Il est sain de se voir entre frères, ne serait-ce que pour se voir ; les liens de famille s'y resserrent.

Bien plus utile, assurément, est la réunion connue sous le nom de « Conférence ». On y étudie : on y revoit les sciences ecclésiastiques ; chacun, à son tour, y apporte un travail qui lui a coûté peut-être des semaines de recherches et de réflexions. Par le fait, le rendez-vous fraternel se produit sur un ton plus sérieux. Les évêques ont jugé ces assemblées cantonales si importantes que, partout, ils les dirigent et les contrôlent

Les Cercles d'études, inaugurés depuis quelques années par certaines initiatives très louables, rendent plus sensible et plus continu le bienfait des Conférences. Ils se tiennent durant l'année entière, et, précisément parce qu'ils sont plus spontanés, ils provoquent plus d'application et produisent de meilleurs résultats. A plusieurs reprises nous avons cité le Cercle d'études de Forcalquier. Le seul diocèse de Chartres en compte onze.

Enfin, poussant plus avant, nombre de doyens ont institué les retraites mensuelles cantonales. Un jour entier chaque mois, les prêtres du canton, sous la direction d'un prêtre ou d'un religieux étranger, vivent en commun, prient en commun, entendent des entretiens spirituels, se confessent ; puis ils retournent, avec une jeunesse sacerdotale renouvelée, à leur ministère quotidien. Treize cantons, au diocèse de Chartres, s'adonnent régulièrement à ces retraites.

---

§ VII

Le placement du Cœur

Il y a deux placements dont l'art est difficile : le placement de l'argent et le placement du cœur. Si vous placez mal votre argent, vous perdez votre fortune et vous ruinez votre maison. Si vous placez mal votre cœur, vous perdez votre vie et vous ruinez votre existence. On peut encore se résigner à perdre sa fortune ; mais qui voudrait se résigner à la perte de sa vie ? Des deux placements, celui qui importe le plus est donc celui du cœur.

Or, au dire d'un certain monde, c'est un placement où la religion n'entend rien, où elle prétend néanmoins donner des ordres. Que faut-il en penser !

D'abord, il est vrai que la religion prétend nous diriger dans le placement de notre cœur. Mais, en cela, elle ne fait qu'user d'un droit et remplir un devoir. Car elle est la gardienne, l'unique gardienne hélas ! de la morale. Dans tout ce qu'elle entreprend, elle vise à la sauvegarde et au progrès de la morale. Même quand elle organise le culte et ranime dans les âmes l'élan de la prière, c'est en faveur de la morale qu'elle agit, puisqu'elle a toujours en vue d'armer les volontés humaines pour l'extirpation des vices et la pratique des vertus. Or, qui ne voit que c'est le cœur qui donne le branle à la vie morale ? Tant vaut le cœur, tant vaut la vie morale. Car la vie suit infailliblement la pente du cœur. Le cœur mal placé entraîne la vie morale aux abîmes ; au contraire, le cœur bien placé soutient la vie morale dans ses luttes et l'élève à la hauteur où il s'est mis. Comment, dès lors, la religion pourrait-elle, sans se

trahir elle-même, rester indifférente au placement du cœur?

Mais est-elle suffisamment éclairée dans l'exercice de ce droit? Saura-t-elle reconnaître les imprescriptibles besoins du cœur? Ne va-t-elle point l'étouffer au lieu de le dilater? Saura-t-elle lui permettre d'aimer?

Justement, c'est un point où la religion chrétienne se montre bien divine, qu'elle sache se montrer en même temps si humaine. Elle a trop la lumière de Dieu, pour ne pas comprendre l'homme. Non seulement elle permet au cœur humain d'aimer, mais elle le lui commande ; elle veille seulement à ce qu'il ne s'égare pas, parce qu'en cette matière les écarts sont la ruine des âmes. Placez votre cœur, dit-elle, mais placez-le bien.

Quel est, en effet, le premier mot de la religion, sinon : « Tu aimeras » ? Jésus, dans l'Evangile en rappelle le précepte. Mais qui aimer? Dieu, sans doute : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de toute ton âme, de toutes tes forces » ; mais aussi les hommes : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même... C'est mon précepte, à moi, dit Jésus, que vous vous aimiez les uns les autres, commme je vous ai aimés. » Et rien n'est plus loué dans les saintes Ecritures, rien n'apparaît plus béni de Dieu dans l'histoire, que la vraie amitié, celle qui unit par l'affection les cœurs humains. Et quand l'Eglise consacre l'union des époux, elle ne lie pas des fortunes qui se combinent par un contrat, elle bénit des cœurs qui s'aiment.

Il n'est point, dans le cœur humain, de besoin inné en qui elle ne découvre l'œuvre de Dieu et auquel elle ne condescende. Elle sait qu'il en est du cœur des hommes comme des oiseaux qui ont le don de planer dans les airs. Si haute que soit l'envolée de ces petits êtres, ils ont besoin, de temps en temps, de poser leurs pieds sur des appuis afin de reposer leurs ailes. Et il arrive souvent aux oiseaux migrateurs qui traversent les mers, par exemple aux petites cailles qui traversent la Méditerranée, d'être si épuisés d'avoir parcouru de longs espaces sans trouver aucun appui, qu'en abordant sur la terre ferme ils se

jettent sur le premier point solide qu'ils rencontrent, sans prendre garde peut-être que c'est sur un piège tendu par l'oiseleur. Ainsi en est-il des hommes, qui, ayant prétendu planer toujours dans les sphères d'un idéal qui dépasse les forces humaines, retombent lourdement sur le sol terrestre et se laissent grossièrement prendre à des pièges que des gens avisés auraient découverts et évités. C'est pour nous garder de pareilles illusions et nous épargner ces lamentables surprises, que la religion très sage nous dit : « Elevez-vous par l'amour de Dieu, mais laissez-vous soutenir par de nobles amitiés humaines. »

Seulement, ajoute-t-elle, soyez vigilants ; voyez où vous posez le pied. Placez votre cœur ; mais ne le placez pas mal à propos. Si vous l'engagez mal, en le perdant vous perdez tout.

Soit, dira-t-on, voilà des conseils marqués au coin de la vraie prudence. Mais y a-t-il des signes certains auxquels on puisse reconnaître si on a fait un bon ou un mauvais placement du cœur ? D'ailleurs, est-on à ce point maître de son cœur qu'on puisse le placer à son gré ? N'a-t-il pas des spontanéités qui déroutent, et des entraînements qui défient tout effort de volonté ?

Il y a deux signes auxquels on reconnaît infailliblement ce que vaut le placement du cœur. Ce sont les conséquences morales et les conséquences sociales. Et si l'intéressé craint de se faire illusion, pour en juger sainement, qu'il se fasse éclairer par des amis sûrs, et particulièrement par son directeur de conscience.

Au point de vue moral, qui est tout intime et personnel, le bon placement du cœur produit la paix et la vertu : la paix qui exclut l'agitation, le trouble, la crainte, parce qu'elle donne un vif sentiment de sécurité : la vertu, qui domine et apaise les passions désordonnées, règle les désirs, soutient les nobles inspirations d'honnêteté. Il en va tout autrement, lorsque le cœur est mal placé : préoccupations fiévreuses, obsessions maladives, expressions excessives et désordonnées d'affection, troubles

profonds dans l'accomplissement du devoir d'état, pertes de temps et d'argent, diminution chaque jour plus sensible de la délicatesse morale, et bientôt peut-être satisfactions hautement réprouvées par la conscience. Tandis que la bonne affection vous apaise, vous soutient et vous porte, la mauvaise vous trouble, vous abaisse et vous souille.

Au point de vue social, la rumeur publique vient au secours de votre conscience pour vous informer du mauvais placement que vous avez fait Qu'un père de famille, qu'une mère de famille, vienne à placer son cœur hors de sa maison, aussitôt tout devient froid à ce foyer où l'amour s'est éteint, le lien qui unissait tous les membres de la famille est rompu, une morne tristesse a remplacé les joies de la mutuelle tendresse, chacun cherche hors de chez soi un bonheur qui ne saurait être là où le cœur n'est plus. N'est-ce pas une des causes principales de la désagrégation des familles et de la dispersion des pierres du foyer domestique ? D'où vient que cet homme a ruiné sa maison, que cette femme a déshonoré sa famille, que ces jeunes gens ont compromis ou perdu leur avenir, sinon de ce qu'ils ont eu le malheur de mal placer leur cœur ? Et d'où vient que ce prêtre a tant baissé devant l'opinion, que son ministère est devenu stérile, que peut-être sa vertu est soupçonnée, sinon de ce qu'il a mal placé son cœur ? Et cet autre aurait-il affligé ses amis par une chute retentissante et scandaleuse, s'il avait mieux veillé sur la voie où s'engageait son cœur ?

Quelque spontané et prompt que soit le cœur, il n'en reste pas moins sous l'empire de la volonté. L'homme qui le veut gouverne son cœur. Avant que le cœur ne se livre, il y a toujours un premier moment où il se sent ému, où peut-être il se sent pris. C'est alors qu'une lutte doit s'ouvrir entre le cœur que sollicite un instinct aveugle et la volonté que conseille et que soutient la prudence morale. Sans aller plus avant, nous pouvons affirmer que la victoire appartiendra à la volonté et que le cœur sera retenu, si on le veut bien.

Fût-on malheureusement engagé, et le cœur fût-il déjà cap-

tif, si le sens moral n'est pas totalement oblitéré, si l'âme n'est pas simplement une épave qui traîne sur la rue, un vigoureux effort de volonté, soutenu par une grâce de Dieu particulière, peut encore briser les chaînes et reconquérir la liberté. Mais il est infiniment plus difficile de retrouver son cœur que de ne pas le livrer.

Ainsi parle la religion du placement du cœur ; il n'est pas un moraliste qui n'approuve cette sagesse. Mais la religion a sur la simple morale un grand avantage : elle ne se contente pas de belles paroles, elle vient, par la prière qu'elle inspire et par la grâce qu'elle confère, au secours des cœurs qui sont tentés de se mal placer et des cœurs qui ont le sincère désir de se dégager.

---

§ VIII

Politesse

La politesse est faite d'un corps et d'une âme. Le corps est le code des lois du savoir-vivre ; l'âme est la vertu morale inspiratrice des règles de la bonne éducation. Le corps est compliqué, d'innombrables parties s'y harmonisent pour composer les membres ; l'âme est simple et commande à tout sans se diviser. L'étude du corps conduit à l'âme, et les gens sincèrement polis pratiquent la vertu morale ; mais l'étude de l'âme aussi conduit au corps, par des chemins plus courts, et les âmes vertueuses trouvent spontanément la politesse. A commencer par le code des lois, on reste souvent en chemin, et la politesse demeure une banale et froide démonstration extérieure ; si, au contraire, elle émane de la vraie vertu comme de sa source, eût-elle certaines gaucheries, elle va droit au cœur et gagne immédiatement les sympathies.

La vertu morale d'où découle la politesse est la tempérance. Quoi d'étonnant ? Est-il rien qui dompte, plus universellement que la politesse, l'égoïsme et les susceptibilités de la nature ? Ne faut-il pas « tempérer » constamment son humeur pour présenter à tous le bon visage de la politesse ? Cette maîtrise du caractère fait l'amabilité ; aussi la politesse pourrait-elle être définie l'art d'être aimable et de faire plaisir. Et cet art n'a rien de mondain ; il est, au contraire, très chrétien, puisqu'il est fait de la mortification qui refrène nos passions, et de la charité qui nous porte à donner au prochain ce que nous avons de mieux dans le cœur.

Envisagée comme une vertu, la politesse se ramène à des

règles très simples, au nombre de trois : « Tu ne blesseras point ; Tu ne te blesseras pas ; Tu feras plaisir. »

« Ne blessez pas. » Ne blessez ni les yeux, ni les oreilles, ni le cœur de ceux avec qui vous entrez en relation. La règle est d'une immense portée ; elle comprend presque tous les préceptes du savoir-vivre.

D'abord ne blessez pas les yeux. Réglez donc votre tenue et votre démarche, de telle sorte qu'aucun de ceux qui vous voient n'en soit froissé. En conséquence, vos habits ne seront ni négligés ni recherchés, ni dégoûtants de malpropreté ni luisants d'un éclat factice, ni d'une pauvreté au-dessous de votre condition ni d'une richesse au-dessus de vos moyens. Vous ne serez fardé ni sur votre visage ni dans vos cheveux ; vous apparaîtrez sans emprunt, soigné, mais content des dons que Dieu vous a faits. Vos gestes ne seront ni inconvenants, ni brusques, ni gauches ni multipliés à l'excès. A table, vous vous tiendrez et vous mangerez de telle sorte que rien ne puisse choquer les tempéraments les plus délicats ; comme, en ce point, on commet beaucoup de fautes sans le savoir, priez une bonne fois quelque ami de vous dire en quoi vous péchez à table. Veillez, de même, sur vos démarches ; examinez comment, dans la rue, vous portez les pieds, si vous agitez les bras et les mains, quelle tenue gardent votre tête et vos yeux. Voyez de quelle façon vous vous présentez dans une maison, comment vous vous y asseyez, le temps que vous y restez, la façon dont vous prenez congé. Aucun de ces détails n'est méprisable. Car, outre qu'il ne faut pas blesser les yeux du prochain, il ne faut pas non plus lui donner de soi-même une idée défavorable. Or, la Bible s'accorde avec le dicton populaire pour nous avertir que rien qu'à voir un homme en face on le connaît. Faites donc en sorte que tous ceux qui vous voient, non seulement soient charmés, mais prennent de vous une connaissance favorable.

Ne blessez pas, non plus, les oreilles de votre prochain, d'autant plus que ce qui frappe désagréablement ce sens est particulièrement énervant. Prenez donc garde à vos paroles. N'en

dites pas trop : les bavards sont insupportables ; on leur tient rigueur, non seulement de la longueur de leurs discours, mais aussi de ce qu'ils encombrent la conversation et ne laissent pas à d'autres le loisir de placer leur mot. N'en dites pas de désagréables ; par conséquent, ne relevez ni les défauts ni les fautes de vos interlocuteurs, ne les critiquez pas, ne les tournez pas en dérision, n'abusez pas de votre supériorité sur eux, ne leur rappelez pas des souvenirs pénibles, en un mot, ne les humiliez pas. Que votre voix n'éclate point en paroles trop aiguës, en cris propres aux gens mal élevés, en ces rires excessifs que l'Ecriture elle-même nous dit être le propre des sots.

Ne blessez point le cœur. Ce sont les procédés indélicats qui blessent le cœur. Quoiqu'il soit très malaisé de n'user jamais de procédés qui apparaissent indélicats aux yeux du prochain, cependant prenez à tâche d'observer cette règle. D'abord, on blesse le cœur par des oublis : n'oubliez pas la fête de vos amis, n'oubliez pas de les féliciter de leurs succès, et dites-leur un mot de sympathie dans chacune de leurs peines ; dans leurs maladies, visitez-les et informez-vous de leur mal, leur laissant toujours l'espoir d'une prochaine guérison ; répondez à leurs lettres même assez promptement, et n'omettez pas, tant sur l'adresse que dans la conclusion, les formules qui correspondent à leurs titres et que leur susceptibilité exige. On blesse aussi le cœur par des maladresses, par des paroles dites à contre-temps, par des mots fâcheux dont on n'a pas mesuré le péril, par des démarches importunes... Ayez à cœur de n'être jamais à charge et vous aurez trouvé le secret de ne pas blesser le cœur.

Mais c'est trop peu de ne pas blesser les autres. La vertu devient plus méritoire encore, lorsqu'elle comprime la susceptibilité et fait observer la seconde règle : « Ne vous blessez pas ». Vous aurez beau faire effort pour atteindre aux plus fines délicatesses du savoir-vivre, vous n'arriverez point par là à corriger les autres de leur rusticité. Ils resteront rugueux et pénibles dans le commerce quotidien ; et plus vous aurez acquis vous-même de délicatesse, plus vous sentirez leurs aspérités. Vivre

dans des milieux qui vous heurtent, ce sera donc votre condition ; ne pas vous y blesser, ce sera le triomphe de votre vertu et le charme de votre politesse.

Rien n'est plus banal et moins grand que de se froisser des grossièretés et des manques de savoir-vivre de ceux qui vous entourent. Qu'il est intéressant, au contraire, et chrétien surtout, de se tenir plus haut que ces paroles maladroites, que ces procédés indélicats, que ces oublis incompréhensibles. N'y a-t-il pas une vraie jouissance d'âme à sentir qu'alors on se rend maître de soi, et qu'on a conquis son indépendance vis-à-vis du prochain ? N'est-ce pas plus doux encore de sentir qu'on pratique un peu de détachement et d'humilité ?

Et d'abord ne vous offusquez pas des oublis qu'on fait de vous : on a fait des invitations, et on n'a pas pensé à vous ; on a dressé une liste de noms, et le vôtre a été omis ; vous étiez très avant dans le cœur des personnes qui vous entouraient, et depuis que vous les avez quittées, il semble que vous soyez tombé de leur mémoire, et qu'en vous se vérifie l'adage « que les absents ont toujours tort ». Oublié, ne récriminez pas, ne vous plaignez pas, surtout ne demandez pas qu'on parle de vous ; outre que vous seriez à charge, et que votre susceptibilité vous diminuerait dans l'estime des autres, votre réclamation vous serait l'occasion d'un nouveau chagrin ; car on vous ferait vivement sentir que vous ne tenez pas sous le soleil toute la place que vous pensiez. Gardez le silence ; ne tirez point vengeance de l'oubli ; mais soyez aimable et prévenant quand même, savourant de votre mieux une certaine parole de l'*Imitation* : « Ama nesciri. »

Ne vous troublez point davantage des paroles peu flatteuses, injurieuses peut-être, outrageantes parfois, qui, de vive voix ou par écrit, peuvent vous être adressées. Je sais que, dans le monde, c'est une loi sacrée qu'on doit, en pareille occurrence, toujours relever le gant. Mais est-ce bien la peine ? Qui nous servira le mieux du silence ou de la réplique ? La vérité ne se fait-elle pas infailliblement jour ? Par ailleurs, le support des

injures et des procédés discourtois, outre qu'il est inscrit au premier rang des vertus évangéliques, n'est-il pas aussi le plus beau fleuron des vertus morales accessibles à la raison ? Ne vous fâchez donc pas, mais souriez aimablement, lorsqu'on vous blesse. A ne pas rendre plaie pour plaie, vous apparaîtrez plus sociable et plus humain qu'à vouloir exercer la peine du talion.

« Faites plaisir » ; tel est le troisième précepte de la politesse. Quand elle pénètre vraiment le cœur de sa vertu, elle s'ingénie à rendre les gens heureux, à distribuer tous les jours à chacun « l'aumône du bonheur ». Donner un sou de bronze à un pauvre, c'est un acte à la portée de tous ; mais donner pour un sou de joie à celui qui souffre, ce n'est le fait que d'un très bon cœur. C'est jusque-là, cependant, que va l'inspiration de la politesse. Elle dit des choses qui plaisent, non point par mensonge ni par flatterie, mais par charité ; car il n'y a personne qui soit si dépourvu de qualités et de mérites, qu'on ne puisse lui adresser des compliments discrets, des paroles agréables qui le touchent ; en particulier rien de plus délicat que de porter la conversation sur les objets que l'interlocuteur connaît et aime, et donc, avant tout sur lui-même et ses occupations. La politesse donne ce qui plaît : elle devine les goûts, court au-devant des désirs, prévient l'expression des sentiments... A cet empressement de la politesse se rattache tout spécialement le « coup de chapeau ». Il y a des gens avares de leurs saluts ; ils n'en n'avancent à personne ; ils ne veulent en rendre qu'aux personnes dont ils en ont reçu, aussi leur attitude dans les rues est-elle singulière : gardant la tête droite, ils ont constamment les yeux en mouvement, à gauche et à droite, pour surveiller qui les salue, et payer régulièrement leur dette de politesse. Il n'en va point de même de l'homme vraiment aimable et poli : il ne compte point ses mouvements, il ne ménage ni son chapeau ni ses bras ; à tous ceux qu'il rencontre il donne son salut, il serait fâché d'avoir à payer ; il n'est heureux que s'il en fait l'avance. Tel, plus que tout autre, doit être le prêtre parmi ses paroissiens.

Il semblerait superflu de faire maintenant l'éloge de la politesse. Il suffit de la connaître pour savoir sa valeur.

Sa valeur morale ressort de tout ce que nous avons dit : elle rend vertueux ceux qui la pratiquent.

Il y aurait beaucoup à dire de sa valeur sociale. Nous ne le ferons pas, tant sont évidentes les conquêtes de sympathie que fait la politesse. Du reste tout serait contenu dans trois mots fort simples que voici :

Voulez-vous gagner *à votre personne* de nombreuses sympathies ? Soyez poli.

Voulez-vous gagner *à votre parti*, en politique, de nombreux adhérents ? Soyez poli.

Voulez-vous gagner *à votre Dieu*, par un ministère facile et fécond, de nombreux fidèles ? Soyez poli.

LIVRE V

LA DISCIPLINE

§ I

La discipline dans les séminaires

La discipline est, dans les maîtres, l'exercice de l'autorité ; elle est, dans les disciples, l'exercice de l'obéissance ; dans les institutions, elle produit l'ordre, parce qu'elle met chaque personne à sa place et dans son emploi, parce qu'elle assigne à chaque chose son moment et le déploiement de son activité.

Dans le passé, la discipline a été exaltée ; fidèlement pratiquée, elle a fait l'honneur et la force des grands Ordres religieux, ainsi que des Séminaires à leur début. Elle est encore exaltée de nos jours ; mais sa pratique est souvent négligée : de là la faiblesse et la décadence dans un grand nombre d'Œuvres, où elle ne règne pas. Aussi se plaint-on aujourd'hui d'une chute de la discipline, du dédain de l'obéissance, et, par le fait, du fléchissement de l'ordre.

La discipline a baissé, d'abord en vertu d'un sentiment de mésestime dans l'esprit, et ensuite par le fait d'un affaiblissement des volontés, qui reculent devant les sacrifices qu'à toute heure la discipline impose.

La mésestime des règlements se manifeste promptement dans

les réflexions que provoquent les points en apparence peu importants. « Dire un mot en passant, suspendre un moment son travail pour une lecture d'ailleurs instructive, ne pas sortir du lit à l'heure sonnante, etc., est-ce donc un si grand mal ? Que de vétilles dans les règles d'une maison ! Quelle nécessité y a-t-il de s'astreindre à tant de petites choses ? » Ainsi parlent nombre de jeunes gens dans les collèges, et jusque dans certains séminaires. Peut-être ne serait-ce pas inouï de rencontrer les mêmes observations sur les lèvres de certains maîtres.

S'il y avait des maîtres assez légers pour tenir la discipline en mésestime, ils ne seraient évidemment pas aptes à faire l'éducation des clercs. Ils érigeraient en système un certain laisser-aller fort dommageable, que déjà peut-être leur faiblesse de caractère ne peut empêcher. Car rien de plus fréquent que de voir de jeunes maîtres dépourvus de puissance disciplinaire, et obligés, malgré des talents réels, d'abandonner l'enseignement, parce qu'ils sont incapables de produire l'ordre. Si la tâche disciplinaire est au-dessus de leurs forces que du moins la discipline reste en honneur dans leur esprit.

C'est parmi les élèves que, trop fréquemment, la discipline est battue en brèche. Surtout lorsqu'ils ont traversé les milieux militaires, ils en arrivent aisément à la dédaigner. Du reste, l'esprit du siècle y incline la jeunesse. C'est pourquoi, pour difficile qu'elle soit à établir, la conviction de la haute valeur morale de la discipline doit être fortement inculquée dans l'âme des jeunes gens.

Que la discipline soit méprisée parce qu'elle fait peur, parce qu'elle impose une sujétion et une tension de volonté, qui répugnent aux faiblesses de caractère et à l'esprit d'indépendance de l'heure actuelle, c'est ce qu'on ne saurait nier. Mais ces difficultés d'ordre moral ne sont pas de nature à amoindrir la valeur supérieure de la discipline. Et, s'il est vrai qu'elle garde tous ses droits en face des défaillances modernes, notre devoir est de défendre sa cause et de promouvoir son observation dans tous les milieux, et principalement dans les séminaires.

En conséquence, nous étudierons d'abord la valeur moralisatrice de la discipline, puis les moyens disciplinaires dont disposent les maîtres pour la faire régner, et enfin les principaux points auxquels il importe, dans un séminaire, d'assurer la fidèle obéissance.

I

VALEUR MORALISATRICE DE LA DISCIPLINE

Le pouvoir moralisateur de la discipline provient de trois causes : elle crée, et elle seule le peut, un milieu favorable à la formation morale ; elle est, par nature, un exercice moral de premier ordre ; elle prépare, par des habitudes solides d'obéissance, à une vie disciplinée pour l'avenir.

1° Elle crée un milieu favorable à la formation morale. A quelle condition, en effet, un jeune homme travaillera-t-il vaillamment sa vie morale ? A deux conditions : la première, qu'il se sente heureux et qu'il soit content ; la seconde, que sa volonté, encore débile, soit soutenue et portée en avant par une certaine austérité du milieu où il vit. Mais ces deux conditions ne sont-elles point contradictoires ? Peuvent-elles agir concurremment pour la production du même effet moral ? L'austérité ne va-t-elle point éteindre la joie, en éveillant le sentiment de la peur ? La joie, si elle est réelle, ne chassera-t-elle point l'austérité comme gênante ? Justement, c'est par l'accord de la joie et de l'austérité que la vie morale progressera ; car, ainsi qu'on va le voir, c'est dans l'austérité même de la discipline que la vraie joie prend sa source.

C'est une vérité banale que nous n'accomplissons ni sacrifice ni devoir pénible que sous l'impulsion d'un élan de joie. La tristesse nous abat, l'humiliation nous décourage, la contradiction brise les ressorts de notre volonté : quand il fait nuit ou quand il fait froid dans notre âme, nous perdons toutes nos forces morales ; nous plions sous le faix du travail, nous ne savons comment en soulever le fardeau, mais que la joie vienne

illuminer notre âme, qu'un accès de bonheur vienne dilater notre cœur, aussitôt tout en nous s'éveille, la volonté se ressaisit, le courage réapparaît, et, sous l'empire de cet entrain intérieur, il n'est pas de tâche si rude que nous ne puissions accomplir. A cette loi sont assujettis tous les hommes ; mais elle domine bien plus impérieusement les caractères des jeunes gens, qui ne font rien sans l'élan de la joie !

Or, dût cette proposition paraître paradoxale, c'est la discipline bien gardée, et elle seule, qui contient la joie dont ont besoin nos jeunes gens pour être courageux dans l'effort moral.

En effet, dans les maisons où règne la discipline, où l'obéissance est en honneur, où les maîtres sont vénérés et les règlements respectés, où chacun a le sentiment d'accomplir son devoir, il n'y a que du contentement chez tous, on ne remarque d'aigreur chez personne, la paix apparaît sur tous les visages parce que l'ordre est partout dans les choses. Quelques jours passés dans une maison d'éducation bien réglée suffisent à donner la vive impression du bonheur dont y jouissent, côte à côte, les maîtres et les élèves. C'est l'austérité du devoir bien accepté et bien rempli qui donne à toutes les consciences ce bien-être qui fait la joie : loin d'engendrer la tristesse, la fidèle observation des règlements a produit la dilatation des cœurs. A des jeunes gens si réellement heureux dans la maison qu'ils habitent, rien ne saurait coûter en fait de discipline. On me dira, il est vrai, que ma pensée tourne dans un cercle, et que c'est un truisme d'affirmer que la discipline est aisée à ceux qui l'observent déjà. Mais précisément ce n'est pas une remarque sans importance que de noter combien l'effort disciplinaire d'aujourd'hui facilite celui de demain, et comment l'habitude joyeuse du devoir est la récompense des premiers efforts qu'il a coûté.

Que, par contre, on prenne une maison d'éducation mal disciplinée, où les maîtres sont tournés en dérision, où les règlements sont traités de ridicules observances et dès lors

violés sans réserve, où le sentiment du devoir est oblitéré dans la conscience, et on verra promptement que ce désordre engendre le mécontentement et le dégoût chez les maîtres comme chez les élèves. Les maîtres trouvent dans chaque journée un insupportable fardeau; malgré leurs efforts ils vivent au milieu du désordre, ils ne peuvent obtenir de leurs élèves aucune application; leur volonté se heurte au principe bien arrêté d'indépendance de la part de leurs élèves; aussi la vie leur est-elle à charge dans ce royaume de l'indiscipline, et ils ont hâte de quitter cette « galère ». Les élèves, de leur côté, et surtout les plus insoumis, mécontents d'eux-mêmes sont bientôt très mécontents d'une maison où leurs caprices ont si librement cours. Ils font entre eux des cabales, ils se laissent aller au mauvais esprit, ils critiquent leurs maîtres avec hauteur, et ils leur reprochent leur incapacité et leur insuffisance, ils répandent au dehors le bruit de leurs petites révoltes et de leurs mécontentements; bientôt tout le monde sait par eux que la maison est mal tenue, que l'autorité y est faible, que l'on n'y travaille pas; les parents se mettent vite au diapason des enfants, et le malaise les trouble tous. Dans cet état, qu'attendre des jeunes gens? Ils n'ont ni la paix qui naît de l'ordre, ni la joie qui naît de la paix, ni le courage qui naît de la joie. Aussi reculent-ils devant tout effort. La maison de l'indiscipline devient, non seulement la maison de l'ennui, mais la maison de la paresse, peut-être du vice, en tout cas, la maison la plus défavorable à toute formation morale.

C'est pourquoi, ils sont à bien courte vue et encourent de très graves responsabilités les maîtres qui, sous prétexte de faire plaisir aux élèves, relâchent les liens de la discipline et ferment les yeux sur les petits désordres. Ils y sont conduits par un désir de popularité bien mal placé et d'ailleurs toujours déçu. Car d'un côté, la popularité qui vient au maître du sérieux de sa conduite est autrement digne et enviable que celle qui proviendrait de sa faiblesse, et d'un autre côté le « populacier » perd justement ce qu'il cherche, puisque son

laisser-aller lui fait encourir le dédain et non l'estime de ses élèves. Autre chose une détente justement accordée par un supérieur avisé à des élèves d'ordinaire obéissants, autre chose ce relâchement général qui laisse les rênes flottantes entre les mains de ceux qui gouvernent.

Il apparaît donc certain que la discipline produit la vraie joie dans une maison d'éducation et que par là elle crée un milieu favorable à la vertu morale.

Ce milieu devient plus favorable encore par le fait que la discipline le rend sérieux et austère.

Tout d'abord elle établit, d'une façon plus ou moins absolue le silence dans la maison. Or, est-il rien de plus favorable à la vertu que le silence? Lui seul permet à l'homme de se recueillir, et, par lui, les âmes les plus dissipées finissent par se recueillir. Mais qui n'a médité la puissante plénitude du mot recueillement? Il rappelle, à leur domicile en quelque sorte, nos facultés d'ordinaire dispersées; il ramène l'âme chez elle et lui rend tous ses pouvoirs. Dès lors l'esprit, rentré chez lui, est capable d'application, se livre volontiers à l'étude, se pénètre de réflexions sérieuses, se soumet à l'empire des convictions les plus morales. D'autre part, la volonté, débarrassée de ses entraves, s'appartient, prend aisément la direction du devoir, l'accomplit avec facilité. C'est vraiment comme une trempe nouvelle que prend le jeune homme dans un milieu où l'on fait silence.

En second lieu, il subit la puissante influence de l'exemple. Autant le respect humain, ou la crainte d'être seul dans le bon chemin, retient les jeunes gens loin du devoir, autant ils deviennent prompts, courageux, enthousiastes même, dans la voie du bien, lorsqu'ils se sentent soutenus par leurs égaux. Ils ne marchent bien que par groupes. Aussi est-il important de créer dans une maison d'éducation un mouvement du grand nombre vers la bonne vie.

A cet égard, dans un séminaire, les vocations pour les missions ou pour les ordres religieux ont une valeur du plus grand prix,

car les jeunes gens où elles éclosent se font toujours remarquer par une piété plus vive, par une régularité plus exacte, par une mortification plus austère, par une charité fraternelle plus généreuse. Or de tels exemples ne sont pas perdus ; pendant qu'ils laissent dans les yeux une impression favorable au bien, ils impriment au cœur un élan plus courageux vers la vertu. C'est, d'ailleurs, dans ce même but que dans les maisons secondaires, on crée des congrégations qui groupent les meilleurs élèves et que, dans les grands séminaires, on favorise les associations de piété qui rapprochent les plus fervents. Ce qu'on exige alors de ces jeunes gens qui affichent une piété plus grande, c'est qu'ils se fassent encore plus remarquer par leur régularité disciplinaire. En un mot, ce que l'on se propose, c'est de mettre sous les yeux de tous l'exemple de quelques-uns, de provoquer l'entraînement de tous par l'élan des meilleurs. Par là l'effort disciplinaire devient moins pénible, chacun se répétant à lui-même cette parole de saint Augustin : « Ce que ceux-ci et ceux-là peuvent faire, pourquoi ne le ferais-je pas » ?

Austère d'apparence, la discipline est en réalité fort bienfaisante, puisque, par les joies qu'elle procure et par les facilités qu'elle assure à la vertu, elle devient un milieu très favorable à la vertu morale...

∴

Ce qui accroît son prix, c'est qu'elle est par elle-même un exercice moral. En effet, à quoi se ramène toute la vie morale ? Aux deux points que l'Ecriture exprime avec une simplicité si noble : « Evitez le mal, et pratiquez le bien ». Or la discipline procure aux jeunes gens, d'une façon très efficace, l'accomplissement de ces deux préceptes.

Elle combat d'abord le mal au sens strict du mot ; car elle est contre le péché une arme très puissante. Qui veut en faire usage vivra à peu près sans péché. Les confesseurs des collèges et des séminaires le savent bien : autant l'indiscipline relâche

la conscience et ouvre au péché des portes toutes grandes, autant la régularité affermit la conscience et rend la volonté forte contre le péché. Les condisciples, entre eux, ne s'y trompent point ; ils donnent hardiment le nom de « saints » à ceux qui obéissent inviolablement aux règles. Ils savent que tout est dans l'ordre dans la vie de ceux qui ont assez de fermeté pour respecter tout l'ordre de la maison. Et ce jugement n'a rien de risqué ; il peut être tout spontané dans sa forme ; au fond, il repose sur de très solides raisons.

Mais ce terme de mal a un sens plus large que celui d'action mauvaise. A juste titre, nous tenons pour mal ce qui mène au mal, comme les tendances, les inclinations, les liens, qui peuvent nous amener à commettre des actes mauvais. Même lorsque le mal a disparu de la vie, comme cela se voit dans un séminariste sérieux, il peut rester, dans les profondeurs de l'âme, des racines du mal, prêtes à germer dès la première occasion. Ce sont ces racines, mal toujours menaçant, qu'il importe d'extirper, et c'est le propre de la discipline bien gardée d'arracher peu à peu ces germes pernicieux.

Et quelles sont les principales racines du mal ? Les unes sont au dehors, dans nos relations avec nos semblables ; les autres sont au dedans, dans nos propres facultés.

Parmi les premières, nous noterons d'abord le respect humain, ou la crainte de l'homme. La vertu n'est jamais affermie dans une âme tant qu'elle redoute, pour se produire, des regards humains. L'esprit de discipline guérit ce mal en portant la volonté au devoir présent, dès que l'heure sonne, en dépit de tous les sourires et de toutes les critiques. — Nous noterons ensuite la curiosité et la sensualité qui cherchent leurs satisfactions dans la rue et le commerce des créatures. La vertu morale n'est à demeure dans une âme, qu'à condition qu'elle triomphe aisément de ces deux attraits du dehors. Or, la discipline, en retenant les yeux, en réglant les expressions de la sensibilité, met l'âme à l'abri de ces surprises dangereuses ; par exemple, c'est une petite chose, en soi, que d'avoir défense de

regarder dans la rue par une fenêtre ; mais c'en est une grande, en fait, que d'apprendre à vaincre la curiosité. — Dans un séminaire, les livres sont d'un grand attrait. Mais ils peuvent créer aussi de grands périls, soit par les pertes de temps qu'ils causent, soit par les doctrines avec lesquelles ils mettent indûment en contact, soit par les tableaux passionnés que présentent la plupart des romans. De quel secours n'est pas, alors, la fidélité à la discipline ! Quelle sauvegarde, que l'obéissance, grâce à laquelle les livres ou les périodiques seront écartés pour laisser, dans l'esprit, la place entièrement libre aux bonnes impressions. — Enfin, qui ne sait combien peuvent devenir périlleuses les relations de personnes, tant celles qui se contractent avec certaines gens du monde, que celles qui se nouent même entre séminaristes sous forme d'amitiés particulières ? Tous ces liens peuvent, à une heure néfaste, faire gravement échec à la vertu. N'est-ce donc pas un bienfait que la discipline intervienne pour les briser, ou du moins pour les régler sagement et les rendre inoffensifs.

Les racines du mal qui sont principalement en nous sont le jugement propre et la volonté propre : de part et d'autre, il peut en sortir pour nous de grandes fautes morales. Or la discipline les remet tous deux dans l'ordre.

D'abord, elle est un remède capable de combattre les prétentions du jugement propre ; car elle demande qu'il s'abaisse à tout moment devant ses préceptes. La vraie obéissance, en effet, n'est point celle qui discute les motifs, qui examine les raisons, elle s'interdit même la recherche de l'utilité de l'acte commandé. Il lui suffit de savoir que c'est l'autorité qui parle ; que l'ordre donné soit raisonnable ou non, elle l'accomplit ; le verrait-elle clairement déraisonnable en soi, s'il ne nuit à personne, elle l'accomplit quand même. C'est pourquoi l'obéissance de ce religieux qui, sur l'ordre de son supérieur, planta un arbuste la tête en bas est si louable. La discipline lui fit vaincre son jugement propre.

Elle impose, de même, le sacrifice de la volonté propre. Nous

avons nos goûts et nos préférences, comme nous avons nos idées ; nous formons des projets, et peut-être sont-ils fort louables ; nous rêvons un état de vie qui serait plus parfait pour nous et plus profitable à l'Eglise. La discipline intervient et, coupant court à tout ce plan de vie, nous confine dans un devoir obscur et sans attrait pour nous. L'obéissance est alors l'immolation de la volonté propre. Par là, nous voyons la discipline assurer les plus hauts triomphes d'ordre moral.

Mais la vie morale ne comporte pas moins l'accomplissement du bien que la fuite du mal. De ce que la fidélité au bien fait moins de bruit et semble prendre moins de temps que la lutte contre le mal, il n'en est pas moins vrai que le bien est toujours la moisson qu'on recueille sur le champ où l'on a combattu pour sa cause. C'est pourquoi la discipline d'un séminaire, par le seul fait qu'elle en chasse le mal, y fait fleurir et fructifier le bien.

Que voit-on, en effet, dans un séminaire bien discipliné ? D'abord, la piété y est intense ; non seulement on s'y rend fidèle à tous les exercices, mais on y communie à Dieu avec tant de ferveur qu'on attire à soi toutes les richesses de sa vie. Est-il un bien comparable à cette divine union ? En second lieu, le travail y est appliqué ; tous les élèves y sont actifs comme les abeilles dans leurs ruches ; non seulement la science compétente s'y acquiert par tous, mais on voit, chez plusieurs, s'y développer une science éminente. C'est que l'esprit de discipline a multiplié en quelque sorte les heures d'études et doublé par le recueillement la puissance des facultés. En troisième lieu, un progrès moral se manifeste dans tous ces jeunes gens ainsi réglés par la discipline : leur esprit s'ouvre à des idées plus hautes ; leur cœur à des ambitions plus généreuses ; leur volonté à des élans plus courageux ; leur sensibilité est plus rigoureusement tenue sous le joug ; c'est, en toutes choses, une visible ascension morale qui s'est produite dans les âmes. Ce tableau, pris sur le vif, montre assez clairement que la discipline est un puissant facteur de vie morale.

∴

Notre estime pour la discipline, dans l'éducation, grandira encore si nous considérons qu'elle crée, pour l'avenir, des habitudes d'une importance souveraine. Car le jeune homme accoutumé à observer les règlements n'aura aucune peine à s'assujettir aux lois des milieux où devra se dérouler sa vie.

Le collégien se réjouit de quitter la pension principalement parce que la discipline lui pesait, et que l'avenir qui s'ouvre devant lui sera enfin une carrière libre et sans discipline ; il exulte d'en avoir fini avec le joug disciplinaire. C'est, de sa part, une erreur très dommageable : une erreur, parce qu'une discipline nouvelle le guette et va le saisir, la discipline d'une vie à créer, la discipline d'une famille à fonder, la discipline d'une position à garder ; erreur dommageable, parce que, en essayant de se dérober d'abord à toute règle, il suit la pente de ses caprices et de ses passions, s'abandonne à de graves écarts de conduite et imprime à son être des blessures morales dont il aura, dans la suite, du mal à se guérir.

Cette illusion ne peut avoir entrée dans le cœur d'un jeune prêtre, qui sort du séminaire. Car il sait que la discipline l'attend, non pour martyriser sa volonté, mais pour lui dicter son devoir et le soutenir dans l'accomplissement de ses obligations. Cette discipline nouvelle est double : l'une est intérieure et pourvoit aux besoins intimes de son âme ; l'autre est extérieure, délimitée par les lois de l'Eglise, et elle a pour but de régler sa vie sociale.

Le prêtre, en effet, doit d'abord se soumettre à une discipline intérieure et toute personnelle. Il a des devoirs intimes à remplir : devoirs envers Dieu, multiples, fréquents, qu'une piété régulière peut seule accomplir ; devoirs envers lui-même, devoirs dictés par une morale austère, excluant tout désordre, devoirs dictés par le souci sérieux et ininterrompu d'une ascen-

sion continuelle vers plus de perfection, devoirs tendant à la culture de son être par le travail intellectuel ; enfin devoirs envers le prochain, qui ne tombent pas sous le coup des canons de l'Eglise, mais qui dérivent des inspirations personnelles de la charité, comme la visite des malades et des pauvres, comme l'action morale incessante exercée sur les âmes par des relations continues, etc. Or, tant de devoirs supposent de l'ordre dans la vie. Cet ordre ne peut être établi que par un règlement de vie tout personnel. Certes, tout jeune prêtre emporte avec lui, du Séminaire, un règlement sagement adapté à ses besoins et contrôlé par son directeur de conscience. Après quelques mois ou quelques années d'expérience, il en améliore les dispositions et le rend plus pratique pour lui-même. Mais rien ne lui servirait d'avoir dans ses cartons un règlement bien étudié, s'il ne l'accomplissait. Le bon règlement est celui qu'on observe. Là réside pour le jeune prêtre la discipline intérieure à laquelle il doit se soumettre.

Il doit une déférence plus exacte encore à la discipline qui lui est imposée par l'Eglise. Elle présente comme trois échelons distincts. Car elle comprend d'abord les saints canons et les ordonnances épiscopales qu'on ne peut enfreindre sans manquer gravement à l'obéissance. Elle comprend ensuite les ordres qui émanent comme accidentellement et temporairement de l'autorité légitime du Pape, de l'Évêque, ou du Supérieur religieux ; ces ordres ont un caractère sacré et lient la conscience. Elle comprend enfin les conseils, les directions émanant des Supérieurs légitimes. Car ceux-ci, pour nos susceptibilités, évitent de fulminer toujours des commandements et se contentent souvent de nous manifester leurs volontés par l'expression de simples désirs ; il nous appartient de saisir la portée de leurs paroles et de répondre à la délicatesse de leurs procédés par la délicatesse d'une fidèle obéissance. De tout cet ensemble résulte ce qu'on appelle la discipline ecclésiastique. Tout prêtre résolu de ne pas rompre avec son devoir doit en embrasser intégralement l'observation.

Mais, qu'elle soit de sa nature intérieure ou canonique, la discipline est toujours la discipline. Elle se présente toujours avec les difficultés qui lui sont inhérentes, puisqu'elle impose fatalement le sacrifice du jugement propre et de la volonté personnelle. La première, celle qui nous saisit par notre règlement particulier de vie, n'a pour stimulant et pour sanction que la conscience : elle est aisée à ceux chez qui la conscience exerce un empire tout-puissant ; mais elle est difficile et elle subit des atteintes nombreuses et fâcheuses chez ceux dont les fléchissements de la conscience sont ordinaires. C'est pourquoi il n'y a point d'obéissance plus méritoire ni plus sanctifiante pour le prêtre que celle qu'il rend à Dieu dans le secret de sa conscience par la fidélité à son règlement. — La seconde, la discipline canonique, est d'un accomplissement beaucoup plus facile ; car à la force intime de la conscience s'ajoute une certaine crainte des sanctions extérieures ; si on obéit, ce n'est pas seulement parce que Dieu le veut, mais aussi parce qu'on ne veut pas encourir la mésestime de son milieu, parce qu'on ne veut pas s'attirer les disgrâces de ses supérieurs. En tout état de cause, la discipline reste l'objet d'un effort pénible.

Or, c'est là que le prêtre, s'il fut un séminariste discipliné, recueille les fruits de son obéissance passée. S'il a contracté des habitudes de soumission, s'il s'est formé à mettre de l'ordre dans ses occupations quotidiennes, et principalement dans sa piété, s'il a accoutumé son esprit à voir et à respecter Dieu lui-même dans tout Supérieur qui commande, s'il est rompu à vaincre sa volonté pour la plier au devoir, il n'aura aucune peine à subir la discipline de la vie sacerdotale. Loin d'y voir un fardeau, il y trouvera un soutien.

Que, par contre, il ait été un séminariste peu discipliné, peu ordonné dans sa vie personnelle, critique et souvent infidèle en face même des petits règlements de la maison, les habitudes d'indépendance qu'il aura prises le suivront durant toute sa vie et l'exposeront peut-être à de graves infidélités à l'égard de la discipline.

Il nous semble, que de tous ces arguments, il résulte clairement que la discipline des maisons d'éducation et, principalement des séminaires, mérite une grande estime et vaut l'obéissance qu'elle exige, par les grands avantages d'ordre moral qu'elle procure.

II

Les moyens disciplinaires

Tel est le prix de la discipline, que les maîtres ne peuvent s'en désintéresser. Si leurs élèves ne la pratiquent pas spontanément, ils doivent néanmoins les y assujettir exactement. Mais, alors, il s'agit d'exercer une sorte de violence, si douce soit-elle, sur la volonté des jeunes gens. De quels moyens disposent les maîtres pour amener leurs élèves à la fidélité disciplinaire ?

Ces moyens, que nous appellerons moyens disciplinaires, sont partout les mêmes. S'agit-il d'une petite école, d'un grand collège, d'un séminaire, même d'un atelier, les maîtres ont deux moyens de se faire obéir : les sanctions et l'ascendant personnel. Pour nous limiter aux Séminaires, cherchons quelles sanctions peuvent y être appliquées, et à quelles conditions un maître exerce l'ascendant personnel efficace.

*
* *

Quand on veut marquer une différence entre la discipline d'un collège et celle d'un grand séminaire, on a coutume de dire qu'au collège la discipline est militaire tandis qu'au séminaire elle est paternelle, parce qu'au collège elle a des sanctions sensibles, tandis qu'au séminaire elle est dépourvue de sanction. Ainsi énoncée, cette formule est pleine d'erreurs. En effet, dans nos collèges catholiques, la discipline s'efforce de devenir paternelle, d'abord en ce que les maîtres font d'ordinaire de douces remontrances à leurs élèves avant de les punir, ensuite parce qu'ils font appel aux sentiments de foi pour que l'obéissance

devienne un acte moral et non pas simplement une action mécaniquement conforme au devoir. D'un autre côté, s'il est vrai que la discipline des grands séminaires est surtout paternelle, il ne faudrait pas attacher à ce terme un sens de faiblesse et de désordre ; elle est paternelle en se sens qu'elle s'efforce d'écarter toutes les sanctions autres que celles de la conscience ; mais, elle n'en est ni moins exacte ni moins austère, comme on peut le constater en comparant la tenue d'un grand séminaire à la tenue d'un collège. — Un collège, il est vrai, a des sanctions sensibles comme des pensums écrits, des arrêts, des retenues, même des journées de cachot. Mais, pour n'avoir point ces « punitions », le grand séminaire n'en a pas moins des sanctions très réelles comme sont les avertissements, les refus d'appel et les renvois, et surtout les reproches de la conscience. Le maniement de ces trois sanctions exige tant de doigté de la part des maîtres, qu'il sera utile de leur donner ici quelques développements.

L'avertissement est-il vraiment une sanction ? Venge-t-il la loi violée ? Punit-il réellement le délinquant ? S'il s'agissait d'une caserne, nous dirions que la sanction est nulle ; s'il s'agissait d'un collège, nous dirions qu'elle est faible ; mais, s'il s'agit d'un séminaire, nous n'hésitons pas à dire qu'elle est suffisante. En effet, l'avertissement est un blâme, et un blâme, quand il est justifié, punit toujours le coupable par l'humiliation qu'il lui inflige. Mais cette humiliation n'a de portée, que dans la mesure où il reste de la sensibilité dans l'être sur qui elle tombe. A la caserne, la sensibilité des hommes est trop émoussée par les punitions matérielles, pour qu'elle s'émeuve d'un simple avis. Au collège, les « pensums » sont trop nombreux pour que la sensibilité reste accessible aux influences délicates. Il n'en va pas ainsi du séminaire, où l'absence de toute punition matérielle conserve chez les séminaristes l'intégrité de la sensibilité.

Aussi tous les éducateurs sérieux veillent-ils à ne pas entamer cette précieuse sensibilité. Dans un collège, un maître qui

punit à tort et à travers, qui croit faire de la bonne discipline en infligeant les peines les plus rudes, témoigne d'autant d'ignorance que de brutalité. Il n'y a pas d'animal à réagir contre l'abrutissement qu'une telle méthode produit. Le maître sage est celui qui punit rarement et légèrement : rarement, c'est-à-dire quand vraiment les moyens plus doux comme les avis et l'expression sévère du visage ont totalement échoué ; légèrement, c'est-à-dire n'imposant que des « pensums » sans gravité, mais attachant la plus haute importance au fait souverainement regrettable qu'un « pensum » a été nécessaire. De la sorte on peut arriver à conduire un collège sans y infliger jamais aucune punition trop pesante. Certains maîtres même sont assez habiles pour n'avoir jamais besoin de punir. La tradition, du moins dans nos grands séminaires français, a consacré ce principe fondamental d'éducation, c'est pourquoi les punitions n'y trouvent jamais place comme sanction de la discipline ; le simple avertissement suffit à éveiller la conscience délicate de nos jeunes gens.

L'avertissement peut, suivant la gravité des manquements, leur parvenir de plusieurs façons. Tantôt c'est le directeur de conscience qui avertit son pénitent de certaines faiblesses dans la discipline ; et ce moyen réussit d'ordinaire à refaire l'ordre. Tantôt l'avis est donné par le supérieur de la maison, soit en son nom personnel, soit au nom du Conseil des maîtres ; l'avis prend alors plus de gravité, et agit plus puissamment sur la sensibilité du jeune homme indiscipliné ; car on lui fait comprendre qu'il faut obéir ou s'en aller.

D'où qu'il émane, l'avertissement doit être traité prudemment. S'il vient à tout propos, il lasse, il provoque la critique et le mauvais esprit, il émousse l'âme et ne corrige pas les défauts. Il exige autant de tact que les punitions. Sur cent fautes que remarquera un supérieur, souvent il ne donnera d'avis qu'une seule fois. De même, dans sa classe, le professeur ne doit pas tout reprendre. Habile et discret tout ensemble, le bon maître est celui qui avertit au moment favorable, c'est-à-dire

quand il est sûr d'incliner les jeunes gens vers un amour plus efficace de la discipline. La même sagesse dirigera le ton de sa voix et le choix des termes employés, de façon à ne point blesser l'âme qu'au contraire il entend guérir.

Du simple avertissement au refus d'appel la distance est grande. Et cependant, dans nos séminaires, il n'y a pas de sanction qui tienne le milieu entre l'un et l'autre. Le refus d'appel peut se produire pour des motifs très divers. Le plus souvent il a pour cause de graves lacunes dans le sujet que l'on n'appelle pas : déshonneur de la famille, jugement faux, incapacité intellectuelle, écart de conduite hors du séminaire. Mais il peut aussi avoir pour cause l'indiscipline, ou infidélité habituelle au règlement.

On ne peut dissimuler que ce soit une sanction très grave. Lors même que le refus ne serait que temporaire, il est toujours un gros chagrin pour le séminariste frappé. Il l'humilie aux yeux de ses confrères, il devient un objet d'inquiétude pour sa famille, en un mot, il diminue le jeune homme dans l'estime du public. Si le refus est définitif, il se conclut par le renvoi plus ou moins explicite du sujet non appelé, et il prend alors une gravité exceptionnelle. Car, depuis les décrets de Pie X (décret *Vetuit* et ses compléments), être renvoyé d'un séminaire ou d'une communauté religieuse, c'est voir fermés devant soi tous les séminaires et toutes les communautés, c'est être obligé de changer de voie et de renoncer à l'état ecclésiastique.

Est-il permis à des directeurs de séminaire de livrer un jeune homme, pour des fautes purement disciplinaires, à des conséquences si terribles ? Les cas particuliers sont toujours plus ou moins discutés et objets de regrets, mais, en thèse générale, le droit n'est pas douteux : la sanction doit être appliquée tant dans l'intérêt de la maison que pour le bien même du jeune homme.

Le séminaire a besoin de se défendre, de protéger l'ordre qui lui est nécessaire, de protéger les séminaristes eux-mêmes par

de salutaires et sévères exemples. On ne peut accepter qu'un séminaire devienne comme la proie de la légèreté ou du mauvais esprit d'un ou de plusieurs jeunes gens. S'il ne peut le corriger, et assainir le milieu éducateur par de fermes avertissements, il est juste qu'il écarte les indociles irréductibles.

D'autre part, s'il est vrai qu'un jeune homme non appelé est gravement contristé, il ne peut que tirer profit de la leçon reçue. S'il est sérieux dans le fond et léger seulement dans certaines expressions de sa vie, il se corrigera, il se montrera capable de discipline, il donnera de vrais gages de fidélité pour l'avenir, et ses directeurs rassurés lui ouvriront de bon cœur les portes du sanctuaire. Que si la leçon ne produit aucun effet, s'il témoigne d'une légèreté d'esprit et d'une faiblesse de volonté incompatible avec la régularité qu'exige l'état ecclésiastique, il a tout intérêt à être écarté d'un milieu où il ne serait pas à sa place. Il n'est pas fait pour le sacerdoce ; c'est justice que les portes du sacerdoce lui soient fermées.

Il reste au directeur de séminaire une autre sanction plus douce, plus efficace, plus religieuse surtout que toutes les autres : elle consiste à éveiller les reproches de la conscience dans le séminariste indiscipliné. Il n'est pas de supérieur, pas de directeur, qui n'y fasse appel. De cet effort rien ne paraît au dehors ; il n'en est que plus facile à mettre en œuvre. Persuadons-nous bien, en effet, que nos avertissements et nos sanctions extérieurs ont peu d'empire sur les jeunes gens, parce qu'ils sont de moins en moins accessibles au sentiment de la crainte. Mais grâce à Dieu le pouvoir de la conscience, qu'elle soit considérée comme avertisseur ou comme force motrice, est encore très puissant et on ne saurait trop en user. Il faut que ce soit sa conscience qni réprimande et qui corrige un jeune homme.

Mais cette conscience ne remplira ce rôle qu'à condition d'être bien formée, et c'est à cette formation que s'appliquent, dès le début, les directeurs de grands séminaires. Il font sentir à leurs dirigés que les devoirs disciplinaires ne sont pas de simples mesures d'ordre réglant le dehors, mais qu'ils lient

réellement la conscience, et que c'est péché que de les enfreindre. Sans doute on peut faire valoir d'abord en leur faveur quelques motifs humains, à savoir qu'il y a des règlements à observer dans toutes les administrations, que le bon sens commande de respecter l'ordre de la maison où l'on est reçu, qu'il existe un contrat tacite pour l'observation des règles entre les chefs d'une maison et ceux qui y sont admis.

Cependant il y a des motifs plus haut qu'il faut faire valoir. D'abord la discipline qui règle un séminaire est l'expression vraie de la volonté de Dieu, parce qu'elle nous est imposée par l'autorité qui a mission de nous commander en son nom : et, à cet égard il n'y a point de distinction à faire entre article et article du règlement, comme si quelques-uns seulement émanaient de l'autorité supérieure ; car ceux qui émanent de l'autorité immédiate participent à la dignité des autres. En second lieu les règlements d'un séminaire tendent tous à la formation du prêtre, et c'est gravement compromettre cette formation que de violer habituellement même des points de règle qui paraissent peu importants. Enfin la désobéissance est contagieuse de sa nature, et celui qui rejette un point de règle scandalise ses condisciples et les porte au mal ; par là le devoir de la charité peut être gravement atteint.

Quand une conscience est armée par ces fortes convictions, elle se fait elle-même l'austère sanction des manquements à la discipline. Aussi les directeurs usent-ils d'un moyen disciplinaire de premier ordre, lorsqu'ils façonnent ainsi la conscience de leurs jeunes gens. Ils n'ont plus besoin d'exercer de surveillance extérieure, la conscience de chacun est le surveillant à la fois très sympathique et très exigeant qui veille au bon ordre.

∴

Les sanctions ne sont pas le tout de la discipline. Elles punissent les fautes, mais ne les préviennent pas. La crainte qu'elles inspirent n'a pas toujours assez de puissance pour

retenir, dans l'occasion, les volontés faibles. Qui n'a connu de ces séminaristes qui, après avoir pris le matin la résolution d'une parfaite tenue en classe, s'y sont néanmoins laissés aller à la dissipation. Pour prévenir les fautes, pour soutenir les volontés débiles dans leurs bons désirs, l'ascendant moral du maître est seul efficace. C'est pourquoi, plus encore que les sanctions, ce pouvoir disciplinaire est indispensable dans les maîtres.

Il est tout personnel ; on ne saurait l'emprunter à l'autorité même du Supérieur ni à la sévérité des règles. Un maître en est doué ou ne l'est pas : s'il en est doué, partout où il passe, partout où il préside l'ordre règne ; s'il ne le possède pas, partout où il apparaîtra on verra éclater au moins quelque petit désordre. On dirait que c'est un pouvoir inhérent à la nature reçu avec la vie. Cependant il s'acquiert. Tel maître, qu'on a vu débordé par la dissipation des élèves à ses débuts, finit par remporter la victoire et dompter une jeunesse portée à l'indiscipline.

En quoi consiste, chez un maître, le pouvoir disciplinaire ? D'où vient que ce Supérieur, par le seul fait de sa présence dans son séminaire, maintient l'ordre partout ? D'où vient que ce professeur, quand c'est lui qui fait la classe, tient dans l'application et le silence des élèves qui, avec d'autres maîtres, glissent dans la dissipation et la paresse ? Ce quelque chose qui fait l'autorité disciplinaire d'un maître paraît d'abord assez mystérieux, et beaucoup de théoriciens ont renoncé à l'analyser. Ce mystère cependant ne nous paraît pas impénétrable, et il y a trop d'intérêt à l'éclaircir, pour que nous ne fassions pas un effort en ce sens.

L'autorité disciplinaire diffère d'abord de l'autorité scientifique : on peut être un savant de premier ordre et avoir la plus sincère admiration de la part des élèves et cependant ne pas leur imposer du tout. Elle diffère ensuite de l'autorité morale : un maître peut avoir une grande influence morale, par la sainteté de sa vie et par la sagesse de ses conseils, et être néanmoins incapable d'obtenir le bon ordre et le travail dans

sa classe. Elle diffère aussi de l'autorité du cœur et de la bonté : on a vu des maîtres très dévoués à leurs élèves et même très aimés d'eux, être incapables de les faire obéir aux heures de discipline. L'autorité disciplinaire réside dans la sensation que donne un maître qu'il y a en lui une volonté, que cette volonté a des points fixes bien précis, que cette volonté, si douce qu'elle puisse paraître, ne s'en départira jamais. Le tout pour un maître qui veut acquérir du pouvoir disciplinaire est donc de se créer et de manifester au dehors une volonté.

Par quels moyens y réussira-t-il ?

Ecartons d'abord tout ce qui est violent ; car la violence, passagère de sa nature, est en contradiction avec la volonté qui est durable et persévérante par essence. En conséquence, point de paroles bruyantes, point de cris, point de vivacités, point de punitions d'une sévérité outrée, point d'avertissements donnés en termes exagérés. Tout cela, loin d'accroître la force disciplinaire, ne fait que l'amoindrir.

Le maître soucieux d'exercer une autorité réelle a d'abord le culte du silence. Par le fait seul qu'il sait maîtriser sa langue, il témoigne qu'il a de la force de caractère. De plus, toutes les paroles dites par le maître délient les langues et commencent la dissipation ; qu'au contraire il se taise et son silence impose le silence à tous. C'est pourquoi le maître, même professeur, doit être un grand silencieux, en ce sens qu'il se réduit au minimum possible de paroles. Qui ne s'est rendu compte dans les maisons secondaires, à quel point les présidents d'étude ou les professeurs produisent l'ordre par leur propre silence. J'ai connu des maîtres qui sachant leur volonté débile, décuplaient leurs forces en s'abritant derrière le solide rempart du silence. « Pourquoi, disais-je un jour à un jeune homme, avez-vous si grand peur de votre préfet de discipline ? » Il me répondit ce mot très suggestif : « Ah ! Monsieur, il est terrible, il ne parle jamais. » Que les maîtres bavards acceptent donc cette première leçon ; presque tous sont débordés par la dissipation ; tous trouveront là un premier remède au cauchemar qui les tourmente.

Cependant le maître n'est pas condamné au mutisme. Il faudra bien qu'il parle : en classe, en direction, en récréation. Mais, tandis que son silence protégeait son autorité, la parole peut aisément la trahir. C'est pourquoi il ne sera pas simplement sobre, mais il sera surtout pondéré. Jamais il ne doit paraître ni léger, ni ridicule, ni naïf ; tout en lui doit être digne et respectable. Il doit d'autant plus y veiller, que les séminaristes, souvent malins, ne manqueraient pas d'exploiter ses faiblesses, s'ils les avaient une fois reconnues. En classe surtout, c'est chercher une popularité de mauvais aloi que de suspendre, ne fusse qu'un quart d'heure, le cours régulier du programme, sous prétexte de délasser les élèves en leur racontant des histoires plus ou moins pittoresques. A ce commerce, le maître a vite ruiné son autorité.

Mais il ne suffit pas que la parole ne révèle pas de faiblesse ; il importe qu'elle soit toute imprégnée de la force morale du maître. A quelle condition cela sera-t-il ? A la condition que la parole soit précise et nette, soit en ce qui concerne les points de discipline, soit en ce qui concerne l'enseignement lui-même. — S'il s'agit des points de discipline, la netteté de la parole est d'autant plus nécessaire, que les élèves ont besoin de savoir au juste ce qu'on exige d'eux : quel degré de silence, quelle mesure de ponctualité, quelle application dans les devoirs intellectuels. Si le maître a dit avec précision ce qu'il entend tenir, cette netteté même d'expression en impose aux élèves et saisit leur volonté. Si, au contraire, le maître a été imprécis et flottant dans la manifestation de ses désirs, les élèves seront incertains de l'exacte portée de leur devoir, et cette incertitude laissera leur volonté voguer à l'aventure, c'est-à-dire à la négligence et à la dissipation. Cette règle est souveraine, d'abord pour le supérieur de la maison, dont il faut à tout prix connaître les exigences disciplinaires, ensuite pour le professeur, qui doit déterminer la tâche de chacun, tant en fait de travail qu'en fait de tenue. — La précision dans l'enseignement a une vertu disciplinaire qu'à mon avis on n'a pas assez remarquée. J'ai connu un maître

qui enseignait à la fois 250 élèves ; il obtenait une parfaite discipline de silence et d'attention, sans avoir aucun autre moyen d'imposer son autorité que la netteté même de sa parole. La précision, en effet, est prenante de sa nature ; elle captive l'attention, elle écarte les distractions ; elle entraîne de force l'esprit qui écoute à la suite d'une pensée qui marche ; elle ferme ainsi toutes les voies à la dissipation. Il en est de même pour le supérieur, dont la parole prend possession des élèves en lecture spirituelle. Et, à cet égard, quelle que soit la valeur très appréciable d'une parole chaude et éloquente, la précision et la logique d'une parole à contours bien nets a plus de prise encore. Et ce qu'on ne saurait trop admirer, c'est que cette emprise exercée en classe ou en lecture spirituelle, poursuit sa bienfaisante action disciplinaire dans tous les détails de la vie ; car les âmes, une fois domptées, demeurent assujetties.

Peu parler, c'est très bien ; parler avec précision, c'est l'indice d'une grande force. Cependant, si l'on veut que l'autorité disciplinaire soit solidement établie, il faut que la parole ne soit pas changeante, mais que le maître veuille toujours ce qu'il a voulu et promulgué une fois. Rien ne ruine si promptement l'autorité que la contradiction dans les ordres donnés. J'ai connu un supérieur qui, s'étant trompé une fois dans les avis donnés à ses élèves, aima mieux faire une brèche, pour une fois, aux habitudes de la maison, que de se contredire dans ses paroles : inutile d'ajouter qu'il jouissait d'une grande autorité. Cette continuité dans le vouloir est assurément la marque la plus évidente de sa fermeté.

Que de fois, néanmoins, on porte atteinte à cette règle importante. Il y a des maîtres qui annoncent un programme d'études, et qui ne l'abordent jamais ; qui promettent de suivre une certaine méthode d'enseignement, et qui ne s'en inquiètent plus ; qui commencent une explication d'une question particulière, et la laissent bientôt en plan ; que dis-je, il y en a qui, au début d'une classe promettent telle ou telle étude, et oublient aussitôt le programme tracé seulement pour une heure,

Au point de vue disciplinaire, on promulgue certains règlements ; on paraît y attacher de l'importance ; on y tiendra fortement la main ; et souvent, ces paroles dites, on n'a plus le souci de faire exécuter ce qui avait été si nettement commandé. Ou bien on avait dit que certaines sanctions sévères seraient appliquées à tels ou tels manquements ; les manquements se produisent sans qu'intervienne aucune sanction. On pourrait multiplier à l'infini les exemples d'illogisme dans la conduite des maîtres.

Cette faiblesse de l'autorité est vite connue des élèves. Dès lors les ordres nouveaux multipliés, les réseaux les plus serrés du règlement, ne les troublent plus, parce qu'ils savent que tout cela sera lettre morte ; les menaces ne les émeuvent pas davantage, parce qu'ils sont sûrs qu'elles ne seront pas mises à exécution. Il y a donc une certaine sévérité disciplinaire apparente qui tourne en fait contre le bien de la discipline.

Qu'il est autrement sage le maître qui, sans sévérité, sans règlement nouveau, maintient simplement et avec obstination ce qui est. Devant cette volonté qui ne brise rien mais reste inébranlable comme un rocher, les élèves finissent toujours par céder. Cette persévérance dans le vouloir achève de constituer l'autorité disciplinaire.

III

LES PRINCIPAUX POINTS DE DISCIPLINE

La discipline du Séminaire comprend tout le règlement. Un jeune séminariste qui ferait son choix entre les divers points de la règle, observant les uns, négligeant les autres, ne serait pas un séminariste discipliné. Car il est juste d'appliquer à la discipline l'adage qui a cours en morale : *Bonum ex integra causa ; malum ex quocumque defectu.* Il y a pourtant cette différence entre la morale et ce qui n'est que discipline, qu'une permission ne peut pas dispenser d'un point de morale, au lieu

qu'elle dispense d'un point de simple discipline. Et c'est sans doute ce qui a porté les théologiens à enseigner que les manquements à la discipline ne sont point par eux-mêmes des péchés, mais le deviennent dans la mesure où ils engagent la morale. Et comme, ainsi que nous l'avons vu plus haut, les intérêts de la morale sont profondément liés à ceux de la discipline, il n'arrive point, en fait, qu'un séminariste viole la discipline sans faire une brèche aussi à la morale. Le séminariste, justement soucieux de procurer son avancement moral par le bienfait de la discipline, se regardera donc comme débiteur de tous les points du règlement.

Cependant il y a dans la règle des séminaires certains points qui ont le double privilège de concourir plus que les autres à la physionomie bien ordonnée de la maison et à la formation morale des séminaristes : ce sont, le silence, la ponctualité et le travail. Aussi allons-nous spécialement attirer sur ces trois objets l'attention du lecteur.

*
* *

Tous les maîtres de la vie spirituelle s'accordent à exalter le silence comme le grand moyen de progrès moral. *In silentio et quiete proficit anima devota*, dit l'Imitation. Pas d'atmosphère plus profitable à l'âme qui cherche la perfection, c'est-à-dire qui cherche son Dieu pour le posséder, et qui se cherche elle-même pour se donner à lui. Car c'est à la faveur du silence que l'âme trouve son Dieu et se trouve elle-même. L'âme dispersée dans la dissipation ne trouve jamais ni l'un ni l'autre.

C'est pourquoi le silence a toujours été une chose sacrée dans toutes les communautés religieuses. Les anciens moines avaient pour lui un vrai culte. Saint Benoît en a fait comme le fondement de sa règle ; les Trappistes l'ont rendu perpétuel ; les Chartreux ne le rompent qu'une fois par semaine. Dans les communautés bien réglées, où les relations avec le dehors sont inévitables, l'usage de la parole est relégué dans quelque coin du monas-

tère, et c'est le silence qui règne en maître dans les lieux de la maison fréquentés par les religieux. On y attache un tel prix, que la moindre infraction doit être expiée par des peines sévères, et il n'y a point d'article dans la règle qui soit plus souvent rappelé par les Supérieurs.

Dès leur début, les séminaires adoptèrent le silence comme une des plus saintes traditions du passé pour la perfection des clercs. Il fut mis en honneur, et l'histoire des commencements nous montre partout le souci de le garder avec autant de scrupule que dans les cloîtres. Aujourd'hui, nos jeunes gens ont plus besoin encore d'en subir l'heureuse influence. Ils sortent d'un monde plus dissipé que jamais, duquel on peut bien redire cette parole du prophète Jérémie : « *Desolatione desolata est terra, quia non est qui recogitat corde.* » Souvent même ils viennent de maisons d'éducation où la vertu du silence n'est pas comprise, où le silence n'est exigé que dans la mesure où il est nécessaire pour éviter les grands désordres. C'est donc tout ensemble une éducation et une pratique à faire entrer dans l'esprit et dans les actes de nos séminaristes.

Voilà pourquoi les supérieurs et les directeurs qui sont pénétrés de cette conviction mettent tout en œuvre pour que le silence règne dans leur séminaire. Ils commencent par écarter toute cause de bruit et de dissipation aux heures sacrées du silence : les domestiques ont ordre de ne parler qu'à voix basse ; les étrangers ne peuvent monter dans les étages ni traverser les corridors ; le parloir, hors le cas de grande nécessité, n'est ouvert que durant la récréation ; les prêtres du dehors ne peuvent voir les séminaristes dans leur chambre ; les directeurs eux-mêmes, pour donner l'exemple, s'abstiennent de parler dans les corridors et conduisent chez eux les séminaristes désireux de leur adresser la parole : grâce à ces moyens, la maison est toute silencieuse, et des étrangers peuvent la traverser sans se douter qu'elle est habitée. Mais le silence doit s'emparer des jeunes gens eux-mêmes : c'est dans ce but qu'ils restent dans leurs cellules et ne vont point vagabonder pendant les études ;

ils évitent d'aller s'entretenir à la porte de leurs confrères, et ne se donnent jamais de rendez-vous dans des recoins solitaires où ils ne seraient ni vus ni entendus ; ils retiennent leur langue fidèlement jusque dans les lieux de réunions, comme la chapelle, les oratoires, les classes, le réfectoire, et dans les passages d'un lieu à un autre, etc.

Les maîtres qui tiennent la main à cette forte discipline du silence en reçoivent une double récompense : leur fermeté leur met dans la main un séminaire facile à gouverner, et ils peuvent bénir Dieu tous les jours des heureux progrès de vertu dont ils sont témoins dans leurs jeunes clercs.

Peut-être serait-ce une bonne action que de dénoncer ici franchement l'abus des permissions. Maîtres et élèves croient trop aisément que la règle est sauve, surtout en ce qui concerne le silence, lorsque la permission de parler a été accordée. Certes il faut bien qu'elle le soit quelquefois, puisqu'il y a des cas où il est indispensable de parler. Mais ces brèches doivent être extrêmement rares ; ces permissions ne doivent être accordées qu'à regret. Car, pour tout dire en un mot, si la demande de permission est un hommage rendu à l'autorité, la plaie faite au silence n'en reste pas moins béante et dommageable.

∴

La ponctualité est aussi un point important de discipline tant pour le bon air qu'elle donne à une communauté que pour la perfection morale dont elle est un précieux instrument. Les anciens Pères en faisaient grande estime, puisqu'ils louent le religieux qui laisse une lettre en commencement pour répondre au premier coup de cloche. Rien n'est édifiant, dans nos séminaires modernes, comme de voir en moins de trois minutes, une troupe de jeunes clercs assemblés par le son de la cloche, et attendant, dans une attitude silencieuse impressionnante, que le second coup de la cloche donne le signal de l'exercice à commencer ! Cependant cette ponctualité n'est pas aujourd'hui

du goût de tout le monde. Je visitais un jour avec quelques abbés un petit pensionnat primaire : au signal du maître, tous les enfants devinrent subitement silencieux et se rangèrent, en une seconde, devant la porte de leur classe. « Quelle horreur ! me dit un abbé, peut-on élever de cette sorte des enfants ? » Mon jeune abbé m'étonna ; mais je le compris, lorsque je réfléchis qu'il sortait d'un milieu où la ponctualité n'est ni estimée, ni demandée, sous prétexte qu'elle est en contradiction avec la spontanéité humaine, et qu'elle produit plus de mécanique que d'éducation. C'est là un de ces préjugés heureusement passagers, mais qui font du mal là où ils règnent momentanément. Car l'existence est une rude institutrice qui se charge de relever les erreurs que nous commettons dans l'éducation. Est-il une seule administration dans le monde où la ponctualité, c'est-à-dire la fidélité à l'heure ne soit exigée ? Ne renvoie-t-on pas comme incapable de remplir sa fonction celui qui ne sait pas être à l'heure ? Avant de devenir homme social, l'individu n'a-t-il pas sa vie à faire, et la fera-t-il jamais, s'il ne sait pas être l'homme de l'heure ? Il arrivera toujours trop tard.

Pour nous en tenir au séminaire, quel pitoyable aspect présente une communauté où il y a des traînards, où les moins ponctuels échelonnent le spectacle de leur lâcheté durant les minutes qui suivent le commencement d'un exercice religieux ou d'une classe ! Les conséquences de ce laisser-aller n'apparaîtront néanmoins dans tout leur jour que durant le ministère sacerdotal. La messe aura été annoncée pour une certaine heure, et le prêtre ne sera pas là pour la commencer : on a vu des fidèles attendre parfois une heure entière. Un temps aura été fixé pour les confessions ; on compte sur le prêtre, et le prêtre ne vient pas. Ce curé doit remettre ses comptes ou déposer les manuscrits d'un travail à un temps déterminé ; le moment venu, rien n'est prêt ; d'ailleurs quand sera-ce prêt ? Ainsi du reste. Voilà où conduit dans la vie réelle le manque de ponctualité durant la période de formation.

C'est pourquoi les maîtres qui tiennent énergiquement à la

ponctualité font vraiment œuvre d'éducation. Point n'est besoin de violents reproches donnés en public ; l'avis personnel n'est pas même toujours nécessaire. Si le maître est doué d'une grande autorité, il lui suffit d'ordinaire de manifester par un signe à peine perceptible son mécontentement du retard injustifié. Mais la ponctualité ne s'établira dans un séminaire qu'à la condition que tous les maîtres soient également convaincus de sa nécessité et que tous travaillent de concert à la procurer.

Ce n'est pas une indiscrétion que de révéler le point de règle où la ponctualité est plus difficile, et, disons-le, plus douloureuse : c'est le lever du matin. Sur ce point, la faiblesse d'un séminariste peut être palliée : car il y en a qui sont si prompts et si agiles, une fois sortis du lit, qu'ils arrivent aussitôt que les autres à l'exercice de l'oraison. Mais, s'ils sont en règle avec la ponctualité extérieure, ils sont réprimandés par leur conscience de l'infidélité qu'ils ont commise devant Dieu en faisant au premier coup de cloche la sourde oreille. La promptitude à sortir du lit au premier signal a le double mérite d'un acte d'obéissance, et d'un acte d'obéissance connu et apprécié de Dieu seul. Cette partie de la ponctualité ne relève que du directeur de conscience ; mais elle a une si grande portée que celui-ci ne manquera jamais de scruter, sur ce point, son pénitent. Qui remporte la victoire sur sa sensualité à ce moment difficile où la volonté s'éveille à peine, sera aisément vainqueur dans les luttes plus graves qui pourront surgir pendant la journée.

*
* *

Le travail intellectuel, considéré du point de vue purement disciplinaire, est certainement ce qui révèle le mieux la vertu d'obéissance dans un séminariste et ce qui par ailleurs le forme le mieux à l'obéissance. En effet, de tous les devoirs qu'impose le règlement, le travail intellectuel réclame l'effort le plus

pénible. On aura beau exalter les attraits et les joies de l'étude, il n'en est pas moins vrai qu'en général l'étude, surtout celle qui astreint à un objet précis et abstrait, est fort douloureuse ; rien ne le prouve mieux que la facilité avec laquelle les hommes se détournent de cette laborieuse application de l'esprit. Dans un collège où les jeunes gens sont réunis en salle commune, la tâche devient moins ardue par le fait que les élèves travaillent sous les yeux d'un maître dont le regard les stimule, et dans une atmosphère studieuse où l'exemple de leurs condisciples les entraîne. Mais dans un grand séminaire ces secours n'existent pas ; chaque élève est livré aux ressources de son énergie personnelle. Pour lui l'œil du maître c'est l'œil de Dieu ; au lieu de l'entraînement de ses égaux, il n'a que l'entraînement de sa conscience. Quel esprit de foi ne lui faut-il pas, pour que, dans sa cellule solitaire, il triomphe de la difficulté et du dégoût ! Quelle puissance ne doit pas avoir en lui la conscience du devoir pour le détourner de toutes les distractions qui sollicitent son besoin de détente ! Le séminariste constamment laborieux est donc un séminariste constamment et saintement discipliné.

Ce qu'il est à cet égard n'échappe d'ailleurs ni à ses maîtres ni à ses condisciples ; chacun se rend bien compte autour de lui de son degré d'application ou de négligence, et on en fait vite la mesure de sa ferveur ou de sa tiédeur. Car chacun sait ce qu'il vaut, et par conséquent ce qu'il peut donner, du côté intellectuel. C'est pourquoi, soit qu'il récite une leçon, soit qu'il lise une dissertation, soit qu'il passe un examen, on voit si le travail qu'il a fourni est ou n'est pas à la hauteur de ses facultés. Le travail ne reste donc pas l'accomplissement d'un devoir intime et caché ; il apparaît au dehors, il édifie ou scandalise comme tous les autres points de discipline.

Mais Dieu dût-il être le seul témoin de nos efforts ou de nos négligences, nous devons le servir toujours avec le même zèle. C'est pourquoi le séminariste qu'anime vraiment l'esprit de foi, sans s'inquiéter de la surveillance dont il pourrait être l'objet,

s'abstiendra, par conscience, de toutes les pertes de temps qui feraient échec au devoir de l'étude.

Il y a des jeunes gens qui perdent du temps parce qu'ils vagabondent hors de leur chambre. Tantôt le motif paraît plausible : ils ont des charges à la sacristie, à la bibliothèque ou ailleurs; ils en prennent prétexte pour tuer une partie de leur temps au commencement des études ; ils prolongent les rangements, ils balayent plus soigneusement, ils ajustent plus correctement, etc. ; et comme ce qu'ils font a l'air d'une bonne œuvre, loin de se reprocher ces petites flâneries qui dévorent leur temps, ils les compteraient volontiers comme autant de mérites. Tantôt c'est le besoin de bavarder à la porte d'un confrère ou chez un directeur qui les détourne du travail; ils ont toujours de petites commissions à faire, des confidences secrètes à transmettre, des éclaircissements nouveaux à demander; le temps se passe en ces mille riens, et il en reste à peine pour réviser le cours qui vient d'être fait ou préparer le cours qui va se faire.

D'autres jeunes gens se suffisent à eux-mêmes pour gaspiller leurs heures; ils rentrent fidèlement dans leur cellule quand l'heure sonne; mais ils ne se mettent pas promptement à leur devoir. Je ne parle pas des paresseux qui rêvent ou sommeillent, car ils sont rares. Mais il s'en trouve toujours qui commencent d'abord par une autre étude que celle qui est imposée : on dirait que le devoir répugne, et que n'importe quoi, fût-ce même plus abstrait, a plus de charme. C'est ainsi qu'on voit des jeunes gens faire de la musique, plus souvent de la littérature, quelquefois une philosophie fort abstraite. De toutes ces façons le temps se perd, et les études commandées n'auront plus qu'un reste insignifiant d'attention.

Ce n'est pas ainsi que procède le séminariste discipliné. Qu'il ait ou qu'il n'ait pas la passion de l'étude, il a du moins la passion du devoir. Ce besoin de sa conscience le rend très économe de son temps. Il a hâte d'être rendu dans sa cellule. A peine y est-il entré, qu'il dit sa prière sans retard et prend

tout de suite l'objet de son travail. Si cet objet est déterminé heure par heure par ses maîtres, il n'a qu'à suivre leurs indications ; s'il lui reste plus de latitude, et s'il est un peu maître de son programme, le règlement particulier qu'il s'est tracé supprime pour lui toute indécision. Non seulement il ne perd pas de temps, mais il fournit sur chaque point le maximum de son activité ; il s'applique, c'est tout dire. Aussi qu'il soit interrogé, ou qu'il ait des rédactions à présenter, tout son travail témoigne d'un effort sans contention mais constant.

Voilà à quelle fidélité et à quelle puissance de conscience intérieure, les maîtres doivent amener leurs séminaristes, soit qu'ils y emploient les avis publics comme font le supérieur et le professeur, soit qu'ils mettent en jeu les exhortations privées, comme fait le directeur intime.

---

§ II

L'amour de l'Église

J'ai toujours cru qu'exhorter des chrétiens à aimer l'Eglise, c'était la même chose qu'exhorter des enfants à aimer leur mère ; et j'ai longtemps pensé qu'il était aussi inutile de faire l'un que l'autre, tant l'amour de la mère me semblait gravé par la nature même au cœur de l'enfant. Mais, dans ces temps d'indépendance, on rencontre des enfants qui n'aiment pas leur mère, et qui, dès l'adolescence, lui jettent l'injure. De même il y a, paraît-il, des catholiques qui n'aiment pas l'Eglise, qui la critiquent, qui la diminuent dans l'estime des autres. Je ne parle pas de ces révoltés qui ont rompu violemment avec elle et qui la combattent ouvertement par leurs menées politiques.

Comment se peut-il que des fidèles, qui restent encore attachés à l'Eglise, ne respectent pas leur mère ? Cependant elle leur a donné le jour, elle les a élevés, elle continue de les protéger. En faut-il davantage pour que le cœur leur crie d'aimer une telle mère ?

Elle leur a donné le jour, le jour incomparable de la lumière évangélique et de la grâce, lorsqu'elle les a admis au saint baptême. Cette seconde naissance, n'a-t-elle pas pour nous infiniment plus de prix que la première ? Et à quoi, en définitive, nous servirait-il d'avoir reçu la vie naturelle, si nous ne devions être mis, par la vie surnaturelle, sur le chemin du salut ? La vraie vie nous est donc venue par l'Eglise.

De plus, elle nous a élevés. Car, non seulement elle nous a pourvus d'éducateurs chrétiens dans nos parents et dans nos maîtres, mais elle n'a cessé de nous donner elle-même les aliments qui nous ont fait grandir : la vérité religieuse sous ses

mille formes d'enseignement, la vie de l'âme par les sacrements dont elle est dépositaire et, spécialement par l'Eucharistie. Sa sollicitude nous suit à travers l'existence ; elle nous attend à tous les tournants de la vie pour nous prêter main forte ; sa demeure nous est toujours ouverte et sa table toujours servie pour nous, afin que nous trouvions chez elle un asile sûr, lorsque nous sommes égarés, abandonnés, persécutés, ou lorsque nous sommes pressés par le besoin de la faim.

Enfin, elle nous protège. Dieu sait à quel point notre faiblesse doit être défendue. Nous sommes aux prises avec tant d'adversaires! Notre foi est en butte aux difficultés soulevées par l'incrédulité moderne et exposée à se flétrir dans l'atmosphère intellectuelle que nous respirons tous les jours. L'Eglise veille sur notre foi, elle nous signale les périls, elle purifie l'air dans lequel nous vivons, elle frappe, s'il y a lieu, ceux qui l'empoisonnent ; elle ne voudrait pas que l'esprit d'un seul de ses fils vînt à se corrompre. Notre vie morale ne lui est pas l'objet d'un moindre souci ; elle multiplie les moyens de protection pour tous les âges et pour l'un et l'autre sexe : patronages, orphelinats, ouvroirs, confréries, associations... ; à tous ces groupements elle prodigue les exhortations, par les missions, par les retraites, par la presse ; à tous elle ouvre les trésors de ses sacrements et les presse d'y recourir pour ne pas mourir moralement. Et n'est-ce pas, précisément, parce qu'ils la rencontrent sur toutes les avenues, prête à défendre ses fils, que ses ennemis s'irritent contre elle et lui font la guerre ?

Mais, si l'Eglise veut que nous l'aimions, encore faut-il que nous l'aimions comme il convient. Il y a des chrétiens qui paraissent dépenser un grand zèle pour l'Eglise et qui, cependant, ne la servent pas comme elle veut. Car l'Eglise veut être aimée et servie telle qu'elle est, et dans son intégrité.

Certaines personnes se montrent très attachées à l'Église ; mais elles regrettent vivement qu'elle soit ce qu'elle est. Elles ont, de l'Eglise, une conception à elles ; et elles voudraient, pour l'aimer, qu'elle se réformât et qu'elle se rangeât au plan qu'elles ont con-

çu. En général, ces personnes sont imbues d'idées protestantes : elles ont trop fréquenté les Allemands ou les Anglais. Aussi est-ce une sorte de régression vers le protestantisme qu'elles souhaiteraient. Elles demandent de fortes coupures dans la doctrine, de grandes réductions dans les cérémonies, la substitution d'un pouvoir central d'influence purement morale à un pouvoir d'autorité et d'administration. Ainsi gravement amputée, l'Église leur paraîtrait plus aimable, plus digne de leurs sympathies; mais une telle Église ne serait plus notre Église catholique.

Les vrais fidèles prennent l'Église telle qu'elle est. Ils ne se donnent point la présomptueuse mission de la transformer. Ils l'aiment comme l'épouse du Christ, comme son corps mystique ; et puisque, telle quelle, elle plaît à son Epoux divin, elle leur plaît aussi. Ils l'acceptent avec son chef suprême, reconnaissent, avec son autorité morale, son pouvoir de gouverner et d'administrer. Ils se complaisent dans la richesse de la liturgie catholique ; ils adhèrent à tous les dogmes de la foi, se réjouissent de ce que, ces derniers temps, plusieurs aient été tirés de l'obscurité pour être mis en pleine lumière, applaudissent au travail des théologiens qui ne cessent de fouiller l'Ecriture et la Tradition pour y découvrir les moindres parcelles de vérité religieuse. En un mot, ils aiment l'Église telle qu'elle est.

C'est aussi un devoir de l'aimer dans son intégrité. Or elle se compose de diverses parties. Dans l'Évangile de saint Jean, elle nous apparaît comme la vigne, ayant un cep et des branches. Dans les Épîtres de saint Paul, elle nous est représentée comme un vaste organisme vivant ayant une tête et des membres. Il n'y a aucune partie de l'Église qui ne doive nous être sacrée et chère. Certes, il existe entre elles une hiérarchie ; toutes n'ont pas la même valeur, et à toutes ne reviennent pas les mêmes honneurs. A la tête appartient la primauté, tant celle de la dignité que celle du pouvoir et du commandement ; tous les membres lui doivent obéissance et, celui qui ne suivrait pas ses ordres témoignerait qu'il n'a plus la vie en lui ; de même,

tous les membres doivent secourir la tête et s'exposer au péril lorsqu'elle est menacée. Cependant les membres font vraiment partie du corps de l'Église, et tout ce qui les frappe et les blesse atteint l'Église ; c'est pourquoi la tête protège les membres par les directions qu'elle leur donne, et les membres doivent se protéger les uns les autres par l'aide mutuelle qu'ils se prêtent.

Quand on aime l'Église dans son intégrité, il y a trois défauts qu'on évite avec un égal soin : on évite de caresser la tête pour flageller plus librement les membres ; on évite de flatter les membres pour mettre plus à loisir une couronne d'épines sur la tête ; on évite de se déchirer entre membres du même corps, mais les membres plus vigoureux s'efforcent de relever, par le trop plein de leur vie, les défaillances des membres plus faibles.

Lorsque les sentiments de l'amour de l'Église sont vraiment enracinés dans le cœur, ils trouvent d'eux-mêmes leur expression.

La première expression de cet amour est tout intérieure. Dans l'esprit, elle est une pensée de complaisance à l'égard de l'Église ; elle trouve que l'Église est belle dans son origine, dans son organisation, dans ses épreuves et ses luttes. Dans le cœur, elle est un mouvement de sympathie, un élan de dévouement ; elle exclut toute amertume, toute opposition ; elle est un don total de l'âme.

Au dehors, l'amour de l'Église s'exprime d'abord par des paroles soit prononcées, soit écrites. A toute occasion il se plaît à honorer l'Église par des termes louangeurs, par des adhésions sans réticence et hautement prononcées, par une fidélité empressée à recevoir ses enseignements et ses directions. C'est encore trop peu. L'amour de l'Église la défend quand elle est attaquée ; il s'irrite des injures qui lui sont lancées à la face dans les réunions publiques ou dans la presse ; il s'indigne de tout ce qui outrage sa mère. Les enfants bien nés ne fuient pas quand on insulte leur mère, mais ils ripostent ; de même, les fidèles enfants de l'Église ne baissent pas honteusement la tête, quand on s'attaque à leur mère, mais ils relèvent le front et disent fièrement : « Taisez-vous, c'est ma mère. »

L'amour de l'Église ne se contente point de paroles, quoique beaucoup de paroles soient des actes ; mais il va jusqu'au dévouement, jusqu'au sacrifice. Le vrai fils de l'Église ne veut pas qu'on la diminue, et c'est pourquoi il la défend jusqu'à verser son sang pour elle, comme cela s'est produit au temps des zouaves pontificaux. S'il ne peut prendre les armes pour elle, du moins il la sert par son argent, par le temps qu'il consacre à ses intérêts, etc. Il a un égal souci d'étendre son empire. Il sait qu'elle est appelée à régner sur tous les hommes et sur tous les peuples, afin de les mettre tous sur la voie du salut, en les gagnant à Jésus-Christ. C'est pourquoi il s'intéresse à toutes les œuvres d'expansion ; aux œuvres par lesquelles l'Église gagne du terrain dans les pays infidèles par les missions, aux œuvres par lesquelles elle approfondit ses conquêtes en pays déjà chrétien. Lorsqu'il ne peut y concourir de sa personne, du moins il y concourt par ses subsides et ses sympathies.

Telles sont les expressions que revêt, dans le fidèle, l'amour de l'Église. Mais quel fidèle lui est aussi attaché que le prêtre ? Car le prêtre, en même temps qu'il est « l'homme de Dieu », est aussi l'homme d'Église. Aussi toute sa vie, comme le comporte sa vocation, doit-elle être dirigée par l'amour de l'Église. C'est à lui surtout qu'il incombe de toujours bien penser d'elle, de toujours bien parler d'elle et pour elle, de toujours se dépenser pour elle. Il n'est ni tout à fait de la tête ni seulement des membres de l'Église ; tenant des deux, il est spécialement obligé d'aimer et de servir la tête et les membres. Qu'il soit très fidèle à la tête et très secourable aux membres : alors, il sera vraiment « l'homme de l'Église ».

---

§ III

Le bon esprit

Le bon esprit est une disposition de sympathie et de bienveillance à l'égard des hommes et des choses et principalement à l'égard des hommes qui nous gouvernent et des institutions auxquelles nous appartenons.

Il est malaisé de dire au juste où le bon esprit prend sa source, si c'est dans l'intelligence ou dans le cœur ; car il semble jaillir des deux à la fois puisqu'il est tout ensemble une bonne pensée et un bon sentiment.

En effet, le bon esprit pense bien des gens qu'il juge et des choses qu'il apprécie, au lieu que le mauvais esprit est, avant tout, une pensée défavorable et critique sur les personnes et sur les œuvres.

Dans le mouvement de sympathie qui l'anime, le bon esprit cherche les bons côtés, les qualités, les vertus, les avantages de tout ce qu'il considère ; il s'y arrête volontiers et en use comme d'arguments solides pour asseoir des jugements empreints de bienveillance. Ce n'est pas qu'il soit aveugle et que les mauvais côtés lui échappent ; mais il sait que les hommes, toujours courts par quelque endroit, sont sujets à d'inévitables défauts et que c'est méconnaître leurs mérites que de ne les juger que sur leurs lacunes. Le mauvais esprit, au contraire, se complait dans le spectacle des défaillances ; il ferme les yeux à cent qualités, pour emplir sa vue d'un seul défaut ; il se réjouit d'y avoir trouvé matière à ses propos malveillants.

Dès lors, il est aisé au bon esprit de parler en bons termes des hommes qu'il connaît et des institutions qu'il a rencontrées sur sa route. Il en a contemplé les mérites solides ; il en loue les

qualités et il en vante les avantages ; en cela, il ne fait que suivre l'inspiration de sa conscience. A l'entendre, on éprouve du bien-être ; l'humanité paraît moins méchante et les entreprises de nos semblables moins défectueuses. Ce souffle d'optimisme dilate le cœur. Tout, au contraire, apparaît en noir dans les tableaux pessimistes que peint le mauvais esprit : les hommes y sont représentés méchants, égoïstes, vaniteux, incapables : les institutions y sont battues en brèche comme inutiles ou dangereuses, caduques et sans valeur. Rien de plus glacial et de plus décourageant que ces amères critiques des hommes qui travaillent et des œuvres qui s'efforcent d'améliorer la vie des autres.

Enfin, le bon esprit, issu d'un fonds de bienveillance, produit le dévouement parce qu'il inspire la confiance, il est créateur d'action. De quel cœur on se sacrifie pour les gens qu'on estime ou pour les œuvres dont on attend la prospérité ! Quoi de plus déprimant, au contraire ; quoi de plus paralysant que le mauvais esprit ! J'aurais fait quelque chose pour cet homme, mais à quoi bon, s'il est vrai qu'il est brouillon et inapte au succès ? J'aurais donné de ma fortune et de ma vie pour cette œuvre, mais à quoi bon, s'il est vrai qu'elle n'est pas viable, s'il est vrai qu'on ne peut que lui souhaiter la mort ? Point d'élan à la suite du dénigrement.

Mais déjà on pressent où aboutit le bon ou le mauvais esprit. Autant le bon esprit produit de joie, de générosité, de prospérité, autant le mauvais esprit engendre de mauvaise humeur, de lâcheté et d'insuccès. L'un bâtit, l'autre détruit.

Tout d'abord, chacun vit de l'âme qu'il possède. Vous êtes bienveillant, sympathique, pensant bien de vos semblables, aimant votre travail, heureux de votre tâche ; par le fait, le bonheur réside chez vous, vous êtes dans la lumière, de chauds rayons de vie passent sur votre cœur, un souffle fécondant vous anime. Que si, au contraire, vous étiez malveillant, antipathique, pénétré de pensées critiques et décourageantes, par ce seul fait, vous auriez une humeur sombre, le cœur serré, la volonté

débilitée, une existence ravagée par un vent froid d'hiver. Mais il y a plus, le mauvais esprit n'est pas seulement découragé, il est décourageant : il n'est pas seulement enténébré, il produit les ténèbres en tout ce qu'il approche. Par contre, le bon esprit communique sa lumière et sa joie ; il éveille l'entrain et anime l'espérance en tous ceux qui le fréquentent.

Principe de joie, le bon esprit est donc inspirateur d'élan, de générosité, de sacrifice. A voir de près comment se déterminent les hommes, il est aisé de conclure que nous ne faisons rien de grand que dans un accès de bonheur, qu'emportés par le souffle ailé de la confiance. C'est pourquoi le secret de créer de grandes entreprises n'est autre que le secret d'inspirer de puissants enthousiasmes et de fonder d'inébranlables confiances. Or ces élans de cœur et de volonté, seul le bon esprit a le don de les produire. Une crise de mauvais esprit, au contraire, éteint toute flamme, suspend toute générosité, par le mauvais vent de scepticisme qu'il souffle sur les âmes.

Non content de faire des mécontents qui se plaignent, et des lâches qui se croisent les bras, le mauvais esprit prépare l'échec des œuvres que, par ses critiques, il ruine sourdement. Si encore il ne faisait qu'arracher aux institutions des bras qui auraient dû travailler à leur prospérité ; mais il opère une besogne plus néfaste, puisqu'il fournit des armes dont on usera pour abattre les vaillants qui se dévouent, puisqu'il dresse des barrières devant les pas de ceux qui, animés d'un zèle ardent, ambitionnent de marcher plus avant. Si le bon esprit régnait dans tous nos rangs, combien nombreuse et forte serait l'armée du bien ! comme les voies lui seraient largement ouvertes vers les conquêtes de l'avenir. !

La terre classique du bon et du mauvais esprit, ce sont les maisons d'éducation. Les supérieurs expérimentés, sachant quels ravages opère le mauvais esprit, quel milieu salubre aux âmes crée le bon esprit, ne négligent rien de ce qui peut éveiller la joie dans le cœur des enfants, de ce qui peut en chasser l'humeur critique ; ils invitent les maîtres à ne donner jamais prise

à la malveillance ; ils multiplient les occasions de dilater l'âme des élèves et de leur souffler les élans de l'enthousiasme.

Le bon esprit n'est pas moins nécessaire à nos œuvres apostoliques, comme les patronages, les cercles d'études, les confréries, etc. Aussi doit-on prendre garde qu'il ne s'y glisse point d'esprit chagrin, de critique à outrance, qui voie tout en noir, qui sème la défiance et la désunion par des paroles amères, qui démolisse l'autorité des chefs par des interprétations malveillantes de leurs avis et de leurs actes. Des enfants animés de ce mauvais esprit sont des brebis galeuses qui gâteraient tout le troupeau : mieux vaut s'en défaire de bonne heure que de perdre tout le fruit de son travail. Car est-il rien de plus déprimant pour un directeur d'œuvres que de sentir qu'il n'a plus dans sa main les âmes des enfants, depuis qu'elles lui ont été arrachées par le courant du mauvais esprit ?

Mais nulle part le bon esprit n'est aussi essentiel que dans les institutions religieuses, où toute la vie est basée sur la mutuelle confiance qui doit unir les brebis et les pasteurs, les subordonnés et les chefs.

Le curé dans sa paroisse a besoin du bon esprit de ses fidèles ; l'évêque, dans son diocèse, a besoin du bon esprit de tous ses prêtres ; le pape, à la tête de l'Église universelle, n'a pas un moins pressant besoin du bon esprit de tous les catholiques et de tous les membres du clergé. A tous les degrés de la hiérarchie, le bon esprit consiste à bien penser de ses supérieurs, à les regarder de préférence par les bons côtés de leurs qualités et de leurs vertus, à ne parler d'eux qu'en termes bienveillants et respectueux, à se dévouer et à se sacrifier pour eux. Cet esprit bon, que Dieu donne à tous ceux qui le demandent, produit la joie de tous, la confiance mutuelle, il inspire et soutient les œuvres, il prépare la prospérité de l'Église sur tous les champs où son activité se déploie. Qui ne sent, au contraire, que le mauvais esprit, esprit de défiance, de critique et de dénigrement, jette le malaise dans toutes les âmes, paralyse tous les efforts, anéantit les œuvres, brise la nécessaire influence de l'autorité ?

Ajouterai-je que, s'il y a le bon esprit des subordonnés, il y a aussi le bon esprit des chefs. Dans les chefs le bon esprit n'est point d'une autre sorte que dans les subordonnés ; il fait bien penser des inférieurs, il incline à considérer de préférence leurs bons côtés et leurs réelles ressources, il inspire les paroles bienveillantes, il porte à les bien traiter, même quand ils ont failli, afin de ne pas éteindre en eux la mèche de vie qui fume encore. Dire ce qu'un tel esprit de sympathie et de condescendance produit de joie, d'élan, de force, de dévouement, de sacrifice, ce serait dire les merveilles de succès qu'obtiennent les supérieurs qui estiment et aiment leurs subordonnés.

---

§ IV

Le bon esprit au séminaire [1]

« Nous promettons de rendre saintement *agréable* le séjour au Séminaire ».
Mgr Lobbedey, év. de Moulins

Qui rend le Séminaire agréable ? le bon esprit.

Qui rend le Séminaire désagréable ? le mauvais esprit.

Si donc nous voulons rendre agréable le séjour au Séminaire, il nous faut y faire régner le bon esprit et en écarter toute cause de mauvais esprit.

I. *Le bon esprit.*

Et d'abord qu'appelle-t-on l'esprit d'une maison ? Pas les idées qui y ont cours, et qui en constituent la mentalité ; mais les dispositions, les sentiments de sympathie ou d'antipathie à l'égard de l'autorité. Les courants de sympathie constituent le bon esprit ; les courants d'antipathie constituent le mauvais esprit.

a) En quoi consiste le bon esprit. — Le bon esprit consiste dans les dispositions de sympathie des élèves à l'égard de leurs maîtres.

Les élèves pensent bien de leurs maîtres : ils estiment leur vertu, leur savoir, leur dévouement, leur désintéressement. Ils mettent en eux leur confiance ; ils tiennent leur enseignement pour compétent et le reçoivent avec docilité ; ils tiennent leur direction pour éclairée, et ils la recherchent avidement ; ils tiennent leur vertu pour sérieuse, et ils en reçoivent une édification efficace.

[1] Résumé d'une Conférence donnée à la retraite de l'*Alliance des Grands Séminaires* en 1909.

Cette confiance même les conduit à leurs maîtres. Ils les recherchent en récréation et se plaisent dans leur compagnie. Ils les assiègent à leurs chambres, pour obtenir des éclaircissements dans leurs études, pour prendre leurs conseils dans leurs difficultés, pour se consoler près d'eux dans leurs chagrins.

Ils parlent de leurs maîtres en bons termes. S'ils relèvent en eux quelques petits travers, ce n'est jamais par méchanceté, mais par simples espièglerie.

Ils seraient désolés de leur causer de la peine ; ils ne leur jouent pas de mauvais tours ; ils ne leur adressent pas de paroles piquantes et outrageantes ; ils sont serviables à leur égard et préviennent leurs moindres désirs. Ils aiment leurs maîtres : de là procède leur bon esprit.

b) Les effets du bon esprit. — Il produit la joie et la fécondité.

On est heureux dans les Séminaires où souffle le bon esprit. On s'y plaît, on y sent tous les cœurs dilatés. *Ubi amatur, non laboratur ; aut, si laboratur labor amatur* (S. Aug). Le temps passe avec rapidité ; l'ennui est inconnu.

« C'est le lieu le plus voisin du ciel », disait un jeune américain, du Séminaire d'Issy. On n'est pas impatient de voir venir les vacances ; la rentrée est attendue et saluée avec bonheur. Au Séminaire, on est chez soi.

La fécondité est l'heureux fruit d'un tel milieu. Dans cette atmosphère, chaude et lumineuse, la vie pousse, monte, produit de riches moissons. Quoi d'étonnant ? Là où règne le bon esprit, la discipline est observée, le travail est appliqué, la prière est goûtée, l'effort moral est généreusement accompli. Le royaume de Dieu s'établit dans les âmes : *Ubi caritas et amor, ibi Deus est.*

c) Les causes du bon esprit. — Le bon esprit n'est ni dans les belles maisons, ni dans les vastes jardins, quoique tout ce qui favorise l'hygiène facilite le bon esprit. Il n'est ni dans l'aisance, ni dans les tables bien servies, quoique le soin maté-

riel que nous prenons de nos élèves importe beaucoup à leur esprit.

D'où vient donc le bon esprit ?

Le bon esprit vient de ce qui dilate le cœur. Or ce qui nous dilate le cœur, c'est de nous sentir aimés ; c'est la condition de tous les hommes. Il y aura donc du bon esprit là où les élèves se sentiront aimés.

Comment nos élèves sentiront-ils que nous les aimons? Il ne faut pas le leur dire, mais le leur montrer. En pareille matière, les paroles ne sont rien, les actes sont tout. Quels actes?

D'abord ayons pour eux une profonde inclination de sympathie : que notre affection soit réelle. Il en résultera un enveloppement inconsciemment mais fatalement subit, auquel ils ne résisteront pas.

Ensuite ayons confiance en eux ; croyons en leur conscience, en leur droiture, en la valeur de leurs initiatives. Pas de surveillances fatigantes, pas de détours défiants, pas de préoccupations maladives sur leur conduite.....

Ajoutons des témoignages positifs d'affection, lorsqu'ils sont tristes, découragés, humiliés, abattus par des malheurs de famille. Devinons-les. Dissipons leur timidité. Prévenons leurs désirs.

Que notre affection aille jusqu'au dévouement : donnons-leur toute notre vie, notre temps, notre travail, notre argent. Que notre vie ne se dépense pas hors du Séminaire, mais au Séminaire, et pour le Séminaire.

Enfin, que notre vie soit commune avec leur vie, fondue dans leur vie, mangeant ce qu'ils mangent, priant où et quand ils prient, nous récréant avec eux, partageant tous leurs exercices. Soyons, dans cette masse, comme le sel, présent partout pour la préserver, comme le ferment répandu en elle pour la faire vivre et lever. Plus nous effaçons les distances, plus nous sommes aimés, plus nous acquérons même de prestige, et par conséquent plus nous produisons de bon esprit.

II. *Le mauvais esprit.*

a) En quoi consiste le mauvais esprit. — Le mauvais esprit est une souffrance dans l'être collectif de la communauté ; il résulte d'un sourd malaise et d'un état de mécontentement.

Là où sévit le mauvais esprit, on pense mal des maîtres : ou bien on croit leur science insuffisante, leur enseignement incompétent ; ou bien on n'estime pas leur caractère et leur vertu ; ou bien on les regarde comme des indifférents et des égoïstes : les maîtres sont, aux yeux des élèves, des étrangers, sinon des ennemis.

De là à mal parler d'eux, il n'y a qu'un pas. On interprète mal leurs paroles et leurs démarches, même les meilleures ; on les critique, on les tourne en ridicule, on démolit leur autorité ; on ne leur accorde aucune confiance.

Telle est l'antipathie qu'on les recherche peu. Bien au contraire, on les fuit : leurs chambres sont désertes : on les évite en récréation, lorsqu'ils tombent comme des « tuiles » sur la communauté.

On ne tient nul compte de leurs avis ; on leur désobéit ; on monte contre eux des cabales ; les confrères qui gardent aux maîtres leur sympathie sont objet de défiance et parfois « mis en quarantaine ».

b) Les effets du mauvais esprit. — Il rend malheureux et il stérilise.

Il rend malheureux les pauvres jeunes gens qui en sont atteints. Jamais de vraie joie dans les cœurs, jamais d'ouverture : toujours de la défiance, du mécontentement, de la colère. On s'ennuie, et on compte les jours comme à la caserne. La sortie est une délivrance ; la rentrée cause du chagrin...

Qu'attendre de jeunes âmes ainsi déflorées par ce mauvais souffle ? Elles n'aiment rien de ce qui se fait au Séminaire : la discipline est un fardeau qu'on secoue, le travail est une tâche qu'on « sabote », la piété est une corvée qu'on prend en dégoût, la direction est une démarche qu'on accomplit le cœur fermé.

Dès lors, il n'y a ni courage à la vertu, ni entrain dans l'effort, ni grandes ambitions de sanctification personnelle et d'apostolat. Aussi quelle baisse morale dans les individus, parmi lesquels on va chasser les plus mauvais ! Quel affaissement dans toute cette communauté où la tiédeur s'est établie, que la division dévore, que des vices peut-être souillent.

Quel Séminaire, alors ? Quel clergé s'y prépare ?

Et pourtant, les hommes d'expérience savent que le tableau n'est pas chargé.

Il ne faut donc pas de mauvais esprit dans nos Séminaires.

c) *Les causes du mauvais esprit.*

Parfois, mais très rarement, ces causes sont extérieures au Séminaire. Ici, c'est le clergé diocésain qui, faisant opposition au Séminaire, souffle la défiance aux jeunes gens durant les vacances. — Là, ce sont les Petits Séminaires qui, gardant leur influence sur leurs anciens élèves, créent en eux de petits mouvements d'opinion contre la direction reçue au Grand Séminaire. Ailleurs, peut-être....

Mais, presque toujours, lorsque le mauvais esprit s'abat sur nos maisons, c'est à nous seuls, Directeurs de Séminaires, qu'il faut nous en prendre. Comment faire pour ne pas le produire ? Comment nous y prendre pour le guérir.

Voici les défauts ou les fautes qui, de notre part, disposent les élèves au mauvais esprit :

Notre éloignement. Si nous vivons à l'écart, les laissant livrés à eux-mêmes, nous les privons de l'élément sain que nous serions pour eux, nous les abandonnons à leurs mouvements spontanés plus ou moins dangereux.....

Notre égoïsme. S'il apparaît que nous vivons pour nous, et non pour eux, et d'une vie plus confortable que la leur, ils se sentent vite de l'antipathie pour nous.....

Notre faiblesse de caractère. Si, par mollesse de volonté, nous laissons la discipline ou le travail se relâcher, et qu'ensuite, effrayés des conséquences, nous voulons brusquement

réagir, nous provoquons le mécontentement par ces actes inattendus d'autorité...

Notre défiance. Si nous manifestons de la défiance à l'égard des lettres, à l'égard des relations, à l'égard des lectures, etc.... le mauvais esprit éclatera très vite, non seulement dans les élèves soupçonnés, mais aussi dans les autres. La surveillance soupçonneuse irrite les élèves sans jamais instruire les maîtres ; la confiance de la vie commune éclaire les maîtres sans jamais énerver les élèves.

Notre amour de la popularité. Lorsqu'un maître est atteint de ce mal qui fait de lui un « populacier », il flatte les élèves, particulièrement les moins bons, en dénigrant ses collègues, surtout le Supérieur : c'est un semeur de mauvais esprit. Il faut d'autant plus vite l'écarter, que c'est un mauvais éducateur.

Nos divisions. Lorsque le personnel est divisé, il est rare que les élèves ne s'en aperçoivent pas ; ils prennent alors parti pour l'une ou l'autre faction ; c'est le désordre dans la communauté,

Comment s'y prendre pour guérir une communauté du mauvais esprit ?

S'il est à l'état chronique ou habituel, que les Directeurs se réunissent en conseil, non pour accuser les élèves, mais pour rechercher et reconnaître les torts qu'ils pourraient avoir ; puis qu'ils se concertent pour corriger certains défauts ; surtout, qu'ils se proposent d'être plus confiants, plus dévoués, plus mêlés à leurs élèves. Les mesures de rigueur ne feraient qu'exaspérer : seule, la sympathie affectueuse et paternelle fera la guérison.

Si le mauvais esprit est à l'état aigu, c'est-à-dire lorsqu'on traverse une crise de mauvais esprit, il faut :

D'abord du *calme* : ce n'est ni le temps des lectures spirituelles tonitruantes et menaçantes, ni des actes sévères d'autorité, puisque c'est l'autorité qui irrite, ne brandissons pas l'autorité comme une arme, mais tenons-la plutôt cachée ; lorsque

la vague sera passée, les élèves, épuisés, se rendront à merci, et l'autorité, conservée intacte, s'exercera dans sa plénitude. N'opposons à la colère des élèves que le calme majestueux d'une autorité assez sûre d'elle-même pour ne point se hâter.

Ensuite de la *fermeté*. Dans la crise, l'autorité ne doit point capituler. Le Supérieur reçoit alors des délégations, des pétitions : avec douceur, il faut ou refuser ou renvoyer à plus tard mais ne pas céder. L'autorité se ruine lorsqu'elle accorde ce qu'on lui demande dans ces soubresauts de mauvais esprit.....

---

§ V

La moralité des vacances [1]

Il s'agit des séminaristes.

Est-il moral de les envoyer en vacances dans leurs familles ? Ne serait-ce pas moins dangereux de les parquer dans une maison de campagne, de leur y faire respirer une atmosphère artificielle créée pour eux, à l'abri de tous les contacts du siècle ?

La question paraîtra étrange à des lecteurs français, qui voient, dans l'usage des vacances en famille, pour les séminaristes, une tradition déjà ancienne et parfaitement légitime. Aussi n'en dirions-nous rien, si des journaux catholiques n'avaient, récemment, prêté leur publicité et leur crédit à un article, d'ailleurs anonyme, qui considère cette pratique comme périlleuse et presque immorale.

Combien fondés, cependant, sont les motifs qui déterminent nos évêques et nos directeurs de séminaires à renvoyer, pour trois mois, chez leurs parents, les jeunes aspirants au sacerdoce.

Ce temps de repos et de détente est d'abord nécessaire à leur santé. Car leurs tempéraments s'épuisent et s'anémient dans l'air confiné de leurs étroites cellules et de leurs salles d'exercices, sous la pression des efforts continus qu'exigent les études et qu'impose le grave souci de la formation morale. Lorsqu'ils

[1] Il est à noter que ces pages s'appliquent principalement aux séminaires de France, et que les conditions désavantageuses faites aux séminaristes en d'autres pays, exigent souvent d'autres dispositions. Voilà pourquoi la Consistoriale a introduit dans le questionnaire des évêques la demande suivante : « Avez-vous une maison de campagne pour les vacances ? »

sont débilités par neuf mois de réclusion, ils ont moins de ferveur dans leur piété et moins d'ardeur au travail, ils font au règlement d'inévitables brèches, ils ont des nerfs plus excitables et partant le caractère moins souple, plusieurs se traînent languissamment dans une même voie où il faudrait marcher toujours d'un pas alerte. Les vacances au grand air, loin de toute contention, rendent au sang la richesse, au tempérament l'équilibre, aux nerfs l'apaisement, à la volonté ses énergies.

Avec la santé, les jeunes gens retrouvent le bon esprit, c'est-à-dire cette joyeuse disposition du cœur, qui crée la sympathie pour les maîtres et la prompte obéissance aux règles, qui porte au travail avec entrain, et met au service de Dieu une générosité sans calcul. C'est une expérience que font chaque année les éducateurs : au retour des vacances, les séminaristes ont plus d'élan, sont plus ouverts et plus dociles ; leur cœur s'est vidé des petites amertumes dont il souffrait. En un mot, les âmes sont redevenues neuves : les vacances les ont refaites. Qu'adviendrait-il des séminaires, si les jeunes gens se trouvaient, durant cinq années ininterrompues, aux prises avec les mêmes difficultés, en face des mêmes condisciples, en tête à tête avec les mêmes maîtres !

Si les vacances en famille ne sont pas sans quelque danger, qui ne voit que cette épreuve est indispensable? Avant d'appeler un jeune homme aux Ordres, ne faut-il pas avoir moralement l'assurance qu'il sera fidèle aux obligations de la vie sacerdotale? Tant qu'il est au Séminaire, soutenu par des tuteurs, abrité contre les tempêtes, on ne sait pas s'il a de la la vertu ou simplement de la correction, on ignore s'il a une âme forte ou seulement malléable, on ne peut rien présager de l'attitude qu'il prendra une fois rendu à la vie libre. Envoyez-le en vacances, loin de la règle qui l'encadre, loin des condisciples dont l'exemple le porte, loin des maîtres dont les yeux le domptent et dont les avis le poussent en avant, et vous saurez bientôt ce qu'il peut, ce qu'il vaut, ce qu'il est. La façon

dont il accomplira son règlement de vacances sera la mesure de sa volonté ; sa fidélité aux exercices religieux vous dira si sa piété était profonde et personnelle ou seulement de commande; par l'emploi de son temps, vous verrez s'il aime l'étude et s'il est capable de cette concentration intérieure d'âme que suppose le travail; vous saurez aussi quelle prudence il peut garder dans ses relations, quelle solidité présente en lui la chasteté; sa vie montrera quel homme il est, et quel prêtre il peut devenir. Il n'est pas rare que les vacances produisent l'effondrement des espérances qu'on avait fondées sur un jeune homme; on s'était fait illusion sur son compte : les vacances ont très heureusement ouvert les yeux sur ses insuffisances. D'autres fois, les vacances sont pour le séminariste et pour son directeur une très utile leçon : elles révèlent ses points faibles : elles indiquent de quel côté il faudra désormais porter les efforts; elles font connaître l'ennemi et orientent le combat pour l'avenir. Combien seraient allés au sacerdoce dans une sécurité trompeuse, dans une dommageable ignorance de leurs besoins réels, s'ils n'avaient été, par les vacances passées dans le monde, mis en face de leurs faiblesses et de leurs défauts ! L'expérience les instruit et les stimule.

Un profit positif que procurent les vacances en famille est le contact nécessaire du monde. Quand l'Évangile dit que les prêtres ne seront pas du « monde », il entend que les prêtres se garderont des erreurs et des vices du monde. Mais l'Évangile nous montre par ailleurs que les prêtres sont envoyés « à travers le monde, comme des agneaux parmi les loups », pour assainir le monde et le gagner à Jésus-Christ. Comment les prêtres feront-ils la conquête du monde, s'ils en sont séparés par un fossé profond, s'ils y vivent en étrangers sans le pénétrer? Et, c'est précisément ce que souvent on reproche aux prêtres, d'être au milieu du monde sans avoir prise sur le monde, d'y apparaître, aux enfants du peuple, comme s'ils étaient incapables de prendre contact avec le peuple. Et ce reproche vise, en quelques-uns de nous, trois principaux traits :

ils sont naïfs, dit-on, ils sont restés enfants jusque dans l'âge mûr, comme s'ils manquaient de l'expérience de la vie; ils ne savent comment prendre les hommes, comme s'ils ignoraient leurs pensées, leurs sentiments, leurs préoccupations, leurs ambitions, leurs labeurs, leurs souffrances ; ils sont malhabiles à lier commerce avec eux, gauches dans les plus élémentaires relations, comme s'ils n'étaient pas du milieu où ils sont placés. C'est à ce triple défaut, si dommageable au ministère sacerdotal, que remédient les rapports sociaux auxquels obligent les vacances. Tout en vivant parmi les siens, le séminariste est astreint à des devoirs sociaux multiples, qui l'enrichissent d'un trésor d'expériences et mûrissent son âme, qui le tirent de la région des fantômes pour le mettre en face de réalités saisissantes et lui donner l'intelligence pratique du monde, qui l'exercent à lier conversation avec les hommes qu'il aura mission d'évangéliser. Le séminaire, pour des raisons supérieures d'éducation, l'éloigne momentanément du sol qu'il doit cultiver : les vacances, heureusement, l'y ramènent et empêchent qu'il ne s'en détache tout à fait.

Les vacances, enfin, peuvent devenir pour les séminaristes un utile apprentissage du ministère. Tant en ville qu'à la campagne, lorsqu'ils reçoivent de leur curé, comme c'est l'ordinaire, un accueil sympathique, ils en deviennent les auxiliaires. Sous ses yeux bienveillants, ils s'exercent et se font la main aux œuvres d'apostolat : ils catéchisent les enfants, ils surveillent les patronages et y infusent la vie de leur jeunesse, ils mettent l'ordre et l'entrain dans les colonies de vacances, ils visitent les malades et les préparent aux sacrements, ils secourent les pauvres et leur enseignent l'art de se secourir eux-mêmes par le travail, ils apprennent à serrer simplement et cordialement la main calleuse du cultivateur et de l'ouvrier... Et tandis qu'ils développent ainsi dans leurs cœurs les goûts et les facultés de l'apostolat, ils n'en reviennent qu'avec plus de fidélité et d'ardeur, soir et matin, à leurs exercices de piété et à leurs chères études théologiques. Ils sont vraiment, alors, dans une école d'application.

Sur des vies ainsi conçues et ordonnées, on se demande où la tentation peut avoir prise. Quels dangers peuvent donc courir ces jeunes gens, lorsqu'ils sont bien encadrés dans le milieu familial et sacerdotal où ils passent leurs vacances ?

Dangers pour leur foi ? Et d'où naîtraient-ils ? De lectures et de conversations capables de fausser l'esprit. Or, à cet égard, le séminaire est plus fécond en tempêtes intellectuelles que ne le sont les vacances. C'est au séminaire que les problèmes religieux se posent et se discutent : une difficulté qui se révèle à une âme naïve, une objection à laquelle le manuel répond mal, un système erroné, que le professeur expose clairement et dont l'élève ne saisit pas la réfutation, une argumentation qui soulève des doutes et ne les dissipe pas, les échos des luttes intellectuelles qui divisent les esprits au dehors, des feuilles avancées qui pénètrent subrepticement dans la maison, des discussions entre élèves où les idées se poussent aux extrêmes et les tempéraments s'exaltent..., en voilà plus qu'il n'en faut pour produire, dans un séminaire où l'on travaille, de ces fermentations de travail qui inquiètent les directeurs et de ces malaises dont pâtissent certaines jeunes âmes. Les vacances venues, on fait généralement trêve à l'étude des questions épineuses, on lit moins, les bibliothèques de presbytères contiennent rarement des nouveautés dangereuses, les œuvres de zèle attirent l'attention dans le domaine pratique, le bon air et le repos font tomber l'exaspération nerveuse : la paix revient. Il y a quelques années, visitant un séminaire qui avait beaucoup souffert de la crise doctrinale, je recueillis sur les lèvres de l'évêque et du supérieur ces paroles pleines de bon sens : « Nous patientons, nous attendons la rentrée ; beaucoup ont été atteints ; au retour, nous garderons ceux que les vacances auront guéris. » Voilà le mot juste : les vacances guérissent ceux qui sont guérissables.

Les autres ne sont pas faits pour le sacerdoce.

Dangers pour le cœur ? Il se peut, en effet, que certains jeunes gens se laissent prendre le cœur à quelque piège. Mais le

fait est rare, et il serait si étrange, et il révélerait une sensibilité si fragile, qu'il y aurait à bénir Dieu que la faiblesse du séminariste ait éclairé ses maîtres sur l'inaptitude d'un jeune homme à la vie austère du prêtre.

Dangers pour la vertu ? On dit que dans certaines régions, comme l'Amérique du Sud, l'Italie du Sud, l'Espagne du Sud, la corruption est si grande qu'il est difficile aux séminaristes de ne pas être contaminés ; je comprends qu'en pareil cas on prépare à ces enfants des lieux de repos où ils soient préservés. Mais il n'en est pas ainsi en France ; les séminaristes trouvent chez eux des milieux sains moralement ; aussi les envoie-t-on sans appréhension dans leurs familles. Que si des circonstances particulières créent à tel ou tel des dangers réels, je sais avec quel zèle les supérieurs des séminaires avisent au moyen de leur procurer des vacances saines.

Par contre, que de périls dans ces vacances oisives prises par un groupe de jeunes gens, même ecclésiastiques, dans une campagne isolée du monde ! J'en parle d'autant plus sciemment que, durant plusieurs années, j'en ai touché du doigt les graves inconvénients. C'est à tel point que, dans la maison dont je parle, on s'ingénie désormais, chaque année, à trouver un lieu honnête de repos pour les jeunes gens qui n'ont point d'abri dans leurs familles.

Le mal le moins immédiat, mais qui n'est pas le moins profond, est le manque d'éveil, d'expérience, de maturité, qui résulte d'une vie de pensionnaire toujours prisonnier. Que l'on compare l'enfant qui a grandi dans sa famille, ou qui du moins en a souvent respiré la douce atmosphère, à l'enfant qui a été élevé dans un orphelinat, et l'on comprendra sans peine ce que je veux dire de la profonde différence de développement des facultés.

De plus, ces préservés d'aujourd'hui sont des victimes pour demain. L'observation en apprend long sur ce sujet. Un tempérament moral, élevé en serre chaude, qui n'a pas été aguerri par le contact de l'air extérieur et qui n'a pas lutté pour con-

server la vie, est sans résistance devant les premiers assauts de l'air cru et des vents violents du dehors. En fait, si on a évité certaines chutes prématurées, on n'a réussi qu'à masquer l'incapacité des faibles, sans armer ceux qui auraient pu devenir forts.

D'ailleurs, dans ces internats de vacances, la préservation est-elle aussi réelle qu'on le suppose ? Des jeunes gens désœuvrés, dont l'esprit et les sens ne sont absorbés ni par le travail, ni par des distractions bien prenantes, qui essuient tous les jours les ennuis des mêmes frottements de caractère, dont les journées vides et sans intérêt ne sont coupées que par des exercices religieux accomplis sans goût, de tels jeunes gens sont-ils vraiment placés dans des conditions favorables d'éducation humaine, morale et religieuse ?

Mais peut-être ai-je trop insisté sur une thèse où je ne fais que partager, au fond, le sentiment de presque tout le monde...

LIVRE VI

LE TRAVAIL INTELLECTUEL

§ I

Le Travail Intellectuel des Clercs

Mon intention n'est pas de développer ici les raisons capables d'inculquer dans les clercs et les prêtres l'estime et l'amour du travail intellectuel. Ces raisons sont connues ; on a dans le clergé l'estime du travail ; seule, la pratique a besoin d'être dirigée et soutenue. Il n'est personne, en effet, qui ne connaisse et qui n'apprécie toute la valeur morale du travail : contre quelles tentations il prémunit et de combien de fautes il préserve ; quelle richesse de savoir et quelle élévation d'idées il communique à l'esprit ; quelle trempe en revient au caractère et quelle fermeté, à la volonté ; et, lorsqu'il s'agit du commerce des sciences sacrées, combien l'esprit de foi s'y ranime et la vie surnaturelle s'y alimente.

Cependant ces généralités eussent rendu notre tâche facile, au lieu que d'en venir immédiatement à la pratique crée une besogne assez ingrate. Ingrate, parce que, autant il importe de parler juste, autant il est malaisé de ne pas excéder dans les expressions ; car, soit pour mieux se faire entendre, soit pour entraîner plus efficacement certaines volontés revêches au tra-

vail, on est tenté d'élever la voix et de dépasser dans les exigences ce que les forces humaines peuvent raisonnablement fournir. Ingrate, parce qu'il est rare que, sur ce point, la parole change les habitudes de ceux qui l'écoutent : ceux qui aiment le travail continuent de le pratiquer après qu'on l'a renouvelé dans leur estime ; ceux qui ont peu de goût pour l'étude se déterminent malaisément à y entrer, même lorsqu'on leur en a ouvert les voies.

Il est d'expérience, néanmoins, que l'effort tenté en faveur du travail n'est jamais totalement perdu ; il achève de convaincre des hésitants, et il met en mouvement ceux qui n'attendaient qu'un peu plus de lumière pour s'orienter dans l'étude. C'est pourquoi nous abordons avec confiance le difficile sujet de l'étude chez les ecclésiastiques.

Le travail intellectuel des clercs comporte deux parties : l'une concerne le temps du séminaire, l'autre regarde les années qui se dérouleront dans le ministère actif des âmes. Pendant qu'ils sont au séminaire, comment les clercs s'y prendront-ils pour acquérir la science propre de leur état ? Une fois entrés dans le ministère, comment les prêtres arriveront-ils à étudier suffisamment pour conserver et accroître la science acquise ? Et pour mieux synthétiser tout l'objet de notre étude, cherchons comment les directeurs de séminaires procureront le travail de leurs élèves au séminaire même et les mettront en état de se suffire pour travailler jusque parmi les occupations du ministère.

I

LE TRAVAIL INTELLECTUEL AU SÉMINAIRE

Prenons les séminaires tels qu'ils sont aujourd'hui. Dans leur toute première fondation en France, ils ne donnaient asile qu'à des clercs déjà instruits dans les Universités, et qui ve-

naient chercher dans la retraite une préparation immédiate aux saints ordres ou aux fonctions sacerdotales. Le travail intellectuel n'y avait point ou peu de place : toutes les heures étaient consacrées à la piété, aux exercices du chant et des cérémonies ; à peine y faisait-on, en vue du sacrement de pénitence, une repasse de théologie morale. Mais cette situation dura peu. Bientôt arrivèrent, et en grand nombre, des clercs qui n'avaient pas achevé leurs études : soit qu'on leur fît suivre des cours d'Université dans le voisinage, soit qu'on les formât par des conférences dans le séminaire lui-même, toujours est-il que l'étude s'ajouta aux exercices de la piété personnelle et des fonctions liturgiques. Depuis ce temps l'importance des études n'a fait que croître dans les grands séminaires ; et même, pour la grande majorité des clercs, elles constituent toute la préparation intellectuelle à la vie sacerdotale. Aussi la question de l'étude dans nos séminaires se pose-t-elle avec une acuité qu'on ne connaissait pas autrefois.

Le but des études au séminaire est nettement défini : elles doivent mettre aux mains des clercs une science suffisante pour remplir avec fruit et avec honneur le ministère ecclésiastique. En conséquence, les clercs doivent acquérir au séminaire des connaissances nettes, précises et s'il se peut, étendues et profondes, sur toutes les matières qui concernent leur état : philosophie, théologie, Ecriture sainte, droit canon, histoire ecclésiastique, archéologie, chant d'église et liturgie. Cette seule énumération rappelle presque une encyclopédie : c'est dire combien le travail du séminaire doit embrasser un très vaste champ.

Pour que ce travail s'accomplisse utilement, les maîtres ont à faire porter leurs efforts sur trois points principaux : tracer un programme à la fois complet et facile à parcourir, ménager aux élèves des heures indispensables pour l'étude, les diriger suivant les méthodes les plus efficaces.

*
* *

Le programme des études dans les grands séminaires a été, dans ces vingt dernières années, l'objet de discussions parfois très vives. Beaucoup de gens, dont plusieurs sans autorité et sans compétence, ont essayé d'y apporter des retouches. Cette agitation du dehors s'est heureusement heurtée à l'esprit de tradition qui préside à la direction de nos séminaires. A part les réformes qui étaient imposées par l'autorité légitime, les séminaires ont continué leur travail dans la ligne de leurs anciens programmes. Ce n'est pas que les directeurs eussent les oreilles fermées à toute annonce de progrès sain, et ne fussent prêts à proposer à NN. SS. les Evêques les créations nouvelles qui leur semblaient vraiment avantageuses. Mais ces modifications n'ont jamais porté que sur des points secondaires, et les anciens programmes, dans leur ensemble, sont restés immuables. C'est qu'ils étaient le fruit du bon sens, confirmé par une expérience déjà longue ; c'est qu'ils avaient l'approbation de nos Evêques et que Rome, loin de les blâmer, les proposait en substance pour l'organisation des séminaires d'Italie.

D'ailleurs, ce ne sont pas les programmes qui donnent le savoir, mais le travail et les méthodes avec lesquels on les met en œuvre. A la rigueur, on pourrait faire de bons élèves avec des programmes mal conçus ; mais quelle que soit la perfection des programmes, jamais on ne fera de bons élèves sans travail appliqué et sans méthodes sagement conduites. Nos programmes, du reste, sont assez habilement combinés pour échapper aux critiques dont ils ont été l'objet.

La science qui doit avoir le pas sur toutes les autres dans un grand séminaire est la théologie. La théologie est la science même de la religion ; c'est pour elle, par conséquent, que nos séminaristes étudient. Mais la théologie puise ses données à

deux sources : à la source de la Révélation, qui lui est ouverte dans l'Ecriture sainte et dans la Tradition catholique ; à la source de la raison humaine, qui lui fournit, d'abord son instrument de travail ou le raisonnement, puis le fond des vérités naturelles que l'esprit humain peut découvrir. C'est pourquoi les séminaristes ne sont pas admis de plain-pied dans l'étude de la théologie ; ils ont à prendre contact préalablement avec les sources de la Révélation et les sources des vérités rationnelles. De là, dans nos programmes, la philosophie placée au début de nos études ecclésiastiques, avec l'Ecriture sainte dont les trésors surnaturels resteront ouverts jusqu'à la fin des études théologiques. La durée du séminaire étant habituellement de cinq années, les deux premières sont consacrées à la philosophie, et sur toutes chevauche constamment l'Ecriture sainte.

La théologie est si vaste que, dans la plupart des séminaires, on n'a pas cru pouvoir consacrer deux années totalement à l'étude de la philosophie. Du moins on la répartit sur deux années ; et c'est une grande sagesse. Car parcourue, à deux classes par jour, pendant une seule année, elle ne peut laisser dans l'esprit que des impressions vagues et passagères ; méditée pendant deux ans, en une seule classe par jour, elle s'assimile beaucoup plus aisément à l'esprit. Il est clair que la philosophie, pour remplir son rôle de « servante de la théologie », doit être enseignée dans nos séminaires, suivant les méthodes et dans l'esprit de la théologie ; et c'est ce que l'Eglise entend lorsqu'elle recommande si instamment par les Souverains Pontifes la philosophie scolastique, spécialement étudiée dans saint Thomas. La nécessité où se trouve le maître de signaler et de réfuter les erreurs contemporaines ne doit ni lui faire briser les cadres ni le faire rompre avec le langage et les doctrines de notre philosophie chrétienne. Car c'est là qu'il doit puiser les vérités rationnelles dont la philosophie fait apport à la théologie, et par là qu'il doit réfuter les erreurs qui tenteraient d'altérer ce trésor de vérités naturelles.

L'Ecriture sainte fut longtemps négligée dans presque tous nos séminaires, non point par manque de respect, mais par défaut de préparation suffisante de la part des maîtres. Depuis que Léon XIII a donné un si puissant élan aux études scripturaires, des professeurs vraiment compétents se sont formés, et, désormais les cours d'Ecriture sainte, au lieu d'être relégués au dernier plan, arrivent au tout premier rang. La parole de Dieu n'exigeait pas moins. En plusieurs séminaires les classes se sont multipliées ; partout elles ont grandi en sérieux, en intérêt, et en vrai savoir. Quel que soit le livre sacré qu'on étudie, on s'attache à rechercher ce que Dieu veut nous y faire entendre. Nous aurons toujours le loisir de placer sur les termes de l'Ecriture sainte les sens spirituels et accommodatices que notre dévotion nous inspirera, mais l'étude seule peut nous livrer le vrai sens littéral, qui est le sens direct et principal de la parole divine. C'est le but qu'on poursuit en plaçant, par les généralités, chaque livre dans son milieu, et en discutant la portée de chacun des termes employés par les écrivains sacrés.

Dans la plupart de nos séminaires, la théologie règne sur toutes les années d'études, et elle marche de front, du moins dans sa partie fondamentale, même avec la philosophie. C'est justice, puisque la théologie est la science même de la religion, et qu'on lui consacrera toujours trop peu de temps. Elle est si vaste que, même en cinq années, des séminaristes ne peuvent guère l'étudier autrement que comme un grand catéchisme raisonné. Dans ces dernières années, dans le dessein de la renouveler et de la relever, scientifiquement, nombre de maîtres instruits ont tenté de substituer la théologie positive à la théologie scolastique dans leurs séminaires. L'entreprise ne manquait pas d'intérêt, puisqu'elle mettait en honneur une méthode qui montrait par des documents l'histoire de chaque dogme à travers les siècles chrétiens. Mais on s'aperçut bien vite — et je crois qu'on le constate de plus en plus — que l'entreprise était périlleuse et dommageable à bien des égards. Cette théologie positive n'étant pas encore faite, mais en voie de le devenir, il n'y a pas de

livre à mettre aux mains des élèves ; il faut donc que le professeur dicte son cours ; le temps se trouvant fort limité, ce cours, outre qu'il est imparfait, est forcément bref et incomplet, de sorte que les élèves n'y touchent qu'à une partie fort restreinte de la théologie. Durant ce temps ils négligent fatalement les raisonnements théologiques, et n entrent pas dans ce qui devra un jour faire l'objet de leur enseignement en chaire et au catéchisme. De plus, les erreurs contemporaines, qui sont presque toutes d'origine philosophique, trouvent difficilement leur place et leur légitime réfutation dans un système qui se borne à exposer le passé. Enfin, à force de dépecer par l'histoire chacune de nos croyances, sans l'avoir d'abord établie sur des bases solides, on a fini par ébranler la profondeur de conviction que la foi simpliste des jeunes gens apportait au séminaire.

C'est pourquoi l'encyclique *Pascendi* s'est montrée si justement sévère à l'égard de la méthode positive. Elle ne l'a pas condamnée ; mais elle l'a contenue, et elle a remis en honneur la méthode d'exposition dite scolastique. En tous cas, cette dernière, seule, peut avoir cours dans nos séminaires. Car, seule, elle permet de parcourir en cinq années l'immense cycle théologique ; suivant le talent et la science du professeur, elle aura plus ou moins d'envergure, mais elle aura appris aux jeunes gens la somme intégrale de leur religion. Et, dans ce procédé, loin de sentir leur foi s'amoindrir dans des analyses dissolvantes, ils la sentiront s'affermir dans des synthèses réconfortantes. Ils auront dans les mains des manuels qui viendront en aide au professeur surchargé de questions : d'abord celui de saint Thomas, sa *Somme théologique*, manuel incomparable qui traverse tous les temps ; puis un manuel propre à l'heure présente, qui soit l'écho des difficultés et des discussions du jour, et dans lequel le grain vigoureux de saint Thomas soit pétri en pain adapté à des estomacs plus débiles. La méthode scolastique, sans négliger l'histoire, a plus de souplesse pour s'adapter aux discussions philosophiques que comportent plus que jamais, en théologie, les erreurs modernes.

Philosophie, Ecriture sainte, Théologie, ce sont bien les trois principaux enseignements du Séminaire ; dans le programme, aucune autre partie n'a plus d'importance, n'exige plus de temps. Cependant le programme est loin d'être épuisé. Comment appellerons-nous le reste ? Secondaire ? Accessoire ? Ce serait le traiter avec une sorte de dédain, contre lequel protesteraient justement les professeurs. Disons seulement que ce sont des objets d'étude auxquels, par la force des choses, le règlement consacre moins de temps. Pour que ces parties du programme soient à l'honneur et non dans le mépris, il ne faut point compter sur le règlement, qui ne peut dilater ses cadres en leur faveur, mais sur chacun des professeurs, à qui il appartient de gagner l'attention et le zèle des élèves par un enseignement solide et captivant.

C'est d'abord l'Histoire de l'Eglise qui se présente à nous. Pas un élève ne devrait sortir du Séminaire sans posséder au moins les lignes générales des dix-neuf siècles où se déroulent les événements de la vie de l'Eglise, où la pensée religieuse se précise et s'élargit à mesure qu'elle repousse les hérésies. Encore les principaux points de repère ne suffisent pas : il faudrait que, par lui-même ou sous la conduite du maître, chaque élève eût exploré soigneusement quelques coins d'histoire, afin de se former, par ce travail, aux exigences et aux difficultés des recherches historiques. En un mot, le séminaire devrait lui apprendre, en histoire, les points essentiels avec la connaissance des bonnes méthodes d'étude.

Le Droit Canon n'est point à reléguer au second plan ; il contient les lois de l'Eglise, leur texte et leur interprétation ; il est le code de la discipline dans laquelle doivent vivre les prêtres et les fidèles. Les canonistes qui consacrent leur vie à l'étude des lois ecclésiastiques n'ont jamais achevé d'en approfondir les secrets. Des séminaristes ne peuvent donc en acquérir qu'une connaissance fort réduite : elle sera superficielle et sans empreinte durable, si le professeur ne veille à bien choisir les questions et à les traiter en termes très nets ; mais elle pourra

être profonde et ineffaçable, même en manquant d'étendue, si le professeur se prépare et enseigne comme il faut.

De tout temps la Pastorale a été traitée avec honneur ; les Supérieurs s'en sont presque toujours réservé l'enseignement. Elle consiste dans la préparation immédiate au saint ministère ; elle comprend certaines questions spéciales de morale, parfois une repasse fort utile des principaux cas de conscience, l'explication des statuts diocésains, l'organisation des œuvres sociales, comme patronages, cercles, caisses rurales, etc, etc. L'objet en est très vaste, assurément ; mais, n'étant point hérissé de métaphysique, il est d'un enseignement facile ; car les jeunes clercs ont surtout à y recevoir de bonnes leçons de zèle et de tact.

Dans ces dernières années, on a fait effort pour introduire un cours de Sociologie dans les séminaires. Mais l'idée a rencontré presque partout de l'opposition ; car, d'un côté, elle s'est heurtée à la difficulté d'établir des cours nouveaux ; et, d'un autre côté, elle a paru recevoir une réalisation suffisante tant dans le cours de morale que dans celui de Pastorale.

L'Archéologie a été introduite par plusieurs évêques. Et, vraiment, si le temps ne faisait pas défaut, on aimerait à la voir enseignée partout. Car, grâce à une première initiation d'art faite au séminaire, les curés ne seraient pas les plus redoutables vandales de l'église dont ils ont la garde. Leur bon goût créerait pour le culte un milieu toujours décent et flatteur à l'œil.

Il y a un siècle, les Sciences étaient enseignées dans un très grand nombre de séminaires ; désormais elles ne le sont plus, et encore d'une façon très réduite, que dans un petit nombre. Cette suppression s'est opérée à mesure que l'étude des Sciences s'est développée dans les petits séminaires, et que, d'ailleurs, les sciences ecclésiastiques ont pris de plus en plus la place dans les grands. Il n'en reste pas moins vrai qu'un cours de Sciences, conduit concurremment avec la Philosophie, serait d'un grand secours, soit pour éclairer la philosophie,

soit pour fournir des documents utiles à l'Apologétique. Mais, pour cet enseignement, souvent les maîtres compétents font défaut non moins que le temps lui-même.

Il reste à mentionner deux objets d'étude, qui appartiennent moins à l'enseignement proprement dit qu'à la formation sacerdotale des clercs ; nous voulons dire le Chant et la Liturgie. Ces deux objets sont si sacrés dans l'œuvre des séminaires, qu'au début de ces saintes institutions, on disait : des séminaires s'ouvrent pour que les clercs s'y forment à l'oraison, au chant et aux cérémonies. Rien ne saurait prescrire, aucune nécessité scientifique ne saurait prévaloir, contre cette portion inviolable du programme primitif de nos séminaires ; le chant et la liturgie.

Sous le nom de chant, nous comprenons tout ce qui a trait à l'émission de la voix dans l'église : la diction et la modulation.

La diction est d'une importance capitale pour le prêtre ; sa mission est de parler aux fidèles ; son devoir est d'émettre les sons avec tant de netteté qu'il soit entendu toujours. Car à quoi bon parler, si les fidèles n'entendent pas. Or, il faut que le clergé l'avoue à sa confusion, il parle et il est rarement entendu. Dans la prédication, à peine trente pour cent se font très bien entendre ; dans la lecture, je ne sais s'il y en a plus de cinq pour cent : dans la récitation des prières en trouverait-on toujours un pour cent ? Cette situation est inadmissible. C'est pourquoi des cours de diction, servant de préambule à des cours de chant, sont essentiels. Dans les classes de prédication, il importe moins de former les jeunes gens à la belle structure des sermons ou à la souplesse des gestes, qu'à la netteté de la prononciation ; car, encore une fois, il faut que le prédicateur soit d'abord entendu ; les auditeurs lui pardonneront ses gaucheries sur le reste, pourvu qu'ils l'entendent sans effort. Il en est de même de la lecture, dont l'art est bien plus difficile que celui de la prédication ; car, dans la prédication, chacun fait sa phrase pour son souffle, et la prononce aisément, au lieu que, dans la lecture, c'est le souffle d'un autre qui a

commandé la phrase, de sorte que nous avons du mal à nous y accommoder. Dans la récitation publique des prières, le peuple n'entend plus rien : le prêtre semble croire que les formules dites ne soient écrites que pour Dieu, et qu'il suffit que Dieu les entende. Grave erreur. Dieu n'a que faire de nos formules ; elles sont faites pour le peuple ; le peuple doit les entendre, pour entrer dans les sentiments qu'elles expriment. — Si grande doit nous apparaître l'importance de la diction, que ce n'est pas trop d'y consacrer plusieurs classes de chant au commencement de l'année, et, dans la suite, quelques minutes au début de chaque classe de chant.

La nécessité de l'exercice apparaît mieux pour la modulation. Les jeunes gens qui ont des voix réfractaires ne doivent rien négliger pour arriver du moins à la décence dans les chants que le prêtre exécute ; car c'est une profonde humiliation que de provoquer, par son inhabileté, le rire parmi les fidèles au milieu de la Grand'Messe ou des Vêpres. Les mieux doués doivent avoir à cœur d'exceller dans cette expression la plus sensible du culte sacré. Un prêtre qui chante bien, sans orgueil mais avec un art réel, provoque dans l'église des mouvements de dévotion fort édifiants. Aussi personne ne doit-il se soustraire à l'obligation des exercices du chant, de même que les classes qui y sont consacrées ne doivent jamais être supprimées comme chose purement accessoire. Quant à l'attitude de ceux qui, se donnant pour intellectuels, méprisent le chant ou du moins professent n'avoir de goût que pour la musique, elle ne saurait être trop sévèrement traitée.

La Liturgie ne commande pas moins de respect. Si les règles de la politesse à l'égard des hommes sont gardées avec tant de scrupule par les gens bien élevés, comment notre bonne éducation religieuse ne commanderait-elle pas l'estime et l'observation des cérémonies qui président à nos contacts immédiats avec la divinité ? L'esprit de foi suffit à nous convaincre sur ce point. Aussi les jeunes clercs doivent-ils être soucieux d'apprendre les moindres prescriptions de l'Eglise pour le bon

ordre du culte sacré ; en conséquence, ils seront attentifs aux classes de liturgie, heureux de connaître, non seulement la lettre des cérémonies, mais aussi leur origine et leur sens chrétien. De même, ils auront le souci de participer aux exercices qui préparent les offices solennels. Muni d'un guide liturgique pratique, ils le consulteront pour la moindre cérémonie qu'ils auront à accomplir ; ils ne s'exposeront pas aux hasards des surprises qu'amène fatalement l'ignorance des cérémonies.

De tout ce qui précède, il est aisé de conclure que le programme des grands séminaires est très surchargé, qu'il embrasse une vaste encyclopédie de connaissances, que les clercs ne peuvent, sur la plupart des objets, recevoir au Séminaire que des notions très restreintes.

*
* *

Si restreintes qu'on les suppose, pour qu'elles soient cependant sérieuses, ces notions exigent du temps. Et nous touchons, ici, à l'un des cauchemars les plus angoissants des directeurs de séminaires : comment trouver du temps pour le travail intellectuel ?

Ce temps ne peut pas être pris sur le sommeil des élèves ; car les veillées, qu'elles soient autorisées ou simplement tolérées, sont extrêmement funestes ; en peu de jours, elles mettent hors d'état de produire le moindre travail les imprudents qui s'y laissent entraîner. Ce temps ne peut pas davantage être pris sur les heures dues à la piété : car nous menons de front deux ordres très distincts de formation, la piété et le travail ; mais tous deux ont des droits égaux qui ne peuvent être violés sans grave péril ; et, s'il fallait dire que l'un des deux a des droits plus sacrés que l'autre et ne doit jamais être sacrifié à l'autre, nous dirions que c'est la piété.

Du temps, il en faut d'abord pour les classes. Il appartient aux maîtres de faire leur part dans la journée des séminaristes, et de distribuer les matières d'enseignement avec tant de sagacité

que chacune ait la place qui lui convient. Pour faire droit aux exigences du programme si étendu que nous avons décrit, il ne faut pas moins de quatre classes par jour, soit vingt-deux classes par semaine, en défalquant l'après-midi du congé. Chaque séminaire a son horaire à cet égard ; il n'y a pas lieu d'en dresser un ici. — Du temps, mais il en faut aussi, et surtout pour le travail personnel des élèves ; car il sert peu d'avoir entendu des maîtres qui parlent bien, si on manque d'heures suffisantes pour méditer et s'assimiler leur enseignement. Les maîtres, ayant pris leur part, arrive-t-on à trouver une part suffisante pour les élèves ? La journée a des bornes ; les heures ne sont pas élastiques. Par quelle sage économie les élèves vont-ils se créer du temps ?

Ils n'ont qu'un moyen. Avec le secours du règlement et des maîtres, ils ont à écarter les occupations parasitaires qui dévoreraient une partie de leurs heures.

Ils se mettront d'abord en garde contre les occupations du dehors, qui les éloigneraient de leur cellule et de leurs livres. Les unes sont tout à fait répréhensibles : ce sont les sorties, les visites, les réceptions au parloir, les conversations à la porte des confrères, même les « parlottes » prolongées dans la chambre de certains directeurs, des travaux attenant aux charges même de la maison et exécutés, fût-ce même à la sacristie, pendant les heures d'étude plutôt que durant les récréations. Le zèle des bons élèves se reconnaît à la promptitude avec laquelle ils reviennent à leur cellule et y demeurent. — D'autres se présentent, au contraire, comme tout à fait légitimes : elles consistent dans la participation à des œuvres du ministère, comme les catéchismes et les patronages. Je sais qu'ici se pose, pour certaines maisons, une question très brûlante. Mais qu'il me soit permis de l'envisager en dehors des contingences, dont il peut y avoir à tenir compte en certains cas particuliers. Ceux qui veulent les séminaristes dans les catéchismes et les patronages, les dimanches et les jours de congé, ne manquent point de bonnes raisons ; pour les séminaristes, disent-

ils, c'est une initiation nécessaire ; pour les paroisses où ils sont, c'est un service inappréciable. Mais toute question a deux faces ; à ces motifs, si plausibles qu'ils soient, on peut en opposer de graves. Pour rester dans mon sujet je ne dirai que les raisons tirées des nécessités de l'étude. A cet égard, il est impossible que les jeunes gens ne prennent pas, surtout pour les catéchismes, des heures nombreuses qui seraient consacrées au travail du séminaire. De plus, ils rentrent de ces œuvres extérieures exténués de corps et préoccupés d'esprit, deux obstacles au travail qui peuvent stériliser bien des heures. Et comme ce sont les plus intelligents qu'on trouble ainsi dans leurs études, c'est tout le mouvement du travail intellectuel qui se trouve paralysé dans le séminaire. Qu'on mette sérieusement en regard ce qu'on gagne et ce qu'on perd, et il me semble qu'on verra sans peine de quel côté devrait pencher la balance. Il sera toujours aisé à un jeune prêtre instruit de se former aux catéchismes et aux patronages ; mais quelle que soit sa bonne volonté, s'il a négligé sa théologie, il n'arrivera jamais par lui-même à combler cette lacune.

Dès que l'amour de l'étude le retient dans sa cellule, le séminariste se garde bien de perdre son temps sous une autre forme. Il en est si avare que, non content de ne point flâner, il s'interdit toutes les études étrangères à son programme. Cependant la tentation de s'écarter de cette règle est grande pour certains jeunes gens : celui-ci a la passion des sciences de la nature, et il ne se résigne pas à s'en détacher pour un temps ; cet autre a cultivé les langues vivantes et il tient à s'y entretenir ; tel autre a de nombreuses relations, avec lesquelles il ne veut pas rompre, et il consomme de longues heures en correspondance, etc. Toutes ces occupations, remplissant les heures silencieuses passées en chambre, donnent l'air d'une vie retirée et appliquée au devoir ; en réalité elles éloignent de la tâche prescrite. Comment de jeunes élèves vont-ils se libérer de ce servage imposé par l'amour de choses étrangères au devoir ? Par la persuasion qu'il leur faut résolument opter entre les obligations d'études que le séminaire

impose, et les inclinations personnelles que la règle commande de sacrifier momentanément. Faire bien l'un et l'autre est chose absolument impossible. Or négliger le devoir évident pour une satisfaction égoïste serait une grosse faute. On est venu au séminaire pour y apprendre les sciences ecclésiastiques ; la logique exige donc que toutes les heures soient fidèlement consacrées à l'étude des sciences ecclésiastiques Les maîtres, du reste, aideront puissamment leurs élèves à faire passer cette conviction en action, si l'intérêt de leur cours bien préparé captive l'attention et provoque la curiosité de leurs élèves.

Tous ces procédés d'économie donnent du temps. Certes, ce temps sera toujours trop court, puisque les plus habiles auront peine à se réserver cinq heures par jour de solitude studieuse ; du moins la plupart pourront trouver quatre heures. Or on ne saurait calculer quelle somme de travail effectué et de science acquise représente une application méthodique de quatre heures par jour. Mais justement, c'est la méthode qui donne au temps sa valeur ; c'est pourquoi nous allons aborder ce sujet nécessaire.

*
* *

Avant d'aborder les détails de la méthode à suivre, nous poserons la question du manuel scolaire. Faut-il un manuel ? Et, s'il en faut un, quel usage doit-on en faire ? Je réponds sans hésiter que le manuel est nécessaire, et non pas seulement pour les enseignements principaux, comme la philosophie et la théologie, mais pour tous les enseignements. La bibliothèque du séminariste contiendra donc au moins un livre sur chacun des objets d'étude. Pour dispenser du manuel les élèves, il faudrait le remplacer. Or il ne peut être remplacé que par le cours du professeur. Mais, à supposer que le professeur fasse son cours, ce cours sera forcément fragmentaire, ne traitant que certaines questions capitales, laissant dans l'ombre toutes les autres, et ne présentant par conséquent jamais l'ensemble de l'enseignement ; de plus, ce cours sera très imparfait, il consistera en no-

tes rédigées à la hâte par le maître, et il atteindra rarement à la valeur du manuel délaissé ; enfin qu'il soit pris à la volée ou dicté, il sera toujours écrit sur des feuilles incommodes à manier dès le séminaire, impossibles à retrouver après le séminaire, de sorte que, plus tard, les jeunes gens ne sauront où ni comment se rapporter à l'enseignement reçu. L'exemple des Universités, sur ce point, n'est qu'un trompe-l'œil. Il est vrai que les professeurs font leurs cours, et que les élèves y prennent habituellement des notes. Mais, soit pour les examens, soit pour revoir un jour l'enseignement reçu, ce ne sont point les notes prises au cours qui servent, mais bien les manuels que les étudiants ont grand soin de se procurer.

Le manuel offre de grands avantages. D'abord il est complet et présente, même à la simple lecture de la Table, une synthèse de la science à acquérir. C'est un ouvrage achevé, et non un simple essai de l'auteur ; dès lors, il offre des garanties de maturité et de contrôle que n'a pas le cours plus ou moins improvisé du maître. Le manuel importe encore plus dans un grand séminaire que partout ailleurs ; car, seul, il permet, aux Supérieurs ecclésiastiques de diriger et de surveiller l'enseignement donné aux jeunes clercs. Enfin le manuel restera pour le prêtre le *vade-mecum* de tous les jours ; c'est lui que l'on consultera pour se rappeler une notion devenue plus ou moins imprécise, c'est lui qui sera le centre autour duquel le prêtre laborieux groupera le fruit de ses études ultérieures.

Mais, plus le manuel a d'importance, plus les maîtres doivent mettre de soins à le bien choisir. Ils ne doivent être ni les tenants routiniers d'un manuel déjà en usage, ni les novateurs empressés à se jeter sur tout livre nouveau : c'est pourquoi, un manuel ne doit être changé qu'après mûre réflexion et jamais sans l'assentiment du Supérieur ou même du Conseil. Le manuel doit être rédigé dans un bon esprit : tout livre rédigé avec des tendances peu orthodoxes, ou avec un esprit plus ou moins frondeur à l'égard de l'Eglise et de ses institutions, doit être écarté ; la fidélité à suivre les décisions et les directions romaines

est le meilleur signe de l'esprit catholique que nous demandons. Le manuel ne doit pas être trop court, et les professeurs qui rêvent de manuels très brefs ramenés à des tableaux synoptiques résumant la doctrine, se trompent étrangement ; car s'ils sont en état, eux, de se suffire avec des notions si sèches, parce que leur science déjà acquise leur permet de remplir ces cadres très ingrats, il n'en va pas ainsi des élèves qui, encore ignorants, ne peuvent que s'ennuyer devant des formules d'aspect purement algébriques : aux commençants, il faut des livres qui, sans devenir pesants, contiennent néanmoins assez de substance pour les alimenter.

Toutefois, un manuel servirait de peu, s'il n'était pris par le professeur comme la base de son enseignement. C'est le manuel qui fournira l'objet de la leçon préparée par l'élève pour chaque classe; c'est le manuel qui fera avant tout l'objet des explications du professeur; c'est le manuel qui sera le centre vers lequel convergeront les compléments personnels que donnera le maître, c'est le manuel, enfin, expliqué et complété, qui servira de base pour les examens.

Cette question préalable du manuel étant éclaircie, venons-en à la méthode proprement dite de l'enseignement et du travail des élèves. Elle dépend du savoir-faire des maîtres. La plupart des maîtres ayant tout le talent nécessaire pour bien enseigner, il leur suffit souvent de posséder un principe directeur vraiment efficace. Or, en pédagogie, le principe directeur qui domine tout est le suivant : Provoquer l'activité intellectuelle des élèves. C'est la règle d'or. Vous pouvez être éloquent et élégant dans votre parole, et vous serez néanmoins mauvais maître si vous ne provoquez pas l'activité de vos élèves. Quand même vous auriez la parole difficile, vous pouvez être, au contraire, un maître de premier ordre, si vous savez mettre en mouvement l'activité de vos élèves.

L'activité intellectuelle des élèves s'exerce sous plusieurs formes. L'élève est actif : 1° quand il lit et apprend de mémoire ; 2° il est actif quand il écoute ; 3° il est actif quand

il écrit; 4° il est actif quand il parle; 5° il est actif surtout quand il compose et produit. Ce sont tous ces modes d'activité que le professeur doit tour à tour mettre en jeu dans ses disciples.

D'abord, l'élève est actif *quand il lit et apprend.* Que lira-t-il avant tout? Evidemment la leçon de la classe suivante dans son manuel. Il la lira avec attention, tâchera de s'en pénétrer, essayera de la retenir pour en rendre compte en classe à la demande du maître. Cette lecture impose une application profonde; autrement, demeurant superficielle, elle ne fixerait rien dans la mémoire et ne donnerait aucune satisfaction à l'esprit. Certains maîtres croient bon d'expliquer la leçon à l'avance : pratique très périlleuse, car la plupart des élèves, tenant leur leçon comme préparée, se dispenseront de la lire et de l'apprendre. Pour les intelligences moyennes, la lecture appliquée de la leçon suivante est un travail suffisant pour absorber tout le temps dont elles disposent. Mais, s'il se rencontre des élèves mieux doués, il faut leur indiquer, sans les éloigner de la leçon et du manuel, des lectures complémentaires, en premier lieu la lecture des Sommes philosophique et théologique de saint Thomas, et de temps en temps des ouvrages où les questions importantes sont traitées avec plus d'étendue. Si, durant ces lectures préparatoires à la classe, l'élève adopte l'habitude souveraine de travailler la plume à la main, il aura certainement déployé, sous sa première forme, une grande activité intellectuelle.

Il est actif, en second lieu, *quand il écoute;* je ne dis pas quand il est assis devant un homme qui pérore, mais quand il prête une attention sérieuse à un homme qui parle. Pour nous rendre compte de l'activité que provoque en nous la parole entendue, souvenons-nous de ce qui se passe lorsque nous sommes au sermon : dès que nous sommes attentifs aux paroles dites, il se produit en nous, soit sur le sujet traité, soit sur tout autre objet qui nous préoccupe, un fourmillement d'idées qui témoigne d'une grande fermentation intellectuelle.

De même, quand le maître donne des explications bien préparées, très nettes dans leurs contours, très creusées par la réflexion, bien nourries de références et de citations, il retient infailliblement l'attention de ses élèves et provoque chez eux une réaction intellectuelle de premier ordre. Il en a pour preuve leur silence, puis leurs regards fixés sur lui, et encore les questions dont on l'accable pendant ou après la classe, et enfin l'avidité avec laquelle on prend des notes pour ne rien laisser perdre du trésor de ses paroles. Qu'il se garde bien d'être entraîné par ce succès à faire des conférences, au lieu d'expliquer son cours; car par la conférence, il lasserait vite ses élèves en s'écartant d'ailleurs de son devoir, tandis que, par des explications et des compléments de cours, il tiendra toujours sa classe en haleine.

L'élève est actif aussi, *quand il écrit*. On a même dit qu'écrire une fois vaut mieux que lire trois fois. Pour certains esprits volages, l'attention ne se fixe que par l'usage de la plume. Aussi est-ce un procédé adopté pour certaines natures revêches, de leur apprendre l'art de mettre l'orthographe et de construire une phrase correcte, en les obligeant de copier des pages et des pages dans les bons auteurs. Quoi qu'il en soit de la formation littéraire, il est certain que rien n'attache plus sérieusement l'esprit aux matières abstraites de la philosophie, de la théologie et des autres sciences ecclésiastiques, que l'emploi de l'écriture. En classe, les élèves prendront la bonne habitude de noter sur un cahier toutes les remarques du professeur; ils prendront intégralement tous les compléments que le maître jugera bon d'ajouter au manuel; la classe finie, ils auront hâte de mettre à jour leur *compendium*, comme nous disions autrefois, c'est-à-dire le résumé de cours qu'ils font à leur usage, en combinant le texte du manuel avec les explications et les compléments du professeur. Ce travail d'après la classe n'est pas obligatoire dans tous les séminaires, ni imposé pour toutes les matières d'enseignement; mais, s'il est libre, il sera le fruit des conseils pressants du professeur et du zèle laborieux

des élèves. L'exercice écrit a paru ces dernières années d'une telle importance, que plusieurs séminaires ont établi des examens écrits de quinzaine, et même de courtes leçons écrites faites chaque semaine au début d'une classe. Ces exercices sont assurément salutaires; mais ayant pour principal objet la reproduction des cours, ils ressemblent plutôt à des moyens de contrôle qu'à des instruments de formation.

L'élève est actif, avons-nous ajouté, *quand il parle*. Il parle trop peu. C'est pourquoi il lui en coûte de délier sa langue en public. Si pourtant il y est tenu, le manque d'habitude lui enlève toute contenance; il hésite, il bredouille, il va trop vite, il perd le fil de ses idées. Cependant il est destiné à être l'homme de la parole, puisqu'il doit enseigner. On ne saurait donc en multiplier trop pour lui les exercices. L'exercice annuel du sermon compte à peine; car c'est une récitation, d'ordinaire faite gauchement, dans des conditions tout artificielles; encore ne se produit-il que deux ou trois fois dans le cours du séminaire. Le professeur peut très utilement, surtout dans les Séminaires peu nombreux, exercer ses élèves à la parole. Outre qu'il les appelle souvent pour la récitation des leçons, et qu'il leur impose par surcroît des examens de quinzaine, il a la grande ressource de leur faire faire la leçon à tour de rôle. Pourquoi, en effet, la leçon ne serait-elle pas faite en classe par quelque élève deux ou trois fois par semaine, je ne dis pas durant l'heure entière, mais durant une demi-heure ou seulement vingt minutes? La classe n'y perd rien, puisque la leçon est expliquée et même, d'ordinaire, très bien expliquée; car l'élève, pour être un instant professeur, aura eu à cœur de se bien documenter et d'organiser avec art ses idées. Si ses confrères n'y perdent pas, lui, par contre, en tire un grand profit; car, par là, il s'habitue aux recherches, il se forme au classement méthodique des pensées, il s'exerce à la parole publique bien préparée mais non récitée, il acquiert de la hardiesse, il devient assez maître de lui-même pour posséder sa pensée et ne pas être décontenancé par le bruit de sa propre voix. Cet usage,

je crois, a peu cours dans nos séminaires. C'est grand dommage ; car il serait un excellent moyen de formation intellectelle. Je soupçonne un peu les professeurs de considérer leur parole comme essentielle ; un léger détachement sur ce point les tirerait d'une erreur et servirait grandement la cause de leurs élèves.

Enfin, et surtout, l'élève est actif *quand il compose.* Pour composer, en effet, il doit avoir pénétré à fond la matière enseignée, il doit se l'être assimilée, de sorte que, sous le jet de sa plume, elle ne soit pas une récitation, mais la production d'une pensée personnelle. D'ailleurs tous les maîtres sont d'accord pour reconnaître que là réside le moyen par excellence de la formation intellectuelle. Dans le passé, le devoir écrit n'était pas pratiqué dans les grands séminaires dans le sens que nous venons de dire, il n'était en usage que sous forme de récitation et d'examen, pour servir de contrôle au travail solitaire des séminaristes. Mais on a reconnu qu'il y avait là une grande lacune à combler, qu'il était fâcheux de passer cinq années au grand séminaire sans composition proprement dite, d'autant plus que, d'un côté les élèves y arrivent entraînés à cette méthode par le travail des petits séminaires, et que, d'un autre côté, l'obligation de composer ressaisira le jeune prêtre dès son entrée dans le ministère. C'est pourquoi, depuis quelques années, l'usage des compositions écrites s'est établi dans la plupart de nos grands séminaires. Tous les anciens moyens de contrôle, exercices hebdomadaires, mensuels, ou semestriels, soit écrits, soit oraux, ont été conservés ; on y a ajouté la dissertation ou travail personnel de l'élève sur un sujet proposé. Ce devoir écrit peut être fait soit en latin, soit en français, suivant le gré de l'élève ou, s'il y a lieu, suivant l'exigence du professeur ; il y aura grand avantage à faire manier les deux langues avec aisance ; et, pour ce qui est de la valeur de la composition, dans l'une ou dans l'autre langue, l'élève révélera les mêmes qualités et les mêmes défauts.

Cette institution des compositions écrites s'est heurtée à quelques difficultés. On a objecté d'abord le défaut de

temps; mais, si on n'en donne qu'une par mois, soit neuf dans le cours de l'année, et si, le dimanche, les élèves ont leur temps libre, l'expérience a montré que le nouvel usage n'est pas une grosse surcharge. Une autre difficulté réside dans le choix des sujets ; chaque professeur qui donne un devoir doit le tirer de son enseignement et cependant ne pas faire reproduire son enseignement; mais il suffit d'un peu d'habitude pour poser des questions qui exigent un travail personnel des élèves sur les matières enseignées. La correction des copies, sans laquelle la composition écrite est à peu près inutile, a soulevé une autre difficulté; mais, si les professeurs donnent le devoir écrit à tour de rôle, ils n'auront en moyenne qu'une série de copies à corriger chaque semestre; et d'ailleurs, lorsqu'ils auront contracté l'habitude de faire ces corrections, ils les aimeront au lieu de les avoir à charge. En remettant à chaque élève sa copie corrigée, le maître a l'occasion d'entrer en relation avec lui et de lui donner sur sa formation les avis les plus utiles.

Tel est l'ensemble des moyens par lesquels le professeur éveillera l'esprit de ses jeunes gens, leur ouvrira le trésor des sciences sacrées et leur communiquera le zèle de l'étude. Le double résultat qu'un professeur de grand séminaire doit poursuivre toujours, c'est 1° de retenir à tout prix ses élèves dans le cercle des études du séminaire, afin qu'ils acquièrent le goût des sciences de leur état et qu'ils y prennent une compétence proportionnée à leurs talents; 2° de faire contracter de telles habitudes de travail intellectuel que, dès leur sortie du séminaire, les jeunes prêtres sentent le besoin de poursuivre leurs études.

II

LE TRAVAIL INTELLECTUEL DANS LE MINISTÈRE SACERDOTAL

Je ne m'adresse pas ici aux prêtres du ministère, mais aux directeurs de séminaire. Devant eux je pose ainsi le problème difficile de la persévérance dans le travail. Que faites-vous, que

faut-il faire, au séminaire, pour que les jeunes gens pratiquent l'étude quand ils en seront sortis ! J'imagine que vous leur inculquez d'abord de fermes convictions sur la nécessité du travail.

Le travail intellectuel, en effet, est un préservatif de premier ordre ; il préserve de l'irrégularité dans les occupations, il préserve de la négligence et de la tiédeur dans la piété, il préserve des relations compromettantes et dangereuses, il préserve des tentations intimes et des défaillances qui en seraient la suite. Qui veut persévérer dans la sainteté de vie doit donc pratiquer l'étude.

D'autre part, le prêtre cultivé, instruit, est une grande force dans l'Eglise : son nom y fait autorité tant pour les fidèles que pour les mécréants, son prestige attire à la religion le respect même des indifférents, sa parole a une portée persuasive qui saisit les âmes, ses réponses aux difficultés d'ordre religieux inspirent une confiance aveugle. Mais le prêtre instruit n'est pas celui qui a fermé ses livres au sortir du séminaire ; eût-il même fréquenté avec succès les Universités, il est resté figé au point où il a fini d'étudier. La lecture quotidienne des journaux ne le tire point de cette situation arriérée de son esprit et de son savoir. Le prêtre instruit est celui qui a étudié toute sa vie, qui s'est tenu ouvert à toutes les questions, qui a grossi en vieillissant le bagage de savoir pris au séminaire. La force sociale du clergé serait centuplée, si la culture intellectuelle était en honneur jusque dans les plus humbles presbytères de campagne.

Et elle pourrait l'être en dépit des objections qu'on entend parfois se produire. Car s'il est vrai qu'on y manque du secours que la règle procure aux séminaristes, le prêtre peut, avec une volonté déterminée, y suppléer par un règlement particulier dont il priera son directeur de conscience de surveiller l'accomplissement. L'entraînement fait défaut, sans doute, puisque le prêtre séculier n'est pas en contact quotidien avec des âmes qu'anime le zèle de l'étude ; mais cette difficulté ne

dure qu'un temps, puisque l'appétit de l'étude se développe spontanément dans tous ceux qui s'y adonnent au début par effort. Enfin dira-t-on que ce serait peine perdue de tant travailler et que l'étude d'un prêtre perdu dans un fond de campagne n'est d'aucune utilité ? C'est une objection qu'il ne faut jamais tolérer, car l'étude est toujours utile : elle est utile à celui qui la pratique, parce qu'elle le rend meilleur à bien des égards, et que ce n'est jamais perdre son temps que de monter vers plus de valeur et de perfection ; elle est utile au peuple que le prêtre évangélise, parce que bon gré, mal gré, la parole de l'homme qui se cultive est toujours plus pénétrante et plus conquérante que la parole de celui qui moisit dans la banalité : elle est utile à l'Église, d'abord parce que toute culture dans le prêtre l'honore, et ensuite parce que la vie studieuse ne manque jamais de produire ici ou là quelque Gorini qui la défend triomphalement.

Au reste, les séminaristes sont animés de sentiments si généreux qu'ils se laissent aisément convaincre. Aussi s'agit-il principalement, de la part des maîtres, d'enseigner aux élèves l'art de travailler quand ils seront seuls. Or cet art consiste principalement en trois points : savoir trouver du temps, savoir trouver des sujets d'études, savoir trouver et exploiter des livres.

L'art de *trouver du temps* n'est pas le plus difficile ; il n'y faut qu'un peu d'habileté et de bonne volonté. Parmi les prêtres engagés dans le ministère, les uns sont très occupés, les autres le sont trop peu.

Les prêtres très occupés sont ceux qui exercent leur zèle dans les paroisses importantes ; ils ont des œuvres multiples à diriger, des visites à recevoir, des visites à faire aux malades et aux pauvres, des relations de politesse à entretenir avec certaines familles dévouées aux œuvres, des confessions plus nombreuses

qui retiennent à l'église le matin et le soir... Quelque chargé que soit ce programme des prêtres occupés, il leur reste encore de bonnes heures pour l'étude. Mais il faut qu'ils lient leur volonté par un règlement fidèlement observé. J'estime que, dans ce règlement, ils peuvent placer un minimum de deux heures d'étude par jour. Je ne demanderais pas qu'ils s'en imposent davantage par devoir ; mais je suis sûr que, si ce devoir est accompli, il inspirera le désir de consacrer au travail un temps plus long. Naturellement, il ne s'agit que de cinq jours par semaine, le prêtre ayant besoin de son dimanche et d'un congé sur la semaine. Il est à remarquer que ces deux heures par jour se présentent d'elles-mêmes pour l'étude, si on a un sujet de travail qui attire ; les heures ne fuient que devant celui qui n'a aucun chantier ouvert. Il est d'expérience que ce ne sont pas les prêtres les moins chargés de ministère qui étudient ; c'est au contraire parmi eux que se rencontre l'élite studieuse du clergé.

Il semblerait que les prêtres moins occupés dussent trouver plus aisément du temps pour l'étude. Ce n'est pas, en effet, que les loisirs leur manquent ; mais l'habitude d'un certain désœuvrement les rend parfois plus inaptes à l'application du travail intellectuel. C'est pourquoi ils n'ont pas moins besoin que les autres d'un règlement de vie qui les tienne en haleine et les ramène chaque jour à leurs heures d'étude. Une fois engagés dans le travail, ils ont promptement assez de zèle pour multiplier les heures d'application. L'important, pour eux, est de ne céder ni à une somnolence paresseuse, ni au goût immodéré des travaux manuels.

Ce qui fait le plus souvent échec au travail intellectuel des prêtres, c'est la difficulté qu'ils éprouvent à *trouver un sujet* d'étude. Tant au grand séminaire qu'au petit, ils n'ont jamais travaillé que sur des sujets déterminés par leurs maîtres. Ils

ont eu toujours un programme à remplir, ils n'ont jamais eu à s'en tracer un. Les plus laborieux parmi eux n'ont été que des fidèles écoliers ; voilà que, brusquement, ils ont à faire œuvre personnelle et à se choisir un plan d'étude dans l'immense champ qu'ils ont jusqu'ici rapidement parcouru. La plupart reculent devant cette tâche, non point à cause de l'effort qu'elle exige, mais parce qu'ils ne savent comment s'orienter parmi tant d'objets qui les sollicitent à la fois. C'est pourquoi, les maîtres du grand séminaire leur doivent un dernier service avant de les congédier, celui de sonder leurs préférences intellectuelles et de leur désigner l'objet sur lequel ils travailleront avec le plus de goût et le plus de fruit. Le supérieur, en lecture spirituelle, attirera leur attention sur ce point, et leur dira de ne point partir qu'ils n'aient découvert un sujet fécond pour leurs études ultérieures ; ainsi avertis, ils iront consulter les maîtres qui les connaissent, et parmi les conseils reçus, ils verront quelle direction s'accorde le mieux avec leurs aptitudes et leurs désirs.

A moins d'exception, les convenances exigent que des prêtres choisissent pour objet d'études des sujets ecclésiastiques. On n'attend d'un prêtre de paroisse ni qu'il donne des conseils de Droit ou de Médecine, ni qu'il soit passé maître en fait de connaissances industrielles ou agricoles, mais qu'il sache sa religion et qu'il l'explique à tous ceux qui cherchent en ce point capital plus de lumière. C'est une manie regrettable que de vouloir tout connaître. Chaque métier possède son genre de science, et, quand on veut s'en faire instruire, on s'adresse aux gens du métier : à un ingénieur pour un pont, à un notaire pour les affaires, à un médecin pour les maladies. Désormais, tous les services d'informations sont assurés par des compétences indiscutables. Cependant on s'est plaint parfois que le service de la science religieuse n'était suffisamment assuré ni par la prédication en chaire ni par les explications privées. D'où viendrait cette lacune, sinon de ce que les prêtres ne sont pas, en général, assez soucieux d'ap-

prendre à fond la science de leur état. Et, chose singulière, il est presque plus aisé de trouver des prêtres spécialistes en mathématiques, en botanique, en géologie, en histoire profane, que d'en trouver qui soient vraiment maîtres dans les sciences religieuses. C'est pourquoi on a dit, avec humeur sans doute, mais pas sans vérité, que le service de la science religieuse n'était pas assuré dans la société présente. Cette réflexion a du moins l'avantage d'attirer notre attention sur la nécessité de diriger avant tout les jeunes prêtres vers l'étude approfondie des sciences ecclésiastiques. L'objet, du reste, n'est pas seulement très vaste, et offrant de la place à tous les prêtres laborieux ; il est aussi l'objet intéressant par excellence, puisqu'il traite de toutes les questions qui mettent le plus en éveil la curiosité de l'esprit humain.

En premier lieu, par sa dignité même, se présente l'Ecriture sainte. L'habitude a été prise au séminaire d'en lire tous les jours quelques chapitres ; elle est donc déjà connue et aimée. A combien de points de vue ne peut-elle pas être étudiée ? Elle est objet de science pour les critiques et les exégètes ; elle ne sera jamais trop exploitée par les prédicateurs ; elle est le plus inépuisable et le plus substantiel aliment de la piété. Suivant le point de vue qu'on poursuit, on se procure les livres adaptés et l'on prend les notes qui conviennent. Tant dans la lecture que dans la documentation, la variété s'offre à celui qui veut étudier. S'il est fixé dès le séminaire sur le programme qu'il souhaite de remplir, il ne manquera pas de dresser la bibliographie correspondante.

Un sujet plus vaste encore est la théologie. Elle a été parcourue d'un pas si rapide durant le séminaire, que le premier soin de tout jeune prêtre devrait être de la revoir à tête reposée dès son entrée dans le ministère. La revoir dans son manuel serait déjà une œuvre profitable ; mais la revoir dans un cours plus étendu serait un avantage plus grand encore. Cette révision une fois bien faite, il y aurait lieu pour le prêtre de s'attacher soit à un objet spécial, comme l'Apologétique ou

l'Église, soit à un point de vue spécial, comme la mise en œuvre de la théologie par la prédication. C'est même pour donner des exemples de cette utilisation, que certains professeurs de théologie ont pris l'habitude de clore chaque grande thèse par l'indication de quelque plan de sermon. Les études privées de théologie peuvent revêtir plusieurs formes : les recherches de théologie positive, si on en a le goût, peuvent être faites alors sans péril.

Les Pères sont, pour le travail, une mine très féconde. Les ressources qu'ils offrent aux chercheurs sont si variées qu'on peut les étudier des points de vue les plus divers. Vous pouvez les fouiller pour nourrir la piété ; ils sont d'une richesse incomparable. Vous pouvez vivre avec eux pour vous former à la prédication ; vous y trouvez des trésors d'exemples oratoires et de doctrines chrétiennes. Vous pouvez les interroger en théologie, ils sont les témoins fidèles de la Tradition et les interprètes autorisés des divines Ecritures. C'est pourquoi une patrologie, du moins partielle, a si bien sa place dans la bibliothèque de tout prêtre studieux.

L'Histoire, à son tour, est un champ immense à explorer. Les travailleurs peuvent y prendre place sans se gêner. Au séminaire, on en voit en raccourci les points culminants, mais tous ces sommets sont entourés de terres à défricher. Soit en histoire générale, soit en histoires locales, tous ceux qui ont le goût du document et qui se plaisent à dépouiller des archives, peuvent y faire œuvre utile. L'Église ne craint pas qu'on scrute minutieusement son passé, dût-on y découvrir souvent des fautes dans ses ministres ; elle se complaît dans la vérité, parce qu'elle a pleine confiance qu'elle ne peut que gagner à être connue dans la lumière de la pleine vérité historique.

Il serait superflu de parcourir ainsi toutes les sciences ecclésiastiques. Toutes sont susceptibles de fournir des sujets d'étude, même celles qui paraîtraient d'abord les plus ingrates. Dom Guéranger n'a-t-il pas excellé dans la liturgie ? Or loin d'épuiser le sujet, il a suscité une pléïade de travailleurs qui marchent sur

ses pas et ajoutent à ses découvertes? Dom Pothier n'a-t-il pas été un maître de premier ordre dans la science du chant d'église? A son tour, il a éveillé le goût de ces sortes d'études et autour de lui se groupent un très grand nombre d'érudits et de praticiens.

En donnant nos préférences aux sciences ecclésiastiques, nous avons voulu marquer que c'est le propre des prêtres de les cultiver et qu'il serait très malséant de les négliger par dédain ; mais notre pensée n'a pas été de fermer complètement aux prêtres le champ des sciences dites profanes. Au contraire, il est avantageux à l'Église qu'on trouve des ecclésiastiques honorablement cotés dans toutes les branches du savoir humain. Le prestige du clergé y gagne ; la distance entre le monde sacerdotal et le monde laïque s'efface, grâce aux contacts qu'établissent les recherches communes : les prêtres qui tiennent à la fois du monde de la théologie par leur état et du monde des sciences profanes par leurs études peuvent rendre le double service de fournir à la théologie des documents apologétiques précieux, et de pénétrer d'esprit chrétien les sciences d'ordre purement naturel trop exposées à s'égarer. C'est pourquoi il y a lieu d'encourager les jeunes gens qui annoncent une vocation scientifique riche de promesses.

Tout d'abord, les professeurs de petits séminaires et de collèges ont leur champ d'étude tout délimité. Car le devoir d'exceller dans leur enseignement leur impose l'obligation d'étudier spécialement la partie qu'ils professent ; ils seraient de mauvais maîtres, si, chargés de cultiver dans leurs élèves une branche du savoir, ils s'adonnaient pour leur propre compte à un objet différent. C'est ainsi que le professeur d'histoire se fera spécialiste en histoire, le professeur d'humanités se fera spécialiste dans les littératures classiques, etc.

En dehors de ces cas clairement indiqués, il y a des prêtres qui présentent de remarquables dispositions pour telle ou telle science : l'un sera archiviste, un autre archéologue, un autre naturaliste, un autre mathématicien, un autre sociologue... Les inclinations de ce genre sont à respecter ; en les suivant, les ecclé-

siastiques où elles se rencontrent n'en sont pas moins des prêtres très réguliers et parfois même très zélés dans l'apostolat.

Un directeur de séminaire n'aura donc que l'embarras du choix, lorsqu'il s'agira de conseiller un jeune prêtre sur un objet d'étude. Ce choix, cependant, ne doit pas être précipité ni fait au hasard ; il dépendra des dispositions intellectuelles qu'un sérieux examen aura révélé dans le jeune homme qui consulte.

*
* *

Le sujet d'étude une fois fixé, des instruments de travail sont nécessaires. Ces instruments sont les revues[1] et les livres où sont traitées les questions relatives à l'objet choisi. Rarement un séminariste apprendra de lui-même à trouver ces moyens de recherches. La leçon doit lui en être donnée avant qu'il parte du séminaire. Les professeurs ont deux manières de donner cette nécessaire leçon : leur exemple d'abord, et ensuite leurs conseils directeurs.

Les jeunes gens qui sont à l'école de maîtres bibliophiles apprennent spontanément l'art de se procurer et d'exploiter les livres. Que font, en effet, les maîtres vraiment sérieux dans leur enseignement ? S'abstenant de pérorer, ils avancent pas à pas dans leurs thèses et leurs preuves, et, à mesure qu'ils font un pas, ils citent l'autorité sur laquelle ils établissent leur doctrine : non pas qu'ils s'interdisent d'avoir leur pensée personnelle ; mais, comme cependant ils ne créent pas tout dans leur enseignement, ils nomment les auteurs auxquels ils empruntent leurs pensées. Cette fidélité est déjà un commencement de formation à la probité intellectuelle pour les élèves. Dans la multitude des auteurs qui ont traité une question, les maîtres ne s'attachent qu'à ceux dont l'œuvre fait vraiment autorité : ils négligent la médiocrité, ils n'ont de culte que pour la valeur. Par là ils don-

1 Il n'est pas question ici de faire lire des revues au séminaire, ce qui serait enfreindre une défense de la *Consistoriale* ; il s'agit seulement des sources à consulter pour les études à faire après le séminaire achevé.

nent à leurs élèves l'exemple de la sélection à pratiquer parmi les ouvrages qui sollicitent leur attention. Enfin les maîtres donnent leurs références avec exactitude. Ils ne se contentent pas de bibliographies d'autant plus inutiles qu'elles sont conçues en termes plus généraux. Ainsi ce n'est pas faire une bibliographie sérieuse que d'écrire à la fin d'une question : Voir saint Thomas, *Somme théologique*, Kleutgen, *Philosophie scolastique*, Mgr d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame*, etc., etc. Au lieu de ces renvois inutilisables, les bons professeurs indiquent l'auteur, le titre exact de l'ouvrage, le tome, le chapitre, la page avec le numéro de l'édition. Munis de renseignements si précis, les élèves peuvent aller tout droit à la citation pour la vérifier dans son texte et son contexte ; de plus, ils contractent, par le fait qu'ils ont sous les yeux cet exemple, la bonne habitude de ne donner que des références très nettes.

Cependant, à ces exemples, les maîtres joindront les conseils pratiques. Nous avons un sujet d'étude ; pour le fouiller, des livres et des revues sont indispensables ; comment les connaître et comment nous les procurer?

Il ne faut pas compter sur les professeurs du séminaire pour avoir la bibliographie détaillée du sujet choisi : ils ne peuvent pas faire face à tout. Du moins ils indiqueront la revue, s'il y en a une, qui se rapporte à cet objet et quelques ouvrages importants qui le traitent. Il n'en faut pas davantage à la sagacité d'un jeune prêtre pour qu'il constitue lui-même la bibliographie de son sujet. D'abord il surveillera soigneusement tous les livres annoncés, surtout dans sa revue spéciale, pour saisir ceux qui le regardent. Ensuite, les livres s'appellent les uns les autres ; les références d'un seul volume découvrent parfois toute la bibliographie d'un sujet. Mais, parmi tant de livres annoncés ou cités, il n'y en a qu'un petit nombre qui méritent d'être retenus. Pour discerner ceux qui ont de la valeur, on examine d'abord le nom de l'auteur, si c'est un homme de marque, vraiment compétent dans son sujet, on examine ensuite la librairie où le volume est édité, car il y a des maisons dont le

nom seul est une garantie. Et si, par là, on ne réussit pas à s'éclairer, on consulte, et surtout on attend avant de faire un achat dispendieux. Il n'y a pas, du reste, à s'inquiéter ; à mesure qu'on avance dans un sujet, la bibliographie se présente d'elle-même ; on connaît vite les livres, et les meilleurs. La difficulté qui reste est celle de se les procurer.

Il y a trois moyens de se procurer un livre : le premier est de l'avoir sur fiche ; le second est de l'emprunter ; le troisième est de l'acheter.

C'est déjà posséder un livre que d'en posséder la fiche bien dressée. Quand vous achetez un livre et que vous le placez dans votre bibliothèque pour l'y prendre le jour où vous en aurez besoin, vous dites bien que vous possédez ce livre ; et cependant il ne sert pas encore, il attend. Qu'il attende sur un rayon de votre bibliothèque ou qu'il attende sur la fiche où vous l'avez inscrit, c'est tout un ; la seule différence est que vous, par la fiche, n'avez pas fait de dépense d'argent, puisqu'elle ne vous a rien coûté : vous ferez l'achat, sitôt que vous aurez un réel besoin du livre.

Ayez donc des fiches bien faites et bien classées. Sur chaque fiche, écrivez le nom de l'auteur, le titre exact et complet du livre, l'année et le lieu de l'impression, le nom de l'éditeur et le prix de l'ouvrage. Que chaque indication soit sur carton ou fiche à part ; que tous ces cartons soient de même dimension ; puis classez-les par ordre alphabétique de façon à retrouver facilement un ouvrage désiré. Votre richesse en fiches fait déjà la richesse de votre bibliothèque. Gardez-vous cependant de vous encombrer ; ne notez que les ouvrages de valeur parmi ceux qui reviennent à votre sujet.

Lorsqu'un livre ou une revue vous est nécessaire, vous pouvez procéder par emprunt. Peu de gens, aujourd'hui, aiment à prêter des livres, surtout des livres de valeur ; ils se défient de l'emprunteur qui, généralement, ne rend pas. Mais les gens d'étude sont plus fidèles à rendre, et vous pouvez, d'ailleurs, vous faire la réputation d'être un emprunteur qui rend ; vous

pourrez alors facilement trouver des prêteurs. Vos confrères, les laïques mêmes, qui font des études analogues aux vôtres, vous prêteront des livres; mais vous trouverez plus aisément encore à emprunter dans de grandes bibliothèques privées fondées *ad hoc*, et même dans les bibliothèques publiques des villes de province. Seulement, on n'emprunte que les livres d'un usage passager; les livres dont vous aurez à faire un usage constant doivent être achetés.

Il faut bien en arriver là; quelque économe avisé qu'on soit, on ne peut travailler sans dépenser. Impossible de se priver de la revue ou des revues qui traitent spécialement le sujet qu'on étudie : première dépense. Impossible de se passer des ouvrages de fond concernant le même objet, tant de ceux qui contiennent la première documentation, que de ceux qui paraissent au jour le jour; seconde dépense. Il est vrai que ces dépenses peuvent être réduites à l'essentiel; encore est-il qu'elles sont inévitables. Mais un prêtre qui a sérieusement au cœur l'amour du travail ne craint pas d'inscrire à son budget le pain de son esprit comme il y inscrit le pain de son corps. Gorini était curé d'une toute petite paroisse et n'avait que de maigres ressources, et cependant on a vu passer par ses mains les plus riches documents de l'histoire de l'Eglise; c'était un chercheur habile. Le besoin de savoir rend de même fort ingénieux tous les prêtres qui travaillent.

Bien entendu, je n'ai point la pensée de demander des travaux savants à tous les ecclésiastiques. Mon but a été de les aider à persévérer tous dans l'étude après leur séminaire. Quelques-uns seront des mineurs habiles et infatigables, et, leur veine une fois trouvée, l'exploiteront si bien, qu'ils se feront un nom dans la science. Les autres, et ce sera le plus grand nombre, feront du moins des études utiles, qui tourneront, non seulement à leur honneur, mais aussi à la gloire et au progrès de l'Église.

§ II

Le latin dans les séminaires [1]

L'*Alliance des Grands Séminaires* venait à peine d'être créée, que déjà son Bureau était sollicité de mettre la question du latin à l'ordre du jour de ses Congrès. J'ai reçu à ce sujet, notamment d'un vieux Directeur de séminaire, de nombreuses lettres qui se résument toutes en ce pressant appel : « Obtenez que tous nos confrères se concertent pour faire revivre le latin dans les séminaires : ce sera l'un des plus heureux fruits de l'*Alliance* ». Mon correspondant ajoutait : « Ce sera aussi vous conformer aux désirs de Rome ».

Depuis dix ans, le Saint-Siège a en effet plusieurs fois exhorté le clergé français à la culture du latin, principalement dans les séminaires. Dans son Encyclique du 8 septembre 1899, Léon XIII nous invitait à mettre le latin à la place d'honneur dans l'éducation des clercs, non seulement parce que c'est la langue de l'Eglise, mais aussi parce que c'est le génie latin qui a façonné les plus pures gloires de notre littérature nationale. Depuis lors, plusieurs avertissements, émanés de la sacrée Congrégation des Etudes, ont été adressés à NN. SS. les Evêques et transmis aux Directeurs de séminaires, sur la nécessité de relever l'usage du latin dans les classes. « C'est pour nous une très vive peine, écrivait le cardinal Satolli, le 1er juillet 1908, d'apprendre que dans certains séminaires la langue latine est à ce point négligée, qu'elle est comme exclue, non seulement des études de philosophie et de droit canonique, mais aussi de toute la théologie elle-même. Et cela au détriment des élèves, de ceux-

[1] Rapport présenté à l'*Alliance des Grands Séminaires* au Congrès de 1909.

là surtout qui doivent, d'une manière plus profonde et plus parfaite, dans les grandes Universités, s'adonner à ces études ». Et récemment encore, le 27 avril 1909, le même Cardinal revient à la charge et ajoute : « Nous avons appris, non sans chagrin, que l'usage du latin, dans certains séminaires, est tellement tombé..., qu'il y a lieu de craindre que l'ignorance de cette langue n'apparaisse jusque dans l'exercice des fonctions sacrées... C'est pourquoi, dit-il aux archevêques français, nous vous prions et nous vous conjurons d'exhorter vivement vos suffragants — dont le zèle à former leurs clercs suivant les lois de l'Eglise n'est pas douteux — à se mettre sans retard en mesure de réaliser les désirs et les espérances de cette sacrée Congrégation des Etudes ».

De telles paroles montrent qu'aux yeux de Rome la question du latin dans les séminaires est de première importance. Cette gravité sera d'ailleurs mise en relief dans la seconde partie de notre travail. Il n'en fallait pas davantage pour que l'*Alliance* en fît l'objet, je ne dirai pas de ses discussions, mais de ses réflexions. Et il nous était d'autant plus aisé de mettre la question à l'ordre du jour, que le sort du latin n'est pas, chez nous du moins, totalement désespéré, mais seulement menacé. Une courageuse résolution de notre part, prise avec entente ici même, peut arrêter dans les séminaires de France la déchéance du latin, et même préparer à la langue de l'Église un relèvement efficace.

Pour y appliquer avec fruit notre attention, nous verrons : 1° quelle est la déchéance actuelle du latin, et quelles en sont les causes : 2° quels dommages en seront la conséquence ; 3° quels moyens nous devons prendre de concert, à l'*Alliance*, pour enrayer le mal.

I

LA DÉCHÉANCE ACTUELLE DU LATIN

1. Il ne serait que trop aisé de se documenter sur la déchéance actuelle du latin dans les séminaires de France. Si les Supérieurs se lamentent, si les évêques s'en inquiètent, c'est qu'ils prennent tous les jours sur le fait, au sujet de la langue latine, l'inexpérience et même l'ignorance des jeunes séminaristes. Ici ce sont des élèves qui suent sang et eau pour comprendre des manuels où le français est cependant tout transparent sous les mots latins, qui perdent la tête lorsqu'on leur demande en classe de réciter en latin une définition ou l'énoncé d'une thèse. Ceux qui se hasardent à parler ou à écrire en latin n'en sont plus à fabriquer correctement ce que nous appelions autrefois *du latin de cuisine* ; ils émaillent leurs productions de barbarismes et de solécismes capables de donner des nerfs aux hommes de ma génération, et ils les débitent néanmoins sans en prendre conscience. Ailleurs, si profonde est déjà, sinon l'horreur, du moins la peur du latin, que les élèves, négligeant leurs manuels latins, achètent et étudient des manuels français, lisent la Bible et l'Imitation en français, se déclarent incapables de réciter des leçons et de passer des examens en latin. Aussi en est-on venu, en certaines maisons, à ne plus interroger qu'en français, à ne plus expliquer les leçons qu'en français, à ne plus faire passer d'examens écrits et oraux qu'en français : là, le manuel latin est un organe témoin d'un passé qui n'est plus, mais il est sans fonction. Un pas de plus, et il sera de bon ton d'ignorer le latin. Le pas a été franchi en certains lieux : et alors on sourit de ceux qui citent encore des textes latins dans leurs sermons, de ceux qui ont foi dans l'utilité des argumentations latines, de ceux qui consultent les sources latines des Pères et des théologiens, etc. Et comme il reste cependant des travailleurs et des liseurs dans les séminaires, à supposer qu'au lieu de se distraire

sur des sujets étrangers ils restent appliqués à l'objet même de leurs études, ils feront leur aliment, non des Pères et des théologiens classiques dont les œuvres sont écrites en latin, mais des ouvrages français de quelques philosophes ou théologiens modernes insuffisamment cotés ou parfois même dangereux. C'est ce qui s'est vu dans plusieurs séminaires, que forcément je m'abstiens de nommer, et dans lesquels la déviation des lectures a produit des crises funestes à nombre de séminaristes.

Les maîtres, à leur tour, ont subi la peur du latin. Ils n'ont été, tout d'abord, que condescendants ; par égard pour des élèves qui ne savaient pas ou n'aimaient pas le latin, ils en ont le plus possible supprimé l'usage ; ils ont interrogé en francais ; ils ont expliqué en français ; au lieu d'élever les élèves à leur niveau, ils se sont abaissés au leur. Et le malheur est que, faute d'habitude, ils ont eux-mêmes lentement perdu le goût et la science du latin ; ils le délaissent maintenant, parce que c'est une armure qu'ils sont inhabiles à manier, parce qu'ils craignent de s'y blesser, c'est-à-dire de commettre des fautes. Au reste, des hommes qui, hier, étaient des disciples inexpérimentés en latin, seraient-ils subitement aujourd'hui des maîtres habiles dans la langue de Cicéron ? Faut-il le dire sans détour ? Eh bien ! c'est cette inhabileté des maîtres en latin qui va être le grand obstacle à une régénération qui, tout à l'heure, nous apparaîtra nécessaire.

Je n'insisterai point davantage pour démontrer que, dans nos séminaires de France, le latin est en déchéance. Si nous ne nous hâtons d'y porter remède, le clergé francais, dans vingt ans, ne saura le latin que comme il sait aujourd'hui le grec. A part de belles exceptions, on pourra écrire sur les textes latins ce qu'autrefois on écrivait sur les textes grecs : *Latinum est, non legitur.*

Cependant, ne soyons pas injustes envers nous-mêmes ; car nous avons quelque excuse dans ce fait que c'est chez tous les peuples que tombe le latin. S'il est toujours aisément compris et même parlé dans les deux nations latines par excellence, je

veux dire l'Italie et l'Espagne, il est encore plus négligé et plus ignoré chez les peuples de langue allemande et de langue anglaise qu'il ne l'est chez nous. Là, d'une façon très générale, les sciences ecclésiastiques sont enseignées en langue nationale. Les manuels eux-mêmes, qui sont tous en latin chez nous, y sont pour la plupart écrits en allemand ou en anglais. Il y a quatre ans, je priai un jeune prêtre qui visitait les Universités allemandes de faire une enquête à ce sujet. Pour la théologie dogmatique, il trouva huit manuels en allemand et cinq seulement en latin ; pour la théologie morale, huit manuels en allemand et quatre en latin. Je ne dis pas que les résultats de ses recherches soient absolument exacts et complets ; mais ils prouvent que non seulement on enseigne, mais qu'on écrit aussi la théologie en langue nationale. La question qui nous occupe a donc une plus large portée que si elle regardait la France seulement. C'est néanmoins par rapport à la France que nous allons l'étudier.

2. D'où vient que le latin, qui a été jusqu'au milieu du XVIIIe siècle la langue internationale usitée dans toutes les sciences, qui était restée dans toutes les écoles une langue vivante, est tombé à ce point que les étudiants ecclésiastiques eux-mêmes n'en usent plus et ne le comprennent guère ? Cela tient évidemment à ce que le latin a trop peu de place dans l'éducation : on ne sait plus le latin parce qu'on en fait trop peu. Mais pourquoi a-t-on réduit à ce point la place du latin ? Cherchons-en brièvement les causes.

a) La première est la formation des nationalités nettement distinctes. Autrefois l'Europe ne formait qu'une grande famille. Les frères y étaient souvent divisés et en guerre ; il y régnait cependant une certaine unité. A cette grande famille, il fallait une langue commune : c'était le latin. Au XVIe siècle, la Réforme brisa cette unité : les peuples allemands d'un côté, les peuples anglais de l'autre, firent bande à part. Pour mieux affirmer leur séparation d'avec Rome, ils commencèrent à prier et à enseigner la religion dans une autre langue que celle de Rome.

Ils répudièrent le latin, pour adopter ce qu'on appelait alors la *langue vulgaire*. Mais la langue vulgaire s'appela bientôt la *langue nationale* ; car de la même époque date la cohésion des petits Etats en grandes nations : au lieu d'avoir un seul grand empire subdivisé en mille petites sections, on eut bientôt un certain nombre de grands empires ou nationalités ; en chaque nation, la personnalité s'affirma par une langue distincte : en Angleterre, on parla et on écrivit anglais ; en Allemagne, on parla et on écrivit allemand ; en France, on parla et on écrivit français ; en Italie même, on parla et on écrivit italien, etc... Dès lors, plus de langue universelle qui s'imposât ; il n'y eut plus nécessité de parler et d'écrire en latin ; chacun, chez soi, parlait sa langue. Tel fut le premier coup, et le coup décisif, porté au latin. On continua néanmoins de le parler et de l'écrire dans les Universités et les grandes écoles ; tout savant qui voulait se faire lire du monde civilisé devait écrire en latin ; et comme le latin demeurait la langue vivante de l'Eglise, les sciences ecclésiastiques s'enseignaient et s'écrivaient en latin. Dans nos écoles et nos séminaires catholiques, le latin fut encore assez florissant jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle. Maîtres et élèves le lisaient couramment, le parlaient volontiers.

b) Dans la seconde moitié du XIXe siècle s'introduisirent, dans les méthodes d'éducation, des changements profonds dont le latin, fatalement, devait souffrir.

Jusque vers 1870, l'éducation secondaire était presque exclusivement classique. On y cherchait le beau, plutôt que l'utile ; on éveillait l'esprit, plutôt qu'on ne le meublait ; on ne s'inquiétait pas de la masse des connaissances acquises, mais on polissait l'âme ou on l'ornait de sentiments élevés. En un mot, on façonnait l'homme, et on laissait à l'enseignement supérieur le soin de le préparer à une carrière. Dès lors, on avait pour principal souci de mettre les élèves à l'école des grands maîtres, des penseurs, des poètes, des orateurs, des écrivains qui avaient le mieux exprimé l'homme et qui étaient les plus

aptes à éveiller l'homme. Et comme, à cet égard, les anciens ont été incomparables, on conduisait la jeunesse à l'école des auteurs grecs et latins. Les latins surtout avaient la place d'honneur. C'est pourquoi, du matin au soir, les jeunes gens lisaient du latin, traduisaient du latin, expliquaient du latin, composaient en latin et jamais personne ne s'est plaint que, chez nous — notons-le en passant — ce fût au détriment du français. Quoi d'étonnant qu'après six à huit ans d'une pareille discipline, on aimât lire, parler et écrire en latin. Mais, depuis trente à quarante ans, tout ce système d'éducation s'est écroulé. On n'a plus seulement visé à former l'homme ; on a voulu créer le savant. Dans l'adolescent, on a voulu commencer l'ingénieur, l'industriel, le commerçant, le soldat, l'agriculteur. L'idéal a baissé pavillon devant l'utilitarisme. Dans nos classes secondaires, on a mis aux mains des élèves des livres d'histoire bourrés de faits, des livres de géographie très savants ; on a fait une large place aux sciences physiques, aux manipulations ; les langues vivantes ont fait irruption à leur tour, et pas une seule, souvent deux, car il faut bien se préparer à tout événement. Et cette accumulation de matières s'est faite dans les programmes de nos écoles, sans qu'on pût élargir les heures d'études, sans qu'on fît fleurir la santé des enfants : loin de là, les vacances, au contraire, s'allongent et les tempéraments des élèves deviennent plus débiles. Et le latin, qu'est-il devenu ? Il est réduit à quelques heures par semaine ; il sera lu et traduit par des enfants déjà épuisés par mille autres objets d'études. On en fera encore ; on ne le saura plus. On en sentira les difficultés ; on n'en goûtera plus les beautés. On le subira à cause des examens, comme un *pensum* d'écolier ; il n'aura plus de place dans la vie. Les laïques n'y penseront plus : les ecclésiastiques gémiront de le retrouver au Grand Séminaire et de s'y heurter, toute leur existence, dans la liturgie et les documents d'Eglise. Comment, après une éducation presque sans latin, éviter une si douloureuse conséquence ?

De son côté, l'éducation supérieure des clercs a subi des

changements : l'enseignement des Grands Séminaires s'est profondément modifié. Et je ne parle pas ici des transformations de langage qui ont résulté de l'ignorance du latin chez nos jeunes élèves : je ne parle que des transformations que les circonstances mêmes ont introduites dans l'objet de l'enseignement. Certes il n'est rien dans cet objet qui ne soit conforme à l'enseignement de l'Église. Rome sait avec quel religieux scrupule les Supérieurs et les professeurs de séminaires suivent les directions pontificales et répudient les moindres apparences d'erreur. Néanmoins, si fidèlement orthodoxe qu'il soit, cet objet subit tous les jours des variations. Dans certains séminaires, on a introduit les sciences physiques et naturelles : on y parle en français. Le programme d'histoire s'y est développé : on l'étudie en français. L'Ecriture sainte tient une place plus large et plus honorable qu'autrefois ; mais elle ne consiste plus dans le seul commentaire du texte de la Vulgate ; la nécessité de réfuter les erreurs modernes y a fait entrer la critique : or l'exposé des systèmes nouveaux et leur réfutation se font en français. La philosophie, à son tour, tout en restant scolastique et fidèle au texte même de saint Thomas, rencontre les systèmes modernes, et, pour plus de commodité, elle les expose, les critique et les réfute en français. Ainsi en va-t-il de la théologie. Même si les élèves parlaient couramment le latin, le français tiendrait fatalement une grande place dans les classes. Qui ne voit combien la pente est glissante ? Qui ne sent comment, les difficultés du latin aidant, on en arrivera, on en est arrivé, disons le mot, à faire presque exclusivement usage du français dans l'enseignement ? Et plus on néglige le latin, plus on en prend le dégoût.

Voilà comment, dans les Petits et dans les Grands Séminaires, les changements survenus dans l'objet même de l'éducation ont fait échec au latin.

c) Le mal s'est précipité durant ces dernières années par le fait de l'inspiration antireligieuse qui a présidé, en France, à la confection de nos programmes scolaires. Il semble manifeste

que la guerre a été déclarée au latin, et on n'en veut tant au latin que parce qu'il est la langue de l'Église, parce qu'au latin sont liées toutes les vieilles traditions françaises.

Désormais, dans l'éducation française, il y a des voies qui conduisent au baccalauréat, à la licence et à la plupart des carrières libérales, sans qu'il soit besoin de latin. Or, que des jeunes gens pieux, après avoir pris cette culture extra-classique, soient inclinés vers le sacerdoce et nous arrivent dans les séminaires, ils ne prendront qu'une très superficielle teinture de latin, et nous devrons, pour ces jeunes gens, d'ailleurs intelligents, réduire à un minimum regrettable l'usage du latin dans nos classes.

Il est vrai qu'il y a des sections secondaires où le latin est obligatoire. Mais ne savez-vous pas à quel point il y est réduit? On lui consacre si peu de temps, qu'il ne saurait jamais devenir d'une lecture familière. Etant donné que nos Petits Séminaires eux-mêmes subissent les programmes universitaires, parce que, suivant le mot même de Pie X à propos des séminaires italiens, il faut bien que les jeunes gens qu'on y forme soient aptes, dans le cas de non vocation, à se faire une carrière dans le monde, il en résulte que la masse même de nos jeunes recrues nous arrive avec une connaissance insuffisante de la langue latine, et que nous nous sentons obligés de parler à nos élèves la seule langue qu'ils comprennent, c'est-à-dire le français, pour être à leur portée. Personne n'expérimente mieux que nous à quel point la langue de l'Eglise souffre de la suppression du thème latin, des vers latins, de la dissertation latine.

Voilà, messieurs et chers confrères, bien des causes qui nous expliquent comment, sans une pleine responsabilité de notre part, le latin est tombé parmi nous. Prenant conscience aujourd'hui de cette déchéance et de ses causes, devons-nous unir nos efforts pour y remédier? Oui, s'il y a un mal réel.

Or, c'est un mal réel et grave, ainsi que j'espère vous le démontrer.

II

COMBIEN LA DÉCHÉANCE DU LATIN EST DOMMAGEABLE

Quand Rome exalte le latin et nous presse d'en relever chez nous l'usage, soyons sûrs qu'elle soutient une grande cause : sa cause sans doute, mais aussi la cause de l'humanité et la cause de notre nationalité française. Car la chute du latin entraîne un amoindrissement de l'éducation humaine, entame notre caractère national en nous déracinant de notre sol naturel, énerve la force religieuse de l'Eglise en brisant ce lien d'unité qu'est la langue commune.

1. Je dis d'abord que la chute du latin entraînerait un amoindrissement de l'éducation *humaine*. Si c'est l'Eglise qui empêche le latin de périr, elle aura encore rendu à l'humanité un service de premier ordre. Il n'entre pas dans mon sujet de développer cette considération. D'ailleurs, nous sommes tous persuadés de la puissance éducatrice des classiques anciens, et principalement des auteurs latins. Nous connaissons les éloges qu'en ont faits les plus grands esprits depuis le XVIe siècle; nous avons lu les belles pages où Mgr Dupanloup, dans son traité de l'*Education*, exalte les classiques et met en relief la particulière aptitude du latin à rendre les esprits vigoureux; nous savons que, de tout temps, l'Eglise a revendiqué le droit de tremper l'intelligence de ses clercs dans le commerce des Anciens, et spécialement des Latins. C'est du latin que parlait Léon XIII, lorsque, dans sa lettre du 8 décembre 1899 au clergé de France, il disait : « C'est le propre des belles-lettres... de développer rapidement dans l'âme des jeunes gens tous les germes de vie intellectuelle et morale, en même temps qu'elles contribuent à donner au jugement de la rectitude et de l'ampleur, et, au langage, de l'élégance et de la distinction ». Ce qui donne aux auteurs latins cette puissance éducatrice, c'est que, par un mérite tout singulier, ils sont moins l'expression

d'une race, d'un peuple, d'un siècle, que l'expression de l'homme même, tel qu'il doit être ou tel qu'il est chez tous les peuples et à travers tous les temps. La littérature latine est moins celle de Rome que de l'humanité. Plus que tout autre, elle est un écho de la raison humaine ; l'homme universel s'y reconnaît, parce qu'il y retrouve les sentiments qui constituent le fond de sa nature. C'est pourquoi Joubert disait des Anciens, qu'ils rendent « l'esprit plus beau, le goût plus pur, le sens plus droit, la langue plus ornée, l'âme plus délicate... » Brunetière faisait remarquer (*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1885), qu'on sent trop l'Anglais dans Shakespeare, le Français dans Molière, l'Allemand dans Gœthe, qu'il faut aller chez les Latins pour trouver l'homme. Et, dans le même sens, M. Fouillée a écrit : « L'anglais et l'allemand ont un caractère trop contemporain, trop commercial et industriel, pour devenir facilement des objets d'esthétique et de littérature pure ». (*L'enseignement au point de vue national*, p. 197). Pour lui aussi, ce sont les lettres latines et grecques qui sont vraiment *humaines*.

Ces idées, messieurs, sont encore communément admises chez nous. En dépit de certaines apparences contraires, l'opinion des gens éclairés rend toujours hommage à la supériorité de la culture classique. A la fin du second Empire, Duruy introduisit dans l'éducation nationale ce qu'on appela l'enseignement moderne, d'où les langues anciennes étaient bannies pour céder la place aux sciences positives et aux langues vivantes ; mais ce n'était qu'une branche de nos programmes officiels, à l'usage de ceux qui optaient pour les carrières commerciales et industrielles, et les langues classiques restaient obligatoires, pour tous les jeunes gens qui se destinaient aux carrières libérales. En 1885 parut un livre qui fit grand bruit, *La question du latin*, de Raoul Frary, où l'auteur sembla à nombre de lecteurs déclarer la guerre au latin ; mais, dès le début de son livre, p. 15, M. Frary faisait une déclaration qui aurait dû rassurer les plus chatouilleux amis des classiques : « Je ne suis pas assez barbare pour

méconnaître la splendeur des lettres antiques et le charme exquis du commerce des muses grecques et latines. Moi aussi, je prendrais plaisir à célébrer les bienfaits de l'éducation classique, à joindre ma voix au chœur des disciples qui chantent ces maîtres immortels de l'art d'écrire et de penser. Mais le culte du beau ne doit pas nous faire négliger la culture de l'utile. Peut-être aussi est-ce rendre aux Muses un hommage plus délicat que ne point pousser dans leur temple une foule trop nombreuse pour n'être pas un peu profane ». Telle est aussi, au fond, la conclusion de la grande *Enquête sur l'enseignement secondaire*, si habilement conduite par M. Ribot en 1899 : les lettres anciennes sont incomparables, leur pouvoir éducateur est sans égal, elles seront toujours cultivées par l'élite ; mais, pour la masse, on se bornera à des programmes plus immédiatement utilitaires. Et c'est dans cette ligne de pensée, accentuée encore par l'esprit sectaire, qu'ont été créés les cycles divers de notre nouvelle organisation scolaire. Et qu'on n'objecte point certain discours bruyant, prononcé en Sorbonne le 7 mai 1898 par M. Jules Lemaître, en faveur de l'éducation sans les langues classiques ; l'orateur, chaussant des idées de circonstance, y a dit : « J'ai appris pendant dix ans le grec et le latin, et je ne sais pas un mot de grec et de latin ; je ne dois rien au latin, pas même le talent d'écrire en français » ; il était à la fois plus fidèle à lui-même et plus vrai, lorsqu'il écrivait dans *Les Débats* du 14 mai 1894 : « Si je sais le français, c'est en grande partie parce que je sais le latin ; parmi nos grands artistes, ceux dont la langue est sûre, sont à des degrés divers des latinisants ».

De toutes ces considérations si hâtivement présentées, je conclus que, s'il y a une éducation où le latin doit rester en honneur, c'est l'éducation des clercs. L'Eglise veut — et elle a raison — que ses clercs soient l'élite de la société où ils vivent, qu'ils se distinguent entre tous par l'élévation de leur intelligence, qu'ils aient ce prestige qui s'attache à une culture supérieure : quand même les langues classiques seraient te-

nues pour inutiles aux autres carrières, elles devraient être considérées comme essentielles à la carrière ecclésiastique. En devenant chez les clercs une force pour l'Église, les lettres latines seraient préservées du mépris et de l'oubli ; et, si la génération présente, ingrate, les dédaigne et les rejette pour un temps, les âges futurs recueilleront de nos mains cet héritage de l'humanité passée, comme le XVIe siècle le recueillit des mains des savants moines du moyen âge. Sauvant le latin, nous ferons une œuvre éminemment humaine.

2. J'ajoute que nous ferons une œuvre éminemment *française*. Car, si Victor Cousin a pu écrire que, « sans la connaissance de la langue et de la littérature latines, tout homme est comme étranger dans la famille humaine », à plus forte raison pourrait-on dire qu'il serait un étranger dans la famille française. C'est un point de vue que personne n'a développé avec plus d'éloquence que Brunetière dans son article de la *Revue des Deux Mondes*, du 15 décembre 1885.

Il est hors de doute qu'une nationalité conserve son caractère propre et sa vie personnelle par la fidélité à ses traditions : « C'est autour d'une tradition, dit Brunetière, que se sont groupés et formés les hommes en corps de nation. Ce sont leurs traditions qui empêchent les peuples, à chaque moment de leur vie collective, de se désagréger pour se disperser en poussière ; c'est le prix qu'ils attachent à leurs traditions qui est pour eux le seul gage d'avenir et leur unique promesse de durée... Tous les maux sont moindres, pour un peuple, que la perte de ses traditions... On oublie, dans cette guerre aux traditions, que l'humanité, selon le beau mot du philosophe, se compose en réalité de plus de morts que de vivants ; que la solidarité des nations à travers les âges de l'histoire est le lien même des sociétés, si peut-être elle n'en est pas la cause ; et que la civilisation ne diffère de la barbarie par rien tant que par l'étendue, la nature et l'antiquité des traditions qu'elle représente et qu'elle continue (p. 880-881). »

Par ailleurs, il n'est pas moins vrai que la langue est par

excellence le lien de l'unité nationale : c'est elle qui attache tous les éléments du présent en un même faisceau ; c'est elle qui maintient dans le souvenir et dans les mœurs tout le passé. Qui ne voit quel puissant lien d'unité est le langage ? Sont un même peuple tous ceux qui parlent une même langue. C'est pourquoi les nations soucieuses de s'étendre répandent la connaissance de leur langue. La force de la France était autrefois dans la diffusion du français. L'Angleterre l'a, de ce chef, depuis longtemps supplantée. L'Allemagne étend, à cet égard, chaque jour ses conquêtes, et jusque dans notre propre sein. Par la langue pénètrent les idées, les sentiments, les préjugés, les instincts, et aussi les traditions qui font un peuple. Car les traditions elles-mêmes sont incarnées dans la langue ; elles sont exprimées dans les chefs-d'œuvre littéraires, elles sont conservées dans les documents historiques, elles sont incrustées jusque dans les mots et les idiotismes. On a dit qu'un homme est de tous les peuples dont les littératures lui sont ouvertes et dont il parle les langues, de sorte qu'apprendre une langue nouvelle c'est élargir d'autant son horizon ; de même on peut dire d'une nation qu'elle cesse de s'appartenir, lorsqu'elle répudie sa langue, et qu'elle passe sous le joug du peuple dont elle adopte le langage.

Ces principes sont gros de conséquences pour le sujet qui nous occupe. Car, dit Brunetière, « nous sommes Latins foncièrement, éminemment Latins, certainement plus Latins que les Espagnols, peut-être plus Latins que les Italiens... Notre histoire est celle d'une longue lutte soutenue sur le sol gaulois par l'élément latin contre le germanique, et nous ne pouvons la comprendre qu'avec le secours du latin ». Nos origines sont tellement latines, que le latin est pour nous « le seul moyen de pénétrer dans notre histoire », et que « le latin tout seul nous ouvre plus de portes sur l'antiquité que toutes les autres langues ensemble ». Nos institutions sont latines, puisqu'elles prennent leur source dans le Droit romain, dans le Droit canon, et dans les coutumes du long et multiple moyen âge

qui fut tout latin. Notre langue est latine : les mots portent l'empreinte de leur origine ; notre phrase, si latine jusqu'à la fin du XVIIe siècle, demeure marquée du sceau romain, même dans l'élégante allure qu'elle a prise depuis plus d'un siècle. Si étroit est le lien du français et du latin, que Bossuet disait : « Ce que j'ai appris de style, je le tiens des livres latins et un peu des grecs » ; et que La Harpe de son côté affirmait que « c'est dans Cicéron qu'il faut apprendre à parler français ».

Pour notre langue, pour nos institutions, pour nos traditions, pour notre histoire, il importe donc que nous, Français, nous restions fortement attachés au latin. Que le latin vienne à disparaître de notre éducation, que l'usage en soit aboli parmi nous, aussitôt notre langue sera menacée dans sa pureté, n'étant plus préservée, par ses attaches à ses racines, de l'envahissante influence des termes saxons et teutons ; — aussitôt nos institutions seront entamées dans leurs caractères traditionnels, n'étant plus vivifiées par la sève de leurs origines mêmes, mais étant livrées sans défense aux formidables courants des idées sociales, si inconsistantes, de l'heure présente ; — aussitôt notre histoire elle-même tombera dans l'oubli, les sources où elle s'apprend restant fermées pour nous, et l'on pourra, sans crainte d'être contredit, faire dater nos commencements de la Révolution française. Nous ne resterons Français qu'à la condition de rester latins, et nous ne resterons latins qu'à la condition de conserver chez nous la connaissance et l'usage de la langue latine.

Nous n'en concluons pas que tout le peuple doive savoir le latin, ni que le latin doive s'enseigner dans toutes les écoles. Mais les esprits d'élite, les esprits destinés à diriger l'âme du pays, doivent être trempés dès leur jeunesse dans la langue latine, tant ceux qui façonnent la langue que ceux qui créent les institutions et modèlent les mœurs.

Et comme il n'existe aucun corps qui tienne plus à honneur d'être francais et de maintenir l'âme française dans sa per-

sonnalité traditionnelle que le corps du clergé, il n'en est point qui doive plus scrupuleusement conserver dans son éducation l'usage du latin.

D'ailleurs, en demeurant, par le latin, plus foncièrement Français, les prêtres deviendront aussi par là plus efficacement romains.

3. A soutenir la culture latine, nous ferons enfin une œuvre essentiellement *catholique*. « L'étude de la langue latine, disait Mgr Dupanloup (*Haute éducation*, t. I, p. 132) est quelque chose de si important pour l'Église catholique, qu'on peut dire que l'usage pratique de cette langue n'est rien moins que la sauvegarde et le boulevard de ses plus chers intérêts ». Aussi est-il à remarquer que les ennemis de l'Eglise sont aussi les ennemis du latin. Les réformateurs du XVIe siècle ont déclamé contre l'enseignement des lettres latines, et, quoique le latin fût encore une langue vivante de leur temps, ils supprimèrent l'usage de la prière latine, espérant ainsi séparer plus sûrement de Rome tous leurs adeptes. La Révolution, au moment où elle se livrait aux fureurs les plus impies, proscrivit l'enseignement du latin dans les collèges. Nos derniers programmes français d'études, qui portent au latin une si profonde atteinte, sont de même — personne ne l'ignore — d'une inspiration très antireligieuse. Pourquoi faut-il aussi faire observer que, dans les pays catholiques, les partisans des innovations dangereuses ont le plus souvent déclaré la guerre au latin ?

Au surplus, regardons-y de près. Etudions à quel point la connaissance du latin importe à la vraie vie de l'Église, et quel dommage elle subirait, si l'usage s'en perdait parmi ses clercs.

a) Et d'abord, *c'est en latin que l'Eglise prie* : en latin qu'elle célèbre l'auguste sacrifice de la messe, qu'elle engendre ses enfants à la foi par le saint baptême, qu'elle bénit les époux, qu'elle consacre ses ministres, qu'elle aide les agonisants dans leurs derniers combats, qu'elle intercède

pour les morts, qu'elle sanctifie tous les objets à l'usage des fidèles ; en latin que les ministres sacrés s'acquittent du devoir public de la prière au nom de toute l'Eglise, que les Offices liturgiques sont célébrés dans tout l'univers catholique ; en latin, donc, que le chrétien fidèle parle à Dieu. Il est vrai que, dans plusieurs liturgies orientales, l'usage de la langue nationale est autorisé : mais, outre que ce sont simplement les restes du passé et que ces langues liturgiques sont définitivement fixées, ce privilège — si privilège il y a — est restreint à un tout petit nombre de fidèles et ne s'étend jamais aux nouvelles conquêtes de l'Eglise, comme l'Amérique, l'Océanie et l'Extrême-Orient. Il est vrai aussi que l'Église bénit certaines prières, que les fidèles aiment à réciter dans leur langue nationale, et dont ils comprennent ainsi plus aisément la teneur religieuse : mais ces formules restent privées, elles n'entrent pas dans le culte officiel de l'Eglise : elles sont concédées, jamais imposées.

Or cette unité de la langue liturgique n'est pas seulement belle, elle est à certains égards indispensable. Grâce à cette unité de la prière, le catholique, en quelque lieu du monde qu'il voyage, n'est étranger dans aucune église. Il reconnaît ses rites sacrés, il entend la langue des offices, il s'associe à la prières des prêtres, il sait répondre aux invocations des ministres des autels. Son âme a la sensation d'être en harmonie avec les âmes qui prient chez tous les autres peuples : grâce à l'unité de langue, il sent qu'on invoque partout le même Dieu, qu'on exprime partout la même supplication, qu'on se retrouve partout dans la même famille religieuse. Est-il rien de plus beau et de plus touchant que cette fraternité établie par l'unité de langue entre toutes les races humaines ? Est-il malaisé d'en conclure que c'était nécessaire : nécessaire pour que la prière chrétienne, expression et gardienne de la foi, restât la même à travers les siècles qui se succèdent et en dépit des langues nationales si multiples qui naissent et meurent avec les peuples qui les parlent ;

nécessaire pour que, sur tous les points du globe, la prière et la foi qui s'y incarne ne fussent point déformées par la diversité des dialectes, mais invariablement fidèles à la pensée du centre catholique. Sans cette unité de langue, l'Église ne serait jamais assurée d'avoir, en ses fidèles, l'unité de croyance et de sens religieux. Sans doute, cette langue unique aurait pu être toute autre langue que le latin ; mais le latin ayant été la langue de la mère Église, la langue dans laquelle a prié, parlé, enseigné de tous temps la mère Église, c'est dans le latin que doit se conserver cette unité si nécessaire de langage liturgique.

Mais cette unité serait purement illusoire, si le latin n'était pas su. L'Eglise ne nous impose pas seulement de balbutier des mots latins ; elle veut encore que nous en comprenions le sens, que nous puissions en extraire le suc nourricier, que nous alimentions nos âmes de la vie qu'ils contiennent. Elle n'admet pas que les formules de l'office divin et de la sainte liturgie soient vides de sens pour ses ministres : elle sent combien il leur serait fastidieux d'en user sans les comprendre, combien il serait dommageable à l'Eglise que leur cœur n'y puisât pas les trésors de religion dont elles sont remplies, et combien il serait regrettable qu'ils ne pussent pas en découvrir aux fidèles le sens riche et profond. C'est pourquoi l'Eglise, messieurs, n'accepte pas que nous appelions aux Ordres des jeunes gens pour qui le latin serait lettre morte, qui n'auraient pas l'intelligence de leur bréviaire, de la messe et des autres prières liturgiques. Rien que pour ce motif liturgique, il faut que nos élèves aient étudié et sachent le latin.

Dans le même esprit, l'Eglise engage les communautés religieuses où se récite l'Office divin à donner à leurs membres une connaissance suffisante du latin. Elle voudrait que tous ses fidèles fussent en état de suivre les offices liturgiques, et elle regrette que l'ignorance du latin éloigne les fidèles de l'usage des prières officielles ; aussi encourage-t-elle toutes les entreprises où les livres religieux contiennent les formules litur-

giques avec la traduction juxtaposée en langue usuelle. Elle multiplie ainsi ses efforts pour ramener toute prière à l'unité de langue, et pour faire tirer de toute prière la puissance religieuse qu'elle recèle.

Ainsi, la vie liturgique nous impose déjà l'étude du latin.

b) En second lieu, le latin est comme *le réservoir des trésors et des traditions de l'Eglise.* Si nos livres sacrés n'ont pas été écrits en cette langue, c'est pourtant leur version latine qui nous est présentée par l'Église comme le texte officiel que nous devons méditer et citer dans nos discours. C'est en latin que nous possédons les œuvres de ces interprètes autorisés de la religion, que nous appelons les Pères : les uns ont écrit et prêché en latin, les autres ont été, par les soins de l'Eglise, mis à notre portée par des traductions latines. C'est en latin que, jusqu'à nos jours, ont enseigné les plus illustres de nos docteurs et les plus écoutés de nos théologiens, les plus inspirés de nos mystiques et les plus savants de nos historiens. C'est en latin que, jusqu'à nos jours, les Conciles ont condamné les hérésies et fixé les points fondamentaux de la doctrine catholique, que les Papes infaillibles ont fait entendre leur voix à l'Église universelle. Il en résulte que celui qui ignore le latin et n'en a pas un usage courant reste étranger à tout ce passé de l'Église, que, si l'usage du latin s'abolissait dans l'Église, l'Église serait par ce fait une société sans passé, sans traditions, sans conscience d'identité avec elle-même, et bientôt, par conséquent, sans vie.

Mais, dira-t-on, pour que l'Église reste enracinée dans son passé latin et puise la vie dans ses traditions latines, ne suffit-il pas que quelques-uns de ses membres sachent le latin ? Est-il nécessaire que l'usage en soit familier à tous ses ministres ? Eh bien ? oui, messieurs, il faut que tous nos séminaristes, que tous les prêtres soient familiers avec le latin.

Et d'abord, nos séminaristes. S'ils ne lisaient pas couramment le latin, le plus grand malheur ne serait pas qu'il faudrait leur mettre entre leurs mains un manuel français au lieu d'un

manuel latin : car, à la rigueur, cela se pourrait ; le plus grand malheur serait qu'immédiatement toutes les sources du savoir ecclésiastique seraient fermées pour eux. Notre savoir ecclésiastique, messieurs, n'est pas dans nos manuels ; nos manuels n'en contiennent que les cadres ; nos manuels n'éclairent, n'instruisent, ne vivifient que les esprits qu'ils conduisent aux sources. Il faut donc que les sources soient ouvertes à nos élèves, que nos séminaristes puissent, dans la mesure où ils ont des loisirs, lire les Conciles dans leur texte officiel, se référer aux enseignements des Pères, lire les plus célèbres traités de nos grands théologiens, depuis saint Thomas et Suarez, jusqu'à Franzelin et aux maîtres de nos jours. S'ils ne savent pas assez le latin pour le lire couramment et volontiers, ils n'iront pas aux sources authentiques, ils iront à d'autres livres, faibles, frivoles parfois, dangereux peut-être, du moins inutiles à leur éducation philosophique et théologique. Sans la facilité du latin, ou bien le séminaire se passe sans lecture, ce qui est un mal, ou bien les loisirs sont employés en lectures sans portées, sinon risquées, ce qui est un autre mal.

Le latin n'est pas moins nécessaire aux prêtres. Pour en user, ils ont besoin de le très bien savoir. Car c'est un phénomène à remarquer qu'ils ont peur du latin encore plus qu'ils ne l'ignorent ; ils ont peine à se servir du peu qu'ils savent. Parmi eux, plusieurs sont peu laborieux, peu enclins à la lecture : ils dissimulent parfois, sous un certain zèle pour les œuvres, leur peu de goût pour l'étude. Ils ne fréquenteront pas assurément les sources latines de la science ecclésiastique. Ils ont pourtant, d'aventure, des cas de conscience à résoudre, des précisions canoniques à connaître, des instructions à préparer, des conférences à composer pour les réunions cantonales ; quoiqu'ils aient tous les éléments du travail et tous les éclaircissements désirables dans leurs manuels, comme ces manuels sont en latin et que le latin les trouble, ils écrivent à une revue complaisante, ils se documentent près de confrères bienveillants : en tout cas, ils échappent au cauchemar d'une page de latin.

Il en est d'autres qui aiment le travail, qui s'adonnent à la lecture, qui se passionnent pour les sciences religieuses. Quel vaste champ leur est ouvert dans les Pères, les Conciles et les théologiens ! Combien les recherches y seraient fécondes ! Mais le latin les rebute. Dès lors, ils se composent une bibliothèque de livres français, ils se procurent des livres de quelque autre langue vivante, et, pour résoudre des questions d'ordre religieux, ils puisent des informations à toutes les sources, hormis les sources légitimes qui sont les sources traditionnelles. Le dommage qu'en subit leur science n'est pas douteux ; cette négligence des vraies sources de la pensée catholique tourne toujours au détriment de leur foi.

La vie intellectuelle des ecclésiastiques leur impose donc encore l'étude du latin.

c) En troisième lieu, le latin demeure, quoique à un degré réduit, *la langue que parle l'Église*. Ce n'est pas, dans l'Église, une langue morte ; c'est une langue toujours vivante. Tous les documents officiels de l'Église, encycliques, bulles, brefs, institutions d'évêques, réponses des Sacrées Congrégations, etc., sont écrits en latin. Dans les Universités romaines, l'enseignement se donne en latin. Les Conciles provinciaux promulguent leurs actes en latin.

Il serait souhaitable que tous les enfants de l'Église pussent entendre, dans la langue où elles leur sont données, les communications de notre Mère commune. Mais les clercs, qui sont le cœur même de l'Église, qui forment les divers degrés de sa hiérarchie, seraient inexcusables de ne les pas comprendre, et d'attendre, pour les lire, qu'elles soient traduites dans leur langue nationale. Ce qui est leur langue nationale, avant toute autre, c'est le latin, puisque c'est la langue de la patrie morale où ils ont élu leur domicile personnel.

De plus, il est juste qu'une langue internationale unisse, sinon tous les fidèles, du moins tous les clercs. Pour qu'ils aient sûrement une même âme, ils faut qu'ils aient une même langue. Lorsqu'ils se rencontrent, il est bon qu'ils puissent échanger

entre eux des idées, se rendre des services à l'occasion. Pourquoi imagineraient-ils un volapuck sauvage, ou un esperanto composite, lorsqu'ils ont dans le latin une langue commune toute prête à leurs entretiens ? Dès que le prêtre parle latin, il est chez lui dans toutes les églises et tous les presbytères catholiques.

C'est aussi le latin qui fera l'unité des idées et des sentiments dans l'Église. Chaque homme est du peuple dont il parle la langue. Puisque le latin est la langue de l'Église, on sera de l'Église partout où l'on parlera latin. Les peuplades les plus sauvages comme les civilisés des plages les plus lointaines seront vraiment de l'Église, tant qu'on y parlera le latin. Nous-mêmes, messieurs, nous serons d'autant plus étroitement de l'Église que nous serons plus latins. Et soyons sûrs que nos élèves se sentiront d'autant plus de l'Église, qu'ils sauront mieux et emploieront davantage la langue de l'Église.

C'est cette considération, n'en doutons pas, qui incline Rome à multiplier chez toutes les nations catholiques les avis qui concernent le latin. Elle doit suffire à notre sens si profondément chrétien pour que nous soyons résolus de mettre tout en œuvre en faveur d'une plus large et plus profonde culture du latin dans nos Séminaires.

III

LES MOYENS A PRENDRE POUR RELEVER LE LATIN

Je crois, messieurs, que, sur les principes, l'entente est faite parmi nous ; nous unirons nos efforts pour relever le latin. Quels moyens prendrons-nous ? Voilà la question pratique.

Mais, au préalable, quelle connaissance du latin voulons-nous obtenir ?

Il y a, dans la science pratique d'une langue, deux degrés assez nettement définis : le premier est de la lire couramment, le second est de la parler et de l'écrire correctement.

Que les ecclésiastiques lisent couramment le latin, c'est un minimum qu'on a droit de leur demander et auquel il faut les préparer. Ce serait trop peu que, dans l'occasion, ils puissent faire des traductions ; il faut qu'ils soient assez familiers avec le latin pour le lire facilement et volontiers. Alors ils feront dans la Vulgate leur lecture d'Écriture sainte ; ils ne chercheront pas de traductions françaises pour l'Imitation ; ils se complairont dans les livres de piété écrits en latin, les Méditations et les Soliloques de saint Augustin, le *De Cura pastorali* de saint Grégoire, les Traités pieux de saint Bonaventure, le *Memoriale vitæ sacerdotalis* d'Arvisenet, les Méditations écrites en latin de tant d'auteurs de marque ; ils ne se rebuteront pas de leurs manuels de philosophie, de théologie et de droit canon ; ils iront à l'école de nos grands théologiens, et spécialement de saint Thomas ; ils ne reculeront pas devant la lecture des documents ecclésiastiques, conciles et actes pontificaux.

S'il est de rigoureuse nécessité que les clercs lisent aisément le latin, il est grandement souhaitable qu'ils le parlent et l'écrivent correctement. Je dis *souhaitable*, parce qu'il n'est pas de clerc ni de prêtre qui n'ait à parler et à écrire latin dans certaines occasions, et qu'ainsi la simple capacité de lire le latin ne suffit pas à leurs besoins. Or, si l'on considère qu'il est aisé de passer de la lecture facile à la parole, qu'il suffit, pour franchir ce degré, d'un peu d'exercice, que d'ailleurs l'usage écrit et parlé du latin en facilite extrêmement la lecture, nous n'hésiterons pas, dans les Séminaires, à provoquer de si utiles exercices de parole et de composition en latin.

Quelque malin me demandera peut-être : « De quel latin voulez-vous qu'on use ? Du latin du siècle d'Auguste, du latin des Pères ou du latin des scolastiques ? » A celui-là je répondrai : « Lorsque vous parlez ou que vous écrivez français, de quel français usez-vous ? De celui de Descartes, de celui de Bossuet, de celui de La Bruyère, de celui de Voltaire ou de celui des romanciers contemporains ? » On me dira, j'en suis sûr : « En fait de français, je comprends tous les styles, et j'ai celui que je

peux ». Alors je conclus : Eh bien ! de même pour le latin, je demande que les clercs comprennent toutes les époques, et qu'ils parlent ou écrivent de leur mieux ». Il est entendu, messieurs, que, s'il s'agissait de la licence ès lettres, je m'exprimerais autrement. Mais, pour le cas qui nous occupe, c'est la réponse qui convient.

Ainsi, messieurs, notre but est bien déterminé : nous voulons absolument que les prêtres lisent couramment le latin, nous souhaitons — et nous travaillerons dans ce but — qu'ils le parlent et l'écrivent correctement.

Pour arriver à ce résultat, il est un moyen qui réussit pour toutes les langues, et qui réussira infailliblement pour le latin. C'est l'usage, l'usage prolongé et fréquent. On n'ignore le latin que parce qu'on en fait trop peu. Qu'on fasse beaucoup de latin, et le latin deviendra une langue familière, facile, agréable. S'il s'agissait pour nous d'acquérir la connaissance scientifique du latin, je dirais : étudions surtout les grammaires savantes, mettons-nous au courant des recherches philologiques. Mais, puisqu'il s'agit plutôt de rendre l'usage du latin très familier à nos élèves, je dis de préférence : faisons-leur lire beaucoup de latin, imposons-leur de nombreux exercices de plume et de parole en latin.

L'usage abondant de la langue latine, voilà donc le remède général au mal que nous combattons.

Où ferons-nous appliquer ce remède ? Dans les Petits Séminaires d'abord, mais aussi et surtout chez nous dans les Grands Séminaires.

a) Les Directeurs des Petits Séminaires ne trouveront pas mauvais que nous leur disions : « Vos élèves nous arrivent trop faibles en latin. Ce n'est pas qu'en général ils ne fassent de bonnes versions latines ; mais ils sont si peu familiarisés avec le latin, qu'ils sont dépaysés dans un milieu où les manuels sont écrits et les enseignements donnés en langue latine ». Il vous sera facile, messieurs, de faire parvenir ces doléances à leur destination par NN. SS. les Évêques ; notre *Alliance* les exprimera à

l'*Alliance des Maisons d'Education chrétienne*. J'ai lu dans le programme de l'*Alliance* des maisons secondaires qu'on nous demandera de créer dans les Grands Séminaires des conférences de Pédagogie et d'Éducation, afin de leur préparer des maîtres moins inexpérimentés ; par réciprocité, notre *Alliance* leur demande de donner au latin une plus large place dans leur enseignement. Que ces messieurs aient en vue le baccalauréat, c'est très bien ; mais qu'ils n'oublient pas qu'en même temps ils préparent des élèves ecclésiastiques pour le Grand Séminaire.

Puisque la principale cause de la chute du latin dans les Séminaires est qu'on en fait trop peu, nous insisterons pour qu'on le manie davantage. En dépit de la place qu'il a fallu trouver pour l'histoire, pour les sciences et pour les langues vivantes, nous demanderons qu'on exige des élèves plus d'exercices latins : que les versions latines y redeviennent fréquentes, que les thèmes latins ne soient pas si tôt supprimés, que l'usage des vers latins ne soit pas totalement aboli, que les narrations latines soient ramenées, qu'en classe les explications latines à livre ouvert soient multipliées. Nous avons, dans presque toutes nos maisons d'éducation, des professeurs licenciés fort instruits, capables de faire ressortir toutes les finesses d'un texte latin. Quelques-uns d'entre eux ont à cœur d'expliquer en perfection leurs textes latins, dussent-ils en expliquer fort peu. Ce serait une meilleure règle d'alterner de la manière suivante : expliquer à fond un texte ou deux par semaine, et adopter pour chaque jour une lecture rapide et une explication à pied levé de textes faciles. Car il ne faut pas oublier que le latin doit être rendu familier, et qu'il ne le deviendra que par d'abondantes lectures.

b) Cependant, messieurs, nous ne sommes point assemblés ici pour faire la leçon à nos collègues des Petits Séminaires, mais pour nous la faire à nous-mêmes. D'ailleurs, je ne crois pas qu'il soit juste d'attribuer la chute du latin principalement à l'enseignement secondaire, ni qu'il soit suffisant d'appliquer là le remède. Nous sommes, messieurs, pour une grande part, pour la principale part, dans cette déchéance ; nous avons à

faire notre *mea culpa*, et il nous appartient de rechercher quels remèdes, dans nos Grands Séminaires, nous devons apporter au mal.

Encore une fois, nous avons laissé tomber le latin pour en avoir fait trop peu ; nous le relèverons en lui donnant plus de place dans la vie de nos élèves. Je vais vous le représenter dans l'enveloppement progressif qu'il pourrait réaliser.

1° Dans la vie spirituelle, il règne presque seul, et il y est accepté sans contrainte, parce que, facile, il n'impose pas d'efforts. Il remplit toute la liturgie, la Messe, l'Office divin. Habituons nos élèves à réciter de préférence des prières latines, d'ailleurs plus traditionnelles, dans leurs dévotions privées. Que leur lecture journalière d'Ecriture sainte soit faite en latin. Donnons-leur, pour les lectures pieuses, de petits traités en latin. Dans nos méditations, nos entretiens et nos conférences, citons-leur en latin l'Ecriture, les Pères et les Conciles. Ne sentez-vous, messieurs, que ce sera déjà plonger nos élèves dans une atmosphère latine ? J'insiste sur ce premier moyen, parce qu'un courant contraire s'établit en certains lieux : on conseille plutôt les lectures pieuses en français, on traite de pédantisme l'habitude de citer des textes latins dans les discours, même quand on parle à des gens qui savent le latin.

2° Dans la vie intellectuelle, nous donnons partout à nos élèves des manuels écrits en latin, pour la philosophie, le droit canon, la théologie. Ne discutons pas la valeur de ce latin ; j'avoue qu'il est souvent médiocre. Mais, en ce moment, nous ne parlons pas d'affiner notre goût, nous parlons des moyens de nous familiariser avec le latin. Or les manuels, à condition qu'on en use, auront vite fait de rendre facile à nos élèves l'usage du latin. Pour la leçon de chaque jour, il faudra lire avec soin et comprendre huit à dix pages de latin : tâche dure au début, bientôt rendue fort aisée. Si le professeur exige par des interrogations — et c'est un devoir pour tout bon maître — que les élèves sachent leurs leçons, cette lecture latine aura été fort fructueuse. Si, comme je le souhaite pour ma part, le

professeur fait réciter en latin les leçons apprises dans les manuels latins, les élèves seront encore plus promptement rompus avec cette langue. Si — et c'est toujours son devoir — il exige que les textes d'Ecriture sainte, de Conciles, et parfois des saints Pères, soient récités *ad verbum*, il oblige les élèves à faire passer sur leurs lèvres, à fixer dans leur mémoire, des formules latines fort variées, parfois très élégantes, bien aptes à débrouiller leurs esprits dans le maniement du latin. Qu'on me permette de déplorer ici librement que, dans certains Séminaires, ou bien on ne récite jamais, ou bien on ne demande aux élèves que des explications en français sur l'objet de la leçon, ou bien on substitue aux traités latins des notes, d'ailleurs fort bien faites, mais écrites en français. C'est se priver, et sans profit pour le fond des études, d'un excellent moyen de familiariser les élèves avec l'usage du latin.

3° Les sanctions des études ont, pour nos élèves, une importance capitale : exercices hebdomadaires, examens mensuels, grands examens semestriels. D'une façon générale, nos séminaristes ont intérêt à s'y préparer et s'y préparent avec le plus grand soin. Si on exige que ces exercices soient faits en latin, qui ne voit combien y gagnera la facilité de la langue latine? Il sera toujours loisible d'ajouter à ces sanctions, sous forme de dissertations, des exercices français.

4° Dans la plupart de nos Séminaires, des lectures complémentaires sont autorisées et même recommandées, surtout aux élèves intelligents. Voilà le moment d'ouvrir à ces enfants les sources de nos croyances religieuses et de notre science théologique. Or les vraies sources de la religion, Pères, Conciles, théologiens, sont en latin. N'est-ce pas là encore un moyen tout indiqué de rendre plus aisé et plus commun l'usage du latin.

5° Il me reste à dire un dernier moyen — le plus efficace — de mettre le latin en honneur : c'est de le parler en classe, pour la théologie, la philosophie et le droit canon. On le parlait autrefois dans les Séminaires; je crois qu'on ne le parle plus guère, sauf dans les Facultés comme à Rome et dans nos

Instituts catholiques, et encore dans quelques séminaires. A peu près partout, le professeur donne ses explications dans la langue nationale, même quand on use de manuels latins. C'est la pente ainsi descendue qu'il faudrait remonter.

Pour légitimer l'emploi de la langue nationale dans les explications du professeur, voici les raisons qu'on a coutume d'alléguer. Ce serait, dit-on, sacrifier l'enseignement de la théologie au latin, ce serait faire une classe de latin et non une classe de théologie. En effet : 1° beaucoup d'élèves nous arrivent si faibles en latin, qu'ils ne tireront jamais un profit quelconque d'explications verbales données en latin ; 2° les plus intelligents eux-mêmes n'atteignent jamais à la pleine lumière sur les questions débattues, tant qu'ils ne les ont pas discutées avec la liberté que, seule, leur propre langue peut donner ; 3° les professeurs, de leur côté, ne jouissent jamais de la plénitude de leurs moyens intellectuels dans une langue étrangère, et par conséquent, chez nous, n'expliquent jamais aussi nettement la leçon en latin qu'en français ; 4° il y a grande utilité à ce que des séminaristes, destinés à enseigner les vérités religieuses au peuple en français, les aient reçues pour leur propre compte dans la langue même où ils devront les exprimer. Je n'ajoute pas une cinquième raison, souvent invoquée pourtant, à savoir que professeurs et élèves ne parlent et n'écrivent qu'un latin de cuisine : hélas! je crains que, parlant et écrivant le français, ils n'usent aussi que d'un français de cuisine. Il n'y a donc pas lieu d'en tenir compte.

Ces raisons, certes, ne manquent point tout à fait de fondement. Elles nous permettent de comprendre pourquoi, presque partout, sous les yeux de leurs Supérieurs et avec l'approbation de leurs Evêques qui ne peuvent l'ignorer, des hommes aussi graves et aussi consciencieux que des Directeurs de Grands Séminaires donnent leurs explications de classe en langue nationale.

Je ne crois pourtant pas ces raisons péremptoires. En effet : 1° Dans la plupart des diocèses, les études classiques sont si

sérieuses que, pour peu qu'on y ajoute du latin, les Séminaristes seront vite en état d'entendre des explications latines et de s'intéresser aux questions les plus épineuses exposées en latin. Il y faut un apprentissage, pénible au début, mais suivi, plus tôt qu'on ne le pense, de bons résultats. Là où l'expérience s'en est faite, on a constaté que les élèves s'adaptaient fort bien à la parole latine. — 2° Le latin peut devenir si familier, qu'il ne soit plus une entrave à la liberté intellectuelle ; au reste, il il ne s'agit pas d'interdire tout usage du français ; le maître y aura recours quand il le sentira opportun. — 3° les professeurs, s'ils usent habituellement du latin, n'y seront pas longtemps gênés dans leurs entournures, d'autant moins que les formules de nos sciences ecclésiastiques sont latines, et que l'emploi du latin forcera les maîtres à se tenir plus près de leur vrai sens. — On ne nie point que la traduction des formules latines en langue nationale soit nécessaire : le professeur en donnera l'exemple quand il le jugera bon, et il en imposera l'exercice aux élèves dans des dissertations françaises ou autres essais de composition ; mais il ne s'en prévaudra pas pour supprimer la parole latine. Par ailleurs, il est acquis depuis trois siècles que ce n'est point l'usage du latin, même du latin scolastique, qui empêche de bien parler et de bien écrire en français. N'est-ce pas au contraire du latin scolastique que le français a tiré la parfaite clarté du discours et l'incomparable précision des termes? Il est bien entendu que c'est toujours de la philosophie, du droit canon et de la théologie qu'il s'agit, lorsqu'on parle de l'usage du latin.

Ma conclusion arrive d'elle-même : entrons résolument dans les prescriptions qui nous sont si sagement données de Rome pour relever le latin dans le clergé par l'emploi qu'on en fera dans les Séminaires. Outre que nous empêcherons ainsi le latin de périr, nous ferons une œuvre d'Église de premier ordre, puisque nous garderons vivante la langue de l'Église, puisque nous serrerons de plus près cette doctrine traditionnelle de l'Église, que nous avons mission d'enseigner.

Du Vatican, le 17 août 1909.

M. l'abbé Guibert, prêtre de Saint-Sulpice, Supérieur du Séminaire de l'Institut catholique.

Monsieur le Supérieur,

Je viens de recevoir le n° du 1er août de « la Revue pratique d'apologétique » que vous avez bien voulu m'adresser.

J'y ai lu avec un intérêt particulier votre remarquable rapport sur *le latin dans les Séminaires*, prononcé au dernier Congrès de l'*Alliance des Grands Séminaires*. Aussi, ai-je eu à cœur d'en faire part à Sa Sainteté.

Déjà le Saint-Père avait exprimé sa haute satisfaction en apprenant qu'une place importante avait été réservée à la grave question de la langue latine dans les Séminaires qui n'a cessé d'être l'objet des recommandations pressantes de la part des Souverains Pontifes, et après eux, des pasteurs de l'Église.

Comme vous l'avez fort bien fait observer dans votre rapport, sans une connaissance sérieuse et soignée de la langue latine, qui est la langue toujours vivante de l'Eglise, on ne peut obtenir une vraie formation intellectuelle et, dirai-je, spirituelle, ainsi qu'une solide science théologique si nécessaire à tout candidat au sacerdoce.

En renouvelant tous ses vœux pour le relèvement et le progrès de la langue latine dans les études des Séminaires et en faisant particulièrement apppel au zèle des évêques, des supérieurs et des professeurs, Sa Sainteté vous félicite de votre intéressant rapport et vous envoie bien de cœur sa bénédiction.

Je profite avec empressement de cette circonstance pour vous offrir, Monsieur le Supérieur, l'expression de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

Cardinal Merry del Val.

§ III

L'enseignement philosophique dans les écoles catholiques

Dans son dernier Congrès, l'*Alliance des Grands Séminaires* a soulevé une question du plus haut intérêt. Tandis qu'on recherchait pour quel motif certains séminaristes, après avoir étudié avec goût la philosophie qui prépare au baccalauréat, n'écoutent qu'avec répugnance la philosophie scolastique qui prépare à la théologie, plusieurs membres de l'Assemblée crurent en avoir découvert la cause dans la dualité de l'enseignement philosophique : l'un, dit universitaire, donné en vue des examens officiels, l'autre, dit scolastique, particulier aux grands Séminaires.

Il se peut que la dualité ne soit qu'apparente, et que les deux philosophies diffèrent, non par le fond des idées, mais seulement au point de vue pédagogique, par la façon dont elles sont enseignées : en français, suivant une méthode large et discursive avec de nombreux exercices de dissertations, pour le baccalauréat; en latin, suivant une méthode serrée et d'ordinaire sillogistique, avec moins de composition personnelle que d'efforts de mémoire, pour le grand séminaire. Et je suis persuadé que, dans la plupart des cas, les divergences se réduisent en effet à ces questions de forme, tant les supérieurs et les maîtres de nos maisons secondaires libres ont à cœur de ne donner à leurs élèves qu'un enseignement philosophique chrétien.

Si, cependant, il se rencontrait des différences même sur le fond, si nos maisons catholiques n'étaient pas attachées partout

à la même doctrine, celle que l'Église nous demande de poser à la base de l'enseignement, qui ne sent quels graves dommages en seraient la conséquence? Quels troubles intellectuels, quel danger de scepticisme, pour de jeunes séminaristes qui recevraient successivement, de la bouche de maîtres vénérés, des solutions peut-être contradictoires sur les questions fondamentales du monde, de l'homme et de la morale! Pour les jeunes laïques, qui n'auront jamais d'autre bagage philosophique que celui du baccalauréat, dont la vie n'aura d'autres principes directeurs que ceux de leur dernière année de collège, ne serait-il pas regrettable que l'empreinte décisive de leur éducation n'ait pas été aussi nettement chrétienne qu'elle aurait pu l'être? Le professeur de philosophie tient dans ses mains, pour une grande part, la destinée de ces jeunes gens : n'est-il pas souhaitable qu'il leur inculque des idées si justes et des convictions si fortes, qu'il les prémunisse contre les déviations irrémédiables de l'esprit et les défaillances du cœur?

Aussi l'on comprend que l'*Alliance des Grands Séminaires*, sans aucune allusion personnelle et sans le moindre esprit de critique, ait émis le vœu que, dans tous les établissements catholiques, depuis les pensionnats primaires supérieurs et les collèges secondaires jusqu'aux grands séminaires, il ne soit donné, sous des formes diverses, qu'un même enseignement philosophique, que partout règne la philosophie chrétienne.

Car il y a une philosophie chrétienne. Il n'est pas indifférent à notre foi catholique qu'on adopte tel ou tel système, qu'on pense ceci ou cela sur le monde et ses origines, sur l'homme et sa nature, sur Dieu et son action providentielle, sur le devoir et son fondement. Notre foi suppose à ces questions capitales une certaine solution et leur fait suite. Cette solution est à la fois rationnelle et chrétienne : rationnelle, en tant qu'elle procède du seul effort de la raison, comme il convient à une philosophie; chrétienne, en tant qu'elle présente une base solide au majestueux édifice de nos croyances religieuses et de nos sciences sacrées.

Or, il importe que cette philosophie, et non une autre, *informe* tous les esprits chrétiens. S'ils sont imprégnés de principes moins en harmonie avec la foi, ils subiront tôt ou tard l'impitoyable effet logique de ces mauvais principes. Car des idées incompatibles ne peuvent exister longtemps dans une même âme : par un travail intérieur, à peine conscient peut-être mais très réel, ou bien la foi chassera la mauvaise philosophie, ou bien la mauvaise philosophie altèrera la foi, si elle ne la congédie pas tout à fait. Et cette remarque contient toute l'histoire du modernisme. Le modernisme, en effet, est une doctrine philosophique incompatible avec le franc christianisme traditionnel, objectif, révélé, surnaturel. Parmi ceux qui ont embrassé cette doctrine, les uns ont versé dans l'agnosticisme et totalement rompu avec la croyance, les autres ont amoindri la foi au point de la réduire à un naturalisme d'ailleurs tout subjectif. C'est pourquoi l'encyclique *Pascendi* et les divers documents pontificaux qui ont paru depuis recommandent, comme le remède le plus efficace contre le mal du modernisme, la culture de la philosophie chrétienne.

Cette philosophie en partie héritée de la puissante raison des génies de l'antiquité, lentement élaborée par les Pères et les théologiens, a atteint son apogée au XIIIe siècle et trouvé son expression la plus heureuse et la plus précise dans saint Thomas d'Aquin. Et comme personne n'incarne avec plus de pureté et d'intégrité la pensée chrétienne, on en est venu à dire, et à juste titre, que la philosophie chrétienne n'est autre que la philosophie de saint Thomas. De là ce grand effort, accompli par Léon XIII dans l'encyclique *Æterni Patris*, et poursuivi avec la même ténacité par Pie X, pour faire revenir toutes les écoles catholiques à la doctrine et même aux livres de saint Thomas.

Cependant, si parfaite et si dégagée de scories que soit l'œuvre de saint Thomas, elle n'est pas indépendante de l'époque où elle a été produite, elle garde l'empreinte du temps où elle a été écrite, non point précisément par la langue que l'auteur y

parle, mais par les questions qu'il y aborde. Il ne verse pas la lumière de la vérité chrétienne sur un monde fictif, mais sur un monde réel ; il ne réfute pas des erreurs imaginaires, mais les erreurs qui avaient cours dans la génération où il vivait. Son œuvre, par conséquent, est le pur reflet de l'éternelle vérité éclairant les problèmes de son temps. Rien n'a vieilli de la philosophie chrétienne qu'il a projetée sur les questions agitées au XIIIe siècle : seules, certaines de ces questions ont cessé d'être aiguës, pour faire place à d'autres qui, pour notre génération, sont plus actuelles.

Que des problèmes nouveaux aient surgi, ou que du moins les problèmes anciens aient été posés sous une forme nouvelle, cela n'est point douteux : c'est le résultat d'une connaissance plus approfondie des sciences de la nature. Une philosophie, dès qu'elle veut être sincère et complète, ne peut s'en désintéresser. Vouloir ignorer les questions telles qu'elles se posent au temps présent, ce serait transporter, de parti pris, sa vie intellectuelle hors de son milieu. Mais de quelle façon faudra-t-il les aborder et les résoudre ? Diverses écoles, faisant litière de la pensée traditionnelle, ont tenté de répondre par des créations de systèmes philosophiques aux découvertes scientifiques. Leur essai n'a pas été heureux ; car, en rompant avec le passé, elles n'ont rien créé de satisfaisant, ni même de cohérent. Bien que les études sur le monde et sur l'homme aient été infiniment plus étendues comme observations qu'elles ne l'étaient au moyen âge, on n'a rien trouvé, pour les interpréter intégralement, de plus lumineux ni de plus solide que la métaphysique d'Aristote, revue et mise au point par saint Thomas d'Aquin. Le meilleur moyen d'éclairer les problèmes modernes est donc de projeter sur eux les rayons de cette philosophie ancienne, comprise dans l'héritage de notre philosophie chrétienne. C'est donc en restant fidèles aux traditions de notre philosophie chrétienne, que nous ferons la meilleure philosophie moderne. Il en résulte que, cette fois encore, en nous ramenant à la philosophie antique, les Papes ont sauvegar-

dé tout ensemble les droits de la raison et ceux de la foi.

On voit, dès lors, qu'il n'y a pas lieu de tolérer, dans nos écoles, un double courant philosophique. La bonne philosophie sera à la fois ancienne et moderne : ancienne, par la doctrine qu'elle professera ; moderne, par les problèmes nouveaux qu'elle abordera. Qu'elle prépare de jeunes clercs à la théologie, qu'elle initie des collégiens aux questions philosophiques du baccalauréat, elle sera toujours elle-même, s'inspirant des mêmes principes, puisant la vérité aux mêmes sources, variant seulement ses méthodes dans la distribution qu'elle en fait.

Les séminaristes étudieront dans des manuels latins, afin de se familiariser avec la langue des sciences sacrées ; ils aimeront à feuilleter souvent la *Somme* de saint Thomas, et, si elle n'est pas leur guide unique, elle sera du moins leur principale inspiratrice. Mais en même temps, par leurs livres et par l'enseignement oral de leurs maîtres, ils seront mis au courant des questions du temps présent, ils apprendront quels aspects nouveaux prennent les problèmes anciens, ils s'exerceront à résoudre les difficultés actuelles par les principes qui dominent tous les temps. Par là, tout en restant fidèlement attachés au passé, ils ne seront point étrangers à leurs milieux. Il est d'ailleurs évident qu'une formation aussi compréhensive, qui les aurait mis au contact de la mentalité contemporaine, les rendrait également capables de subir des examens académiques devant l'Université et d'entrer de plain-pied dans les études théologiques. Et c'est ma réponse à ceux qui demandent si on peut, par la scolastique, préparer au baccalauréat. Oui, on le peut, par une scolastique très fidèle, à la condition qu'elle soit largement comprise comme une philosophie qui a les yeux ouverts sur les problèmes du présent.

Les collégiens de leur côté, étudieront dans des manuels français, et ils multiplieront, dans la même langue, les exercices de composition. Mais rien n'empêche que, dans la langue nationale, on professe une philosophie très traditionnelle et

très chrétienne. Il suffit, pour cela, que les manuels y aient puisé leurs inspirations et emprunté leurs solutions, que les maîtres enseignent dans le même sens. Qu'exige-t-on au baccalauréat ? Une information abondante et sûre, et non pas un système plutôt qu'un autre. Les élèves qui pour accroître leurs chances de succès, dissimulent leurs propres idées pour emprunter momentanément celles du correcteur, commettent inutilement un acte de faiblesse. Dans la multiplicité des systèmes contemporains, les examinateurs reçoivent également des candidats matérialistes et des candidats spiritualistes, des panthéistes et des sceptiques : ils acceptent tous ceux qui font preuve de connaissances sérieuses et de réelle vigueur d'esprit. Dès lors, pourquoi sacrifierait-on la philosophie chrétienne à de prétendues exigences du baccalauréat ? Que l'enseignement soit étendu tant qu'on voudra, mais qu'il ne soit pas atone. Que les jeunes gens soient mis au courant de tous les problèmes et des diverses solutions proposées, mais qu'ils ne soient pas livrés à tout vent de doctrine, qu'ils soient nettement orientés dans le sens de la philosophie chrétienne. Cette fermeté d'attitude intellectuelle, sans nuire à leurs examens, servira mieux leur vie et leur foi qu'une pensée flottante et une doctrine sans arête.

Il est donc possible, comme c'est d'ailleurs un devoir, de n'avoir qu'un même enseignement philosophique dans toutes nos écoles catholiques, De la sorte, quand on passe d'une école à une autre, il n'y aura aucun heurt d'idées à redouter : il n'y aura qu'une adaptation de méthode à opérer.

La justice commande de reconnaître que c'est cet esprit qui anime nos divers manuels de philosophie, tant ceux qui sont destinés aux grands séminaires que ceux qui ont été écrits pour les collèges catholiques. Les maîtres, surtout quand ils s'interdisent de mettre aux mains de leurs élèves des manuels d'inspiration moins chrétienne, poursuivent aussi le même but.

Est-ce à dire que les efforts si loyalement accomplis en faveur de la philosophie chrétienne soient couronnés d'un plein suc-

cès? Qui voudrait l'affirmer? Ne se plaint-on pas au contraire, que le règne de la philosophie chrétienne ne soit pas encore assez affermi, même dans nos écoles catholiques? Ce n'est peut-être la faute de personne, puisqu'on a mis tant de bonne volonté à lire saint Thomas et à s'en inspirer dans l'enseignement. Il y a cependant une cause à ce retard du triomphe de la philosophie chrétienne parmi nos contemporains. Quelle est cette cause? Sans prétendre avoir trouvé la cause adéquate, j'en dirai une qui me paraît fondée.

La force de saint Thomas, ce qui l'a imposé comme maître, ce n'est pas seulement la pureté de sa doctrine, mais plus encore la puissance de sa synthèse. Il a fondu dans un magistral enseignement les éternels principes de vérité et tous les problèmes qui s'agitaient dans l'âme de ses contemporains. Il a résolu toutes les questions en les pénétrant de la lumière de la philosophie chrétienne. Toute préoccupation intellectuelle trouvait, dans cette somme incomparable, et son exposé et sa solution. Son œuvre fut, dès lors, un trésor inépuisable, que les maîtres de moindre envergure exploitèrent et monnayèrent partout pour les besoins divers de leur enseignement.

Cette majestueuse synthèse n'a rien perdu de sa valeur. Elle est encore, et elle restera peut-être toujours le plus riche trésor que l'esprit humain ait à exploiter. Nulle part l'intelligence humaine ne prendra de contact qui la rende plus opulente.

Mais il reste vrai que, devant la multitude des questions nouvelles agitées de nos jours, il faudrait un nouveau Thomas d'Aquin, qui fît la synthèse de la philosophie chrétienne et des problèmes modernes. Il faudrait qu'un monument philosophique fût élevé, qui s'imposât à tous par la fermeté de ses principes, par la puissance de sa valeur, par la justesse et l'universalité de ses applications. Cette synthèse, faite sur le modèle et dans les principes de celle de saint Thomas, est possible. Elle nous manque cependant, parce que le génie qui la créera, n'a pas encore paru. Qu'il vienne et qu'il fasse son œuvre : aussitôt tous les maîtres de second ordre, que nous sommes

tous, lui emprunteront la lumière et réaliseront alors fidèlement le vœu émis de l'unité dans l'enseignement philosophique.

Mais qui sera ce maître? Sera-ce un homme? Sera-ce un groupe?

Un groupe aurait peut-être plus de compétence. Un homme y mettrait plus d'unité.

---

§ IV

L'étude des sciences dans les grands séminaires

M. l'abbé Senderens, le savant professeur de l'Institut catholique de Toulouse, mène une campagne en faveur du développement des études scientifiques dans le clergé. Déjà, le 8 juin 1897, il avait abordé la question dans un discours prononcé à l'assemblée annuelle des anciens élèves de l'Institut catholique de Toulouse ; le 2 décembre 1898, au Congrès national catholique tenu à Paris, il a traité le même sujet dans un rapport très sympathiquement accueilli [1]. Après s'être éclairés dans une pacifique discussion, les congressistes ont formulé diverses propositions.

« Le Congrès, considérant le rôle que jouent les sciences dans les questions philosophiques et l'influence qu'elles peuvent donner au prêtre dans l'exercice de son ministère, émet les vœux suivants :

« 1° Que dans les grands séminaires on institue un cours de sciences dirigé vers la philosophie et les applications pratiques.

« 2° Que les Instituts catholiques prennent, pour les facultés de théologie, l'initiative d'une semblable organisation.

« 3° Considérant aussi que le clergé doit marcher de pair avec les représentants les plus autorisés de la science, le Congrès émet le vœu :

« Que certains ecclésiastiques soient dirigés vers l'agréga-

[1] Ce rapport est publié dans la *Revue du Clergé français*, 1er janvier 1899.

tion, le doctorat, les recherches originales et la composition d'articles scientifiques.

« Que l'on mette à leur disposition des bourses et les ressources des laboratoires. »

I

Le Congrès ne pouvait qu'émettre des vœux spéculatifs. Il appartient à ceux qui ont la charge de l'éducation du clergé, Nosseigneurs les évêques et les directeurs de séminaires, de les prendre en considération et d'en faire l'application pratique.

Mais il ne semble pas qu'on puisse mettre en doute la grande utilité, sinon l'absolue nécessité, de la culture scientifique dans le clergé.

Désormais, les connaissances scientifiques entrent pour une part importante dans l'enseignement de toutes les écoles. Dès l'école primaire, l'enfant est initié aux sciences ; la culture littéraire des collèges a dû faire une place assez large à la partie scientifique ; le journal et la revue entretiennent et complètent, même pour le simple peuple, les premières données acquises dans les classes. Au milieu d'une société ainsi formée, le prêtre apparaîtrait comme un être étrange, inférieur, s'il ignorait ce que tout le monde sait. Le prêtre de la campagne surtout serait mis dans un état d'infériorité désastreuse, s'il était dépassé, dans le domaine des applications pratiques des sciences, par l'instituteur laïque du village ou par le jeune fermier qui a reçu, au pensionnat voisin, une certaine éducation libérale. En même temps qu'ils recueillent sur les lèvres du prêtre les paroles de la vie éternelle, les paysans et les ouvriers aiment bien à recevoir aussi les conseils de la vie présente : souvent ils n'estiment la science surnaturelle du prêtre que d'après le prix qu'ils attachent à sa science humaine.

Faut-il ajouter que le prêtre de campagne trouverait dans les études scientifiques continuées au presbytère, une heureuse compensation à des délaissements pénibles et une précieuse

sauvegarde contre le danger moral de loisirs trop prolongés ? Mais on ne commence rien, on ne s'initie à rien par soi-même, sauf dans de rares exceptions. Celui-là seul cultivera les sciences à la campagne, qui en aura pris le goût et appris la méthode auparavant.

Du reste, la culture scientifique dans les séminaires ne serait pas seulement un placement de travail à longue échéance. Les études propres à ces noviciats ecclésiastiques en percevraient un très appréciable bénéfice immédiat.

En effet, on ne voit pas comment, sans des connaissances scientifiques sérieuses, les études philosophiques et apologétiques pourraient être menées à bien.

La philosophie n'est pas une pure création de l'esprit, toute construite de raisonnements, indépendante des faits concrets. C'est une vraie science, au contraire, basée sur l'observation des phénomènes qui se déroulent dans l'âme et dans le monde ; et, plus elle prend pied fréquemment dans le domaine des faits, plus elle est sûre de sa voie. Le document positif est au point de départ de tout système philosophique. La formation du jeune philosophe suppose donc l'esprit d'observation, le don de la vérification par l'expérience, la possession d'un nombre assez notable de faits qui permette d'édifier des systèmes en toute sécurité. Or, est-il un meilleur moyen que la culture scientifique pour développer l'attention, pour fixer les sens sur les phénomènes particuliers ? Par les sciences physiques et naturelles, on produit un double effet : l'aptitude à regarder et à voir en soi et autour de soi ; la mise en réserve de connaissances positives, indispensables au raisonnement philosophique, principalement en psychologie et en cosmologie.

Dans l'apologétique moderne, le rôle des sciences n'est pas moins important. C'est un procédé trop sommaire, de déclarer que la science et la révélation sont également l'œuvre de Dieu, et que, par conséquent, elles ne peuvent se contredire. Car si l'homme du peuple et le savant voient entre elles, à des degrés divers, une contradiction flagrante, ils sacrifieront toujours la

révélation à la science, et concluront que la science est l'œuvre de l'homme et que la révélation n'est qu'un mythe. — Il importe que l'apologiste connaisse avec une égale précision la théologie et la science humaine. Dans les contours mal définis de l'une et de l'autre, il se produit parfois une confusion apparente. Mais dès qu'on délimite exactement les exigences vraies de l'une et de l'autre, on voit qu'elles se meuvent toutes les deux dans leur orbite sans se heurter. L'exégèse simplifiée dégage le premier chapitre de la Genèse de tout conflit avec l'histoire naturelle de la formation de l'univers ; mais cette constatation ne sera faite que par un homme au courant de l'exégèse et de la géologie. De même, la descendance commune des espèces vivantes, sorties d'un petit nombre de types ancestraux, se concilie fort bien avec l'idée philosophique et théologique d'un Dieu créateur et ordonnateur du monde : mais la conciliation ne sera visible que pour les esprits qui saisissent les deux termes avec une égale clarté, etc.....

L'expérience montre que l'apologétique reste lettre morte pour les jeunes gens qui n'ont pas de données scientifiques suffisantes. Un maître de philosophie, quelque habile qu'il soit, ne donnera jamais une idée nette des opérations sensibles de l'âme à des élèves qui ne savent pas la physiologie. De même, le professeur d'Écriture sainte, lorsqu'il traite des rapports de la révélation avec les sciences naturelles, n'a que l'illusion du succès, si ses élèves n'ont pas reçu un enseignement technique de géologie. Et, pour se convaincre de la réalité de ces échecs, qu'on se souvienne du peu d'intérêt qu'éveille dans les séminaires une philosophie privée d'observations préalables ; qu'on se rappelle l'imprécision regrettable, sinon l'inexactitude, avec laquelle la plupart des prédicateurs traitent en chaire les questions d'apologétique.

Tous ces motifs sont d'ordre utilitaire et pratique. Mais, pour elle-même, pour la haute éducation qu'elle confère, pour l'honorabilité qu'elle attirerait dans le monde au corps sacerdotal, la science mérite aussi d'être cultivée, à un degré supérieur, par

un certain nombre de prêtres. Montrer qu'il y a dans le clergé des hommes d'une grande valeur scientifique, prouver par des faits que dans une même âme sincère et éclairée la science la plus avancée peut s'harmoniser avec la foi la plus pure, c'est faire la démonstration la plus saisissante de la religion. Aussi les prêtres adonnés aux recherches scientifiques de première main, ou appliqués à un enseignement dont l'objet paraît très étranger au sacerdoce, ont-ils conscience de remplir une mission utile à l'Église et aux âmes.

Mais les vocations scientifiques sont rares, et, avouons-le, trop rares dans le clergé. Certes, ce n'est pas à la foi qu'il faut s'en prendre, mais au défaut de préparation préalable dans les jeunes prêtres. On a peine à trouver, dans le clergé, des sujets capables d'enseigner les sciences dans les maisons secondaires : à plus forte raison serait-il malaisé d'y rencontrer de jeunes savants en formation. Personne ne prétendra, sans doute, que les grands séminaires doivent créer des savants, ni conduire aux grades scientifiques les futurs professeurs : mais un enseignement scientifique élémentaire, intelligemment compris, suffirait à révéler les aptitudes natives, à développer le goût de l'observation, et de l'expérimentation. En faut-il davantage pour que certains jeunes prêtres puissent avec profit choisir les sciences comme objet spécial de leurs études ?

II

Ainsi, le développement des esprits, la défense de la foi, l'honneur du corps sacerdotal et de l'Église, les besoins urgents de nos maisons libres exigent que les sciences soient cultivées dans le clergé. Si la nécessité de cette étude est hors de conteste, la question du lieu où elle doit se faire sera, je crois, très discutée. L'enseignement scientifique donné au petit séminaire est-il suffisant ? Ne serait-il pas opportun qu'il entrât pour une part sérieuse dans le programme de tous les grands séminaires ?

Il y a soixante ans, un bon nombre de grands séminaires avaient un enseignement scientifique. La plupart des petits sémi-

naires n'en avaient pas, ou bien ils ne donnaient que des éléments fort simples de mathématiques. La physique et l'astronomie étaient regardées comme une partie de la philosophie : aussi avait-on raison de les enseigner au grand séminaire.

Aujourd'hui, l'ordre est renversé. Les collèges et les petits séminaires ont ajouté les sciences physiques et les sciences naturelles aux éléments de mathématiques. En même temps, presque tous les grands séminaires ont rayé de leur programme les diverses sciences.

Ces modifications ne paraissent pas avoir été le résultat d'une entente préalable. Les maisons secondaires ont inséré les sciences dans leur programme à cause des avantages qu'elles en ont espérés : ces études piquent la curiosité et fixent l'attention des enfants, elles entrent pour une part dans toute éducation libérale bien comprise, elles sont indispensables pour les examens du baccalauréat. D'un autre côté, la suppression opérée dans les grands séminaires avait aussi ses motifs : l'introduction de la philosophie scolastique, dont les tendances, du moins en certains auteurs, paraissaient plus sympathiques au syllogisme qu'à l'observation et à l'induction ; le développement donné aux cours de théologie, de droit canon, d'histoire... On étendit les programmes sans augmenter la durée des études. On crut bien faire d'emprunter aux sciences le temps dont on avait besoin : on les supprima, et l'on eut un prétexte plausible à invoquer dans l'enseignement qui s'en faisait au petit séminaire.

Néanmoins, quelques grands séminaires ne sacrifièrent pas leurs cours de sciences : nous citerons entre autres, Saint-Sulpice (Issy), Lyon (Alix), Bordeaux, Clermont, Rodez, etc... Mais, là où ils furent conservés, ils subirent une évolution qui ne laisse pas que d'être instructive. Prenons pour exemple ce qui s'est passé à Saint-Sulpice (Issy). Il y a cinquante ans, M. Pinault, ancien professeur de l'École polytechnique, enseignait les mathématiques et la physique : c'est alors qu'il composait son beau traité de Physique, où les phénomènes s'enchaînent et les théories se déduisent avec une vigoureuse logi-

que, bien propre à former l'esprit. Plus tard, les mathématiques cédèrent la place à la cosmographie et à la géologie : les sciences d'observation se développaient aux dépens des sciences de pur raisonnement. La physiologie de l'homme et la chimie vinrent à leur tour fortifier cette tendance. Mais à mesure que les élèves arrivèrent plus initiés aux sciences par les programmes d'études secondaires, on donna à l'enseignement du séminaire Saint-Sulpice une orientation plus accentuée vers la philosophie et l'apologétique. Depuis lors, le professeur de physique et de chimie s'attache à retrouver la marche de l'esprit humain dans les découvertes et à développer les théories modernes plus connexes à la cosmologie. En même temps, le professeur de sciences naturelles refait l'histoire biologique de la cellule vivante et la suit dans les différenciations multiples qui la rendent apte à remplir les fonctions diverses de l'organisme humain ; il retrace les phases successives qu'à traversées l'univers jusqu'à nos jours ; puis il dégage, dans une apologétique sobre, les sciences de la nature et la révélation du conflit où les ennemis de la foi se plaisaient à les représenter aux prises.

Ainsi entendu et pratiqué, l'enseignement serait donné aux prêtres à deux degrés et sous deux formes : il serait simplement initiateur, utilitaire, expérimental, analytique, au petit séminaire, comme le comporte d'ailleurs l'âge des enfants ; il serait plus élevé, plus synthétique, au grand séminaire, ainsi que l'exige la nature du nouveau milieu.

Les cours scientifiques du grand séminaire ne feraient donc pas double emploi avec ceux du petit séminaire et du collège. Ceux du petit séminaire préparent les autres, mais ils ne peuvent les remplacer. Les enfants sont trop jeunes alors, et trop étrangers aux problèmes philosophiques et religieux, pour que l'enseignement produise en eux tous les avantages énumérés plus haut. Aussi, M. Senderens avait-il raison, au Congrès national de 1898, de faire émettre le vœu que des cours de sciences fussent donnés dans tous les grands séminaires.

Contre ce projet, on ne peut alléguer que deux difficultés ; le défaut de temps, le défaut de maîtres.

La durée des études au grand séminaire n'est point uniforme : elle est de six ans à Lyon, à Rodez, à Besançon, etc. ; elle est de quatre ans seulement dans plusieurs diocèses ; en moyenne, elle est de cinq années. Je crois que partout où le séminaire dure six ans, les cours de sciences ont été conservés ; les deux premières années sont consacrées à la philosophie et aux sciences. Dans les diocèses où les études ne durent que quatre ans, les sciences n'ont aucune place. Parmi les séminaires où les élèves restent cinq ans, un petit nombre seulement possèdent l'enseignement scientifique.

Est-il vrai que le temps fait défaut dans les séminaires de ce dernier groupe ? Plusieurs, comme ceux de Paris, Bordeaux, Clermont, etc., prouvent qu'on peut fort bien, en cinq années, allier des cours de sciences assez étendus avec des études sérieuses de philosophie et de théologie. Si, comme on l'avoue généralement, les séminaristes sont loin de donner la somme de travail intellectuel dont leur âge est capable, n'est-ce pas un signe qu'on pourrait sans dommage rendre un peu plus denses les programmes qu'ils étudient ?

D'ailleurs, il n'est pas nécessaire, pour répondre aux vœux émis, que les cours de sciences occupent la moitié du temps pendant les deux premières années de séminaire. On peut se contenter d'un minimum ; on peut se borner à des compléments, d'ordre théorique et d'ordre pratique, des études faites dans les maisons secondaires. Par exemple, la biologie et la géologie pourraient suffire, avec quelques applications à la philosophie et à l'apologétique : cela n'exigerait que trois cours par semaine durant une année. On y ajouterait, les jours de congé, des conférences intéressantes sur l'application de la physique et de la chimie à l'industrie et à l'agriculture.

Ces conférences seraient un moyen de suppléer à l'enseignement technique dans les séminaires où l'on ne garde les élèves que quatre années. Dans la plupart de ces maisons, on le sait,

les directeurs se préoccupent, tant pour la formation morale que pour le développement intellectuel, d'ajouter une cinquième année ; l'utilité d'un enseignement scientifique ne serait-elle pas un nouveau motif à mettre dans la balance ?

Je ne sais si les maîtres ne font pas encore plus défaut que le temps. Là où les sciences ont été supprimées, n'a-t-on jamais été déterminé par le manque de maîtres compétents ? Il n'y a pas d'enseignement où un homme sente mieux son incompétence que celui des sciences ; il n'y en a point, par conséquent, où l'on craigne autant de s'aventurer. Une formation générale ne suffit pas ; une préparation spéciale est indispensable.

Si, dans le passé, cette préparation était parfois difficile, elle est devenue très aisée, grâce aux Instituts catholiques. Les communautés qui dirigent les grands séminaires, ou les administrations diocésaines, n'ont qu'à jeter les yeux sur des sujets capables, destinés à l'enseignement des sciences. En deux années passées près des Facultés, ces jeunes gens recevront une initiation scientifique dont les grades universitaires seront la garantie.

Pour donner l'exemple de ce qui devrait se faire dans tous les établissements ecclésiastiques, les Instituts catholiques commencent à compléter par des cours de sciences l'enseignement de la philosophie scolastique. A Paris, par exemple, grâce à l'intelligente initiative des PP. Bulliot et Peillaube, des conférences de mathématiques, de biologie et de physique expérimentale sont données chaque semaine aux étudiants de scolastique. Ce n'est pas innover, puique saint Thomas lui-même commenta les traités scientifiques d'Aristote. Mais c'est rajeunir et adapter au temps présent une philosophie qui a besoin, pour être vivante et moderne, de rester en contact avec les données toujours en progrès de la science positive.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES

Pages.

§ I. — Nos grands séminaires. 1

Valeur du clergé français, tant au regard des autres institutions françaises, qu'en face des clergés des autres nations : il doit sa supériorité à ses grands séminaires. — Ce que sont nos grands séminaires. — 1° Nos grands séminaires sont diocésains. — 2° On n'y reçoit que des jeunes gens qui ont achevé leurs humanités. — 3° Obligation et durée du séminaire : personne n'est ordonné sans avoir fait ses années de séminaire; ces années de séminaire varient de quatre à six ans. — 4° La discipline de nos séminaires : non seulement elle veut procurer l'ordre, mais elle prétend devenir une éducation. — 5° Le personnel directeur des séminaires : il se compose d'un supérieur et de professeurs; les maîtres forment le conseil du supérieur; tous les maîtres participent à l'enseignement; en général, ils se partagent la direction spirituelle des séminaristes. — 6° La piété et la vertu : motif capital de la fondation des séminaires d'après le concile de Trente : divers moyens d'influence du séminaire sur la vie morale des élèves. — 7° Les études : le cycle de la philosophie, le cycle de la théologie. — 8° L'appel aux ordres : il se fait par le conseil des maîtres au nom de l'Évêque; le directeur de conscience, muet à l'appel, conseille dans l'intimité à son pénitent d'y répondre ou non. — 9° La préparation pastorale : elle se fait par les instructions du supérieur et par une certaine participation aux œuvres extérieures.

Pages

§ II. — Idée générale de l'éducation des clercs. . 34

I. Le récit de la création de l'homme, image de la formation des clercs. — 1° Comme Dieu, nous prenons le « limon » de la terre pour lui donner les traits humains : ce que sont les jeunes gens, *non multi nobiles, non multi sapientes, non multi potentes;* nous devons en faire des personnes de condition, des intelligences cultivées, des volontés fortes. — 2° Sur la statue humaine, nous soufflons la vie : car l'homme n'accomplirait pas sa mission s'il n'était qu'une statue, même pour obéir il doit être vivant, à plus forte raison pour les initiatives qu'il doit prendre. — 3° L'esprit de vie doit être l'esprit de Dieu : *a)* D'abord l'esprit de Dieu Créateur ou Auteur de la nature : c'est par la culture humaine que nous le faisons; *b)* Ensuite l'Esprit de Dieu Trinité, ou Auteur de la grâce et du surnaturel : nous le faisons, en donnant l'esprit de Dieu pour lumière par la foi, et pour vie par la prière et les sacrements. — II. Les agents de l'éducation des clercs. — 1° le supérieur, qui est à la fois administrateur, homme de discipline, l'âme du séminaire. — 2° les maîtres, soit dans leur Assemblée, soit en classe, soit par leur influence privée. — 3° le directeur de conscience, « père » des séminaristes, qui applique dans l'intimité les principes de bien semés en général dans la communauté.

LIVRE II

LA VOCATION

§ I. — Pour multiplier les vocations 59

La disette de prêtres devient telle qu'il faut chercher des vocations. — Divers moyens. — 1° La prière. — 2° La recherche active, soit pour éclairer les âmes qui s'ignorent, soit pour décider celles qui hésitent, soit pour écarter les fausses vocations. — Cette tâche de recruteur incombe aux prêtres, aux parents, aux éducateurs. — 3° Décider les enfants : *a)* La voie d'autorité n'est pas la bonne : n'enrôlons que des volontaires; *b)* La voie de persuasion est la meilleure. — Pour persuader ne pas faire jouer les motifs bas et humains : situation

Pages

honorable, fortune, considération sociale, culture intellectuelle. — Mettre en avant les motifs élevés et surnaturels : faire concevoir une grande estime du sacerdoce ; faire aimer passionnément la religion. — A cette action persuasive travailleront les parents, les maîtres et les prêtres. Pour recruter des vocations dans les œuvres post-scolaires, nécessité d'y faire régner la piété.

§ II. — La conservation des vocations. 76

Il ne suffit pas de rechercher et de recruter des vocations ; encore faut-il les conserver. — Un triage est à faire mais le déchet qui en résulte doit être réduit. — Divers moyens d'éviter le gaspillage des vocations. — 1° Commencer les enfants au presbytère, et ne les envoyer au petit séminaire qu'en sixième ou en cinquième. — Grande utilité des écoles presbytérales. — Avantages de cette transition pour les enfants. — 2° Faire du petit séminaire, tout en conservant les droits de la discipline, un milieu familial, où les enfants se sentent heureux et aimés. — 3° Diriger sagement les enfants au moment de la crise de la sensibilité : écarter ceux pour qui la chasteté serait visiblement impossible ; exercer les autres à la vertu par des motifs très surnaturels. — 4° Conjurer le danger des vacances : non point en les supprimant, car elles sont nécessaires ; mais en mettant les jeunes gens à l'abri du scandale, de l'ennui et des séductions du monde. — 5° Prévenir la lassitude, en soutenant le pieux enthousiasme d'où est née la vocation : parler plus souvent de la vocation sacerdotale dans toutes les maisons d'éducation.

§ III. — Pour n'avoir que de bons prêtres. 95

I. Combien l'Église redoute qu'il y ait de mauvais prêtres. — Institutions multiples créées par elle pour qu'il n'y ait que de bons prêtres. — Malgré ses efforts il y a encore des infidèles : les uns scandaleux, les autres cachés, les autres stériles. — Et cependant rien n'importe à la restauration religieuse comme la vertu du corps sacerdotal. — II. Moyens à prendre pour n'avoir que de bons prêtres. — 1° Un grand discernement doit présider au premier choix des enfants. — Écarter les influences capables d'altérer l'indépendance du choix. — Quels enfants il faut repousser ; quels enfants on peut ad-

Pages

mettre. — 2° Une ferme élimination doit écarter les jeunes gens douteux durant le cours des études. — Les uns ont été appelés à tort; les autres ont irrémédiablement succombé à la crise morale; d'autres ont été perdus par la crise intellectuelle ou la crise religieuse. — La notification du refus d'appel doit être faite avec discrétion, mais avec fermeté : ne céder aux réclamations ni des jeunes gens, ni des familles, ni des bienfaiteurs; se mettre en garde contre ses propres faiblesses. — 3° Assurer la persévérance des jeunes prêtres sanctifiés par le séminaire. — Divers assauts que subit le jeune prêtre : assaut dans sa vie morale, assaut dans sa vie intellectuelle contre sa foi, assaut, inévitable celui-là, qu'on peut appeler la crise du caractère. — Moyens de conjurer ces assauts : *a)* Donner une forte trempe intellectuelle et morale par l'éducation à ceux qui se destinent au sacerdoce afin qu'ils aient en eux-mêmes une force de résistance; *b)* Soutenir le prêtre par des moyens extérieurs : qu'on l'encadre, et qu'il s'encadre lui-même : qu'on l'occupe, et qu'il s'occupe par l'étude et les œuvres de zèle.

LIVRE III

LA PIÉTÉ

§ I. — Idée générale de la piété. 121

I. Excellence et valeur utile de la piété : à quoi est due sa prépondérance. — 1° Elle a Dieu pour objet. — 2° Elle perfectionne le sujet qui s'y adonne : du clerc elle fait « l'homme de Dieu »; elle crée en lui les vertus; elle lui donne le goût de l'apostolat. — Elle est le signe de la vocation, et elle est l'agent de la formation sacerdotale. — II. La piété, prise en elle-même, est une communion à Dieu. — Toutes les facultés de l'homme doivent, par la piété, se remplir de la vie de Dieu . — 1° L'esprit : on doit y trouver la pensée habituelle de Dieu; on doit y reconnaître les pensées mêmes de Dieu. — Le cœur : l'âme éprise de Dieu : *a)* aime ce qu'il est; *b)* aime ce qu'il aime; *c)* aime ce qu'il veut. — 3° La volonté : la piété fait accepter à la volonté de l'homme ce que Dieu

Pages

veut : *a)* tantôt sous forme de résignation à la douleur; *b)* tantôt sous forme d'obéissance aux commandements; *c)* tantôt sous forme de zèle pour la propagation du règne de Dieu. — III. La piété, considérée du dehors, est un ensemble d'exercices religieux. — 1° Pour les âmes ferventes, ils sont l'expression de leur amour. — 2° pour tous les chrétiens, ils sont l'aliment nécessaire de la piété. : *a)* Il y a des exercices privés : lectures ou entretiens, prières ou oraisons, examen de conscience; *b)* Il y a aussi la participation aux exercices publics ou offices de l'église : la sainte liturgie, le chant d'église.

§ II. — La valeur sociale de la vie contemplative. . 149

I. Il y a une crise de la vie contemplative. — 1° Deux preuves : diminution des vocations contemplatives; négligence de la pénitence et de la prière chez les chrétiens. — 2° Dommages qui en résultent : les cloîtres se vident; la prière et le sacrifice s'éteignent dans le monde. — 3° Causes : on redoute le cloître, on veut que la vie ait une portée sociale. — II Or la vie contemplative a justement une grande portée sociale. — La prière et la pénitence des cloîtres ne sanctifient pas seulement les religieux qui s'y adonnent, mais, par la communion des saints, sanctifient tout le corps de l'Église. — Grand pouvoir de diffusion de la vie des bons. — Les meilleurs sont ceux qui agissent le plus sur la société. — Les meilleurs étant dans les cloîtres, c'est donc des cloîtres que vient à la société son plus grand bien. — III. Conséquences pratiques : *a)* N'arrêtons point les personnes qui cherchent le cloître; *b)* à celles qui seraient tentées de le quitter, rappelons la grande portée sociale de leur vie; *c)* encourageons les personnes du monde qui ne peuvent que prier et faire pénitence; *d)* faisons régner l'esprit de piété et de sacrifice dans nos œuvres sociales.

§ III. — Adoration réparatrice. 162

I. Qu'est-ce que l'adoration? L'adoration est l'acte religieux par lequel nous reconnaissons que Dieu seul est l'Être souverain, et que nous n'avons d'être que ce que nous avons reçu de lui. — 1° Pour reconnaître en Dieu l'Être souverain, nous regardons d'un côté ses grandeurs, et d'un autre côté notre petitesse. — 2° Pour reconnaître notre dépendance à son égard, nous le considérons comme le Principe dont nous sor-

Pages

tons et la Fin où nous allons. — II. Portée sociale de l'adoration : elle est réparatrice du mal causé par le péché, spécialement par les péchés des prêtres. — 1° Dommages causés par le péché : *a)* du côté de Dieu, outragé; *b)* du côté de l'homme, gravement blessé. — 2° La réparation se fait : *a)* par Jésus-Christ, dont les adorations forment un trésor où nous puisons; *b)* par nous-mêmes, imitant Jésus-Christ par l'immolation, par la prière, par le travail apostolique et, s'il le faut, par l'effusion du sang. — Notre réparation vaut, moins par substitution, que par la communion des Saints.

§ IV. — Foi et piété. 174

Liens intimes entre la foi et la piété. — La foi n'est pas une pure spéculation mais une vie qui a besoin de s'exprimer par la piété. — La piété est le signe et la mesure de la foi : quand la piété baisse, la foi baisse d'abord comme élan de l'âme, puis comme fidélité à la croyance. — La piété active a le don de ranimer la foi.

§ V. — La vie surnaturelle. 177

Pour ne pas rester dans la médiocrité, le prêtre doit entretenir avec Dieu des relations surnaturelles très intimes. — Il le doit à son âme, pour la sanctifier; il le doit à son ministère, pour le féconder.

§ VI. — Les actes extérieurs de religion. 179

1° Sous la loi nouvelle comme sous l'ancienne loi, l'autorité religieuse commande des actes extérieurs, la participation à la prière publique. — 2° Pourquoi elle agit ainsi. Parce que les fidèles en ont besoin, parce qu'ils ne persévéreront dans la foi et la pratique, qu'à la condition d'accomplir des actes extérieurs et en commun.

§ VII. — L'art religieux et le chant grégorien, . . . 182

Occasion de cette étude : fête de sainte Cécile. — I. L'Église aime les arts : elle a un culte pour l'art et le beau, et en cela elle témoigne une profonde connaissance de l'âme humaine : grande influence de la sensibilité sur l'esprit et sur la volonté.

Pages

— II. Or le chant grégorien est vraiment un art, car il en remplit les conditions et c'est le plus religieux de tous les arts : il n'est pas seulement le plus populaire, il est aussi le plus capable d'exprimer les ineffables communications entre Dieu et les hommes.

LIVRE IV

LA SANCTIFICATION

§ I. — La sanctification ou la formation morale. . . 197

La sanctification au sens plein du mot consiste dans l'acquisition des vertus. — I. L'acquisition des vertus qui suppriment le mal. — 1° Supprimer le péché qui souille : *a)* Obtenir de Dieu le pardon de la faute; *b)* Guérir dans le pécheur la plaie faite par le péché. — 2° Combattre les défauts qui déforment, c'est-à-dire les trois concupiscences : *a)* Combattre la concupiscence de la chair par la mortification de tous les sens externes et internes; *b)* Combattre la concupiscence des yeux ou l'amour des biens de la terre par le détachement; *c)* Combattre l'orgueil de la vie par l'humilité, tant contre la vanité ou désir de paraître, que contre l'orgueil proprement dit ou désir excessif d'être. — II. L'acquisition des vertus qui établissent le bien. — 1° Les vertus théologales : *a)* La foi, qui doit être surnaturelle, intégrale, agissante; *b)* L'espérance, dont l'objet doit rester intact; *c)* La charité, soit à l'égard de Dieu, envers lequel elle se manifeste par l'amour, la religion et le zèle; soit à l'égard du prochain, qui doit avoir l'estime de notre esprit, l'amour de notre cœur, la générosité de nos mains. — 2° Les vertus morales : *a)* La prudence qui les règle toutes; *b)* La justice qui reconnaît et respecte les droits du prochain : propriété, honneur, secret; *c)* La force, qui arme l'âme contre les ennemis du dehors et ceux du dedans; *d)* La tempérance, qui met la douceur dans l'usage des énergies de l'âme. — Secours pour acquérir les vertus : les uns d'ordre surnaturel, prière et Eucharistie; secours d'ordre naturel, exemples et exhortations des hommes. — Pratiques essentielles : pacte avec la conscience, ne jamais la trahir.

Pages

§ II. — Le Juste vit de la foi. 232

Sans la foi point de vie chrétienne. — Dans la foi il y a la parole de Dieu : car la foi est un don qui vient de lui. — Mais la foi est aussi une coopération de l'homme puisqu'elle est un élan de l'âme vers Dieu, avec une complète adhésion aux vérités qu'enseigne l'Église : de là vient son mérite.

§ III. — Gardez le dépôt. 234

Le chrétien est, au point de vue surnaturel, un être vivant dont la foi est l'âme. — Comme l'organisme vivant, la foi a son hygiène. — 1° Elle doit se préserver des poisons, tant de ceux qui se produisent au dedans que de ceux qui viennent du dehors. — 2° Elle ne doit pas s'atrophier : en conséquence elle doit se donner des aliments et de l'exercice.

§ IV. — La vie personnelle du prêtre. 238

Avant de rechercher ce que le prêtre fera, l'Église se préoccupe de ce qu'il sera. Elle s'applique avec sollicitude à lui procurer un *être* supérieur. Elle ne recule ni devant les sacrifices de temps ou d'argent, ni devant le renvoi des sujets médiocres. — Elle lui procure tous les trésors de la vie religieuse, de la vie morale, de la vie intellectuelle : triple objet, pour un prêtre, du souci de sa vie personnelle.

§ V. — Le péril de la médiocrité. 241

Les prêtres médiocres sont d'autant plus dangereux pour l'Église qu'ils sont plus nombreux. — La médiocrité est un désordre moral qui peut être corrigé. — Deux conditions : le bon vouloir qui détermine l'élan ; l'effort, qui remonte la pente descendue.

§ VI. — Les réunions sacerdotales. 244

1° L'Église veut que le prêtre vive parmi le peuple : grands avantages du voisinage du prêtre et du peuple ; comment les bénédictins du moyen âge l'avaient réalisé sans péril. — 2° mais l'Église ne veut pas que le prêtre s'amoindrisse au contact du peuple. — De là l'encouragement donné aux réu-

Pages

nions sacerdotales : soit de quinzaine, soit de « Conférences », soit de cercles d'études, soit surtout de retraite mensuelle.

§ VII. — Le placement du cœur. 247

Deux placements difficiles : celui de l'argent, celui du cœur. — Comme la Religion est la gardienne de la morale, et que la morale dépend du cœur, la Religion doit présider au placement du cœur. — Elle reconnaît au cœur de l'homme le besoin d'aimer et lui dit : Aimez Dieu pour vous élever, ayez des amitiés humaines pour vous soutenir. — Mais la Religion recommande la vigilance pour que le cœur ne s'égare pas. — Deux signes du bon placement du cœur : au point de vue moral, il produit la paix et la vertu ; au point de vue social, il ne produit aucun émoi. — Comment la volonté intervient soit avant, soit après le placement du cœur.

§ VIII. — La politesse. 252

La politesse est moins un code de règles qu'une vertu morale se rattachant à la Tempérance. — Elle se ramène à trois préceptes. — 1° « Ne blessez pas » les yeux, les oreilles, le cœur de votre prochain. — 2° « Ne vous blessez pas » des oublis qu'on fait de vous, ni des injures qu'on vous adresse. — 3° « Faites plaisir », soit en disant ce qui fait plaisir, soit en donnant ce qui plaît. — Valeur morale et sociale de la politesse, si connue qu'on n'y fait qu'allusion.

LIVRE V

LA DISCIPLINE

§ I. — La discipline dans les séminaires. 259

Mésestime où est tombée la discipline. — Nécessité de la remettre en honneur. — I. Valeur moralisatrice de la discipline. — 1° Elle crée un milieu favorable à la formation morale : entrain pour le bien dans une maison bien réglée.

Pages

— 2° La discipline est par elle-même un exercice moral : elle combat le mal jusque dans ses racines. — 3° La discipline crée, pour l'avenir, des habitudes de soumission : le prêtre en particulier, aura à se soumettre à une discipline intérieure et à la discipline de l'Église. — II. Les moyens disciplinaires. — 1° Les sanctions. — Les sanctions dans un grand séminaire sont : *a*) l'avertissement, qui doit être donné à temps mais prudemment ; *b*) le refus d'appel, sanction très grave qu'il ne faut pas cependant craindre d'appliquer ; *c*) les reproches de la conscience qui, sagement éveillés par les motifs surnaturels, peuvent être très efficaces. — 2° Le pouvoir disciplinaire des maîtres. — Comment un maître établit son autorité disciplinaire : *a*) le culte du silence ; *b*) la sobriété et la pondération dans les paroles ; *c*) la précision dans les avertissements disciplinaires et dans l'enseignement ; *d*) la consistance dans les paroles dites et les mesures prises. — III. Les principaux points de discipline. — 1° Faire observer le silence, grand maître de la vie spirituelle. — 2° Exiger la ponctualité, marque sûre de l'empire de la volonté sur elle-même. — 3° Tenir au travail intellectuel accompli dans l'ordre de l'obéissance.

§ II. — L'amour de l'Église. 291

1° Pourquoi nous devons aimer l'Eglise. — C'est notre mère : elle nous a donné le jour, elle nous a nourris de doctrine et de vie surnaturelle, elle nous défend contre tous nos ennemis d'ordre moral. — 2° Comment nous devons aimer l'Église : *a*) telle qu'elle est et non pas une Église imaginaire, créée à notre fantaisie ; *b*) dans son intégrité, c'est-à-dire à la fois la tête et les membres. — 3° Nos sentiments à l'égard de l'Église : grande estime dans les pensées et dans les paroles, vif mouvement de sympathie, dévouement sans bornes.

§ III. — Le bon esprit. 296

Le bon esprit est à la fois une bonne pensée et un bon sentiment. — Il pense bien des gens, il a de la sympathie pour eux, il produit le dévouement. — Le mauvais esprit se manifeste par des traits contraires. — Effets du bon et du mauvais esprit. — Le bon esprit produit la joie, la généro-

Pages

sité, la prospérité. — Le mauvais esprit engendre la mauvaise humeur, la lâcheté, l'insuccès. — Le bon esprit est nécessaire dans les maisons d'éducation, dans les œuvres apostoliques, dans les paroisses, mais surtout dans l'Église, où les fidèles doivent toujours bien penser et bien parler de leurs chefs. — A noter qu'il y a aussi le bon esprit des chefs, qui consiste à bien penser et à bien parler de leurs subordonnés.

§ IV. — Le bon esprit au séminaire. 301

I. Le bon esprit. — 1° En quoi il consiste : dans les dispositions de sympathie de la part des élèves à l'égard de leurs maîtres. — 2° Ses effets : joie et fécondité. — 3° Ses causes : l'amour, la confiance et le dévouement des maîtres pour leurs élèves. — II. Le mauvais esprit. — 1° En quoi il consiste : on pense et on parle mal des maîtres, on les fuit, on ne tient pas compte de leurs avis. — 2° Ses effets : le mécontentement dans les jeunes gens, dépression dans l'accomplissement du devoir. — 3° Ses causes : les unes sont extérieures au séminaire. — Les principales viennent des directeurs eux-mêmes : éloignement, égoïsme, faiblesse de caractère, défiance, amour de la popularité, division. — Moyens de guérir une communauté du mauvais esprit.

§ V. — La moralité des vacances 308

I. Sur quels motifs on se base pour envoyer les séminaristes en vacances durant trois mois dans leurs familles. — 1° Besoin de la santé. — 2° Les séminaristes y retrouvent le bon esprit et l'élan pour le bien. — 3° C'est une épreuve indispensable, pour montrer ce que les jeunes gens sont capables de faire dans l'usage de leur liberté, au contact du monde, loin de la surveillance de leurs maîtres. — 4° Les vacances permettent aux séminaristes de prendre avec le monde un contact nécessaire : ce contact est incompatible avec les exercices mêmes du séminaire, les vacances le rendent possible. — 5° Les vacances peuvent devenir un utile apprentissage du ministère. II. Dangers que les séminaristes peuvent rencontrer en vacances. — Dangers pour la foi : mais ils sont moins grands qu'au séminaire, puisque ce n'est pas là qu'on agite les problèmes religieux, ni qu'on s'adonne aux

Pages

lectures dogmatiques ; on y assainit, au contraire, l'esprit par le contact des réalités. — 2° Dangers pour le cœur et la vertu : ils sont rares, il faudrait que le séminariste les cherchât, ce qui serait un signe bien manifeste de non vocation. — Ce sont, au contraire, les vacances oisives, où les jeunes gens sont au contact les uns des autres, qui offrent de vrais périls. — Le premier est de mener une vie de pensionnaire perpétuel. — Le second est que les préservés d'aujourd'hui sont les victimes certaines de demain. — Le troisième est que la préservation est plus que douteuse dans ces internats de vacances.

LIVRE VI

LE TRAVAIL

§ I. Le travail intellectuel des clercs. 315

I. Le travail intellectuel au séminaire. Son but : donner une science compétente honorable. — 1° Premier moyen : un programme à la fois complet et facile à parcourir. Part faite à la philosophie ; l'Ecriture sainte remise en honneur ; la théologie scolastique au premier rang. Les autres parties, quoique très importantes, forcément réduites : histoire, droit canon, pastorale, archéologie, sciences. — Deux parties relèvent principalement de la formation morale : le chant, qui comprend la diction et la modulation ; la liturgie, comme étude et comme exercice. — 2° Du temps pour l'étude, absolument nécessaire : *a)* Mettre les séminaristes en garde contre les distractions et les occupations du dehors ; *b)* Apprendre aux séminaristes à consacrer dans leur cellule toutes leurs heures au devoir — 3° Les méthodes efficaces. — Nécessité du manuel. — Comment le maître provoque l'activité intellectuelle des élèves : il fait lire et apprendre ; il se fait écouter ; il fait écrire les élèves par des notes de classes, des résumés, des examens de quinzaine ; il fait parler les élèves, surtout il les fait composer et produire. — II. Le travail intellectuel dans le ministère sacerdodal. — Ce que gagne le prêtre au travail intellectuel. — Comment l'y for-

Pages

mer dès le séminaire : *a)* Lui enseigner l'art de trouver du temps ; *b)* l'aider à se trouver un sujet d'étude, d'ordinaire dans l'ordre des sciences ecclésiastiques, parfois dans l'ordre des sciences profanes ; *c)* Apprendre aux séminaristes à trouver des instruments de travail, revues et livres, avec la manière de s'en servir.

§ II. — Le latin dans les séminaires. 348

Désir de Rome sur ce sujet. — I. La déchéance actuelle du latin. 1° — Le fait de la déchéance du latin soit du côté des élèves, soit du côté des maîtres. — 2° Causes de la déchéance du latin : *a)* Formation des nationalités nettement distinctes, chacune ayant sa langue maternelle ; *b)* Changement dans les méthodes d'éducation : introduction des sciences et des langues vivantes ; *c)* Programme français mettant le latin de côté par haine de l'Église. — II. Combien la déchéance du latin est dommageable. — 1° Amoindrissement de l'éducation humaine. — 2° Atteinte portée à la culture française. — Echec surtout à la culture catholique. Pourquoi ; *a)* C'est en latin que l'Église prie ; *b)* Le latin est comme le réservoir des trésors et des traditions de l'Église ; *c)* Le latin est la langue que parle l'Église. — III. Les moyens à prendre pour relever le latin. — Moyen général : faire plus de latin, le lire, l'écrire, le parler davantage. Application dans les séminaires : *a)* Que les petits séminaires fassent plus de latin ; *b)* Faisons de même dans les grands séminaires, dans la vie spirituelle, dans la vie intellectuelle ; dans les sanctions des études, dans les lectures complémentaires permises aux élèves, surtout pour l'enseignement philosophique et théologique donné en latin. — Lettre du Cardinal Merry del Val à l'auteur du Rapport.

§ III. — L'enseignement philosophique dans les écoles catholiques . , ... 378

Il est à craindre qu'il n'y ait dualité dans l'enseignement philosophique de nos maisons d'éducation ; que, même sur le fond, il n'y ait des différences entre les petits et les grands séminaires. — De part et d'autre doit être enseignée la philosophie chrétienne. — Comment il y a une philosophie chré-

Pages

tienne. — Elle doit *informer* tous les esprits chrétiens. — Cette philosophie est l'héritage venu des Pères et des grands théologiens du moyen âge. — Des problèmes nouveaux sont agités et doivent être résolus. — Soit pour les séminaristes, soit pour les collégiens, ces problèmes doivent être résolus à la lumière de la philosophie chrétienne. — Même dans les collèges cela se peut, pourvu que l'information reste abondante et sûre. — Combien un saint Thomas moderne serait nécessaire pour opérer la synthèse des principes traditionnels et des questions modernes.

§ IV. — L'ÉTUDE DES SCIENCES DANS LES GRANDS SÉMINAIRES. 386

I. L'étude des sciences dans le clergé est, sinon d'une absolue nécessité, du moins d'une grande utilité : *a)* C'est une culture intellectuelle élevée; *b)* Elle fournit aux études philosophiques une documentation importante; *c)* Elle facilite l'intelligence et l'usage de l'Apologétique; *d)* Elle serait un honneur pour le corps sacerdotal. — II. Où doit être donnée la culture scientifique aux prêtres. — Elle paraît de plus en plus se réfugier dans les petits séminaires; on l'a écartée des grands séminaires par défaut de temps. Cependant elle se ferait avec beaucoup plus de profit dans les grands séminaires, où les esprits sont plus mûrs et plus appliqués.

Imprimerie S. PACTEAU — Luçon

LES CROYANCES RELIGIEUSES ET LES SCIENCES DE LA NATURE, par J. Guibert, supérieur du séminaire Normal, Paris.

1. **Le Conflit**. Coup d'œil historique sur le conflit des croyances religieuses et des sciences de la nature. — 2. **Les commencements**. Les sciences de la nature nous révèlent des commencements qui ne peuvent s'expliquer sans Dieu. — 3. **L'ordre du monde**. Les sciences de la nature révèlent un ordre intentionnel qui ne s'explique pas sans Dieu. — 4. **L'évolution**. L'évolution ne peut devenir l'histoire du monde qu'à la condition d'être un précédé de création aux mains d'une intelligence souveraine. — 5. **La biologie**. La vie de l'homme n'est pas réductible à la biologie. — 6. **Le déterminisme**. Le déterminisme de la nature n'est pas un cercle si rigide que l'homme ne puisse y introduire des actes libres et Dieu des interventions miraculeuses. — 7. **Les origines de l'homme**. L'histoire de l'humanité n'est pas réductible à une évolution animale. — 8. **Bible et Science**. Comment faut-il interpréter les données scientifiques de la Bible.

APPENDICES.

1. **État présent de l'Apologétique scientifique.**
2. **L'Ancienneté du monde.**
3. **Pourquoi je crois en Dieu.**

5e édition, 1 volume in-16 couronne, **3** francs; *franco*. . . . **3** fr. **25**

REVUE PRATIQUE D'APOLOGÉTIQUE, sous la direction de Mgr Alfred Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris; de M. J. Verdier, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris; de M. J.-V. Bainvel, professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris. (Fondée par M. J. Guibert le 1er octobre 1905.)

Secrétaire de Rédaction : M. l'abbé Jean Pressoir.

La *Revue d'Apologétique*, née d'une pensée *tout apostolique*, est une entreprise de bienfaisance intellectuelle et religieuse.

Elle se propose un double but : 1° Venir au secours de toutes les âmes qui éprouvent des inquiétudes ou désirent des éclaircissements au sujet des questions religieuses; 2. Fournir des matériaux et des renseignements *prompts et sûrs* aux prédicateurs, aux conférenciers, aux directeurs d'œuvres... qui ont à traiter des matières apologétiques.

La *Revue* est donc strictement apologétique, et *cet exclusivisme* la distingue de toutes les autres Revues.

Poursuivant un but avant tout pratique, la *Revue* ne s'adonne point aux recherches savantes; mais guidée en tout par le souci de la vérité, elle s'impose de ne rien publier qui ne soit *fondé scientifiquement*.

La *Revue* n'est inféodée à aucune école particulière. Elle veut être sincère toujours, et elle s'efforce d'être vraie. Quand un fait sera nettement établi, elle en usera; quand une théorie sera convenablement assise, elle y fera appel. Elle se servira, sans distinction de provenance, de tout élément sérieux, capable de l'armer pour la défense religieuse.

Créée pour le soutien et la propagation de la vérité catholique, elle fait profession d'une soumission prompte et entière à la sainte Eglise.

Chaque numéro de la *Revue* comprend trois parties :

La première : (Apologétique) est formée *d'articles de fonds* sur l'Apologétique : sujets doctrinaux, études historiques, monographies... Ils ont pour but d'éclairer les esprits et de les mettre au point sur les diverses branches du savoir qui intéressent l'Apologétique.

La seconde partie, intitulée : (Chroniques), est formée de bulletins où sont soigneusement relevés et interprétés tous les faits de presse pouvant intéresser un apologiste. On dépouille, à cet effet, non seulement les livres et les périodiques français, mais aussi les publications étrangères.

La troisième partie, intitulée : (Informations) est immédiatement pratique et se divise elle-même en Faits et Documents. — Enseignement apologétique. — Apologétique au jour le jour. — Les lecteurs et la Rédaction y seront en relations directes. Tous les lecteurs de la *Revue* sont admis à poser des questions, à demander des renseignements, à solliciter des plans de conférences et des indications bibliographiques. La Rédaction insérera des réponses à toutes les questions qui seront du domaine apologiste. Elle s'est assurée, pour cette fin, du concours de spécialistes qui présentent les meilleures garanties de savoir.

Chaque numéro comprend enfin une page de *Bibliographie* — récents livres parus pouvant intéresser un Apologiste — et une dernière page, « *Petite Correspondance apologétique* » où il est répondu aux questions d'ordre général auxquelles il n'a pas été fait réponse soit directement, soit dans la partie « *Informations* ».

La *Revue pratique d'Apologétique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois en fascicules in-8 cavalier. — L'abonnement est d'un an; il part des 1er octobre, 1er janvier, 1er avril, 1er juillet de chaque année.

Prix de l'abonnement : *France*, **10** francs; *Union postale*. . **12** francs.

J. Mercier, imp., 17, rue de Vaugirard. — Paris. — 17.362.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

26 JUIN 1991
24 JUIN 1991
30 AOUT 1991
22 AOUT 1991

CE

a39003 001638369b

BX 900 .G83 1914
GUIBERT, JEAN.
CONTRIBUTION A L.EDUCA

CE BX 0900
.G83 1914
C00 GUIBERT, JEA CONTRIBUTI
ACC# 1399745

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 04 09 15 08 5